

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE



PACTE RURAL

EN 111 PROJETS

RÉALISATIONS DE COMMUNAUTÉS RURALES
DU QUÉBEC ENTRE 2007 ET 2014



Ce document a été réalisé par Lucie Ramsay et Arielle Hudon-Fortier en collaboration avec les directions régionales du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et les organismes mentionnés dans le document.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamrot.gouv.qc.ca.

Photos

P'tit marché du Nord: Coop des deux rives

Œuvre des Haltes du Saint-Laurent : MRC de Portneuf

Kiosque - fête de la soupe : MRC de Coaticook

Jardin : Centre de bénévolat de Port-Cartier

Autobus : Service de transport adapté et collectif de Lotbinière

Route des Navigateurs : MRC de Bécancour

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 2015

ISBN : 978-2-550-73397-3 (PDF)

Dépôt légal – 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés

La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec

Table des matières

Sigles et acronymes	7
Accueil de nouvelles populations	8
1- Une école en santé et en action	9
2- Pour une MRC ouverte à l'immigration, passons à l'action!	11
3- L'Érable, terre de créativité	13
Agriculture et terroir	15
4- Le Marché public de La Mitis	16
5- La Pommetterie Saint-Gabriel-de-Kamouraska	18
6- Travailleur de rang dans La Matapédia	20
7- Le P'tit marché du Nord	22
8- Démarrage du marché public Yamachiche	24
9- Soutien aux confréries	26
10- Études relatives à l'établissement d'un incubateur d'entreprises agroalimentaires biologiques	28
11- Mise en valeur du potentiel agricole dans La Vallée-de-la-Gatineau	30
12- Des saveurs à découvrir	32
13- Coop de solidarité agroforestière de Minganie Le Grenier Boréal	34
14- Matinées gourmandes maskoutaines	36
15- Banquedeterres.ca	38
Animation du milieu	40
16- Événement reconnaissance bénévole	41
17- Spectacle d'été Marche à la pleine lune à l'église de Saint-Eugène-d'Argentenay	43
18- Le Centre Innushkueu Mani-Utenam	45
(Centre des femmes innues de Maliotenam)	45
19- Jardin de permaculture de Port-Cartier	47
20- Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale	49
21- Élaboration et suivi de la planification stratégique	51
22- Unité mobile d'animation	53
Appartenance et fierté locale	55
23- Événement Découverte	56
24- 75 ^e anniversaire de Cadillac	58
25- Parc des cultures	60
26- Reconstruction du centre communautaire de Sainte-Françoise	62
Culture et patrimoine	64
27- Congrès mondial acadien	65
28- Pekuakami en fresques, le circuit de notre histoire	67
29- Un apéro à Vauvert – concerts classiques à la chapelle de Vauvert	69
30- Construction d'une bibliothèque municipale à Château-Richer – Espace culturel Richard-Verreau	71
31- Préservation de l'église Our Lady of Light	73
32- Bouchette – Village des traditions	75
33- Développement de nouveaux publics	77

34- Symposium de peinture « La rencontre des Arts »	79
35- Exposition « Parce que c'est lui » de Gilles Carle.....	81
36- Gousse d'ail et sirop de plantain.....	83
37- Service de projection cinématographique intermunicipal	85
38- Le Chœur des Grands Bois de Saint-Pamphile	87
39- La Roulotte de Paul Buissonneau	89
40- Présentation de spectacles pour la sauvegarde d'un bâtiment historique – église Saint-Benoît	91
41- Centre d'Arts de Sabrevois.....	93
42- Le Labohem	95
43- Hommage à Louis Cyr – 150 ^e anniversaire	97
44- Conception d'un cahier d'apprentissage sur l'histoire de Saint-Eugène.....	99
Développement économique.....	101
45- Richesses naturelles en découverte.....	102
46- Développement des marinas de la Baie-des-Chaleurs	104
47- « Va de l'avant Cayamant »	106
Éducation.....	108
48- Biblio mobile « On bouge! »	109
49- Famille pro études.....	112
50- « Prendre soin de l'autre, c'est... ».....	114
51- Implantation d'un programme de Baccalauréat international à l'école primaire de Saint-Joachim-de-Shefford	116
Environnement.....	118
52- Installation d'un réseau de bornes électriques à L'Île d'Orléans	119
53- Démarrage de la Ressourcerie des Frontières	121
54- Coordination MRC-Éco 2009-2014.....	123
55- Lac Bleu en santé.....	125
Famille.....	127
56- Service de garde de Péribonka	128
57- Bâtir l'avenir ensemble	130
58- Les Jardins du Méandre	132
59- Construction d'un bâtiment municipal pour loger le CPE La Girouette.....	134
Habitation	136
60- Résidence pour personnes âgées – secteur Saint-Jean-des-Piles	137
61- L'Habit'âges	139
Jeunes.....	141
62- La Cité-école au cœur de sa communauté.....	142
63- Agent jeunesse région Richmond.....	144
64- Création d'une animation jeunesse durable.....	146
65- Programme Le Maillon	148
66- Animation jeunesse Haute-Gaspésie.....	150
67- Madelibus.....	152

Loisirs et sports	154
68- Amélioration des infrastructures du Parc du Mont-Saint-Mathieu	155
69- Diversification de l'offre de loisirs en milieu rural, MRC de Charlevoix	157
70- Installations sportives – municipalité de Sainte-Thècle	159
71- Maison Optimiste	161
72- Parc intergénérationnel de Clérick	163
73- Patinoire multifonctionnelle, quartier Rollet	165
74- Acquisition de matériel pour des activités de plein air dans la Péninsule Manicouagan	167
75- Séances d'entraînement de natation	169
76- Réalisation d'un tronçon de 11 km de sentiers de vélo de montagne sur le mont Béchervaise	171
77- Gymnase communautaire de Gascons	173
78- Aréna Manawan	175
79- Club photo d'Oka	177
80- Prenons l'bord de la Yamaska	179
81- Sentiers pédestres quatre saisons à Sainte-Monique	181
82- Chalet communautaire de Saint-Bonaventure	183
83- Promotion, évaluation et bonification des loisirs dans la MRC de Nicolet-Yamaska	185
Santé	187
84- Coop de solidarité Santé Saint-Hubert	188
85- Coopérative de solidarité santé de Saint-Boniface	190
86- Congrès médical en Haute-Côte-Nord	192
87- Implantation d'une ressource intermédiaire d'hébergement de douze places pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre déficit cognitif	194
88- Centre de pédiatrie sociale Matawinie-Ouest	196
89- Jeunes en santé	198
Services de proximité	200
90- Coopérative de solidarité de Saint-Adelme	201
91- Magasin général Saint-Fidèle, coopérative de solidarité	203
92- Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz	205
Les choix de Marguerite	205
93- Poste d'essence à Laurierville	207
Services sociaux et communautaires	209
94- Aménagement de la salle du Club de l'Âge d'or L'Amitié de Cloutier	210
95- Soutien au relais rural	212
96- Campagne de promotion et de reconnaissance des ressources bénévoles sur le territoire du Haut-Saint-Laurent	214
Tourisme	216
97- Centre d'activités médiévales	217
98- Parc côtier Kiskotuk – étude de faisabilité technico-commerciale pour la création d'un parc côtier	219
99- Auberge à Saint-Edmond-les-Plaines	221
100- Les Haltes du Saint-Laurent	223
101- Haltes équestres	225

102- Route des sommets, des découvertes à la hauteur !	227
103- Kiosques d'exposition : une propriété commune pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté	229
104- Réseau de sentiers de la MRC de Pontiac	231
105- Coopérative de solidarité en tourisme équitable	233
106- La route des plages	235
107- Route des Navigateurs	237
Transport	239
108- TransporAction Pontiac	240
109- Implantation d'un projet pilote de transport collectif	242
110- Express Lotbinière	244
111- Transport communautaire	246

Sigles et acronymes

Afeas	Association féminine d'éducation et d'action sociale
AJHG	Animation jeunesse Haute-Gaspésie
APANM	Association des peintres-artisans en « Nord » de Matagami
CDC	Corporation de développement communautaire
CDÉ	Corporation de développement économique
CDL	Comité de développement local
CDR	Coopérative de développement régional
CFE	Centre financier aux entreprises (Desjardins)
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Centre de la petite enfance
CRÉ	Conférence régionale des élus
CREDETAO	Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
FSTD	Fonds de soutien aux territoires en difficulté
GRAPP	Groupe de réflexion et d'action sur le paysage et le patrimoine
HLM	Habitation à loyer modique
ITA	Institut de technologie agroalimentaire
MADA	Municipalités amies des aînés
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PNR	Politique nationale de la ruralité
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SÉBIQ	Société des écoles du monde du Baccalauréat international du Québec et de la francophonie
Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
SICA	Saint-Isidore-de-Clifton en Action
SHQ	Société d'habitation du Québec
UPA	Union des producteurs agricoles
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

Introduction

Ce document recense des projets mobilisateurs et novateurs issus de toutes les régions du Québec. Ces projets ont été réalisés notamment grâce au financement du pacte rural et couvrent la période de 2007 à 2014. Portés par la municipalité régionale de comté (MRC), la municipalité ou par des entreprises d'économie sociale, ces projets touchent un large éventail de secteurs d'activité allant de la mise sur pied de services de proximité (petite épicerie et poste d'essence, et même des services de garde ou de santé) à la valorisation de bâtiments patrimoniaux pour en faire des salles communautaires, des bibliothèques ou des salles de spectacles, en passant par la réalisation d'activités sociales, culturelles, récréatives ou touristiques.

Dans le cadre de la démarche proposée pour le pacte rural, les MRC étaient invitées à déterminer, en collaboration avec la population, les priorités d'intervention pour leur territoire. Pour la mesure des Pactes ruraux, un montant de 212 millions de dollars (M\$) a été versé par le gouvernement entre 2007 et 2014, ce qui a permis des investissements totaux de 1 265 M\$ pour la réalisation de 11 806 projets soutenus par 91 pactes ruraux. Les pactes ruraux pour cette période ont créé ou maintenu 13 958 emplois. Cette prise en charge du développement local a donc permis de réaliser plus du double de projets que pour la période de la première politique nationale de la ruralité, entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2007 qui avait compté 5 159 projets.

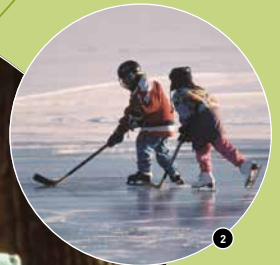
Les milieux ruraux regorgent de potentiel tant du point de vue de la beauté des paysages que de celui des ressources naturelles, des bâtiments patrimoniaux ou des savoir-faire locaux. Sur ces territoires, il faut aussi noter la présence de personnes motivées qui souhaitent mobiliser leur milieu pour améliorer la qualité de vie.

Ce document constitue la suite du document *Le pacte rural en 133 projets* qui portait sur la période 2002-2007 et vise à offrir davantage d'expériences inspirantes aux différents intervenants en développement local et régional. Ainsi, autant les élus que le personnel des MRC et les agents de développement pourront puiser dans ce recueil des exemples de projets qui pourront éventuellement être transférés à d'autres territoires.

Offrant une belle rétrospective des réalisations en milieu rural, ce document pourra aussi être utilisé comme un outil d'animation et de réflexion.

La version électronique de ce recueil se trouve sur le site Web du MAMOT à l'adresse suivante : www.mamrot.gouv.qc.ca.

ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Villecourt, Paul
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Bergeron, Jean-François / Enviro Foto

1- Une école en santé et en action

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

Objectifs

- Faire de l'école un facteur d'attraction pour la population en lui donnant une couleur particulière et représentative de la communauté;
- Faire également de l'école le porteur de la vision de la communauté : un écovillage reconnu pour son dynamisme, son autonomie, sa solidarité et son respect de la nature;
- Augmenter le nombre d'heures d'activité physique dans la grille horaire de l'école et sensibiliser les jeunes à une saine alimentation (création d'ateliers, etc.).

Description

Le projet visait à mettre sur pied un programme portant sur les saines habitudes de vie à l'intention des jeunes de l'école primaire. Deux volets étaient prévus :

- **Volet santé au quotidien** (conçu et mis en application au moyen d'activités parascolaires et intergénérationnelles) : 60 minutes par 10 jours d'activités permettant de découvrir le plaisir de bien s'alimenter, d'adopter des comportements qui favorisent une bonne hygiène de vie et l'estime de soi;
- **Volet activité physique** (conçu et mis en application au moyen d'activités parascolaires) : 300 minutes par 10 jours d'activités physiques autour de quatre sports d'équipe et 120 minutes de danse animée (différents styles de danse).

Démarches initiales

La collectivité de Saint-Isidore-de-Clifton voyait sa population décroître depuis les vingt dernières années. En 2001, l'organisme Saint-Isidore-de-Clifton en Action (SICA) a été constitué par des citoyens désirant mener des actions de développement local dans cette municipalité d'environ 700 habitants. D'abord, l'organisme a défini sa vision : « faire de Saint-Isidore-de-Clifton un écovillage misant sur son autonomie, sa créativité et son dynamisme ».

En 2008, SICA a créé un poste de coordination au mieux-être collectif pour animer la communauté. En 2009, ce poste s'est vu ajouter des fonctions de coordination des projets issus de la planification locale ainsi que la gestion des sommes provenant du pacte rural destinées à la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton par la MRC du Haut-Saint-François.

La présence de ce coordonnateur a eu un véritable effet de levier en accélérant le nombre de projets réalisés dans la municipalité et en établissant un pont avec le conseil municipal. Désormais, un élu siège au conseil d'administration de SICA. Durant les années 2011 et 2012, dans la perspective de freiner la décroissance démographique, SICA et les élus ont consulté les jeunes afin de connaître leurs besoins et de canaliser leurs énergies vers des réalisations positives pour la communauté. Ensuite, les jeunes ont formé un comité consultatif, lequel a élaboré un plan de développement de plusieurs initiatives répondant à leurs besoins, dont une maison des jeunes. Les jeunes ont présenté leur plan au conseil municipal qui l'a adopté et intégré à son propre plan.

Le conseil a également accepté, dès 2012, que soient libérés des locaux pour la maison des jeunes.

Afin de développer une complémentarité rurale-urbaine, en 2013, le projet « Échangeons nos traditions » a été lancé. Il s'agit d'un jumelage entre la maison des jeunes de Saint-Isidore-de-Clifton et celle de Sherbrooke composée surtout de personnes immigrantes. Ce projet a permis aux jeunes urbains d'acquérir une meilleure connaissance du milieu rural – et peut-être de vouloir s'y établir – et aux jeunes ruraux de s'ouvrir aux cultures différentes du milieu urbain. Au regard de l'objectif visant à attirer des jeunes familles, les élus se sont aussi engagés, en 2013, dans une démarche de concertation pour le développement du programme « Une École en Santé et en Action » au sein de l'école primaire.

Moyens de mise en œuvre

- Engagement citoyen;
- Ressources consacrées au développement;
- Collaboration entre élus et résidents;
- Coopération financière et technique avec plusieurs organismes internes et externes;
- Achat d'équipement pour la réalisation du programme (cuisine et équipement sportif).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle municipale et de la MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un coordonnateur embauché.
- **Autres retombées** : Fierté, sentiment d'appartenance et cohésion sociale dans la communauté, ajout du Club des petits déjeuners qui est venu renforcer le programme initial.

Durée

De 2013 à 2014.

Partenaires engagés

MRC du Haut-Saint-François (pacte rural), École des Trois-Cantons, SICA, cuisines collectives, Haut-Saint-François en Forme.

Financement

Total : 44 495 \$

Pacte rural : 27 380 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Denyse Saint-Pierre, secrétaire à Saint-Isidore-de-Clifton en Action
819 560-8558, poste 2033

M. Jerry Espada, agent de développement rural au centre local de développement (CLD) du Haut-St-François
819 560-8513

Territoire visé

Région de l'Estrie, MRC du Haut-Saint-François, Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton.

Information complémentaire

<http://www.st-isidore-clifton.qc.ca/fr/services/ecole.shtml>

2- Pour une MRC ouverte à l'immigration, passons à l'action!

Organisme porteur et statut légal

Forum-2020, organisme à but non lucratif (OBNL)

Objectifs

- Sensibiliser les résidents de la MRC des Maskoutains à l'apport de l'immigration et les préparer à l'arrivée de nouvelles personnes issues de l'immigration;
- Créer des espaces de rencontre et d'échanges interculturels afin de favoriser l'intégration des personnes immigrantes;
- Rapprocher les personnes du milieu rural et les personnes issues de l'immigration de manière à en arriver à une meilleure compréhension de leurs réalités respectives.

Description

Forum-2020 a mené un projet de sensibilisation qui comportait deux axes. D'abord, des circuits ruraux ont été mis en place pour faire découvrir les municipalités rurales aux personnes immigrantes afin qu'elles s'y installent si elles le souhaitent. Ensuite, une « caravane de sensibilisation » a été organisée afin de faire participer les Maskoutains d'origine et ceux issus de l'immigration à des soirées d'échange et d'information sur différentes thématiques. Ces soirées se sont déroulées dans plusieurs municipalités rurales de la MRC des Maskoutains.

Démarches initiales

Au cours de la dernière décennie, la MRC des Maskoutains a accueilli plusieurs personnes immigrantes de la catégorie de l'immigration économique, c'est-à-dire des travailleurs qualifiés, des investisseurs, des entrepreneurs et des travailleurs autonomes. Depuis 2008, Forum-2020 a mobilisé ces personnes de manière à favoriser leur intégration socioprofessionnelle.

Forum-2020 est le fruit d'un consortium d'organismes importants du milieu maskoutain. Sa mission consiste à favoriser le développement démographique de la MRC des Maskoutains au moyen de l'immigration. Forum-2020 mène donc des activités pour favoriser l'intégration harmonieuse des personnes immigrantes dans la région.

Moyens de mise en œuvre

Forum-2020 a mis sur pied la caravane de sensibilisation, soit une tournée des différentes municipalités de la MRC des Maskoutains de manière à créer des liens entre les résidents ruraux et les personnes immigrantes et à les sensibiliser à leurs réalités respectives. Au cours de cette activité, une animatrice de Forum-2020 amène les participants à discuter de différents sujets et s'assure que chacun a l'occasion de s'exprimer.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle municipale et de la MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Cinq emplois créés.
- **Autres retombées** : Forum-2020 a permis de mettre en valeur et de promouvoir la possibilité pour les nouveaux arrivants de s'établir en milieu rural.

Pour les personnes immigrantes, les milieux ruraux peuvent être attirants, particulièrement en raison du coût peu élevé des maisons. Les résidents des milieux ruraux, quant à eux, sont souvent favorables à l'arrivée de nouvelles personnes puisque cela peut contribuer à leur permettre de conserver leurs services de proximité dont l'école du village.

Forum-2020 a été en nomination pour le prix Communauté conviviale et solidaire dans le cadre des Prix d'excellence 2012 du Réseau québécois des villes et villages en santé.

Durée

Début du projet au cours de l'automne 2011 et fin, au printemps 2013. L'organisme poursuit ses activités.

Partenaires engagés

Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est, MRC des Maskoutains (pacte rural).

Financement

Total : 47 612 \$

Pacte rural : 25 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Ana Luisa Iturriaga, directrice générale de Forum-2020

450 778-5139, aliturriaga_forum-2020@live.ca

M. Steve Carrière, agent de développement rural au CLD Les Maskoutains

450 773-4332, poste 257, carrieres@cld-cite.qc.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC des Maskoutains.

Information complémentaire

<http://www.forum-2020.qc.ca/>

3- L'Érable, terre de créativité

Organisme porteur et statut légal

MRC de L'Érable et CLD de L'Érable

Objectifs

- Faire connaître la MRC à l'extérieur de son territoire par l'élaboration d'une nouvelle image de marque « L'Érable, terre de créativité »;
- Attirer 1 000 nouveaux résidents entre 2014 et 2020, notamment des travailleurs;
- Accroître le sentiment d'appartenance et la fierté des résidents afin d'en faire des ambassadeurs de la MRC.

Description

Différents moyens ont été mis en place pour promouvoir la nouvelle image de marque de la MRC : lancement officiel, campagne publicitaire à plusieurs volets, portail Web interactif, concours [Facebook](#) « On cultive le sentiment d'appartenance », trousse d'accueil pour les nouveaux résidents et outils promotionnels pour les municipalités.

Démarches initiales

Le projet est une initiative de la MRC de L'Érable alors qu'elle tentait de freiner la décroissance démographique observée sur son territoire. Plusieurs organismes ont été interpellés pour collaborer au projet.

Moyens de mise en œuvre

L'embauche d'une personne-ressource au CLD de L'Érable a constitué un élément déterminant pour assurer le succès des différents volets du projet.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle municipale, de la MRC, de la région et nationale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : L'image de marque de la MRC a exercé une forte influence sur le sentiment d'appartenance de la population et a contribué notamment à accroître le nombre de résidents de la MRC.

Durée

Le projet a débuté en 2010 et se poursuit toujours.

Partenaires engagés

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE), Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de l'Érable, Attraction Érable, MRC de l'Érable (pacte rural).

Financement

Total : 350 921 \$

Pacte rural : 94 700 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Rick Lavergne, directeur général à la MRC de L'Érable
819 362-2333, poste 237

M^{me} Isabelle Fillion, chargée de projet du pacte rural au CLD de L'Érable
819 362-2333, poste 221

Territoire visé

Région du Centre-du-Québec, MRC de L'Érable.

Information complémentaire

<http://erable.ca/mrc/documents/lerable-terre-de-creativite-rapport-sur-la-tournee-terrain>

<https://www.facebook.com/erable.ca>

AGRICULTURE ET TERROIR



1



3



2

CRÉDITS PHOTOS:

1 - © Coop des deux rives

2 - © MRC de Kamouraska

3 - © TOURISME QUÉBEC / Lavoie, Jean-Guy

4- Le Marché public de La Mitis

Organisme porteur et statut légal

Le Marché public de La Mitis, OBNL

Objectifs

- Promouvoir l'achat local et augmenter l'achalandage des commerces environnants;
- Faire connaître les produits du terroir de La Mitis aux résidents et aux visiteurs;
- Favoriser le contact direct entre producteurs artisans et acheteurs;
- Offrir un marché public accessible aux petits producteurs et artisans de la région qui désirent présenter leurs produits;
- Créer un lieu de rencontre entre la population locale, les touristes et les producteurs agricoles;
- Inviter les résidents à fréquenter régulièrement le marché public.

Description

Le projet consistait à implanter un marché public à Sainte-Flavie pour les producteurs et artisans de la MRC de La Mitis. Le marché est ouvert depuis 2008 et se tient toutes les semaines, à raison d'un jour par fin de semaine, du mois de juin au mois d'octobre.

Les producteurs agricoles, producteurs biologiques et artisans intéressés s'inscrivent et signent un contrat avec le comité du Marché public. Chaque producteur ou artisan est responsable de sa marchandise et de son personnel. Pour sa part, le comité du Marché public s'engage à faire la promotion du marché auprès de la population et à organiser les lieux physiques. Le comité est aussi responsable d'organiser l'animation à chaque jour où le marché est ouvert.

Démarches initiales

Les secteurs agricole et agroalimentaire avaient été ciblés dans le Plan de diversification économique et industrielle de la MRC de La Mitis. De même, les promoteurs avaient fait ressortir qu'un marché public allait constituer un endroit par excellence pour permettre le rapprochement entre le monde rural et le monde urbain, et plus précisément, entre les producteurs et les consommateurs.

Les promoteurs ont choisi la municipalité de Sainte-Flavie pour mettre sur pied le marché public puisque celle-ci possède un vaste territoire agricole et des infrastructures concentrées à l'intersection de la route 132, la plus achalandée de la région. Alors que Sainte-Flavie constituait déjà un pôle important d'attraction touristique au sein de la MRC, la mise sur pied d'un marché public allait pouvoir consolider sa position.

Moyens de mise en œuvre

Après plusieurs démarches auprès de différents bailleurs de fonds, le comité du Marché public de La Mitis a réuni le montant requis pour mettre sur pied le projet. Les principales dépenses consistaient à acquérir le matériel (tentes, chapiteaux, etc.) et à payer les frais de publicité et le salaire de la personne-ressource qui allait assurer la coordination du projet.

Ainsi, un coordonnateur a été embauché pour effectuer les différentes tâches de planification, de logistique et de communication entourant l'ouverture du marché.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : À l'échelle de la MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi à temps plein saisonnier.
- **Autres retombées** : Ce projet a permis de créer un lieu de rencontre entre la population locale, les touristes et les producteurs agricoles. Il a aussi permis aux producteurs agricoles d'augmenter leur production.

Sur le plan social, ce projet accroît la solidarité entre producteurs agricoles, producteurs biologiques et artisans, et ajoute un attrait dans la MRC de La Mitis.

Durée

Le marché public a ouvert en 2008 et est toujours actif.

Partenaires engagés

MRC de La Mitis (pacte rural), députée provinciale, CRÉ du Bas-Saint-Laurent, CLD de La Mitis, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de La Mitis, Paroisse de Sainte-Flavie, Club des bons vivants de Sainte-Flavie, Chambre de commerce et industrie Mont-Joli-Mitis, Caisse Desjardins de Mont-Joli.

Financement

Total : 22 171 \$

Pacte rural : 7 500 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. François Mercier, coordonnateur du Marché public de La Mitis
418 775-7050, poste 138
merf291@hotmail.com

M^{me} Martine Caron, agente de développement rural à la MRC de La Mitis
418 775-8445, poste 2227
mcaron@mitis.qc.ca

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de La Mitis, Paroisse de Sainte-Flavie.

Information complémentaire

<http://www.sainte-flavie.net/a-ne-pas-manquer/82-marche-public-de-la-mitis>

5- La Pommetterie Saint-Gabriel-de-Kamouraska

Organisme porteur et statut légal

Pommetterie Saint-Gabriel-de-Kamouraska, OBNL

Objectifs

- Production et transformation de la pommette et vente des produits transformés;
- Embellissement du paysage avec la plantation de pommetiers décoratifs et de pommetiers dans les vergers;
- Développement et diversification de l'agriculture;
- Revalorisation sociale et développement du sentiment d'appartenance à son milieu.

Description

Le projet a consisté à implanter la culture des pommetiers dans la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant. Porté par le comité de développement de la municipalité, le projet a véritablement débuté au cours de l'automne 2007 sous l'appellation *Vergers, Fleurs et Pommettes*. La première phase a consisté à planter 450 pommetiers décoratifs en différents endroits de la municipalité. Les résidents ont donc été invités à acheter des pommetiers, à prix symbolique, pour les planter chez eux.

Démarches initiales

Au début de l'année 2007, les membres du conseil municipal de Saint-Gabriel-Lalemant et du comité de développement cherchaient une façon de revitaliser leur milieu. Une nouvelle résidente diplômée en agronomie leur a alors amené l'idée de développer un projet en lien avec la culture des pommetiers. Pour ce faire, les résidents ont d'abord répondu à l'invitation qui leur avait été faite et ont planté un pommetier sur leur terrain.

D'autres résidents ont contribué de manière plus active en participant à la préparation du champ qui allait accueillir le verger de pommetiers et à la plantation des arbres. Des partenaires régionaux importants ont aussi fourni leur savoir-faire tant du point de vue financier que du point de vue technique. Au tout début, le projet était mené uniquement grâce à la contribution de bénévoles. La promotrice a tenu des consultations publiques qui ont entraîné la mise sur pied d'un comité de développement qui a pris en charge le projet.

Moyens de mise en œuvre

Étant donné que le développement du projet nécessitait de plus en plus de temps, de travail et de connaissances, un poste de coordinateur a été créé. Par la suite, durant une période déterminée, un employé a été embauché pour la plantation des 500 pommetiers dans les vergers. Au cours de cette phase, les planteurs, salariés et bénévoles ont bénéficié de l'équipement et de la machinerie (tracteur, scie à chaîne, etc.) prêtés gratuitement par certains résidents de la municipalité.

En 2011, un OBNL a été mis sur pied pour poursuivre les activités amorcées jusqu'à ce jour. Majoritairement composé de bénévoles, l'organisme La Pommetterie Saint-Gabriel-de-Kamouraska est responsable de l'entretien des vergers, de la transformation des pommes en gelée et en compote et de la vente de la production.

Ses produits se trouvent au Marché public de la Grande-Anse (La Pocatière) et à l'épicerie Accommodation Lou-Mark de Saint-Gabriel-Lalemant. Par ailleurs, la Municipalité a aménagé des espaces de repos, des haltes cyclistes, des plates-bandes de fleurs et a installé des bancs, des poubelles et des tables de pique-nique afin d'embellir les lieux et de faire de Saint-Gabriel-Lalemant un endroit plus accueillant.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle locale, régionale et nationale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois ont été créés lors de la plantation des arbres fruitiers. Depuis, les propriétaires de l'organisme (sept personnes) travaillent à l'entretien, à la récolte, etc.
- **Autres retombées** : En plus de mobiliser les résidents de la municipalité, ce projet a contribué à l'embellissement des lieux, tout particulièrement lors de la floraison des pommetiers au printemps. Il a aussi mis en valeur le territoire en cohérence avec les principes de développement durable. Enfin, il a permis d'accroître le sentiment d'appartenance des résidents à leur milieu. Ce projet a mené à la formation d'un comité de développement ainsi qu'à la création de l'OBNL La Pommetterie Saint-Gabriel-de-Kamouraska. L'engagement bénévole et le sentiment d'appartenance autour du projet contribuent à la cohésion sociale et à la fierté locale. Saint-Gabriel-Lalemant est maintenant associée aux pommettes.

Durée

Début du projet en 2007. Toujours en cours.

Partenaires engagés

CLD de Kamouraska, SADC du Kamouraska, Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, Caisse Desjardins de la Rivière Ouelle, Ferme Richelait, Les Feuillages du Québec inc., l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière, Centre de développement des bioproduits Biopterre, MRC de Kamouraska (pacte rural), Marché de l'Anse de La Pocatière, épicerie Accommodation Lou-Mark de Saint-Gabriel-Lalemant.

Financement

Pacte rural : 30 000 \$

Total : 158 268 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Diane Lavoie, présidente par intérim du Comité de développement de Saint-Gabriel-Lalemant

418 852-1695

M^{me} Thérèse Brodeur, agente de développement rural au CLD de Kamouraska

418 856-3340, poste 225

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de Kamouraska, Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.

Information complémentaire

<http://www.saintgabriellalemant.qc.ca/indexFr.asp?numero=36>

6- Travailleur de rang dans La Matapédia

Organisme porteur et statut légal

CLD de La Matapédia, OBNL, en collaboration avec le comité des partenaires

Objectifs

- Assurer une meilleure prise en charge des cas de détresse psychologique que peuvent vivre les agriculteurs et leur famille;
- Favoriser la communication entre les différents intervenants du milieu agricole, la collectivité matapédienne, les organismes et les institutions du milieu et agir en complémentarité avec eux;
- Valoriser l'agriculture auprès de la communauté matapédienne;
- Agir de façon proactive par rapport aux problématiques vécues sur le territoire de La Matapédia;
- Contribuer à l'émergence de projets rassembleurs pour le milieu agricole;
- Instaurer une initiative novatrice dans le milieu agricole en complémentarité avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux;
- Favoriser le développement durable de l'agriculture.

Description

Le projet a consisté à embaucher un travailleur de rang. Il a pour mandat de prévenir la détresse psychologique que peuvent vivre les agriculteurs et les agricultrices et de s'assurer que ces derniers prennent leur place au sein de la collectivité. Enfin, au besoin, le travailleur de rang dirige ces personnes vers des ressources spécialisées en santé ou en services sociaux. Le projet s'échelonne sur une période de trois ans afin de permettre à la personne-ressource d'établir un lien de confiance avec les agriculteurs et leur famille, de s'approprier les problématiques et les enjeux du milieu agricole et de valoriser les réalisations et les bons coups dans le milieu.

Démarches initiales

Le projet a pris forme à la suite d'une rencontre entre un agent de développement rural et un producteur agricole. Ensemble, ils ont discuté de la possibilité d'aider les producteurs à mieux comprendre les difficultés et les défis qu'ils doivent surmonter. Inspirés par l'initiative de l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles, les deux promoteurs ont multiplié les rencontres avec les intervenants locaux afin de leur expliquer la nature du projet.

Progressivement, un comité des partenaires a été mis sur pied. Il est formé de représentants des organisations suivantes : le CLD de La Matapédia, le syndicat de base de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de La Matapédia, le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de La Matapédia et la direction régionale du MAPAQ. Ce comité a travaillé à l'élaboration du projet.

Moyens de mise en œuvre

Le projet a véritablement pris son envol lorsque le CSSS lui a donné son appui moral et financier. Les autres partenaires financiers ont ensuite confirmé leur participation.

Le CLD de La Matapédia a aussi embauché une excellente personne-ressource qui a rapidement fait le lien avec le monde agricole et qui a une très bonne réputation dans le milieu. Les agriculteurs lui font confiance et n'hésitent pas à communiquer avec elle.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle de la MRC de La Matapédia, mais également régionale puisque les MRC voisines sont très intéressées par le projet.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé.
- **Autres retombées** : Meilleure estime des agriculteurs envers leur travail, une meilleure prise en charge des situations de crise dans le secteur agricole, mise en place d'une meilleure concertation entre le milieu agricole et les organismes partenaires du projet.

Durée

De 2013 à 2016. Le comité des partenaires vise à assurer la pérennité du service pour les années subséquentes.

Partenaires engagés

Comité des partenaires : CLD de La Matapédia, CSSS de La Matapédia, UPA de La Matapédia, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MAPAQ et Centre local d'emploi (CLE) d'Amqui.

Partenaires financiers : Direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MAMOT, CRÉ du Bas-Saint-Laurent, organisations locales, MRC de La Matapédia (pacte rural), Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MAPAQ, SADC de La Matapédia et La Matapédienne Coopérative agricole.

Financement

Total: 232 840 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Sébastien Jean, directeur général au CLD de La Matapédia
418 629-4212, poste 1033

M. Stéphane Pineault, coordonnateur rural au CLD de La Matapédia
418 629-4212, poste 1030

M. Steve Ouellet, agent de développement rural au CLD de La Matapédia
418 629-4212, poste 1031

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de La Matapédia.

Information complémentaire

<http://www.cldlamatapedia.com/tag/travailleur-de-rang/>

<http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2013/09/27/001-travailleurs-rang-matapedia.shtml>

7- Le P'tit marché du Nord

Organisme porteur et statut légal

Coop des deux rives, coopérative agricole

Objectif

Promouvoir l'agriculture locale et les produits du terroir en tenant un marché public dans la Ville de Normandin.

Description

Issu d'un partenariat entre la Coopérative des deux rives, la Bergerie du Nord et Champignons nordiques inc., le P'tit Marché du Nord offre des produits maraîchers frais et locaux aux résidents et aux touristes. Il offre également des champignons forestiers frais du secteur et des produits du terroir transformés. C'est le premier marché du genre dans le secteur GÉANT (Girardville, Saint-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme).

Démarches initiales

Le projet a permis de valoriser un ancien bâtiment, soit l'ancienne station d'essence dont il est question dans la chanson *La rue principale* du groupe Les Colocs. Le texte de la chanson parle du « gaz-bar » de la rue Saint-Cyrille et c'est le lieu qui a été choisi pour l'implantation du nouveau marché public.

Cette station-service était fermée depuis quelques années, mais la Coopérative des deux rives a trouvé que ce bâtiment avait un potentiel de développement important étant donné sa localisation.

Moyens de mise en œuvre

La Coopérative a fait les aménagements nécessaires et a donné l'approvisionnement du marché à contrat.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle locale et de la MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi saisonnier.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de promouvoir l'agriculture locale et d'offrir à la population différents produits. Le P'tit Marché du Nord, ouvert de la mi-juillet à la mi-août de chaque année, profite de la saison touristique. Il est aussi ouvert durant la période des fêtes où des paniers-cadeaux de produits du terroir sont offerts pour l'occasion.

Durée

Depuis 2013 : deux mois par année et durant la période des fêtes.

Partenaires engagés

MRC de Maria-Chapdelaine (pacte rural). La Bergerie du Nord offre ses produits sur place et est responsable de l'approvisionnement et des ventes sur le site. Champignons nordiques inc. assure la commercialisation des champignons frais et séchés tout en offrant des dégustations hebdomadaires et des séances d'information sur place.

Financement

Total : 22 300 \$

Pacte rural : 2 500 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Dominique Tremblay, directeur général

Coopérative des deux rives

418 274-2910, poste 222

M^{me} Carole Richer, agente de développement rural, CLD Maria-Chapdelaine

418 276-0022, poste 4505

Territoire visé

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MRC de Maria-Chapdelaine, Ville de Normandin.

Information complémentaire

<https://www.facebook.com/LePtitMarcheDuNord>

8- Démarrage du marché public Yamachiche

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC de Maskinongé

Objectifs

Mise sur pied d'un marché public dans la municipalité d'Yamachiche afin d'offrir des produits agroalimentaires qui soient majoritairement issus de l'agriculture locale.

Description

Ce projet a permis d'ouvrir un marché public à Yamachiche de manière à permettre aux résidents de s'approvisionner en produits agroalimentaires locaux. Le marché public offre aux producteurs maraîchers et aux transformateurs de la région un lieu de vente pour leurs produits. Mentionnons que producteurs et transformateurs doivent devenir membres de la Coopérative de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC de Maskinongé pour profiter du point de vente.

Le marché est ouvert chaque samedi au cours de la saison estivale, soit de la mi-juin à la fin septembre. Il est situé dans le stationnement de l'église Sainte-Anne d'Yamachiche où des installations temporaires sont érigées pour l'occasion. Un marché public, comme projet structurant, renforce la participation des producteurs agricoles et leur sentiment d'appartenance au milieu. En plus d'offrir des produits de saison frais à la population de la MRC, il constitue un lieu de rencontre pour les résidents. Pour conclure, il contribue au développement socioéconomique de la MRC.

Démarches initiales

Préalablement à la mise sur pied du projet, une étude de marché de même qu'une étude destinée à cibler le site idéal ont été réalisées au cours de l'été 2010. Les membres du conseil d'administration de la coopérative ont aussi établi un important partenariat avec la Municipalité d'Yamachiche.

Pour mettre sur pied le marché, il fallait convaincre les producteurs agricoles d'adhérer au projet. Comme plusieurs membres du conseil d'administration de la coopérative étaient aussi des producteurs, ils ont pu mener à bien cette étape. Leur enthousiasme contagieux, leur persévérance, leur énergie positive et leur dynamisme ont permis de mobiliser les agriculteurs et les transformateurs agricoles autour du projet de marché public. Les membres du conseil municipal d'Yamachiche ont également cru au projet et sont devenus des partenaires essentiels. Finalement, plusieurs résidents ont déclaré publiquement leur intérêt pour la venue d'un tel marché dans la localité. Tous y trouvaient leur compte. D'abord, les producteurs et les artisans de la MRC de Maskinongé allaient pouvoir écouler leurs produits et se faire des revenus supplémentaires. Les résidents, quant à eux, allaient pouvoir s'approvisionner en un seul lieu de produits locaux. Enfin, les élus y voyaient une façon de contribuer au développement économique du territoire tout en favorisant l'accroissement du sentiment d'appartenance des résidents à leur MRC.

Moyens de mise en œuvre

- Rédaction du plan d'affaires et des prévisions financières (mars 2011);
- Dépôt du projet au pacte rural (mars 2011);
- Entente avec la Municipalité d'Yamachiche (avril 2011);
- Démarche pour obtenir l'adhésion des producteurs au projet afin éventuellement de leur louer un étal (avril-mai 2011);
- Commande et achat des immobilisations (mai 2011);
- Installation des infrastructures (mai-juin 2011);
- Conférence de presse, promotion de l'ouverture (juillet 2011);
- Ouverture officielle du marché public (juillet 2011).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : La MRC de Maskinongé.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Ce projet respecte les principes de développement durable. L'achat de produits locaux contribue à diminuer l'empreinte écologique des résidents de la municipalité par l'établissement d'un circuit court de commercialisation. Le marché a aussi permis de valoriser le métier d'agriculteur auprès des citoyens de Maskinongé en créant des occasions de rencontre entre les producteurs et les consommateurs.

Durée

Ouverture en 2011. Toujours ouvert à ce jour.

Partenaires engagés

Agriculteurs, transformateurs agroalimentaires, citoyens, agente de développement rural du CLD de la MRC de Maskinongé, SADC de Maskinongé, MRC de Maskinongé (pacte rural), Centre de services de Yamachiche de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, députés provincial et fédéral, Emploi-Québec, Municipalité d'Yamachiche, Fabrique d'Yamachiche.

Financement

Total : 73 162 \$

Pacte rural : 37 100 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Jean-Nick Trudel, coordonnateur du Marché public Yamachiche
819 296-3062, 819 534-3511, marcheyamachiche@gmail.com

M^{me} Nancy Godin, agente de développement rural au CLD de la MRC de Maskinongé
819 228-2744, poste 3909, ngodin@cld-maskinonge.qc.ca

Territoire visé

Région de la Mauricie, MRC de Maskinongé, Municipalité de Yamachiche.

Information complémentaire

<https://fr-ca.facebook.com/MarcheYamachiche>

9- Soutien aux confréries

Organisme porteur et statut légal

Outaouais Confréries, OBNL

Objectifs

Une confrérie est un groupe de personnes unies par un lien professionnel d'affaires ou autre et associées dans un but de découverte et d'entraide.

Outaouais Confréries est un organisme créé en 2008 dont la mission consiste à participer à la diversification économique de l'Outaouais avec les objectifs suivants :

- promouvoir et valoriser les produits du terroir;
- soutenir la promotion de l'agrotourisme en Outaouais;
- créer des alliances et des échanges avec les confréries européennes;
- repérer de nouveaux marchés ou des occasions d'affaires;
- développer l'alliance « urbaine et rurale » dans l'offre touristique.

Description

Le projet visait à contribuer au démarrage de nouvelles confréries dans la région de l'Outaouais. Ainsi, il avait pour objectif de favoriser leur constitution et de faire la promotion de chacune d'entre elles.

Des confréries ont ainsi été créées dans le domaine des produits de l'érable et du doré de même que dans celui des petits et grands gibiers. Outaouais Confréries souhaite maintenant créer d'autres confréries, soit celle des petits fruits, celle du bœuf de l'Outaouais et celle du dindon sauvage.

Démarches initiales

Issues de l'Europe médiévale (1199) et basées sur la solidarité et l'entraide, les confréries ont disparu après la révolution de 1789. Elles ont émergé à nouveau en 1950 en France sous forme de confréries gastronomiques et vineuses alliant folklore et tradition, puis commerce et promotion. Le promoteur du projet étant originaire de ce pays, il a souhaité mettre en place des structures du même genre dans la région de l'Outaouais.

Moyens de mise en œuvre

Le promoteur, lors du lancement de chacune des confréries, a organisé un événement spécial où ont été invitées des personnalités politiques et publiques. Ayant l'expérience des confréries européennes, le promoteur a reçu le soutien de celles dont il était membre alors qu'il résidait en Europe.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle municipale, de la MRC, de la région, échelle nationale et internationale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé.
- **Autres retombées** : La constitution du réseau de confréries a servi à créer une force nouvelle de promotion et d'innovation.

Ce réseau a permis de valoriser la compétence des professionnels du monde agricole et touristique et le dynamisme des communautés en Outaouais. Les activités de lancement des confréries ont mobilisé la population locale et ont généré un sentiment de fierté chez les résidents.

Durée

Le projet a débuté en 2008 et son financement en provenance du pacte rural s'est terminé en 2012. Cependant, l'organisme est toujours actif.

Partenaires engagés

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (pacte rural), MEIE et Caisse Desjardins de Maniwaki.

Financement

Total : 81 900 \$

Pacte rural : 5 400 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Patrice Sautereau du Part, fondateur du projet

819 441-3064, s.dupart@picanoc.ca

M^{me} Claire Lapointe, agente de développement rural au CLD de La Vallée-de-la-Gatineau

819 449-7649, poste 23, clapointe@cldvg.qc.ca

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Information complémentaire

<http://www.outaouaisconfreries.com/index.html>

10- Études relatives à l'établissement d'un incubateur d'entreprises agroalimentaires biologiques

Organisme porteur et statut légal

Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais, OBNL

Objectifs

- Réaliser les études et analyses (pré faisabilité, plan d'affaires et plan stratégique) relatives à l'établissement d'un incubateur d'entreprises agroalimentaires biologiques dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- Participer au démarrage d'un ou de plusieurs incubateurs d'entreprises agroalimentaires biologiques.

Description

L'incubateur d'entreprises se trouve dans la Municipalité de L'Ange-Gardien sous le nom de « Plate-forme agricole biologique de L'Ange-Gardien ». L'incubateur s'adresse à la relève agricole non apparenté qui n'a pas accès à des terres et des infrastructures pour démarrer une entreprise. Les usagers ont beaucoup ou peu d'expérience de travail sur une ferme et n'ont jamais fait l'expérience de gestion d'une entreprise. Les promoteurs mettent à leur disposition un site de 60 acres de terre fertile où ils peuvent cultiver en location. Le site est certifié biologique et offre des champs, des infrastructures communes (ex. : serres, bâtiments agricoles, entrepôt, etc.) et de l'équipement agricole.

La plate-forme permet donc à de jeunes agriculteurs de démarrer leur entreprise sans s'endetter. Elle permet ainsi d'assurer une relève agricole dans la région de l'Outaouais et, à long terme, d'augmenter le taux d'occupation des terres agricoles.

Démarches initiales

Pour pallier au problème de relève agricole, le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDETAO) et la municipalité de L'Ange-Gardien ont mis sur pied ce projet en 2008 visant à appuyer la création d'entreprises agricoles dans les milieux ruraux de l'Outaouais. Après avoir réussi à mobiliser plusieurs partenaires régionaux, la plate-forme agricole de L'Ange-Gardien a accueilli ses premiers usagers en 2010.

Moyens de mise en œuvre

Le CREDETAO a embauché un coordonnateur pour assurer la gestion de la plate-forme agricole biologique. Cette personne a été encadrée par un comité consultatif composé d'un membre de chacun de ces organismes : le CREDETAO, le MAPAQ, la Municipalité de L'Ange-Gardien, le CLD de l'Outaouais, la SADC de Papineau, l'UPA, la CRÉ de l'Outaouais et Emploi-Québec.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle municipale, de la MRC, de la région, échelle nationale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi direct (le coordonnateur de la plate-forme).

– **Autres retombées** : Depuis 2010, c'est plus d'une quinzaine d'utilisateurs qui ont pu profiter des installations de la plate-forme et travailler à la création de leur entreprise agricole tout en diminuant les risques liés au démarrage. En 2010 et 2014, quatre entreprises agricoles ont pu s'établir dans la région après avoir utilisé les services de la plate-forme agricole. Aussi, plusieurs utilisateurs obtiennent d'excellents résultats.

Durée

Le projet a débuté en 2008. La Plate-forme agricole est toujours en activité.

Partenaires engagés

MRC des Collines-de-l'Outaouais (pacte rural), MAPAQ, Municipalité de L'Ange-Gardien, CLD de l'Outaouais, SADC de Papineau, UPA, CRÉ de l'Outaouais, Emploi-Québec, Caisse Desjardins de Basse-Lièvre.

Financement

Total : 30 000 \$

Pacte rural : 28 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Julien Venne, coordonnateur de la Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien
819 617-3133, poste 402, jv.credetao@videotron.ca

M. Emmanuel Roy, agent de développement rural au CLD des Collines-de-l'Outaouais
819 457-2121, poste 231, eroy@cldcollines.org

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC des Collines-de-l'Outaouais, MRC de Pontiac, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, MRC de Papineau.

Information complémentaire

<http://www.demarretafermebio.com/>

<http://credetao.tumblr.com/incubateur>

11- Mise en valeur du potentiel agricole dans La Vallée-de-la-Gatineau

Organisme porteur et statut légal

CLD La Vallée-de-la-Gatineau, OBNL

Objectifs

- Contrer une tendance de déstructuration des terres agricoles;
- Promouvoir la production agricole;
- Diversifier les activités agricoles;
- Mettre en valeur les ressources de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Description

Le projet s'est déroulé en trois phases:

Phase 1 : Détermination des potentiels agricoles et agroalimentaires

Un portrait de l'activité agricole de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a été établi contenant de l'information telle que microclimats, types de sols, degrés-jours, nombre de producteurs agricoles, superficies totales, superficies zonées, etc.

Phase 2 : Planification et mise en œuvre d'un réseau d'essais de cultures

Un réseau d'essais a été mis en place avec la participation d'environ 20 producteurs agricoles. Ces essais ont été concentrés sur la production de petits fruits (principalement la camerise), les grandes cultures (soya et canola) et la production sous grands tunnels.

Phase 3 : Mise en valeur des produits par la commercialisation et la transformation

Une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) a été formée entre quelques producteurs de grandes cultures. De plus, la formation d'une coopérative de producteurs de petits fruits a été envisagée.

Démarches initiales

Les acteurs territoriaux de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau souhaitaient qu'une personne travaille au développement du potentiel agricole de la MRC.

Moyens de mise en œuvre

À la suite d'une entente entre les partenaires, un agronome a été embauché pour travailler à ce projet sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pendant une période de trois ans.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle de la MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi d'agronome.
- **Autres retombées** : L'embauche de l'agronome a permis d'augmenter la confiance des producteurs agricoles dans les divers intervenants du milieu. Un partenariat s'est établi grâce à cette ressource « terrain » très appréciée dans le monde agricole.

Durée

Le projet a débuté en 2007. Il est toujours actif même s'il ne reçoit plus de financement du pacte rural.

Partenaires engagés

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (pacte rural), direction régionale du MAPAQ, Centre local d'emploi (CLE) de Maniwaki, Caisse Desjardins de Maniwaki, CSSS de Maniwaki.

Financement

Total : 105 000 \$

Pacte rural : 25 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Marc Dupuis, directeur général au CLD La Vallée-de-la-Gatineau
819 449-7649, poste 25, mdupuis@cldvg.qc.ca

M^{me} Claire Lapointe, agente de développement rural au CLD La Vallée-de-la-Gatineau
819 449-7649, poste 25, clapointe@cldvg.qc.ca

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Information complémentaire

<http://www.cldvg.qc.ca/>

12- Des saveurs à découvrir

Organisme porteur et statut légal

Foresterie Lac B inc., OBNL

Objectifs

- Susciter l'intérêt des résidents du territoire pour le champignon forestier;
- Transmettre des connaissances et permettre l'acquisition de compétences relatives à l'identification et à la cueillette de champignons forestiers;
- Initier la population à la cueillette du champignon forestier lors d'ateliers.

Description

Foresterie Lac B inc. est une entreprise à d'économie sociale fondée en 1999 afin de gérer les activités forestières des lots intramunicipaux de la Municipalité de Béarn, située dans la MRC de Témiscamingue.

En 2013, cet organisme a proposé un projet visant à initier les résidents de la MRC de Témiscamingue à l'identification, la cueillette, la manipulation et la consommation des champignons forestiers. En plus de s'adresser aux résidents, ces activités ont aussi été offertes aux groupes scolaires, aux touristes et aux excursionnistes dans le but de leur faire découvrir les champignons sauvages présents dans les forêts témiscamiennes.

Le projet a consisté à organiser quatre ateliers d'initiation pour faire découvrir aux participants l'univers de la mycologie tout en leur transmettant certaines connaissances sur l'identification des champignons forestiers. Chaque atelier se terminait par une activité de dégustation de quelques espèces de champignons.

Des « lundis mycologiques » ont aussi été organisés : les personnes apportaient leur propre cueillette, et l'organisme les aidait à identifier les champignons récoltés.

Démarches initiales

Avant d'entreprendre le développement de la cueillette commerciale du champignon forestier, Foresterie Lac B a estimé qu'il était important de sonder et de susciter l'intérêt des résidents de la MRC pour ce type de champignons. Grâce à ses recherches et à ses initiatives, l'organisme a pu constater qu'à l'exception de quelques amateurs, les résidents de la MRC de Témiscamingue connaissaient très peu les champignons forestiers, donc n'en consommaient pas.

L'organisme souhaitait également initier les résidents au monde de la mycologie. L'organisme possédait déjà plusieurs atouts rendant possible l'intégration d'ateliers d'initiation aux champignons forestiers. Par ses activités forestières, l'organisme avait déjà localisé les champignons. Ainsi, il disposait d'un inventaire forestier et d'un guide d'identification basé sur des inventaires terrain, lui permettant ainsi d'emmener les groupes d'initiés aux endroits propices à la cueillette de champignons. De plus, plusieurs projets réalisés précédemment lui avaient donné accès à des ressources humaines spécialisées, entre autres, en mycologie.

Moyens de mise en œuvre

- Organiser des ateliers d'initiation aux champignons forestiers et des événements hebdomadaires consacrés à l'identification des champignons;
- Organiser des activités de dégustation de bouchées préparées par un chef cuisinier à partir de champignons forestiers.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : À l'échelle de la municipalité de Béarn et de la MRC de Témiscamingue. Le projet a aussi des retombées à l'échelle régionale puisque certains participants se sont déplacés en provenance de la ville de Rouyn-Noranda.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Cinq emplois créés.
- **Autres retombées** : L'organisation d'ateliers d'initiation aux champignons forestiers a attiré plus d'une cinquantaine de participants issus de l'ensemble du territoire témiscamien. Les événements hebdomadaires (tous les lundis du mois d'août et de septembre) consacrés à l'identification des champignons ont rassemblé respectivement de cinq à dix personnes. Le projet a permis de faire connaître davantage l'organisme qui, par ses divers projets, travaille également à l'insertion socioprofessionnelle de personnes éloignées du marché du travail.

Durée

Le projet s'est déroulé du mois de mars au mois de décembre 2013. Même s'il ne reçoit plus de financement du pacte rural, l'organisme poursuit ses activités en lien avec le champignon forestier.

Partenaires engagés

Municipalité de Béarn, MRC de Témiscamingue (pacte rural), le biologiste-chercheur Martin Giasson, le chef-cuisinier Louis-Joseph Beauchamp, les ressources humaines du Jardin maraîcher Foresterie Lac B, les responsables et les participants aux projets de réinsertion socioprofessionnelle avec Services Canada et Emploi-Québec, le Collectif régional en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue.

Financement

Total : 49 667 \$

Pacte rural : 21 500 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Lise Turcotte, agente de développement, Foresterie Lac B
819 726-2809, dev.bearn@mrctemiscamingue.qc.ca

M^{me} Véronic Beaulé, agente de développement rural à la MRC de Témiscamingue
819 629-2829, poste 229, veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Territoire visé

Région de l'Abitibi-Témiscamingue, MRC de Témiscamingue.

Information complémentaire

<http://www.lasdt.com/foresterie-lac-b-inc-aux-grands-prix-de-la-ruralite-2014/>

13- Coop de solidarité agroforestière de Minganie Le Grenier Boréal

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité agroforestière de Minganie – Le Grenier Boréal

Objectifs

- Démarrer une coopérative de solidarité agroforestière;
- Fournir du travail par la production, la récolte, la transformation et la mise en marché de produits et services dans le domaine de l'agriculture et de l'agroforesterie, et ce, dans le respect des principes du développement durable;
- Offrir des services-conseils en agriculture, en agroforesterie et en agrotourisme;
- Contribuer au développement social, économique et environnemental des communautés situées dans la MRC de Minganie.

Description

La Coopérative fait la production, adaptée au climat nordique et maritime, la récolte et la transformation de denrées alimentaires, tels les petits fruits et les légumes frais, ainsi que leur mise en marché. Elle offre aussi des services-conseils en agroforesterie ainsi qu'une expertise locale pour les techniques de culture et de récolte en forêt.

Les activités de la Coopérative contribuent à diversifier et à stimuler l'économie locale des villages de la MRC de Minganie et permettent la création de nouveaux emplois de qualité dans des secteurs d'activité qui étaient peu ou pas présents sur le territoire, notamment en agriculture écologique et en agroforesterie.

Démarches initiales

En 2004, certains résidents souhaitaient mettre sur pied un jardin communautaire dans la Minganie. Par ailleurs, en 2009-2010, le projet Bioressources Côte-Nord a permis de faire un inventaire de 22 produits forestiers non ligneux. Ainsi, l'agriculture et l'agroforesterie constituaient une perspective de développement socioéconomique pour la MRC de Minganie.

Moyens de mise en œuvre

En 2010, des citoyens bénévoles se sont regroupés pour former le comité provisoire de la Coopérative. Ce comité a travaillé pendant trois ans pour en élaborer, entre autres, le plan d'affaires. La Coop a démarré en 2013.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle locale, supralocale et régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Création de deux emplois saisonniers et d'un emploi étudiant.
- **Autres retombées** : Le projet a pu se réaliser grâce à une importante participation du milieu. La mobilisation citoyenne demeure forte au sein de la Coop avec plus de 5 300 heures de bénévolat pour la saison 2013.

La Coop fut lauréate des prix Économie sociale Côte-Nord et Reconnaissance en développement durable du Concours québécois en entrepreneuriat ainsi que du prix À go, on change le monde de l'Institut du Nouveau Monde en 2013.

Le projet Coop de solidarité agroforestière de Minganie – Le Grenier Boréal fut également lauréat du prix Excellence-Innovation des Grands Prix de la ruralité 2014. Le projet a, de plus, gagné le concours Défi national Coop de Co-operators de même qu'il a obtenu la mention spéciale Entreprise de l'année lors du Forum bioalimentaire Côte-Nord.

Durée

Différentes mobilisations citoyennes ont été menées entre 2004 et 2012, mais la coopérative a été instituée officiellement en janvier 2013. Le projet est toujours actif même s'il ne reçoit plus de financement du pacte rural.

Partenaires engagés

Le projet a été rendu possible grâce à la participation et à l'engagement de plusieurs partenaires locaux et régionaux : le CLD de Minganie, la MRC de Minganie (pacte rural), la CRÉ de la Côte-Nord, le MAPAQ, la Caisse Desjardins Mingan-Anticosti, Rio Tinto Fer et Titane Havre Saint-Pierre, et Minganie en forme.

Financement

Total : 129 124 \$ (pour le démarrage)

Pacte rural : 10 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Claude Lussier, directeur général de la Coop de solidarité agroforestière de Minganie
418 949-2131

grenierboreal.dir@globetrotter.net

M^{me} Julie Loiselle, agente de développement rural au CLD Minganie

418 949-2389

rural.ouest@cld.minganie.org

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de Minganie, Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan.

Information complémentaire

www.grenierboreal.org

<https://www.facebook.com/groups/grenierboreal/>

14- Matinées gourmandes maskoutaines

Organisme porteur et statut légal

CLD Les Maskoutains, OBNL

Objectifs

- Offrir un lien privilégié entre le producteur et le consommateur;
- Favoriser l'accès à un grand nombre de produits frais et diversifiés;
- Encourager et développer le secteur agroalimentaire;
- Soutenir les entreprises agricoles locales et régionales;
- Dynamiser les municipalités de Sainte-Madeleine, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Jude et Sainte-Hélène-de-Bagot;
- Créer un rendez-vous incontournable et un lieu d'échange pour les citoyens;
- Offrir de nouveaux débouchés commerciaux pour les producteurs;
- Offrir une vitrine aux producteurs pour se faire connaître.

Description

Depuis quelques années, les consommateurs manifestent un intérêt croissant quant à l'origine des aliments qu'ils achètent. La population est de plus en plus sensible au soutien de l'économie locale et apprécie des produits frais et de qualité. La grande région de Saint-Hyacinthe a beaucoup à offrir à ce sujet.

À titre de capitale de l'agroalimentaire, elle doit tout mettre en œuvre pour faire connaître et valoriser les produits proposés par les producteurs et les transformateurs artisans de son territoire. Pour répondre à ce défi, le CLD Les Maskoutains a élaboré un projet de marché rotatif intitulé « Matinées gourmandes maskoutaines » dans quatre municipalités de la MRC des Maskoutains, à savoir Sainte-Madeleine, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Jude et Sainte-Hélène-de-Bagot. Chacune de ces municipalités accueille à tour de rôle le marché public qui se tient une fois par mois. Le marché est ouvert tous les samedis avant-midi, de juin à septembre. Ce projet vise à offrir une vitrine supplémentaire aux producteurs et aux transformateurs agroalimentaires de la région.

Démarches initiales

Depuis 2007, le CLD Les Maskoutains publie un répertoire des entreprises agrotouristiques sur son territoire. Ce répertoire présente les nombreux sites qui combinent des activités de production agricole et de transformation alimentaire et qui sont ouverts au public. En juin 2013, grâce à l'enveloppe du pacte rural maskoutain, le CLD annonçait son association à la campagne régionale de promotion et de valorisation « La Montérégie : le Garde-Manger du Québec ». Cette opération avait pour but d'aider les producteurs et les transformateurs à se faire connaître des consommateurs et à vendre davantage leurs produits.

Moyens de mise en œuvre

Pour réaliser le projet, les promoteurs ont d'abord embauché une personne-ressource. Cette personne devait organiser des occasions de vente et les tester.

Ensuite, elle devait procéder, avec la collaboration des municipalités intéressées et des producteurs et transformateurs, à la mise en place de quatre projets pilotes de marché rotatif, c'est-à-dire des marchés qui se déplacent vers la clientèle. Elle devait également mesurer le rendement de chacune des initiatives.

En dernier lieu, la personne-ressource devait accompagner les producteurs, les transformateurs et le milieu dans la prise en charge des marchés les plus porteurs pour les années à venir sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Supralocale et régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé.
- **Autres retombées** : Les Matinées gourmandes maskoutaines contribuent à faire du secteur agricole et agroalimentaire de la MRC des Maskoutains un secteur reconnu pour la qualité, la diversité et la valeur ajoutée de ses produits, le dynamisme de ses entreprises et sa contribution à la prospérité des municipalités rurales. La fraîcheur et la diversité des produits que l'on y retrouve, l'ambiance et le contact régulier avec les producteurs agricoles ont fait de ces matinées des événements hebdomadaires incontournables et des lieux d'échange uniques pour les citoyens.

Durée

En 2014, le projet a bénéficié d'une somme provenant du pacte rural. Les Matinées gourmandes se poursuivent.

Partenaires engagés

Le MAPAQ et son programme Proximité, la MRC des Maskoutains (pacte rural), les producteurs et les transformateurs agroalimentaires de la grande région de Saint-Hyacinthe.

Financement

Total : 50 000 \$

Pacte rural : 40 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Steve Carrière, agent de développement rural au CLD Les Maskoutains

450 773-4232, poste 257

carrieres@cld-cite.qc.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC des Maskoutains.

Information complémentaire

<http://www.matinees-gourmandes.com/>

15- Banquedeterres.ca

Organisme porteur et statut légal

MRC de Brome-Missisquoi

Objectif

Élaborer une stratégie d'accès à la terre pour une revitalisation des territoires.

Description

Le projet visait à revitaliser certains secteurs de la MRC en accueillant de nouvelles populations, qu'il s'agisse de relève agricole ou de néoruraux.

Démarches initiales

En 2010, le MAPAQ a octroyé une aide financière à la MRC de Brome-Missisquoi pour la conception de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

La MRC a mené des consultations auprès des résidents du territoire, ce qui a permis de dégager différentes priorités d'intervention dont l'une portait sur l'accès à la terre.

La MRC a ensuite fait appel au Groupe de réflexion et d'action sur le paysage et le patrimoine (GRAPP) pour qu'il soit responsable du projet. Inspiré par des observations et des études réalisées dans l'État du Maine où l'agriculture a connu un recul, le GRAPP propose depuis quelques années des modèles d'aménagement du territoire qui maximisent son occupation, son dynamisme et son esthétique.

Moyens de mise en œuvre

- Réalisation d'une étude menée par le GRAPP afin d'identifier les orientations d'une stratégie d'accès à la terre ;
- Élaboration du modèle d'affaires (jumelages entre des agriculteurs et des néoagriculteurs, aspects légaux, Web, financement);
- Création d'une plate-forme électronique par la MRC de Brome-Missisquoi;
- Embauche d'une coordonnatrice;
- Promotion du site www.banquedeterres.ca;
- Établissement de partenariats avec différents intervenants (CLD, Agri-conseils, agronomes, etc.).

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : À l'échelle de la MRC de Brome-Missisquoi et de la MRC d'Argenteuil. Le modèle d'affaires est facilement adaptable ailleurs au Québec.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois à temps partiel lors de l'élaboration de la Stratégie et un emploi à temps plein pour la coordonnatrice. De plus, le projet a permis de créer vingt emplois avec les onze jumelages effectués avec les néoagriculteurs. Lorsque le projet a pris fin, deux emplois ont été maintenus.

– **Autres retombées** : Le projet favorise l'établissement diversifié d'entreprises dans le secteur agricole ou agroalimentaire et l'accès à la propriété pour la relève agricole (de tout âge). Il occasionne le retour en culture de terres au potentiel sous-exploité. Il sert à contrer la spéculation des terres.

Il permet d'agir en concertation en ce qui a trait à la relève agricole. C'est un réel projet de développement durable. L'importance accordée à l'agriculture, aux paysages et à l'engagement local constitue un élément positif pour le milieu. Plusieurs marchés publics ont vu le jour sur le territoire (quatre marchés publics et un marché de solidarité).

Durée

2010 : Élaboration du PDZA

2011 : Mise en œuvre du plan d'action du PDZA et de la Stratégie d'accès à la terre

2012 : Création des outils électroniques : www.banquedeterres.com

2013 : Promotion du modèle auprès d'établissements d'enseignement et de finissants

2014 : Optimisation des services de la banque de terres

Partenaires engagés

Le GRAPP est soutenu techniquement et financièrement par la MRC de Brome-Missisquoi (pacte rural), le MAPAQ et le CLD de Brome-Missisquoi.

Financement

Total : 99 000 \$

Pacte rural : 64 500 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Francis Dorion, urbaniste à la MRC de Brome-Missisquoi
450 266-4900, poste 237

M. Pierre Genesse, agent de développement rural au CLD de Brome-Missisquoi
450 266-4928, poste 225

M^{me} Leslie Carbonneau, chargée du projet Banque de terres
450 266-4900, poste 258

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC de Brome-Missisquoi et MRC d'Argenteuil.

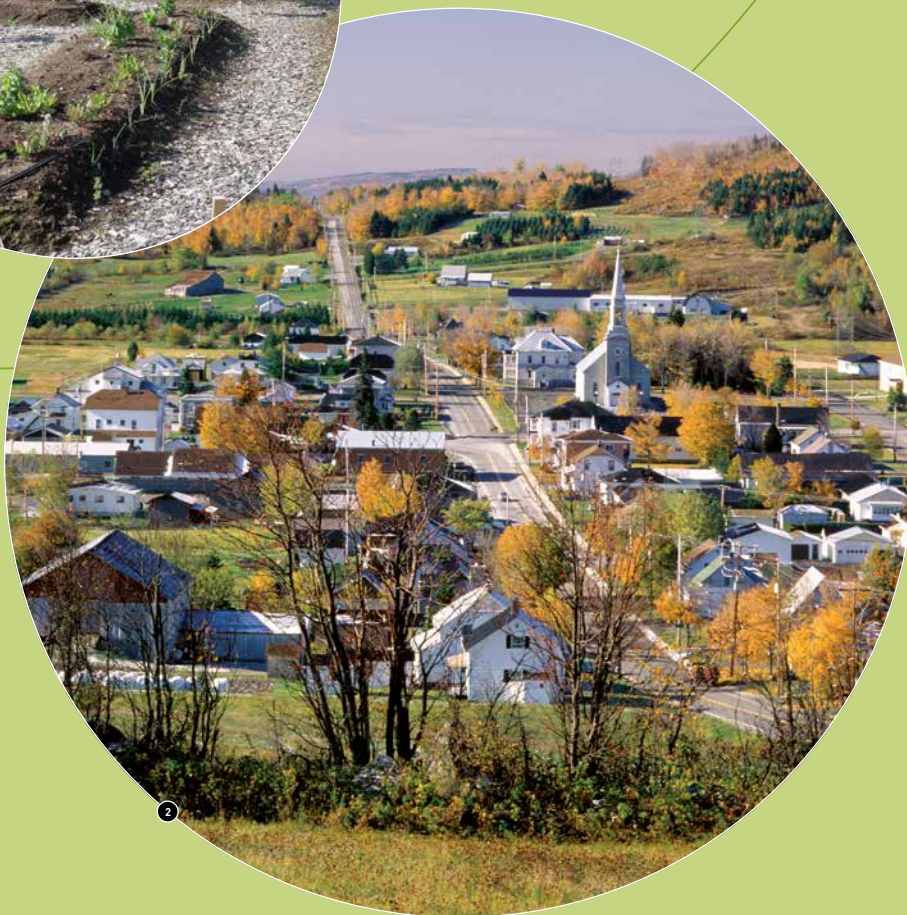
Information supplémentaire

www.banquedeterres.com

www.artisandelaterre.com

<http://cldbm.qc.ca/fr/agroalimentaire.php>

ANIMATION DU MILIEU



CRÉDITS PHOTOS:

1 - © Centre de bénévolat de Port-Cartier
2 - © TOURISME QUÉBEC / Marcoux, Yves

16- Événement reconnaissance bénévole

Organisme porteur et statut légal

MRC de Kamouraska – CLD de Kamouraska

Objectif

Souligner l'importance du travail des bénévoles dans les 17 municipalités de la MRC de Kamouraska.

Description

Le projet a consisté à organiser un événement pour honorer les bénévoles qui œuvrent sur le territoire de la MRC de Kamouraska. Cet événement qui fait connaître les réalisations des bénévoles se répète annuellement et se déroule dans une municipalité différente à chaque fois. La thématique de l'événement varie d'année en année en fonction des caractéristiques particulières de la municipalité hôte. Par exemple, en 2014, la soirée de reconnaissance des bénévoles était organisée à Kamouraska et avait pour thématique l'histoire et le patrimoine.

Lors de l'événement annuel, différentes prestations artistiques sont présentées aux participants : contes, légendes, spectacles de musique, chorégraphies, etc. Aussi, chaque municipalité du territoire reçoit une rose blanche, symbole de la sincérité et de l'attachement à sa communauté. Enfin, au cours de la soirée, différents représentants des municipalités environnantes viennent présenter les accomplissements des membres de leur comité de bénévoles. Plus de cent personnes participent chaque année à l'événement. Dans la MRC, rares sont les événements où toutes les municipalités sont invitées. La soirée de reconnaissance des bénévoles constitue une activité importante pour les personnes honorées et cette attention spéciale les encourage à poursuivre leur engagement.

Démarches initiales

En 2008, la MRC de Kamouraska a organisé le tout premier événement de reconnaissance des bénévoles pour l'ensemble de la région. En partenariat avec la SADC de Kamouraska et le CSSS de Kamouraska, la mise sur pied de cette activité de reconnaissance s'est réalisée dans le cadre du plan d'action du pacte rural qui visait la reconnaissance de l'engagement bénévole par les résidents. La toute première édition de l'événement s'est déroulée à Saint-Germain qui, tout en étant la plus petite municipalité de Kamouraska (280 citoyens), est aussi un des endroits les plus dynamiques dans le domaine des arts et de la culture.

Depuis cette première édition, cinq autres municipalités ont accueilli l'événement. Le comité organisateur a dû, certaines années, procéder à un tirage au sort afin de choisir l'hôte de cette activité. Auparavant, seulement quelques municipalités de la MRC de Kamouraska soulignaient l'engagement de leurs bénévoles, et les bons coups n'étaient souvent pas assez diffusés. Cet événement favorise le réseautage entre les résidents et augmente leur sentiment d'appartenance à leur collectivité. En plus de souligner le travail des bénévoles, la MRC reconnaît aussi le travail des comités de bénévoles des 17 municipalités de son territoire.

Moyens de mise en œuvre

Pour organiser la soirée de reconnaissance des bénévoles, un comité ad hoc de 3 à 4 personnes est formé et coordonné par l'agente de développement rural.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Kamouraska.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Avant tout, cette activité est très importante pour les bénévoles. Les médias locaux soulignent leur engagement, ce qui les rend particulièrement fiers. La soirée de reconnaissance constitue aussi un moment pour les bénévoles de se côtoyer et d'échanger sur leurs projets. Pour les municipalités hôtes, c'est aussi une grande fierté d'accueillir les représentants des autres municipalités.

Les municipalités de Saint-Germain, de Saint-Gabriel-Lalemant, de Saint-Pacôme, de Saint-Bruno, de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et de Kamouraska ont réussi avec brio l'organisation de leur soirée. Elles en ont profité pour faire connaître leurs richesses locales.

Durée

Le projet a débuté en 2009 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

La municipalité hôte, CSSS de Kamouraska, SADC de Kamouraska, CLD de Kamouraska. La MRC de Kamouraska (pacte rural), la SADC, le CLD et les députés provincial et fédéral participent au financement de l'événement.

Financement

Total du projet : Entre 2 200 \$ (2009) et 4 700 \$ (2014)

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Thérèse Brodeur, responsable du projet et agente de développement rural à la MRC de Kamouraska
418 856-3340, poste 225

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de Kamouraska.

Information complémentaire

<http://www.bas-saint-laurent.org/texte.asp?id=25085>

17- Spectacle d'été Marche à la pleine lune à l'église de Saint-Eugène-d'Argentenay

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay

Objectifs

- Mobiliser la population autour d'un projet culturel;
- Attirer des touristes dans la municipalité;
- Utiliser l'église à d'autres fins que le culte;
- Faire connaître l'histoire de la municipalité aux plus jeunes et aux visiteurs;
- Contribuer à consolider des emplois pour des comédiens professionnels et amateurs;
- Utiliser le Parc de la rivière aux Rats comme scène extérieure.

Description

Présentation de douze spectacles dans l'église de Saint-Eugène-d'Argentenay et aux abords de la rivière aux Rats. Ces spectacles ont permis aux participants de revivre l'histoire de la collectivité avec une pièce inspirée des contes et des légendes de la municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay.

Démarches initiales

Cette série de spectacles fait suite à un précédent projet appelé *Route des mille et une histoires* qui, pendant trois ans, a présenté « La Caravane en panne » dans trois villages de la MRC de Maria-Chapdelaine. La Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay avait alors décidé de poursuivre l'aventure avec une autre pièce du même auteur.

Moyens de mise en œuvre

Toute la municipalité s'est mobilisée autour du projet avec la formation d'un nouveau comité des légendes pour soutenir l'organisation et l'animation de l'activité. Près de 300 heures de bénévolat ont été consacrées à l'accueil des artistes, à la billetterie, la promotion, le ménage des lieux, etc.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Population locale et touristes québécois.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Sept emplois de comédiens ont été créés.
- **Autres retombées** : Au total, il y a eu douze représentations et près de 850 personnes y ont assisté pour une population de 555 personnes mobilisées autour de ce projet rassembleur. La Municipalité a maximisé l'utilisation de l'église et du Parc de la rivière aux Rats puisque la pièce a été présentée pendant six semaines à raison de deux représentations par semaine.

La Municipalité a réussi à attirer des touristes dans la région. Pour la deuxième année consécutive, le projet a fait partie des spectacles d'été 2014 prévus à la programmation culturelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Durée

Du 4 juillet au 2 août 2013. Les spectacles ont aussi été offerts au cours de l'été 2014.

Partenaires engagés

Le Comité des légendes, le CLD Maria-Chapdelaine, MRC de Maria-Chapdelaine (pacte rural).

Financement

Total : 15 736 \$

Pacte rural : 3 492 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Marthe Gauthier, présidente du Comité des légendes
418 276-2569

M. Raphaël Gbadoé, agent de développement rural à la MRC de Maria-Chapdelaine
418 276-0022, poste 4512

Territoire visé

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MRC de Maria-Chapdelaine, Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay.

Information complémentaire

<http://www.hebdosregionaux.ca/saguenay-lac-st-jean/2013/07/10/des-marches-a-la-pleine-lune-a-saint-eugene>

<http://www.lepoint.ca/2013/08/06/supplementaire-pour-les-marches-a-la-pleine-lune>

<http://www.courrierdeportneuf.com/Culture/2013-08-06/article-3340119/Pres-de-800-spectateurs-pour-%26laquo%3B-Les-marches-a-la-pleine-lune-%26raquo%3B/1>

<http://www.abitibiexpress.ca/Culture/2013-06-12/article-3275727/%26laquo%3B-Les-marches-a-la-pleine-lune-%26raquo%3B-a-St-Eugene-d%26rsquo%3BArgentenay/1>

18- Le Centre Innushkueu Mani-Utenam (Centre des femmes innues de Maliotenam)

Organisme porteur et statut légal

Centre Innushkueu Mani-Utenam, OBNL

Objectifs

- Favoriser les rencontres et les échanges ainsi que l'entraide et la solidarité entre femmes innues;
- Favoriser la formation, le développement et l'épanouissement des femmes innues;
- Mettre sur pied un lieu d'information, de consultation et d'orientation concernant la condition des femmes autochtones et non autochtones;
- Assurer un soutien aux femmes innues dans leurs démarches de formation et de développement;
- Représenter et défendre les intérêts des femmes innues.

Description

Le projet visait à aider les femmes innues de la communauté de Mani-Utenam, située dans la MRC de Sept-Rivières, à intégrer le marché du travail après avoir acquis des connaissances et des compétences en emploi. Le projet « On cuisine notre avenir », assuré par les femmes innues, a permis la mise en place d'un service de traiteur. En plus de préparer des repas pour la clientèle locale, le service offre des menus spéciaux lors d'activités et d'événements (funérailles, mariages, fêtes, réunions d'affaires, dîners-conférences) et offre aussi des mets traditionnels innus et des tablées de desserts et autres gourmandises.

Démarches initiales

En 2009, des femmes innues se sont regroupées pour mettre en place une structure organisationnelle à Mani-Utenam. Cette première étape a été soutenue par la MRC de Sept-Rivières (pacte rural). Ces femmes ont alors formé un comité de travail afin de trouver une infrastructure adéquate pour la mise sur pied de la maison des femmes innues de Mani-Utenam.

Moyens de mise en œuvre

Le centre de femmes s'est d'abord installé dans le centre de loisirs de la communauté. L'exercice de cuisine étant laborieux dans ces locaux, les activités furent déplacées dans un local attenant à l'église. C'est le 7 février 2011 que le Conseil de bande Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam a procédé à l'acquisition de la maison des religieuses pour la céder au Centre Innushkueu. L'infrastructure a fait l'objet de plusieurs améliorations locatives qui ont pu être payées par l'enveloppe du pacte rural.

Le Centre Innushkueu Mani-Utenam a fait appel à des cuisinières expérimentées pour assurer la formation des jeunes femmes innues.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Communauté de Mani-Utenam et la ville de Sept-Îles.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus**: Il n'y a pas eu d'emploi créé. Le Centre fonctionne avec quelques salariées et plusieurs bénévoles.

– **Autres retombées** : Le projet a permis de favoriser les rencontres et les échanges entre femmes innues tout en contribuant à leur épanouissement. Il a permis d'acquérir les équipements, de mettre en place le service de traiteur et de faire la promotion locale.

Durée

Le projet « On cuisine notre avenir » s'est déroulé sur une période de douze mois.

Partenaires engagés

Le Conseil de bande Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam, l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador, la MRC de Sept-Rivières (pacte rural). D'autres organismes locaux ont également contribué lors de levées de fonds.

Financement

Total: 24 000 \$ (pour le projet On cuisine notre avenir)

Pacte rural : 20 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Évelyne Fontaine, directrice du Centre Innushkueu Mani-Utenam
418 927-2782

M^{me} Chantal Bouchard, agente de développement rural à la MRC de Sept-Rivières
418 962-1900, poste 227

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de Sept-Rivières, Communauté de Uashat mak Mani-Utenam.

Information complémentaire

<http://www.septrivieres.qc.ca/main.php?sid=m&lng=2>

19- Jardin de permaculture de Port-Cartier

Organisme porteur et statut légal

Centre de bénévolat de Port-Cartier inc., OBNL

Objectif

Réaliser un jardin de permaculture au moyen d'une approche communautaire.

Description

Mise en place, par le Centre de bénévolat de Port-Cartier, d'un jardin communautaire en permaculture afin de :

- favoriser l'approvisionnement en aliments frais, sains et nutritifs;
- favoriser la prise en charge par la communauté;
- créer des jardins intergénérationnels;
- faciliter l'adoption de saines habitudes de vie.

Les aménagements autofertiles en permaculture sont écologiques, socialement équitables et économiquement viables. La permaculture est une conception écologique des espaces semi-naturels ou cultivés, une façon de penser l'espace en harmonie avec la nature, basée sur l'observation des systèmes naturels, la gestion écologique des espaces et les interrelations entre tous les éléments.

La permaculture :

- vise l'adaptation des systèmes de production aux écosystèmes locaux;
- privilégie le recyclage et la réutilisation des intrants (pas d'ajout d'engrais);
- privilégie l'utilisation des ressources locales;
- nécessite peu d'intervention mécanique.

Démarches initiales

Le Centre de bénévolat de Port-Cartier a effectué diverses démarches, avec ses partenaires locaux, pour réaliser un jardin communautaire en permaculture.

Moyens de mise en œuvre

Le Centre de bénévolat de Port-Cartier a assumé, avec la participation de ses employés et de nombreux bénévoles, la coordination de l'ensemble des étapes menant à la réalisation du projet : la recherche d'information avec le MAPAQ et le groupe Permanord, la recherche de financement ainsi que la préparation des terrains et la culture de la terre.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle locale et territoriale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quelques emplois étudiants en période estivale.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de générer des revenus tirés de la vente d'une partie de la production annuelle du jardin. Ces revenus contribuent à assurer la pérennité du projet et, éventuellement, son expansion. L'endroit où a été implanté le jardin est devenu un lieu de socialisation et de détente, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Durée

Mai et juin 2011. Le projet se poursuit.

Partenaires engagés

Permanord, Ressource de réinsertion Le Phare, Commission scolaire du Fer, la maison de la famille, Ville de Port-Cartier, MRC de Sept-Rivières (pacte rural). Entreprises locales : PCR Plus, Transport Y.V., Transport Jacky Bouffard, Bois de construction Sept-Îles, Cartier Itée, Ranch des Hautes Terres.

Financement

Total : 20 101 \$

Pacte rural : 15 751 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Laurencia Bond, directrice, Centre de bénévolat de Port-Cartier inc.
418 766-3202

M^{me} Chantal Bouchard, agente de développement rural à la MRC de Sept-Rivières
418-962-1900, poste 227

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de Sept-Rivières, Ville de Port-Cartier.

20- Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale

Organisme porteur et statut légal

MRC de Joliette

Objectifs

- Mobiliser les milieux dans une perspective de développement local et supralocal en agissant sur six secteurs d'intervention dans le but de prévenir l'exode des aînés des sept municipalités rurales de la MRC de Joliette;
- Permettre aux aînés de contribuer à la mise en place de services qui répondent à leurs besoins;
- Favoriser l'accès pour les aînés à différents services afin de mieux répondre à leurs besoins, surtout en milieu rural;
- Unir les sept municipalités rurales autour d'un projet commun.

Description

Le projet a contribué à mobiliser le milieu pour prévenir l'exode des aînés. Pour ce faire, sept comités locaux ont été formés par la MRC de Joliette. Ces comités, composés de citoyens, de représentants d'organismes, de municipalités et d'entreprises locales, se sont rencontrés de six à sept fois par année pendant cinq ans afin de réfléchir à des actions novatrices qui permettraient aux aînés de vieillir dans leur milieu d'appartenance. Les six principaux secteurs d'intervention identifiés sont : l'alimentation, la santé, la sécurité, l'information, le transport et l'habitation. Le projet s'adressait aux personnes de 55 ans et plus, mais il a rejoint aussi les familles et les jeunes dans le cadre de certaines activités.

Démarches initiales

L'exode des aînés, c'est-à-dire le déplacement des aînés des milieux ruraux vers les grands centres urbains, avait été considéré comme une priorité par la majorité des citoyens de la MRC. Le CLSC de Joliette a donc effectué une recherche s'intitulant *Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale* dans le but de dresser le portrait de cette problématique sur le territoire. Cette recherche recommandait de mettre sur pied des comités-pilotes et la MRC a décidé de donner suite à cette proposition. Des séances d'information portant sur les constats de la recherche ont aussi été tenues dans les autres municipalités rurales. Cela a sensibilisé les milieux à cette réalité et a suscité la mobilisation nécessaire pour qu'un projet soit démarré. Le projet a été élaboré par les personnes du milieu (les aînés) en collaboration avec les organismes de développement (MRC et CLD de Joliette, SADC de D'Autray-Joliette et CSSS du Nord de Lanaudière).

Moyens de mise en œuvre

- Réalisation de la recherche *Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale*;
- Demande de financement sur six ans (pacte rural);
- Mise à la disposition par la MRC d'un local pour accueillir une personne-ressource;
- Embauche d'une coordonnatrice à temps plein;
- Organisation d'une conférence de presse de lancement;
- Réalisation d'un sondage auprès des aînés pour déterminer leurs besoins et compilation des résultats;

- Séances d'information publiques présentant la recherche et les résultats des sondages;
- Mise sur pied des comités locaux et mobilisation du milieu.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Les sept municipalités rurales de la MRC. Certaines actions ont aussi été déployées dans d'autres MRC de la région, par exemple, l'infirmière en milieu rural. Le projet a été présenté lors de plusieurs événements régionaux et nationaux, et à l'international lors d'un colloque organisé par l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Des projets similaires ont été réalisés dans d'autres régions du Québec.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux postes ont été créés (coordonnatrice à temps plein, secrétaire administrative à temps partiel).

– **Autres retombées** : Plus de cent bénévoles ont été mobilisés autour du projet depuis 2009. Les activités organisées dans le cadre du projet sont devenues des lieux de rassemblement et des liens se sont tissés entre les membres. La modulation de l'offre de services de manière à mieux répondre aux besoins des aînés a permis de contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Durée

De 2009 à 2015 avec un travail préliminaire de deux comités dès 2007. L'évaluation du projet a été effectuée au cours de l'automne 2014 afin de déterminer quelles seraient les suites à donner.

Partenaires engagés

CLD de Joliette, MRC de Joliette (pacte rural), CSSS du Nord de Lanaudière, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie, Saint-Thomas, Saint-Ambroise-de-Kildare, Crabtree, Saint-Pierre et Saint-Paul, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière, Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) régionale, Coop de services de Joliette, Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin, Carrefour d'information pour aînés, Appui Lanaudière, Amis des Aînés Lanaudière, Table de concertation des aînés Lanaudière, Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées de Brandon, Sûreté du Québec, Société Alzheimer Lanaudière, transport adapté et collectif, Chevaliers de Colomb, club Optimiste, pharmacies en milieu rural, bibliothèques municipales, conseils de fabrique, entraide communautaire, écoles primaires, etc.

Financement

Total : 424 655 \$

Pacte rural : 247 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Gabrielle Coulombe, coordonnatrice du projet, 450 759-2237, poste 28

M^{me} Lyne Préville, agente de développement rurale au CLD de Joliette
450 752-5566, poste 6

Territoire visé

Région de Lanaudière, MRC de Joliette.

Information complémentaire

Site web du projet : www.mrcjoliette.qc.ca , section Projet Vieillir

21- Élaboration et suivi de la planification stratégique

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Mathieu

Objectif

- Mobiliser et engager la Municipalité de Saint-Mathieu dans la définition de sa vision d'avenir et dans la mise en place de stratégies et d'un plan d'action pour réaliser cette vision;
- Élaborer une planification stratégique pour la Municipalité de Saint-Mathieu afin de bien circonscrire les projets à mettre en place.

Description

Le premier volet du projet consistait à élaborer la planification stratégique. La Municipalité a recruté un consultant qui devait s'adresser à tous les intervenants de la municipalité (citoyens et organismes) avec les mandats suivants :

- faire un portrait (diagnostic) de la municipalité illustrant ses forces, ses faiblesses et les défis qu'elle doit relever;
- trouver l'idée qui rallie toutes les composantes de la municipalité;
- établir les grandes orientations dans un plan d'action à mettre en œuvre.

Le second volet consistait à mettre en application les idées émanant de la planification stratégique. Pour ce faire, une coordonnatrice en développement a été embauchée par la Municipalité.

Démarches initiales

En 2008, le comité consultatif de Saint-Mathieu avait mené une consultation publique auprès des résidents de la municipalité dans le cadre de l'élaboration du Plan de travail 2007-2014 de la MRC de Roussillon. À la suite de la consultation, le comité avait recommandé à la municipalité de se doter d'une planification stratégique afin d'améliorer la qualité de vie de la population. Il avait aussi proposé de lancer un appel d'offres sur invitation à quelques consultants reconnus pour élaborer le projet. Enfin, il avait aussi recommandé d'embaucher une coordonnatrice en développement afin de faire le suivi du plan d'action.

Le comité consultatif est donc une instance de concertation locale qui vise à faire émerger des projets qui encouragent la participation des citoyens, des organismes du milieu et des élus.

Moyens de mise en œuvre

- Réalisation d'une consultation publique;
- Lancement d'un appel d'offres sur invitation à quelques consultants pour élaborer le projet;
- Embauche d'une coordonnatrice en développement pour assurer la mise en œuvre de la planification.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé pour le suivi de la planification stratégique.
- **Autres retombées** : Cette démarche a permis la mobilisation des citoyens autour d'une idée rassembleuse qui les a amenés à proposer des pistes d'action pour développer la municipalité. Plusieurs projets ont découlé de cette démarche, entre autres, la planification de la revitalisation du noyau villageois. À ce propos, une présentation de quatre esquisses du noyau villageois, réalisées par la Fondation Rues principales, a eu lieu au début du mois de juin 2014 devant une trentaine de résidents de cette petite municipalité. Ils ont apporté des commentaires et suggestions pour améliorer ces esquisses.

Durée

Le projet a commencé en avril 2012. Le volet de l'élaboration est terminé depuis juin 2012. Par contre, le suivi du plan d'action est en cours.

Partenaires engagés

Organismes de Saint-Mathieu, CLD de Roussillon, MRC de Roussillon (pacte rural).

Financement

Total : 103 589 \$

Pacte rural : 82 871 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Louise Hébert, directrice générale (responsable du projet)
Municipalité de Saint-Mathieu
450 632-9528, poste 1

M. Bada Bah, agent de développement rural au CLD de la MRC de Roussillon.
450 632-1440, poste 223
b.bah@cldroussillon.qc.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC de Roussillon, Municipalité de Saint-Mathieu.

Information complémentaire

<http://municipalite.saint-mathieu.qc.ca/planification-strategique/>

22- Unité mobile d'animation

Organisme porteur et statut légal

CJE des Laurentides, OBNL

Objectifs

- Faire connaître aux résidents les ressources communautaires et institutionnelles de la MRC des Laurentides qui sont mises à leur disposition.

Description

Le projet a consisté à mettre sur pied une unité mobile d'animation pour faire connaître les ressources communautaires et institutionnelles à la population de la MRC. Le CJE utilise une caravane qui faisait office de kiosque mobile. La composition de la clientèle varie selon le type de manifestation à laquelle se joint la caravane.

Amorcé en 2011, le projet a d'abord consisté à acquérir et à aménager une caravane. Puis, une personne-ressource a été embauchée pour assurer une présence sur l'ensemble du territoire au cours de la période estivale. Cette personne participe à diverses activités organisées par les collectivités.

Démarches initiales

En mars 2010, le CJE des Laurentides avait organisé un forum rassemblant une cinquantaine d'intervenants du milieu. Il a alors constaté le besoin de rejoindre les résidents pour les informer des ressources et des services existants. Pour mener ce projet, le CJE a mis en place un comité de suivi formé de partenaires du milieu.

Moyens de mise en œuvre

- Entente avec les partenaires du milieu pour la mise en place du projet et son développement : CSSS, l'organisme Des Laurentides en forme, Cal en Bourg, Réseau Biblio, etc.;
- Achat et aménagement d'une caravane;
- Embauche d'une personne-ressource pour assurer une présence sur l'ensemble du territoire;
- Participation active à plusieurs événements au sein de la communauté au cours de la saison estivale (fête de la famille, activités organisées par la maison des jeunes, camps de jour, campagnes de vaccination des personnes âgées, etc.).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : La totalité du territoire de la MRC des Laurentides est couverte par l'unité mobile d'animation.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé et des emplois ont été consolidés.
- **Autres retombées** : La caravane a acquis une certaine notoriété et a permis de faire connaître les organismes communautaires du territoire. Par ailleurs, en 2013-2014, de grands efforts ont été menés pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'activité physique et de la saine alimentation de même que pour sensibiliser leurs parents à l'importance des activités d'éveil à la lecture. Le projet a permis un accès direct à des centaines de citoyens en allant les rencontrer sur place.

Plusieurs dizaines d'activités de sensibilisation à l'éveil à la lecture, à l'activité physique et à la saine alimentation ont permis de rejoindre des centaines de jeunes.

Durée

Le pacte rural a contribué au financement du projet-pilote la première année (2011), puis a aidé au financement de la deuxième année (2012). La caravane a réussi à obtenir de nouveaux partenaires financiers et fonctionne toujours pendant l'été.

Partenaires engagés

Les partenaires financiers sont : la MRC des Laurentides (pacte rural), le CSSS, Cal en Bourg, Des Laurentides en forme, Réseau Biblio. Plusieurs autres partenariats ont été établis avec l'ensemble des organismes communautaires du territoire et avec plusieurs municipalités.

Financement

Total : 34 225 \$

Pacte rural : 12 500 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Marc-André Caron, directeur du CJE des Laurentides
819 425-1200

M. Jean-Michel Archambault-Cyr, agent de développement rural à la MRC des Laurentides
819 425-5555, poste 1042

Territoire visé

Région des Laurentides, MRC des Laurentides.

Information complémentaire

<http://www.linformationdunordsainteagathe.ca/2011/06/09/animation-du-milieu-une-unite-mobile-sillonnera-bientot-la-mrc>

APPARTENANCE ET FIERTÉ LOCALE



CRÉDITS PHOTOS:

1 - © TOURISME QUÉBEC / Huard, Jean-Pierre
2 - © TOURISME QUÉBEC / Wittenborn, Heiko

23- Événement Découverte

Organisme porteur et statut légal

MRC de La Jacques-Cartier

Objectifs

- Créer un sentiment de fierté et d'appartenance au territoire;
- Faire découvrir à la population le territoire de la MRC ainsi que celui de la municipalité; où se déroule un Événement Découverte;
- Mettre en valeur les produits touristiques, économiques et culturels de la MRC;
- Animer le milieu par des activités familiales et culturelles.

Description

L'Événement Découverte est une journée remplie d'activités familiales (jeux gonflables, animation pour les enfants et visites exploratoires de la municipalité hôte de l'événement). Ces événements permettent à la population de découvrir le territoire sous ses aspects culturels, touristiques et socioéconomiques. Les visites exploratoires sont des circuits effectués en autobus ou en bateau qui permettent aux participants de découvrir les plus beaux paysages du territoire.

À cette occasion, plusieurs artistes, artisans et autres types de professionnels exposent leurs produits, leurs toiles ou leurs œuvres d'art. Le soir venu, un souper champêtre rassemble la population, suivi d'un spectacle pour clôturer la journée.

Toutes les municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier participent à l'événement. Elles l'organisent à tour de rôle, ce qui offre à la population la chance de découvrir l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC.

Démarches initiales

En 2004, la MRC avait mené des consultations, auprès des municipalités et de certains partenaires du milieu, qui avaient permis de dégager un certain nombre de constats. Parmi ces constats, mentionnons le fait que la population semblait peu connaître le territoire de la MRC. De plus, la proximité de la MRC avec la ville de Québec ainsi que la configuration du territoire faisaient en sorte que le sentiment d'appartenance était peu présent. Dans sa planification, la MRC a donc inscrit l'objectif d'organiser annuellement un Événement Découverte.

Moyens de mise en œuvre

Pour ce projet, la MRC a d'abord formé un comité organisateur multidisciplinaire composé de professionnels de la MRC et du CLD. Pour l'organisation comme telle d'un événement, la municipalité hôte met sur pied un comité ad hoc. Ce comité est chargé de déterminer, avec la population, les orientations de la journée.

Le comité local assure le soutien logistique et technique de l'événement et est notamment en charge de conclure des ententes de service pour assurer l'organisation des différents éléments de la programmation. Il produit des outils de communication, en assure la diffusion et coordonne le personnel sur place lors de la journée.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : L'activité a des retombées à l'échelle de la MRC, mais de plus en plus le rayonnement s'observe à l'échelle de la région.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé.
- **Autres retombées** : Plusieurs jeunes des maisons des jeunes du territoire participent à la journée. L'ensemble des employés de la MRC y assiste, et certains employés des municipalités y contribuent. Ainsi, la participation des jeunes, du personnel des municipalités et celui de la MRC et de certains bénévoles augmente la cohésion sociale et favorise l'engagement dans le milieu.

Durée

Une journée au mois d'août, chaque année.

Partenaires engagés

La MRC de La Jacques-Cartier (pacte rural), et les neuf municipalités de ce territoire, CLD de La Jacques-Cartier, jeunes, bénévoles et élus.

Financement

Total : 58 000 \$

Pacte rural : 40 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Valérie Blanchet, agente de développement rural à la MRC de La Jacques-Cartier
418 844-2160, poste 231, vblanchet@mrc.lajacquescartier.qc.ca

M^{me} Marie-Josée Labbé, agente de communication à la MRC de La Jacques-Cartier
418 844-2160, poste 302, mjlabbe@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Territoire visé

Région de la Capitale-Nationale, MRC de La Jacques-Cartier et ses neuf municipalités.

Information complémentaire

<http://mrc.lajacquescartier.qc.ca/index.php?sid=94>

24- 75^e anniversaire de Cadillac

Organisme porteur et statut légal

Comité du 75^e de Cadillac (parrainé par la Corporation de développement économique (CDÉ) de Cadillac), OBNL

Objectif

Organiser les fêtes du 75^e anniversaire du secteur de Cadillac de la Ville de Rouyn-Noranda en mobilisant la population autour de cette fête tout en contribuant à embellir le quartier.

Description

Organiser une fin de semaine de retrouvailles (du 28 au 30 juin 2013) et célébrer l'anniversaire du quartier tout au long de l'année avec les résidents et les anciens résidents. Les organisateurs des festivités souhaitent mobiliser toute la population du quartier, tout particulièrement les jeunes, et lui faire vivre des moments mémorables.

Démarches initiales

Les instigateurs du projet avaient participé à l'organisation du 50^e de Cadillac et ils souhaitent mobiliser d'autres personnes pour l'organisation du 75^e. En 2011, à la suite de quelques réunions avec divers participants, un comité organisateur, composé de membres de divers organismes locaux et de deux jeunes de moins de 30 ans, a été formé. Puis, le comité a interpellé les organismes locaux afin d'organiser différentes activités qui allaient permettre, au cours de l'année 2012, de recueillir des fonds pour l'organisation du 75^e anniversaire de Cadillac, dont des bingos, brunchs, souper international et soupers spaghetti.

Moyens de mise en œuvre

En plus de mobiliser les organismes du quartier, le comité du 75^e de Cadillac a réussi à obtenir le soutien de commanditaires. Il a incité les résidents à apposer une affiche à leur fenêtre, ce qui a été fait par la majorité d'entre eux. Un feuillet leur a aussi été distribué pour leur expliquer de quelle manière ils allaient pouvoir participer. Également, le comité a créé une page Facebook qui s'est révélée très populaire puisque 866 personnes y ont adhéré et que plus de 2 000 photos ont été partagées. En matière de gestion des bénévoles, le comité a formé de petites équipes autonomes pour faciliter le recrutement. Les organisateurs ont pris soin que les bénévoles aient assez de temps pour participer aux festivités et tous ont reçu un t-shirt et des repas gratuits.

Le comité a aussi conçu des activités novatrices. Par exemple, 75 lanternes biodégradables ont été lancées après la messe de minuit. Un « sentier des souvenirs » a été tracé grâce à la vente, au prix de 100 \$ la pierre, de 132 pierres gravées au nom des acheteurs. Une activité semblable à l'émission *Tout le monde en parle* a été mise sur pied pour faire connaître ce qui se passe à Cadillac. Un tableau interactif a été utilisé pour faire une exposition de photos. Certaines activités étaient présentées par Webdiffusion simultanée. Il faut mentionner aussi qu'une chanson thème a été composée par un ancien résident de Cadillac.

Une zone Wixx a été réservée aux jeunes, où ils ont pu se livrer à une géocache pour découvrir Cadillac. Une mosaïque collective a également été fabriquée lors de l'événement. Celle-ci a par la suite été installée dans le hall d'entrée de l'aréna.

À l'exception des activités comprenant un repas, offertes à un prix quand même abordable, toutes les autres étaient gratuites afin de favoriser une plus grande participation des résidents.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : À l'échelle du quartier et de la ville de Rouyn-Noranda. Toutefois, plusieurs touristes de différents coins du monde (notamment de la Colombie-Britannique et de l'Europe) y ont participé.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus**: Aucun emploi puisque la fête a été organisée par des bénévoles.
- **Autres retombées** : Le quartier s'est embelli, le parc dispose maintenant d'un Sentier des souvenirs et d'un pavillon. L'événement a contribué à accroître la fierté des résidents pour leur quartier. Les festivités ont dégagé un surplus financier qui a été redistribué aux organismes locaux et qui a permis de démarrer une douzaine de nouveaux projets touchant divers centres d'intérêt. De plus, les organismes ont appris à travailler ensemble. Les résidents croyaient se connaître, mais ils ont exprimé avec surprise qu'ils ne savaient pas toujours ce que les autres faisaient. Ils ont pris goût à collaborer et souhaitent depuis organiser des rencontres régulières pour se côtoyer.

Durée

De 2011 à 2014. Projet terminé.

Partenaires engagés

Organismes locaux, CDÉ de Cadillac, Mines Agnico-Eagle, Cyanco, Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda, Ville de Rouyn-Noranda (pacte rural).

Financement

Total : 66 877 \$

Pacte rural : 9 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Jean-Claude Chouinard, conseiller municipal
819 759-3547, jcc3005@gmail.com

M^{me} Vita Jensen, agente de développement rural à la Ville de Rouyn-Noranda
819 759-3606, vita.jensen@rouyn-noranda.ca

Territoire visé

Région de l'Abitibi-Témiscamingue, Ville de Rouyn-Noranda (secteur de Cadillac).

Information complémentaire

www.youtube.com/watch?v=Bqh7dNGynYQ

<http://www.hebdosregionaux.ca/abitibi-temiscamingue/2012/12/17/75e-de-cadillac-lancement-des-festivites-le-24-decembre>

25- Parc des cultures

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Jacques

Objectif

Création d'un espace multifonctionnel mettant en valeur l'histoire et le patrimoine acadiens.

Description

Le projet a consisté en la création, au cœur de la municipalité de Saint-Jacques, d'un espace multifonctionnel, central, rassembleur et porteur d'une identité territoriale acadienne. Il vise ainsi à mettre en valeur l'histoire et le patrimoine acadiens.

Plus de 10 000 Acadiens, soit près des trois quarts de la population acadienne, ont été déportés partout à travers l'Amérique et jusqu'en Europe. L'un de ces groupes, formé d'une quinzaine de familles, arriva à L'Assomption vers 1770 et fut accueilli par les Sulpiciens qui lui permirent de s'établir sur leurs terres et de fonder Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie (Saint-Jacques-de-Montcalm). Les descendants de ces familles s'éparpillèrent dans les municipalités voisines de Saint-Liguori, Saint-Alexis et Sainte-Marie-Salomé, créant ainsi la Nouvelle Acadie.

Démarches initiales

Depuis quelques années, les quatre municipalités de la Nouvelle Acadie s'unissent dans le cadre du Festival acadien qui se tient chaque année vers le 15 août. Dans ce cadre, des efforts sont investis pour diffuser le fait acadien auprès de la population de Lanaudière tout en en pérennisant le caractère particulier.

Les municipalités de la Nouvelle Acadie soulignent cette particularité en mettant en relief divers aspects de leur histoire remontant à la fin du 18^e siècle. Saint-Jacques-de-Montcalm étant le point d'ancrage initial des Acadiens ayant fait le trajet depuis l'Acadie en 1770, ce lieu devait être mis en valeur. La mise en place d'un espace multifonctionnel central commémorant ce pan de l'histoire régionale a été perçue par les citoyens comme un projet rassembleur qui permettait de recréer une identité territoriale autour de l'histoire de cette terre d'accueil.

C'est ainsi que des citoyens de descendance acadienne ont décidé de prendre les moyens pour rendre hommage aux Acadiens déportés ainsi qu'aux Acadiens de survivance qui sont devenus des acteurs de premier plan dans la région. La Municipalité de Saint-Jacques a mis en branle les diverses démarches pour réaliser un parc dominé par un monument commémoratif et par la croix de la déportation, le tout constituant un espace récréatif, éducatif et culturel favorisant l'intégration de toutes les générations. Ce projet a été présenté aux élus locaux à la fin de 2012 et la Municipalité a ensuite déposé des demandes de soutien financier à divers bailleurs de fonds dont le CLD de Montcalm (pacte rural).

Moyens de mise en œuvre

Le projet, piloté par la Municipalité, a été réalisé sur un terrain cédé par bail emphytéotique d'une durée de 40 ans par la Fabrique de la paroisse de Saint-Jacques.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Les quatre municipalités de la Nouvelle Acadie, la région de Lanaudière de même que toute la population du Québec.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi d'horticulteur a été créé.
- **Autres retombées** : Depuis la réalisation du parc des Cultures, les autres municipalités de la Nouvelle Acadie ont mis en place des infrastructures pour compléter le circuit touristique naissant.

Durée

Projet réalisé entre mars et novembre 2013.

Partenaires engagés

MRC de Montcalm (pacte rural), CLD Montcalm, CRÉ de Lanaudière, Fabrique de la paroisse de Saint-Jacques.

Financement

Total : 311 000 \$

Pacte rural : 30 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Josée Favreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Jacques
450 839-3671, josee.favreau@st-jacques.org

M. Pierre Lafontaine, agent de développement rural au CLD de Montcalm
450 831- 3777, poste 7088

Territoire visé

Région de Lanaudière, MRC de Montcalm, Municipalité de Saint-Jacques.

Information complémentaire

<http://www.lexpressmontcalm.com/section/2014-06-17/article-3767021/Le-Parc-des-cultures-%3A-culture,-souvenances-et-tranquillite/1>

<http://nouvelle-acadie.com/>

26- Reconstruction du centre communautaire de Sainte-Françoise

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Sainte-Françoise

Objectif

Redonner un lieu communautaire aux citoyens et un gymnase aux élèves de l'école primaire L'Oasis, située dans la municipalité de Sainte-Françoise.

Description

Le projet a consisté à reconstruire un centre communautaire détruit par les flammes en 2012, et localisé dans l'ancienne église du village de Sainte-Françoise. Ce lieu est essentiel pour la communauté. Les jeunes de l'école primaire L'Oasis l'utilisent comme gymnase et salle de spectacle. Le Club de l'âge d'or s'en sert pour ses soirées dansantes, le Cercle des fermières pour le tissage artisanal, les Chevaliers de Colomb comme lieu de rencontre. Enfin, des gens de tous âges de la municipalité et des municipalités environnantes y suivent des cours offerts le soir ou y pratiquent des activités sportives ou récréatives.

Lorsqu'une personne décède, le centre communautaire est aussi utilisé à titre de salon funéraire. Une cuisine y a été aménagée et un comité est chargé de la gestion et des achats. Un autre comité a pris forme pour prévoir les besoins en équipement.

Démarches initiales

En 1997, la Municipalité de Sainte-Françoise est la première au Québec à acquérir l'église du village en vue de la transformer en salle multifonctionnelle. Elle est même citée en exemple lorsqu'il est question de reconversion. La démarche a commencé en 1996 quand la Municipalité a organisé une consultation publique pour étudier les options qui s'offraient à elle. Les gens voulaient un lieu de rassemblement avec plus de commodités. Le projet de conversion de l'église en salle multifonctionnelle a été proposé et a obtenu l'aval des citoyens. Le cœur de l'église est demeuré intact pour les activités de culte. Des portes ont été installées pour protéger le cœur, tandis que la salle pouvait alors servir de gymnase aux élèves de l'école primaire. Des activités sportives, sociales, culturelles, récréatives et de mise en forme ont pu aussi s'y tenir.

Le 8 avril 2012, un incendie a détruit le bâtiment. Avant d'entamer sa reconstruction, la Municipalité, qui pilotait l'ensemble du projet, a tenu une autre consultation publique pour déterminer quel projet allait être retenu. Les citoyens voulaient une salle avec les mêmes services qu'offrait l'ancienne. La Municipalité a alors commencé à chercher du financement. Elle a convoqué à nouveau la population pour lui présenter le montage financier et les démarches nécessaires afin d'obtenir le manque à gagner. Le projet a été accepté par la population et les travaux ont pu débuter.

Moyens de mise en œuvre

Pour respecter les règles liées à l'obtention d'une subvention du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire de Développement économique Canada pour les régions du Québec, le projet a dû être réalisé en six mois, soit avant la fin mars 2014.

La Municipalité a choisi un entrepreneur pour la construction du bâtiment. La cloche de l'église, un peu abîmée par l'incendie, a pu conserver une place de choix dans l'entrée du nouveau centre. L'âme du lieu a pu être sauvegardée, malgré la rénovation moderne du centre communautaire.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Municipale, MRC et régionale. Le projet fut également cité en exemple dans l'ensemble du Québec.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.

– **Autres retombées** : Ce projet est un exemple de réussite rurale. La communauté a innové en étant la première au Québec à changer la vocation de son église. Elle s'est aussi mobilisée pour reconstruire le bâtiment lorsque celui-ci a été détruit par les flammes en 2012. Avec le projet, le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté s'est renforcé puisqu'ils ont de nouveau accès à un lieu commun pour se rencontrer et pratiquer différentes activités. L'engagement de bénévoles a également augmenté, puisque plus d'activités ont pu être réalisées dans le centre communautaire.

Durée

Le volet 1 du projet a débuté en 1996 à la suite de l'achat de l'église par la Municipalité. La transformation de l'église a commencé en 1997. Le volet 2, soit la reconstruction du centre communautaire, a été amorcé après l'incendie de l'église, survenu en 2012. Le projet est maintenant terminé et l'inauguration a eu lieu le 24 avril 2014.

Partenaires engagés

Développement économique Canada pour les régions du Québec, MRC de Bécancour (pacte rural), Comité des fêtes du 75^e, Comité théâtre Sainte-Françoise, Chevaliers de Colomb.

Financement

Total du volet 2 : 1 240 915 \$

Pacte rural : 19 190 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Isabelle Dubois, directrice générale de la Municipalité de Sainte-Françoise
819 287-5755, municipalite@ste-francoise.com

M. Hugues Désilets, agent de développement rural au CLD de Bécancour
819 298-2070, h.desilets@cldbécancour.qc.ca

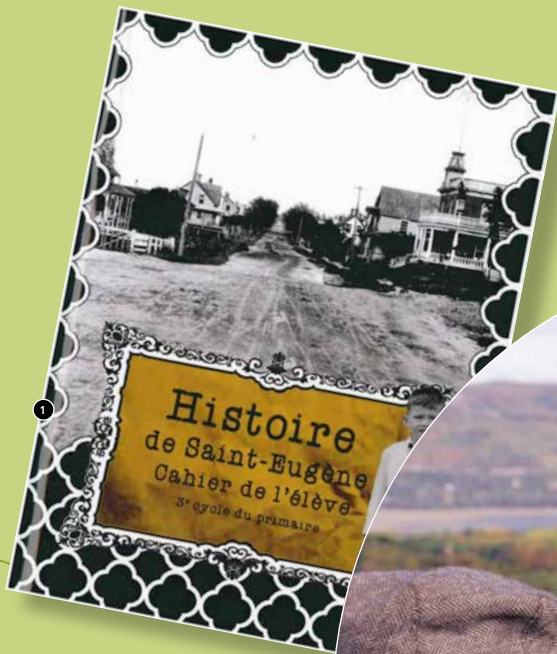
Territoire visé

Région du Centre-du-Québec, MRC de Bécancour, municipalité de Sainte-Françoise.

Information complémentaire

<https://www.facebook.com/pages/Salle-multifonctionnelle/446565898798200?ref=profile>

CULTURE ET PATRIMOINE



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © MRC de Drummond
- 2 - © Centre d'Arts de Sabrevois
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Renaud, Marc

27- Congrès mondial acadien

Organisme porteur et statut légal

MRC de Témiscouata

Objectifs

- Rassemblement de la diaspora acadienne sur le territoire de l'Acadie des terres et forêts (Nouveau-Brunswick, Maine et Québec);
- Activités culturelles, rassemblement de familles et animation citoyenne dans les 19 municipalités de la MRC de Témiscouata du 8 au 24 août 2014;
- Organisation de colloques, notamment sur les parcs nationaux et la filière éolienne.

Description

Programmation d'activités culturelles, rassemblement de familles, événements sociocommunautaires, de loisirs et de découvertes touristiques dans l'ensemble des municipalités de la MRC de Témiscouata (19 municipalités mobilisées).

Démarches initiales

Ce projet a vu le jour en 2009, lorsque des représentants des trois régions (Nouveau-Brunswick, Maine, Témiscouata) ont déposé leur candidature auprès de la Société nationale de l'Acadie pour organiser le cinquième Congrès mondial acadien sur le territoire de l'Acadie des terres et forêts. Un groupe de citoyens acadiens de souche qui habitaient ce territoire désiraient faire connaître la réalité de la présence acadienne.

L'organisme qui a parrainé ce projet était composé d'un groupe de travail ponctuel sur chacun des territoires, qui était piloté par un comité organisateur ayant pour mission de concevoir une programmation d'activités permettant de mettre à l'avant-plan la culture acadienne sur ce vaste territoire. Le défi du comité organisateur était de coordonner l'ensemble des festivités en tenant compte de la présence des frontières entre le Maine et les régions limitrophes.

Moyens de mise en œuvre

Un groupe de personnes provenant de la MRC de Témiscouata, du nord-ouest du Nouveau-Brunswick et du nord du Maine a présenté un dossier de mise en candidature à la Société nationale de l'Acadie afin d'organiser le Congrès mondial acadien 2014.

Lorsqu'elles ont reçu la réponse positive, les régions hôtes ont formé trois comités régionaux et un comité central afin de produire des programmations locales et une autre pour tout le territoire couvert par le Congrès. Puis, un coordonnateur régional pour la MRC de Témiscouata a été embauché. L'enveloppe du pacte rural a permis le financement de ce poste. Les agents de développement rural de la MRC de Témiscouata ont effectué deux tournées des villages avec le coordonnateur régional afin de sensibiliser la population à la tenue du Congrès ainsi que de recruter des agents de liaison et de mettre en place des comités organisateurs dans chaque municipalité. Chaque village a nommé un agent et a aussi formé un comité. Tous les milieux ont produit une programmation qui s'est inscrite dans celle de tout le territoire.

Les agents de développement rural de la MRC de Témiscouata ont par la suite assuré le suivi des divers comités au sein des municipalités en intégrant le porteur local dans le

comité de développement local. Le Congrès mondial acadien a organisé cinq grands rassemblements, notamment la Fête nationale des Acadiens, le Tintamarre à Madawaska et le grand rassemblement du Congrès mondial acadien sous le thème « Nouveau Départ » à Témiscouata-sur-le-Lac.

Plusieurs colloques se sont aussi déroulés sur le territoire, comme celui du Grand rassemblement jeunesse à Pohénégamook, celui sur la gouvernance locale qui a eu lieu à Saint-Honoré-de-Témiscouata, un autre sur l'acériculture à Témiscouata-sur-le-Lac, et d'autres encore portant sur l'éolien, les parcs nationaux, etc. Le cœur du Congrès mondial acadien a été l'organisation de fêtes de famille, dont 32 dans la MRC de Témiscouata.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Municipale, supralocale, régionale, nationale et internationale.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : 20 emplois à temps plein, dont 2 emplois permanents pour la région de Témiscouata. Ces emplois ont été créés avant le Congrès mondial acadien et se sont continués lors de l'événement.

– **Autres retombées** : Implication de 5 000 bénévoles, création d'un comité de leaders économiques provenant des trois régions. Les leaders engagés dans le projet sont issus des secteurs des affaires, de la santé, de l'éducation, des municipalités, des MRC, etc.

Ce comité continue son travail en vue de créer des collaborations économiques ou autres touchant les trois grands territoires de l'Acadie des terres et forêts. La MRC de Témiscouata conserve également des équipements qui ont servi à la tenue d'activités : chaînes stéréophoniques, scènes mobiles, estrades, etc.

Durée

2009 à 2014 (organisation et festivités).

Partenaires engagés

Gouvernement du Québec, Gouvernement du Canada, Gouvernement des États-Unis, Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Société nationale de l'Acadie, Hydro-Québec, Loto-Québec, MRC de Témiscouata (pacte rural).

Financement

Total : 13 000 000 \$ (Gouvernement du Québec, Nouveau-Brunswick, Maine)

Pacte rural : 187 000 \$ / 5 ans pour le coordonnateur de la MRC de Témiscouata

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Claude Bourgoin, agent de développement rural à la MRC de Témiscouata
418 899-6725, c.bourgoin@mrctemis.ca

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de Témiscouata, nord-ouest du Nouveau-Brunswick, nord du Maine.

Information complémentaire

Congrès mondial des Acadiens : www.cma2014.com

28- Pekuakami en fresques, le circuit de notre histoire

Organisme porteur et statut légal

MRC du Domaine-du-Roy

Objectifs

Concevoir, dans le cadre des Fêtes du 175^e du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2013, un projet qui allait mobiliser les neuf municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy et la communauté inuite de Mashteuiatsh autour de la réalisation d'une fresque historique illustrant un événement marquant ou un personnage important de leur histoire.

De plus, le projet « Pekuakami en fresques, le circuit de notre histoire » visait à :

- inciter les visiteurs à circuler sur le territoire et, particulièrement, dans les municipalités rurales et dans la communauté de Mashteuiatsh;
- accroître l'achalandage des attraits touristiques de la région tout en mettant en valeur leur complémentarité;
- inviter les visiteurs à admirer la beauté des paysages.

Description

« Pekuakami en fresques, le circuit de notre histoire » est un projet issu d'une vaste mobilisation qui a rassemblé à la fois des comités de citoyens locaux, des élus et des intervenants en développement. Il visait à transmettre à la population un héritage historique leur permettant de découvrir des événements et des personnages importants ayant favorisé l'essor de leur communauté. En plus de faire découvrir l'histoire et l'art de ce territoire, « Pekuakami en fresques, le circuit de notre histoire » le projet invitait les participants à emprunter un circuit touristique et à visiter les attraits touristiques et à rencontrer les résidents.

Démarches initiales

À l'automne 2012, la MRC a proposé d'implanter un circuit touristique sur le territoire, en partenariat avec la communauté inuite de Mashteuiatsh. Un cadre de référence exposant la structure du projet, son financement ainsi qu'une vision concertée de son déploiement fut donc élaboré et présenté aux élus de la MRC du Domaine-du-Roy et à Pekuakami Inuit Takuhikan (mars 2013 pour la présentation). Dès lors, le projet a obtenu l'aval des organisations partenaires et toutes les municipalités du territoire de la MRC se sont unies à la communauté de Mashteuiatsh pour soutenir l'implantation, chacune dans leur milieu, d'une fresque historique. Chaque fresque devait ensuite faire partie d'un circuit intégré à une proposition touristique concertée.

Moyens de mise en œuvre

Pour mettre sur pied un projet d'une telle envergure, il était essentiel qu'il pût être porté, dans chacune des communautés, par des comités locaux désireux de s'investir dans sa réalisation. Rapidement, avec l'aide de l'agent de développement rural de la MRC et des conseillers en développement du territoire, ces comités se sont formés, lesquels avaient pour mandat d'agir à titre de maîtres d'œuvre dans la réalisation de leur projet local, et ce, de concert avec les élus municipaux. Un grand comité territorial a ensuite été constitué pour assurer la coordination de tout le projet.

Chaque comité local devait ensuite recruter des bénévoles qui souhaitaient participer à la réalisation du projet dans leur milieu respectif.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC du Domaine-du-Roy, communauté de Mashteuiatsh, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : En tout, dix projets locaux ont suscité la participation bénévole de plus de 80 personnes qui ont investi globalement environ 1 630 heures en interventions de toutes sortes. Des bénévoles de tous âges, des artistes et des auteurs se sont engagés dans la réalisation des fresques, que ce soit pour le choix de la thématique, la rédaction du texte, la création de l'œuvre ou la planification du projet, démontrant ainsi, par leur engagement citoyen, la solidarité des communautés locales et leur fierté de s'investir dans le développement du territoire.

Durée

2012-2013 (lancement officiel en septembre 2013, dans le cadre des Journées de la culture).

Partenaires engagés

La MRC du Domaine-du-Roy (pacte rural), les neuf municipalités soit Chambord, La Doré, Lac-Bouchette, Roberval, Saint-Félicien, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Saint-François-de-Sales, Sainte-Hedwidge et Saint-Prime, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Conseil des Montagnais de Mashteuiatsh), CLD Domaine-du-Roy, Société de développement économique ilnue de Mashteuiatsh, SADC Lac-Saint-Jean Ouest; plus de 80 bénévoles (citoyens, artistes et auteurs).

Financement

Total : 139 705 \$

Pacte rural : 52 339 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Annie Fortin, responsable du développement du territoire, MRC du Domaine-du-Roy
418 275-5044, poste 2202, afortin@mrcdomaineduroy.ca, mrcdomaineduroy.ca

Territoire visé

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MRC du Domaine-du-Roy.

Information complémentaire

Dépliant « Pekuakami en fresques, le circuit de notre histoire » :

<http://www.domaineduroy.ca/documents/pekuakami-en-fresques-le-circuit-de-notre-histoire.pdf>

Vidéo promotionnelle sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=-_V6RHG3bpg

29- Un apéro à Vauvert – concerts classiques à la chapelle de Vauvert

Organisme porteur et statut légal

La Ligue des propriétaires de Vauvert, OBNL

Objectifs

- Préserver le bâtiment et les terrains de la chapelle de Vauvert;
- Faire connaître la musique classique.

Démarches initiales

À la suite du décès d'un donateur majeur contribuant à la préservation et à la rénovation de la chapelle de Vauvert, il fallait trouver une façon de sauvegarder ce lieu de rassemblement situé dans un secteur de la ville de Dolbeau-Mistassini qui compte 500 chalets. La Ligue des propriétaires de Vauvert devait trouver une source de financement annuelle pour assumer les frais d'entretien du bâtiment patrimonial et des terrains.

Un comité « concert » formé d'une quinzaine de bénévoles représentant tous les quartiers de Vauvert, de Sainte-Marguerite-Marie et de Péribonka a décidé d'offrir à la population des concerts classiques à prix modique. Le défi était de convaincre des concertistes de venir se produire en région éloignée, mais aussi de vendre plus de 280 billets par concert pour atteindre l'objectif d'autofinancement fixé par le comité.

Moyens de mise en œuvre

Le projet initial a consisté à acheter un piano acoustique, à aménager la chapelle pour accueillir les artistes et à faire de la publicité pour vendre les trois premiers concerts afin de constituer le fonds de roulement nécessaire pour permettre de poursuivre cette activité.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Les concerts classiques attirent des spectateurs de l'ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le succès de l'activité a généré suffisamment de revenus au fil des ans pour permettre d'entreprendre des projets majeurs de rénovation. Les bancs de la chapelle ont ainsi été rembourrés, le plancher a été refait, un système de ventilation a été installé et un pavillon de jardin et un terrain de pétanque ont été construits. Les résidents de Vauvert souhaitaient conserver leur chapelle et ce projet leur a permis de le faire.

Durée

Début en 2010, toujours en cours. « Un Apéro à Vauvert » en était à sa cinquième édition en 2014.

Partenaires engagés

MRC de Maria-Chapdelaine (pacte rural), plusieurs commanditaires supportent l'événement annuellement par des dons en argent. Métro D. Boutin fournit notamment du fromage et des fruits à chaque événement. Il faut aussi souligner l'apport des bénévoles.

Financement

Total : 16 000 \$

Pacte rural : 12 800 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Lise Bonenfant, présidente du Comité concert de la Ligue de propriétaires de Vauvert
418 374-2114

M^{me} Carole Richer, agente de développement rural à la MRC de Maria-Chapdelaine
418 276-0022, poste 4505

Territoire visé

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MRC de Maria-Chapdelaine, Ville de Dolbeau-Mistassini.

Information complémentaire

<http://www.lepoint.ca/actualites/culture/168352/un-apero-a-vauvert-propose-trois-concerts-cet-ete-a-vauvert>

<http://www.nouvelleshebdo.com/Actualites/2013-06-27/article-3294243/La-Chapelle-de-Vauvert-sera-utilisable-a-l%26rsquo%3Bannee/>

30- Construction d'une bibliothèque municipale à Château-Richer – Espace culturel Richard-Verreau

Organisme porteur et statut légal

Ville de Château-Richer

Objectifs

Réfection du presbytère datant de 1833 pour répondre à un besoin exprimé par la collectivité de Château-Richer de se doter d'une bibliothèque municipale. Plus précisément, six orientations ont été retenues afin d'atteindre les objectifs de développement sur les plans culturel, patrimonial et municipal :

- sauvegarder un édifice patrimonial;
- doter la ville d'un lieu réservé à la culture;
- bonifier et diversifier l'offre culturelle afin que les citoyens de tous âges puissent en profiter;
- favoriser l'engagement citoyen;
- revitaliser et dynamiser le cœur du centre-ville;
- encourager la création de projets mobilisateurs avec les partenaires et organismes régionaux.

Description

En 2008, la Fabrique de Château-Richer a demandé l'aide du conseil municipal de la Ville de Château-Richer afin de trouver une façon de conserver le presbytère, qu'elle n'avait plus les moyens d'entretenir. Mentionnons ici que ce bâtiment est reconnu comme faisant partie du site patrimonial de l'église. Le conseil municipal a travaillé avec plusieurs ministères pour trouver une nouvelle vocation au bâtiment, et finalement, la solution la plus avantageuse financièrement a été de convertir le presbytère en bibliothèque. Comme le bâtiment est situé au cœur de la ville, ce projet allait permettre de revitaliser le centre-ville tout en offrant un espace culturel à la population.

Après plus de cinq années de démarches menées par la Ville de Château-Richer, la bibliothèque a été officiellement inaugurée le 22 octobre 2014 sous le nom d'Espace culturel Richard-Verreau. Ce lieu permet à la municipalité d'offrir une programmation culturelle adaptée à divers groupes d'âge, par une variété d'expositions, de contes, de conférences, d'ateliers, de clubs de lecture, de tables de discussion, etc.

Démarches initiales

L'initiative de la conversion du presbytère en bibliothèque provient d'une décision du conseil municipal de Château-Richer. À partir de 2006, une première rencontre entre la Municipalité et le CLD de la Côte-de-Beaupré a été organisée. Par la suite, la Ville a entamé un processus de planification (recherche de subventions, réalisation des plans et devis, etc.). Ce projet était admissible au programme de Soutien au recyclage des édifices religieux patrimoniaux du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ce projet a ensuite été présenté à la population lors de la campagne électorale municipale de 2009. Le 5 mai 2013, la collectivité s'est prononcée, par voie de référendum, en faveur de la réfection et de la mise en valeur de l'ancien presbytère pour qu'il soit converti en bibliothèque et en lieu de diffusion culturelle.

Porté par la Ville de Château-Richer, le projet n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de plusieurs bénévoles.

Moyens de mise en œuvre

La restauration du vieux presbytère et la construction d'une annexe ont permis l'aménagement de la bibliothèque municipale de Château-Richer. La première activité de cet espace culturel a été une exposition sur la carrière et la vie du ténor Richard Verreau, natif de Château-Richer. À son ouverture à l'automne 2014, la bibliothèque disposait d'une collection de 5 600 livres papier et de 700 livres numériques.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Municipale.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus**: Un emploi a été créé. Les employés municipaux de Château-Richer consacrent quelques heures par semaine à la bibliothèque afin d'accomplir les tâches liées aux notamment aux prêts des livres et à l'administration. En outre, une équipe de bénévoles accueille la clientèle et s'acquitte des tâches quotidiennes pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

– **Autres retombées** : Le projet permet la transmission de valeurs et offre une infrastructure culturelle aux générations présentes et futures. En développant le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté, ce lieu est déterminant par sa vocation culturelle tout en dynamisant et en animant la collectivité de Château-Richer et de toute la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Durée

Pour la réalisation de la bibliothèque : 2011-2014.

Partenaires engagés

MRC de La Côte-de-Beaupré (pacte rural), CLD de La Côte-de-Beaupré et MCC.

Financement

Total du projet : 2 200 000 \$

Pacte rural : 213 473 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Nancy Laferrière, conseillère municipale et

M. Steeve Arbour, directeur des services administratifs à la Ville de Château-Richer
418 824-9107

M^{me} Marie-Claude Dubé, agente de développement rural au CLD de La Côte-de-Beaupré

418 827-5256, poste 205, marieclaudedube@cldcdb.net

Territoire visé

Région de la Capitale-Nationale, MRC de La Côte-de-Beaupré, Municipalité de Château-Richer.

Information complémentaire

<https://www.facebook.com/pages/Une-biblioth%C3%A8que-pour-Ch%C3%A2teau-Richer/527025947328177?sk=timeline>

31- Préservation de l'église Our Lady of Light

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Mulgrave-et-Derry

Objectifs

- Préserver et mettre en valeur l'église Our Lady of Light qui constitue un élément important du patrimoine bâti de la municipalité;
- Doter la municipalité d'un lieu de rassemblement pour qu'elle puisse y tenir différentes activités à caractère culturel, social ou touristique;
- Poursuivre la restauration des sites religieux patrimoniaux de la municipalité afin de mettre sur pied un circuit touristique des établissements appartenant au patrimoine religieux.

Description

Le projet a consisté en la rénovation de l'église Our Lady of Light de manière à la rendre conforme aux exigences à respecter pour la tenue d'événements sociaux ou communautaires et, par le fait même, à en faire un lieu de rencontre pour la communauté.

Démarches initiales

L'église Our Lady of Light a été construite en 1898. Il s'agit du plus ancien édifice public de la municipalité de Mulgrave-et-Derry. Cette église a été désignée lieu historique en 2000 dans le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Papineau. La communauté considère cette bâtisse comme un joyau patrimonial.

Aucun service religieux n'a été célébré dans cette église depuis plus de vingt ans. La cessation des activités liées au culte a eu pour effet d'interrompre les travaux d'entretien réguliers du bâtiment. Puis, la communauté a réussi à mobiliser le conseil municipal afin que soit présentée une demande de subvention à la MRC de Papineau (pacte rural).

Moyens de mise en œuvre

Dans un premier temps, un comité de bénévoles a été formé pour gérer le projet de restauration de l'église. Ensuite, il a fallu déterminer les travaux prioritaires à réaliser pour préserver la structure. Un devis de ces travaux a été produit par un entrepreneur ayant l'expertise nécessaire pour restaurer un édifice reconnu comme lieu historique. Certains travaux ont pu être faits par des bénévoles sous la supervision de l'entrepreneur général, et ce, afin de diminuer les coûts de rénovation. Pour conclure, la Municipalité de Mulgrave-et-Derry a présenté une demande de subvention au pacte rural.

Retombées

- **Echelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Trois emplois directement reliés au projet pour la durée de réalisation des travaux de rénovation.
- **Autres retombées** : L'église sert dorénavant de centre communautaire et des concerts y ont lieu régulièrement.

Durée

Les travaux prioritaires ont été effectués en 2010.

Partenaires engagés

MRC de Papineau (pacte rural).

Financement

Total : 30 935 \$

Pacte rural : 23 209 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Michael Kane, maire de Mulgrave-et-Derry

819 986-9519, mulgrave-derry@bellnet.ca

M. Christian Pelchat, agent de développement rural à la MRC de Papineau

819 427-6243, poste 1312, pelchat@mrcpapineau.com

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC de Papineau, Municipalité de Mulgrave-et-Derry.

Information complémentaire

<http://www.mulgrave-derry.ca/>

32- Bouchette – Village des traditions

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Bouchette

Objectifs

La Municipalité de Bouchette souhaitait être reconnue en tant que Village des traditions dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, mais également à l'échelle de la région de l'Outaouais et même du Québec.

Description

Le projet Village des traditions est d'une envergure non seulement locale, mais également régionale avec ses différents attraits touristiques exposés le long de la rivière Gatineau.

Ce projet comportait trois volets :

Volet I : installer un canot en fer ajouré avec huit personnages à son bord représentant la célèbre « Chasse-galerie », une légende originaire de la région de l'Outaouais. Le canot, d'une longueur de 7,6 mètres, a été monté sur des poutres d'acier à environ 9 mètres du sol.

Volet II : Ériger une statue représentant un personnage illustre et légendaire associé à la drave d'une hauteur de près de 4 mètres et fabriqué en fibre de verre.

Volet III : installer des machines aratoires (destinées au labour) à des endroits stratégiques dans la municipalité. Chacune était accompagnée d'un panneau d'interprétation et du nom de la famille ayant eu la générosité de la prêter. Afin de faciliter l'observation des différentes machines, un sentier piétonnier de 300 mètres a été construit le long de la rivière.

Démarches initiales

L'Association de la Route de l'Eau-Vive, formée de cinq municipalités de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (Bouchette, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Aumond, Délage et Maniwaki), a d'abord demandé au Centre de recherche sur le développement territorial de l'Université du Québec en Outaouais de mener une étude pour évaluer la viabilité du projet.

À la suite du dépôt de l'étude, un comité a été constitué afin de mettre en œuvre ses recommandations pour la réalisation du projet. Celui-ci visait le développement de différents attraits touristiques le long de la rivière Gatineau.

Moyens de mise en œuvre

Les terrains qui accueillent les infrastructures appartiennent à la Municipalité. Pour réaliser le projet, la Municipalité de Bouchette a dû effectuer certaines dépenses afin notamment d'aménager les terrains qui allaient accueillir les machines aratoires. De plus, elle a dû construire un trottoir de bois en bordure de la rivière et faire l'aménagement paysager autour de ces infrastructures.

En ce qui concerne les machines aratoires reçues des familles, un spécialiste en rénovation de vieilles machineries a été embauché pour entreprendre les réparations requises.

Un comité, nommé par la Municipalité et composé de nombreux bénévoles, a supervisé la mise en œuvre de l'ensemble du projet. La mobilisation de bénévoles a constitué un facteur de succès dans le projet.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale, MRC et régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Trois emplois ont été créés pour la mise en place, la recherche et la restauration des machines et l'aménagement.
- **Autres retombées** : Parmi les retombées du projet, il faut mentionner l'accroissement de la fierté et du sentiment d'appartenance des résidents à leur municipalité. Le projet a aussi contribué à embellir la ville.

Durée

Ce projet a débuté en 2009 et s'est terminé en 2013.

Partenaires engagés

En plus des employés municipaux, du comité et des bénévoles, différentes organisations ont participé financièrement au projet : Tourisme Outaouais, CRÉ de l'Outaouais, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (pacte rural), MCC, MEIE.

Financement

Total : 103 942 \$

Pacte rural : 15 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Claudia Lacroix, directrice générale, Municipalité de Bouchette
819 465-5890

M^{me} Claire Lapointe, agente de développement rural au CLD de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
819 449-7649, poste 23, clapointe@cldvg.qc.ca

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, Municipalité de Bouchette.

Information complémentaire

<http://www.bouchette.ca/Village-des-traditions.html>

<http://grandquebec.com/oubliez-le-boulot/voyage-bouchette/>

33- Développement de nouveaux publics

Organisme porteur et statut légal

Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau, OBNL

Objectifs

- Favoriser l'épanouissement personnel des citoyens par les arts et la culture en contribuant à améliorer leur santé;
- Soutenir le développement des aptitudes artistiques et créatives des jeunes en les aidant à acquérir des connaissances et des compétences utiles autant sur le plan scolaire et de la culture générale que sur celui de l'ouverture d'esprit;
- Favoriser l'insertion professionnelle et la pérennité des emplois;
- Offrir aux citoyens la possibilité de participer à l'organisation d'activités culturelles, d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances, et de faire partie de groupes actifs et dynamiques;
- Faciliter l'accueil et l'intégration de nouveaux citoyens;
- Offrir aux jeunes la possibilité de stimuler leurs talents et aptitudes, par l'entremise d'activités parascolaires offertes dans les écoles. L'objectif était de favoriser le développement de leur estime d'eux-mêmes, qui constitue un facteur de persévérance scolaire;
- Respecter les principes de développement durable, et ce, notamment en générant le minimum de déchets, en évitant le gaspillage d'énergie, en encourageant le recyclage de matériaux et en faisant la promotion de l'achat local.

Description

Le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau, ouvert en 2007, accueille des activités de formation ou d'expérimentation, promeut l'ensemble des activités culturelles offertes par ses partenaires sur le territoire et favorise le réseautage entre ces partenaires. Il aide aussi à la diffusion des œuvres créées par les artistes et artisans du territoire et offre un lieu de rencontre et d'échange aux citoyens et aux acteurs du milieu culturel.

Démarches initiales

La mise en place du Centre d'action culturelle est l'aboutissement d'efforts concertés qui, depuis les années 1990, visent à doter les citoyens de la MRC de Papineau d'équipements et de services culturels communautaires. Lors de la création de la Table de concertation sur la culture du CLD de Papineau, en 2002, ses membres ont pris en charge l'évolution du projet.

Moyens de mise en œuvre

Un projet pilote a débuté le 1^{er} août 2007, à Saint-André-Avellin. Lors des consultations publiques menées en 2001, 2002 et 2006 auprès des citoyens et des intervenants culturels de la MRC de Papineau, il avait été proposé, pour des raisons démographiques et géographiques, qu'un noyau central du Centre d'action culturelle soit situé à Saint-André-Avellin et que des organisations « satellites » soient créées sur tout le territoire. L'incorporation de l'organisme en OBNL a été effectuée en avril 2008. Une entente entre la MRC de Papineau et le MCC pour assurer la pérennité du projet s'est conclue.

Ainsi, une deuxième agente de développement culturel est entrée en poste en mars 2008 et environ 40 % de sa tâche a été consacrée à la recherche de financement et au soutien du Centre d'action culturelle. Une aide financière a été accordée par le CLE de Papineau (subvention salariale) et la MRC (pacte rural). En septembre 2008, l'organisme a déménagé dans un endroit plus approprié.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Papineau.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Trois emplois ont été créés dont un poste de direction et un poste d'adjointe à la direction. Aussi, le projet a permis d'attribuer différents contrats à plus de vingt personnes pour la tenue mensuelle de livres comptables, la formation lors d'ateliers, les travaux de graphisme, la programmation Web, la révision linguistique, l'animation d'activités et la coordination de projets.
- **Autres retombées** : Le projet a favorisé l'épanouissement personnel des citoyens et les a sensibilisés aux arts et à la culture. Plusieurs activités ont été organisées : expositions, vernissages permettant la rencontre d'artistes, ateliers d'initiation à différentes techniques artistiques. Le projet a également permis de développer les aptitudes artistiques et créatives des jeunes (ateliers de théâtre Apprentis Pierrot et Colombine, ateliers artistiques durant l'été, ateliers de danse contemporaine pour les enfants). De même, le projet a permis d'augmenter le nombre de formations offertes sur le territoire de la MRC pour les artistes de la relève et les personnes intéressées à développer leurs compétences artistiques.

Durée

Le projet a été mené entre 2012 et 2014, à la suite de l'adoption de la Politique culturelle de la MRC de Papineau en 2011.

Partenaires engagés

CLD Papineau, MRC de Papineau (pacte rural), Emploi-Québec, MCC, Municipalité de Saint-André-Avellin, Table jeunesse de l'Outaouais.

Financement

Total : 453 894 \$

Pacte rural : 60 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Émilie Laverdière, directrice générale au Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau

819 983-2027, centreculturel@videotron.ca

M. Christian Pelchat, agent de développement rural à la MRC de Papineau

819 427-6243, poste 1312, pelchat@mrccpapineau.com

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC de Papineau.

Information complémentaire

<http://www.culturepapineau.org/>

34- Symposium de peinture « La rencontre des Arts »

Organisme porteur et statut légal

L'Association des peintres-artisans en « Nord » de Matagami (APANM), OBNL

Objectifs

Développer l'intérêt des jeunes, des aînés et de la population jamésienne pour la peinture. Parallèlement, un des objectifs indirects du projet était de créer des liens intergénérationnels par l'art. Finalement, l'activité avait pour but d'apporter une contribution artistique aux célébrations du 50^e anniversaire de la Ville de Matagami.

Description

Le projet a consisté à organiser la troisième édition du Symposium de peinture de Matagami sous le thème « La rencontre des Arts ». Ce projet de nature intersectoriel a été l'occasion de favoriser l'échange entre le public et les artistes (huit peintres professionnels québécois). Ces artistes ont été invités à donner des ateliers aux jeunes des écoles primaires et secondaires, aux aînés ainsi qu'aux membres de l'APANM.

Le Symposium de peinture de Matagami a été réalisé en plusieurs volets au cours desquels les artistes ont partagé leurs connaissances, soit :

- « Journée Éveil Desjardins », qui s'adressait aux jeunes des écoles primaires et secondaires;
- Mini-atelier « Pinceaux En Or » pour les aînés;
- Journée « À vos pinceaux! » destinée aux peintres-artisans;
- Vernissage des artistes-peintres au cours duquel a été dévoilée, à l'occasion des Fêtes du 50^e de Matagami, l'œuvre « Fenêtres sur Matagami »;
- « Rendez-vous des artistes » où la population était invitée à venir rencontrer et observer les artistes à l'œuvre et discuter avec eux.

Démarches initiales

En raison de la situation géographique de Matagami (éloignement par rapport aux centres de diffusion artistique), l'APANM désirait offrir à la population matagamienne un contact avec l'art. De là a émergé l'idée d'organiser un symposium de peinture. C'est donc un groupe de citoyens, constitué entre autres d'amateurs de peinture, qui se sont réunis au sein d'une association afin de faire la promotion des arts visuels.

Moyens de mise en œuvre

La préparation de l'événement s'est déroulée sur 15 mois :

- Juin 2012 : réservation du local en vue de la tenue de l'activité;
- Septembre 2012 à juin 2013 : création de la mosaïque;
- Janvier à mai 2013 : recherche de bailleurs de fonds;
- Janvier à mars 2013 : validation du déroulement des opérations et préparation du budget prévisionnel;
- Février et mars 2013 : vérification de l'intérêt des différents intervenants;
- Mars 2013 : confirmation de la présence des artistes;
- Mars 2013 : rencontre avec les directeurs d'école;
- Avril 2013 : ébauche de l'horaire du Symposium;

- Mars et avril 2013 : envoi de lettres de sollicitation aux entreprises et organismes pour l'achat de toiles;
- Août 2013 : préparation de la publicité;
- Août 2013 : période d'inscription aux ateliers;
- 12 au 15 septembre 2013 : tenue du Symposium;
- Octobre 2013 : examen rétrospectif.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale (Ville de Matagami) et régionale (certains artistes invités provenaient d'ailleurs dans la région du Nord-du-Québec).
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus**: Il n'y a pas eu d'emploi créé, mais ce projet a permis à des artistes de la région de vendre leurs œuvres.
- **Autres retombées** : Consolidation du sentiment d'appartenance des résidents à leur ville et à leur région ainsi qu'ouverture à l'art et à ses multiples facettes.

Durée

L'activité s'est déroulée du 12 au 15 septembre 2013. Toutefois, sa préparation a débuté dès juin 2012. Le projet est terminé, mais les résidents et les visiteurs peuvent continuer d'admirer les différentes œuvres qui en ont résulté dans diverses institutions et entreprises de la ville.

Partenaires engagés

Caisse Desjardins d'Amos par l'intermédiaire du Centre de service (CDS) de Matagami, SADC de Matagami, Xstrata Zinc – Mine Matagami, Donner Metals, Administration régionale de la Baie-James, Ville de Matagami, Hôtel Matagami, M. Normand Langlois, Comité de développement social de la Baie-James, Commission Loisir et Sport de la Baie-James, CLD de la Baie-James (pacte rural).

Financement

Total : 25 748 \$

Pacte rural : 2 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Micheline Paquet, responsable du projet
819 739-2251

M. Raphaël Massé, agent de développement rural au CLD de la Baie-James
819 739-2541

Territoire visé

Région du Nord-du-Québec, Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et Ville de Matagami.

Information complémentaire

http://www.larueeverslenord.com/vivre/evenement-Symposium_de_peinture_a_Matagami-164

35- Exposition « Parce que c'est lui » de Gilles Carle

Organisme porteur et statut légal

CLD du Rocher-Percé, OBNL

Objectifs

- Sensibiliser la population à différentes formes d'arts visuels et initier les citoyens à la poésie et à la littérature;
- Créer des occasions d'échanges entre les citoyens et des artistes amateurs et professionnels issus de différents domaines;
- Favoriser l'accessibilité des activités culturelles pour l'ensemble de la population et renforcer chez les citoyens la pratique de loisirs culturels;
- Instaurer des maillages durables et favorables entre les acteurs culturels, les acteurs du développement socioéconomique et les acteurs du développement communautaire du territoire;
- Valoriser la diversité culturelle en offrant des concerts peu communs;
- Inciter la participation intergénérationnelle des jeunes et des aînés aux diverses activités du projet avec le concours de la personne-ressource du programme Municipalités amies des aînés (MADA) et de l'organisme Communic-Ami;
- Contribuer à la prolongation de la saison touristique et du séjour des touristes.

Description

Le projet a consisté à acquérir l'exposition « Parce que c'est lui » de Gilles Carle. L'exposition est composée de près de 200 œuvres d'art visuel, reproduites sur différents médiums. Alors que les œuvres originales ont été présentées dans des lieux de diffusion intérieurs, plusieurs reproductions ont aussi été exposées sur des sites extérieurs sur l'ensemble du territoire de la MRC du Rocher-Percé. De plus, des activités liées à l'acquisition de l'exposition ont été réalisées (expositions cinématographiques, projections cinématographiques extérieures, spectacle-bénéfice de Chloé Sainte-Marie, banquet littéraire, vente aux enchères des œuvres). Tous les profits ont été remis à l'Association des proches aidants de la MRC « Les anges gardiens » afin de leur venir en aide.

Démarches initiales

L'exposition itinérante « Parce que c'est lui » des œuvres de Gilles Carle a été lancée à Montréal en 2010. Comme un acteur du développement de la communauté était en communication avec Chloé Sainte-Marie, il a porté à l'attention de la conseillère en développement culturel du CLD du Rocher-Percé l'opportunité d'acquérir cette exposition. Trouvant l'idée intéressante, la conseillère a alors souhaité que cette exposition devienne une occasion pour mobiliser la communauté autour d'un projet culturel.

Moyens de mise en œuvre

La conseillère en développement culturel a pris en charge la réalisation du projet avec la collaboration des membres du comité culturel de la MRC, composé des ressources culturelles de chacune des municipalités. Cinq citoyens étaient également jumelés aux représentants des municipalités dans le comité.

Cinq consultations citoyennes ont été tenues, soit une dans chacune des municipalités. Une entente a été signée avec l'Association des proches aidants du Rocher-Percé Les anges gardiens pour la remise des profits générés par les activités organisées à l'occasion de l'exposition.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : MRC, diverses activités et expositions dans chacune des municipalités.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Consolidation de six emplois.

– **Autres retombées** : Les espaces de diffusion de l'exposition ont permis de mettre en valeur la beauté et les particularités de la région. Le projet a donné l'occasion aux citoyens de participer à des activités culturelles variées et de contribuer à la revitalisation du milieu et à la création d'une dynamique sociale et culturelle profitable. De plus, la formule de participation citoyenne promue par les consultations populaires, le soutien d'une cause sociale importante ainsi que le bénévolat engendré par les activités du projet ont créé un maillage important entre la communauté et les acteurs des différents paliers d'intervention socioéconomiques et culturels, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et de solidarité.

Durée

Automne 2012 à novembre 2013.

Partenaires engagés

MRC du Rocher-Percé (pacte rural), Sentinelles culturelles, les cinq municipalités, Maison de la culture de Grande-Rivière, Fabrique de Grande-Rivière, Regroupement des artistes et artisans de la MRC du Rocher-Percé, Sapinart, Musée le Chafaud, La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils, Café-culturel La Mutinerie, Parc du Bourg de Pabos, Office de tourisme du Rocher-Percé (place Suzanne-Guité), Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) Escale Gaspésie, Week-end des Arts à Port-Daniel-Gascons, Association des proches aidants du Rocher-Percé Les anges gardiens, CSSS du Rocher-Percé, CJE Rocher-Percé (Place aux jeunes), L'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ) pour le soutien aux artistes, entreprises privées, écrivains et interprètes.

Financement

Total projet : 36 867 \$

Pacte rural : 14 900 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Marie-Lise Tremblay, conseillère en développement culturel au CLD du Rocher-Percé
418 689-6650

M^{me} Christine Hautcœur, agente de développement rural au CLD du Rocher-Percé
418 689-1213

Territoire visé

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, MRC du Rocher-Percé.

Information complémentaire

<http://www.parcequecestlui.com/>

36- Gousse d'ail et sirop de plantain

Organisme porteur et statut légal

Attention Fragîles, OBNL

Objectifs

Recueillir, mettre en valeur et transmettre le savoir traditionnel médicinal madelinot. Plus précisément :

- préserver et archiver les connaissances des aînés madelinots en matière de soins;
- briser l'isolement social des aînés résidant dans les centres d'hébergement ou vivant seuls, en les invitant à imaginer, à planifier et à réaliser des activités destinées aux jeunes de leur milieu;
- transmettre ce savoir aux jeunes générations en créant des occasions d'échanges entre les aînés et les enfants. Sensibiliser les jeunes à la richesse, aux vertus curatives et à la protection des éléments naturels de leur milieu;
- valoriser les aînés, leurs savoirs et les vertus de la nature dans une publication illustrée de photographies des aînés, accompagnées d'écrits ou d'anecdotes sur leur histoire, leur expérience de soins et les vertus curatives des plantes du territoire.

Description

Le projet était composé de deux volets : soit la conception d'un livre basé sur de multiples entrevues auprès des personnes âgées de l'archipel et la réalisation d'activités intergénérationnelles liées aux savoirs recueillis au cours de ces entrevues.

Les clientèles visées étaient autant les aînés, les enfants, que la population en général.

Démarches initiales

L'initiative provient de l'idée d'une citoyenne qui en était venue à différents constats. Ainsi, elle avait réalisé que la richesse des savoirs médicaux traditionnels des aînés du territoire était en voie de se perdre. De plus, l'expérience des aînés était peu valorisée, ils étaient souvent absents des sphères de décision et de planification dans la communauté. La citoyenne a su convaincre plusieurs personnes, notamment celles qui travaillaient auprès des personnes âgées sur le territoire, afin de recenser ces savoirs et de valoriser les aînés.

L'équipe de l'organisme Attention Fragîle accomplit sa mission éducative de responsabilisation environnementale tant auprès des jeunes, des acteurs de développement que de la population en général; elle fut donc désignée pour porter le projet.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'une personne-ressource pour mener à bien le projet;
- Organisation de rencontres avec les personnes âgées du territoire et tenue d'ateliers intergénérationnels;
- Publication de l'ouvrage *Hareng salé et sirop de grand thé* par la maison d'édition La Morue verte.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Déploiement du projet (rencontres de personnes âgées et ateliers intergénérationnels) effectué sur le territoire de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tant dans les communautés francophones qu'anglophones. La publication de l'ouvrage par une maison d'édition a permis au projet de rayonner sur le territoire national et plus encore.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé durant le projet.

– **Autres retombées** : Le projet a permis à plusieurs personnes âgées de contribuer à leur milieu. Il a renforcé le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté par la reconnaissance des traditions locales et a amélioré les liens entre les générations. Enfin, le projet a mis en valeur le patrimoine immatériel naturel et culturel unique au territoire.

Durée

De 2011 à 2012. L'ouvrage a été lancé le 23 juin 2012.

Partenaires engagés

Les centres d'hébergement Nouveaux Horizons inc. et Logis du Bel Âge ont offert des lieux de rencontres et d'activités auprès des personnes âgées. Le CSSS des Îles, par son Centre de jour, a collaboré à la réalisation des entrevues et des ateliers intergénérationnels en les intégrant à ses activités régulières et en participant à leur animation. Les éditions La Morue verte ont largement contribué à l'édition, à l'impression et à la diffusion de l'ouvrage *Hareng salé et sirop de grand thé*. La commission scolaire des Îles, la Eastern Shores School Board et leurs écoles se sont également engagées dans le projet en permettant aux enfants de participer aux activités intergénérationnelles. La Corporation de développement portuaire de l'Anse de L'Étang-du-Nord a inscrit, dans sa programmation estivale, des ateliers intergénérationnels portant sur des savoirs traditionnels médicaux. La Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine a contribué financièrement au projet ainsi que la CRÉ de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dans le cadre de son fonds de soutien aux initiatives visant l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées.

Financement

Total : 46 644 \$

Pacte rural : 8 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Pier-Olivier Fortin, directeur d'Attention Fragiles

action@attentionfragiles.org

M^{me} Stéphanie Arseneau-Bussière, responsable du projet

418 986-2225, poste 228

M^{me} Laura Hébert, agente de développement rurale aux Îles-de-la-Madeleine

418 986-2225, poste 260, lhebert@muniles.ca

Territoire visé

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et agglomération des Îles-de-la-Madeleine.

Information complémentaire

<http://www.lamorueverte.ca/catalogue/livre/133-hareng-sale-et-sirop-de-grand-the-les-remedes-den-premier-des-iles-de-la-madeleine.html>

<http://www.attentionfragiles.org/fr/>

37- Service de projection cinématographique intermunicipal

Organisme porteur et statut légal

Comité culturel de l'auditorium de l'école des Appalaches

Objectifs

- Redémarrer le projet « La Boîte à films »;
- Assurer à la population l'accès à des films diversifiés;
- Maximiser l'utilisation de l'auditorium, une infrastructure qui appartient à l'ensemble des citoyens des municipalités visées par le projet;
- Assurer la pérennité du Comité culturel de l'auditorium de l'école des Appalaches.

Description

Le Comité culturel de l'auditorium de l'école des Appalaches disposait d'un projecteur 35 mm, une technologie désuète pour la projection de films. Afin de renouveler son équipement, le Comité a acheté un projecteur haute définition et un lecteur DVD-Blu-Ray multizone. Cette acquisition a permis de diffuser une plus grande variété de films et de fidéliser une plus grande clientèle. Le Comité a établi un horaire fixe pour la diffusion des films, soit le premier et le troisième vendredi de chaque mois (automne, hiver et printemps). Il a choisi de diffuser différentes catégories de films (comédie, drame, action, etc.) de même que des films pour enfants. Au-delà de la projection de films, le Comité culturel a aussi développé une programmation variée, en collaboration avec les municipalités du territoire. Ainsi, des spectacles d'humour, de chant et de théâtre sont présentés.

Démarches initiales

Lors de la construction de l'auditorium à l'école des Appalaches, une entente a été signée entre les municipalités de Lac-Etchemin, Saint-Luc-de-Bellechasse, Sainte-Justine, Saint-Cyprien, Saint-Camille-de-Lellis, Saint-Magloire et Sainte-Sabine et l'école des Appalaches. Annuellement, les municipalités versent une contribution financière et obtiennent le droit d'utiliser la salle pour y organiser différentes activités culturelles. Cette entente a permis la mise sur pied du Comité culturel de l'auditorium de l'école des Appalaches.

De 1997 à 2007, le Comité culturel présentait tous les dimanches des films d'auteur, de manière à permettre aux résidents de la MRC des Etchemins de s'ouvrir à la culture cinématographique. De 2007 à 2009, l'achalandage lors des projections a commencé à diminuer et, par conséquent, la décision a été prise de réduire le nombre de séances durant l'année. De 2009 à 2011, le Comité a cessé toute activité.

En décembre 2011, le Comité a été réactivé. Les membres ont demandé aux municipalités signataires de nommer un conseiller afin qu'il siège au Comité. L'objectif consistait à mobiliser le milieu pour remettre sur pied le service de projection cinématographique.

Moyens de mise en œuvre

- Décembre 2011 : première réflexion du nouveau Comité culturel de l'auditorium de l'école des Appalaches, afin de redémarrer le projet « La Boîte à films »;
- Mars 2012 : deuxième rencontre de réflexion avec la directrice des loisirs de la Municipalité de Sainte-Justine. Les membres du Comité ont alors cherché à tirer des leçons des expériences antérieures;
- Avril 2012 : troisième rencontre de préparation du projet;
- Mai 2012 : présentation de l'avant-projet à la séance de chacun des conseils municipaux des sept municipalités signataires de l'entente et à la séance du Conseil de la MRC des Etchemins. Présentation de la version définitive du projet au comité d'analyse des demandes du pacte rural;
- Juin 2012 : présentation de la version définitive du projet à chacun des conseils municipaux (obtention de résolutions d'appui requises pour la demande au pacte rural et pour le Fonds culturel de chacune des municipalités);
- Présentation du projet au Fonds culturel et inauguration officielle en compagnie des partenaires lors de la première projection.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale (7 des 13 municipalités de la MRC).
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus**: Un emploi étudiant a été créé pour initier les jeunes au métier de technicien audiovisuel.
- **Autres retombées** : Responsabilisation et valorisation du rôle et de l'engagement des élus dans le milieu, concertation entre les municipalités, partage d'une infrastructure commune entre plusieurs municipalités, concertation en matière de développement culturel, actions menées pour favoriser un accès élargi à la culture.

Durée

Début du projet en 2011, toujours en cours.

Partenaires engagés

MRC des Etchemins (pacte rural), les municipalités de Lac-Etchemin, de Saint-Luc-de-Bellechasse, de Sainte-Justine, de Saint-Cyprien, de Saint-Camille-de-Lellis, de Saint-Magloire et de Sainte-Sabine et l'école des Appalaches.

Financement

Total : 15 415 \$

Pacte rural : 12 332 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Maryse Bilodeau, directrice des loisirs de la Municipalité de Sainte-Justine
418 383-5397, m.bilodeau@sogetel.net

M. Mathieu Baillargeon, agent de développement rural au CLD des Etchemins
418 625-3904, poste 257, mathieu.baillargeon@cldetchemins.qc.ca

Territoire visé

Région de la Chaudière-Appalaches, MRC des Etchemins.

Information complémentaire

<http://www.leclaireurprogres.ca/2012/05/14/la-boite-a-films-en-mode-relance>

38- Le Chœur des Grands Bois de Saint-Pamphile

Organisme porteur et statut légal

Chorale Le Chœur des Grands Bois de Saint-Pamphile, OBNL

Objectifs

- Améliorer la culture musicale dans le secteur sud de la MRC de L'Islet;
- Améliorer les services à la clientèle;
- Favoriser une plus grande utilisation des équipements et infrastructures par les localités du territoire.

Description

Le manque d'infrastructures et d'équipements était devenu problématique pour les professeurs de musique de la commission scolaire de la Côte-du-Sud, pour l'Orchestre des Hauts Bois et pour les municipalités de la MRC de L'Islet. Les locaux de l'école secondaire La Rencontre, située à Saint-Pamphile, étaient inadéquats et les instruments insuffisants. Aussi, les résidents du territoire avaient signifié leur intérêt à disposer d'une meilleure infrastructure et de meilleurs instruments.

La Chorale Le Chœur des Grands Bois de Saint-Pamphile a donc élaboré un projet qui comportait deux volets. Il était d'abord nécessaire de rénover les locaux de musique de l'école secondaire La Rencontre. La commission scolaire de la Côte-du-Sud s'est chargée de ces travaux. Par la suite, il fallait acheter de l'équipement et des instruments de musique.

Le projet visait autant les jeunes que les adultes et les personnes âgées.

Démarches initiales

Au départ, la direction et les intervenants de l'école secondaire souhaitaient offrir des cours de musique.

Afin de réaliser le projet, la Municipalité de Saint-Pamphile a signé un protocole d'entente avec la commission scolaire de la Côte-du-Sud afin de permettre à l'ensemble de la population d'utiliser les locaux de l'école secondaire. Le protocole permettait aussi aux musiciens de l'Orchestre des Hauts Bois d'utiliser les locaux, et ce, après les heures de classe.

Par la suite, la chorale Le Chœur des Grands Bois de Saint-Pamphile a soumis le projet officiellement à la MRC de L'Islet pour qu'elle puisse évaluer si ce projet était admissible au pacte rural. Afin de réunir la somme nécessaire pour l'acquisition des équipements, d'autres partenaires se sont joints au projet.

Moyens de mise en œuvre

- Rénovation des locaux de musique par la commission scolaire de la Côte-du-Sud;
- Achat d'équipements et d'instruments de musique;
- Signature d'un protocole d'entente entre la Municipalité et la commission scolaire pour assurer l'accès des locaux à diverses clientèles.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Cinq municipalités situées au sud de la MRC de L'Islet.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois créés : un formateur à la commission scolaire et un formateur pour les cours destinés aux autres clientèles.
- **Autres retombées** : Ce projet a permis de renforcer les liens entre les différentes communautés du sud du territoire de L'Islet. Il a amélioré les services de proximité et a favorisé la pratique d'activités culturelles. Ce projet a aussi aidé à améliorer la qualité de vie des résidents de la MRC. Enfin, il contribue à diversifier le type d'activités offertes aux jeunes en milieu rural.

Durée

Le projet a débuté à l'hiver 2013-2014 et s'est terminé à l'automne 2014. Les élèves, les musiciens et les résidents bénéficient toujours des travaux effectués.

Partenaires engagés

MRC de L'Islet (pacte rural), les municipalités du sud de la MRC (Saint-Pamphile, Tourville, Saint-Marcel, Sainte-Perpétue, Saint-Adalbert), Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres, commission scolaire de la Côte-du-Sud, CLD de L'Islet, école secondaire La Rencontre à Saint-Pamphile.

Financement

Total : 50 000 \$

Pacte rural : 18 400 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Francis Vaillancourt, coordonnateur en loisir et sport, Municipalité de Saint-Pamphile
418 356-5501, loisirs.stpamphile@globetrotter.net

M. Doris Labrie, agent de développement rural au CLD de L'Islet
418 598-6388, poste 229, doris.labrie@cldlislet.com

Territoire visé

Région de la Chaudière-Appalaches et MRC de L'Islet.

39- La Roulotte de Paul Buissonneau

Organisme porteur et statut légal

Ville de Saint-Gabriel

Objectifs

- Initier les jeunes aux arts;
- Réaffirmer l'identité locale;
- Rendre la culture accessible à tous;
- Mettre en valeur le travail et le talent des artistes et artisans locaux;
- Mobiliser l'ensemble de la communauté autour d'un projet rassembleur;
- Offrir des spectacles de qualité gratuits;
- Faire rayonner la région de Brandon à l'extérieur de ses frontières.

Description

En 2013, divers partenaires ont joint leurs forces afin de redonner vie à la Roulotte de Paul Buissonneau. La Ville de Saint-Gabriel, la MRC de D'Autray, le CLD de D'Autray et le Théâtre Advienne que pourra travaillent alors sans relâche afin d'offrir durant la période estivale 2013, aux plus petits comme aux plus grands, une expérience culturelle inoubliable.

Plus de 2 000 spectateurs ont eu la chance d'assister à la pièce de théâtre *Le tour du monde en 80 jours*, offerte en plein air, dans les espaces verts de la municipalité. Le jeune public a aussi eu l'occasion de participer à des ateliers d'introduction aux arts de la scène et a eu accès aux coulisses du spectacle.

Dans toute la région de Lanaudière, l'accueil de cette pièce de théâtre est enthousiaste, les critiques sont élogieuses et le public en redemande. Les partenaires engagés dans le projet ont alors mis en branle les démarches pour que le projet se prolonge sur une deuxième année. Les promoteurs souhaitaient alors démocratiser encore plus le théâtre et les arts de la scène dans la région. En 2014, plus de 21 municipalités lanaudoises ont eu le privilège d'offrir à leur population une représentation de la pièce *Le Chat botté*.

Les talents locaux ont également été mis à contribution dans le nouveau volet « Scène ouverte » de la Roulotte. Toutes ces démarches ont permis de concrétiser le souhait le plus ardent de monsieur Buissonneau lui-même, soit de donner accès à tous à cette roulotte.

Démarches initiales

La Ville de Saint-Gabriel s'est portée acquéreur de la Roulotte en 2010, dans le cadre de l'émission *La Petite Séduction*. Cette démarche répondait à un souhait de la communauté, qui espérait qu'un projet structurant soit mis en place avec ce véhicule. Le projet a vu le jour grâce à l'initiative de la MRC D'Autray et de son CLD et de la Ville de Saint-Gabriel, qui y ont investi de l'énergie et de l'argent et qui sont allés chercher l'expertise des intervenants locaux. Un comité formé de la MRC de D'Autray et de son CLD et de la Ville de Saint-Gabriel a rapidement obtenu la collaboration d'une compagnie de théâtre professionnelle de la région pour les aider à mettre sur pied le projet.

Moyens de mise en œuvre

- Acquisition de la Roulotte;
- Établissement du partenariat (MRC-CLD-Saint-Gabriel);
- Association avec une compagnie de théâtre professionnelle.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Région Lanaudoise.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé.
- **Autres retombées** : Les communautés de Saint-Gabriel et de Brandon sont très fières du projet de la Roulotte et cela contribue à accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté.

Durée

Le projet a débuté durant la période estivale 2013 et se poursuit toujours.

Partenaires engagés

Le CLD et la MRC de D'Autray (pacte rural), les quinze municipalités de la MRC, la CRÉ Lanaudière, Caisses Desjardins.

Financement

Total : 150 000 \$

Pacte rural : 17 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Michel St-Laurent, directeur, Ville de Saint-Gabriel
450 835-2212, poste 6301, mstlaurent@ville.stgabriel.qc.ca

M^{me} Joëlle Paiement, agente de développement rural au CLD de D'Autray
450 836-7028, poste 2526, joelle.paiement@cldautray.qc.ca

Territoire visé

Région de Lanaudière, MRC de D'Autray, Ville de Saint-Gabriel.

Information complémentaire

<http://laroulotte.ca/>

40- Présentation de spectacles pour la sauvegarde d'un bâtiment historique – église Saint-Benoît

Organisme porteur et statut légal

Fondation Héritage Saint-Benoît de Mirabel, OBNL

Objectifs

- Remettre en état et préserver l'église Saint-Benoît, un bâtiment patrimonial;
- Générer des revenus pour payer les dépenses d'entretien de l'église;
- Utiliser le potentiel de l'église pour animer et dynamiser le secteur de Saint-Benoît;
- Créer un sentiment d'appartenance chez les résidents et une fierté locale;
- Offrir des activités culturelles dans le secteur de Saint-Benoît de la Ville de Mirabel;
- Mettre en valeur les artistes locaux;
- Impliquer tous les groupes de citoyens pour faire de cette restauration un projet multigénérationnel;
- Attirer des touristes dans le secteur de Saint-Benoît afin notamment qu'ils contribuent à l'économie de ce territoire en s'approvisionnant dans les commerces locaux.

Description

Le projet a consisté à présenter des spectacles dans l'église Saint-Benoît afin d'amasser des fonds pour la remettre en état et d'engendrer des retombées économiques.

Démarches initiales

L'église Saint-Benoît avait besoin d'être remise en état pour que des spectacles puissent y être présentés. Un groupe de citoyens s'est alors formé et a mis sur pied un OBNL, la Fondation Héritage Saint-Benoît de Mirabel. Les membres du conseil d'administration de la Fondation ont rencontré tous les organismes communautaires du secteur de Saint-Benoît de Mirabel, les commerçants et un grand nombre de résidents du village pour présenter le projet et les estimations financières. Ils ont obtenu une quinzaine de lettres d'appui d'organisations exprimant leur désir de s'engager activement dans le projet en faisant la promotion des spectacles et en vendant les billets. Enfin, plusieurs citoyens ont manifesté leur intention d'assister aux spectacles.

Moyens de mise en œuvre

La présidente de la Fondation a contacté l'agente de développement rural de la MRC de Mirabel afin qu'elle supporte les différentes étapes du projet. Elle a aussi obtenu l'accord de la Fabrique de la paroisse Saint-François d'Assise, propriétaire du bâtiment, avant que ne soit amorcé le projet.

Ensuite, les membres du conseil d'administration de la Fondation ont obtenu des conseils d'experts techniques en organisation d'événements (son, éclairage, etc.) et de différents entrepreneurs en construction pour évaluer les coûts des améliorations à apporter à l'église. La consultation de différents agents dans le domaine artistique a contribué à élaborer une programmation intéressante. Finalement, la Fondation a obtenu l'appui des médias locaux pour la diffusion de ses activités.

Cette initiative s'est révélée un succès en grande partie grâce à plusieurs résidents du secteur de Saint-Benoît et à plus de cinquante organisations qui se sont engagés bénévolement dans le projet, qui y ont contribué financièrement ou qui ont fourni du matériel. Tous les profits générés par les spectacles sont réinvestis dans la sauvegarde et la rénovation de l'église Saint-Benoît.

L'aide financière du pacte rural de la MRC de Mirabel a permis de faire l'acquisition d'équipements pour la présentation des spectacles et d'apporter des améliorations dans l'église (réfection du réseau électrique, installation de toilettes et entretien de l'orgue de marque Casavant).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Rares sont les projets qui font l'unanimité dans une communauté. En plus d'obtenir l'adhésion de la population du secteur de Saint-Benoît, ce projet a permis de générer de façon continue des profits qui sont investis dans la réfection de l'église. Grande source de fierté, ce projet intergénérationnel a permis de rejoindre les jeunes qui ont assisté aux spectacles, et les personnes plus expérimentées par la formation du conseil d'administration de la Fondation. De même, le projet a pu compter sur plusieurs bénévoles motivés. Les commerçants du village ont même observé une augmentation de leurs revenus au moment des soirs de spectacles. Ce projet a donc constitué une initiative exemplaire qui a su inspirer d'autres projets semblables dans la région.

Durée

Le projet a démarré en 2011 et se poursuit toujours.

Partenaires engagés

MRC de Mirabel (pacte rural), Caisse Desjardins de Mirabel, membres du Cercle des fermières local, entrepreneurs et commerçants locaux.

Financement

Total : 52 200 \$

Pacte rural : 39 150 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Sophie Bélisle, ex-présidente de la Fondation
450 258-4704

M^{me} Estelle Rochon, présidente de la Fondation
450 258-8868

M^{me} Audrey Simard, agente de développement rurale au CLD de Mirabel
450 435-2800, poste 206

Territoire visé

Région des Laurentides, MRC de Mirabel, Ville de Mirabel.

41- Centre d'Arts de Sabrevois

Organismes porteurs et statuts légaux

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois (propriétaire) et Centre d'Arts de Sabrevois OBNL (animation du lieu),

Objectifs

Ce projet avait pour objectif de revitaliser une église patrimoniale abandonnée et située sur un magnifique site. Le projet visait aussi à mettre sur pied un centre culturel destiné à devenir un lieu de rencontre pour la communauté.

La préservation des éléments architecturaux patrimoniaux du bâtiment était un objectif secondaire. Également, ce projet s'intégrait aux efforts de développement touristique de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois avec la restauration du quai Ryan, le musée Honoré-Mercier et les attraits agrotouristiques.

Description

Le Centre d'Arts de Sabrevois se loge dans l'église du Messie, qui a été construite en 1848. La réfection du bâtiment a permis de conserver l'intégrité des éléments patrimoniaux de l'église (vitraux, revêtement, clocher, plancher, etc.) tout en la modernisant (électricité et salles de bain). La rénovation intérieure a, quant à elle, permis d'aménager une grande salle d'exposition et une scène à l'avant avec piano ainsi qu'une régie du son dans le jubé. Un aménagement extérieur a aussi été réalisé, avec la mise en place d'un sentier de pierre et d'un espace à l'arrière pour des activités extérieures.

La programmation du Centre d'Arts de Sabrevois vise à faire découvrir à la population divers styles de musique et des artistes de la relève. Le Centre d'Arts présente aussi des expositions d'artistes de différentes disciplines. Il cible une clientèle locale et régionale et mise sur l'accessibilité des spectacles (18 \$ par spectacle maximum) tout en offrant en parallèle des activités originales et gratuites. Afin de renforcer l'ancrage dans la localité, un sous-comité a été créé pour le développement d'activités communautaires destinées aux citoyens locaux. Le Centre d'Arts de Sabrevois souhaite aussi mettre sur pied un studio d'enregistrement professionnel, ce qui lui permettrait d'autofinancer ses activités. Par ailleurs, il compte lancer un site Web.

Démarches initiales

Ce projet a été mis sur pied sous l'impulsion de l'ancien maire de Sainte-Anne-de-Sabrevois. Il n'est pas issu d'une consultation formelle de la population, mais plutôt de la vision du maire qui, en ayant l'objectif de revitaliser le lieu, a su mobiliser un groupe de citoyens et d'artistes locaux autour de l'idée. Il a organisé des soirées d'information, et ce, autant pour discuter de l'idée que pour permettre le recrutement de bénévoles souhaitant s'engager dans différents aspects du projet. Il a aussi fondé la chorale du Centre d'Arts de Sabrevois, qui offre des concerts dans l'ancienne église patrimoniale.

La Municipalité a ensuite rencontré plusieurs intervenants économiques régionaux et leur a présenté le projet et les besoins financiers qui y étaient liés.

Moyens de mise en œuvre

- Achat de l'église par la Municipalité en 2010;
- Mobilisation de la communauté et des intervenants économiques régionaux;
- Transformation de l'église (réfection et restauration);
- Ouverture du Centre d'Arts de Sabrevois.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Locale, supralocale et régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus**: Il n'y a pas eu d'emploi créé, mais plusieurs entrepreneurs ont obtenu des contrats dans le cadre des travaux de réfection et de restauration.
- **Autres retombées** : La mise sur pied de ce nouveau lieu de diffusion culturel a eu un effet sur le développement culturel régional. Le projet a aussi été l'occasion de créer de nouvelles collaborations avec l'école primaire, des associations locales et régionales et des entreprises locales.

Durée

2011 pour la transformation de l'église (certains travaux se sont poursuivis).

Partenaires engagés

La CRÉ Montérégie Est a subventionné l'étude d'évaluation des travaux de restauration. La MRC du Haut-Richelieu a financé, avec le pacte rural, une partie des travaux de réfection et de restauration ainsi que l'aménagement intérieur de la salle de spectacle. Un petit groupe de bénévoles et d'artistes s'est joint au projet et plusieurs entrepreneurs locaux ont investi temps et énergie pour réaliser la transformation. Le Centre d'Arts de Sabrevois a été constitué en OBNL en avril 2014.

Financement

Total : environ 238 000 \$

Pacte rural : 101 703 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Nicole Malette

mallette.nicole@videotron.ca

M^{me} Jennifer Crawford, agente de développement rural au CLD du Haut-Richelieu

crawfordj@haut-richelieu.qc.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC du Haut-Richelieu, Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Information complémentaire

<http://www.municipalites-du-quebec.org/municipalites/sainte-anne-de-sabrevois/centre-dart-sabrevois.php>

42- Le Labohem

Organisme porteur et statut légal

Le Bocal, OBNL

Objectifs

- Renforcer la cohésion sociale au sein de la MRC Brome-Missisquoi;
- Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté;
- Mettre en lumière et souligner le travail des artistes de la région.

Description

Le Labohem est un événement artistique, social et festif qui s'implante durant un mois dans un village ou une ville. La création y est mise à l'honneur. Le Labohem contribue à la cohésion sociale, ravive le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté et révèle l'identité culturelle de la région. Les membres de l'organisme Le Bocal et un collectif d'artistes locaux ont organisé cet événement dans différentes municipalités de la MRC Brome-Missisquoi. Jour après jour, des expositions de portraits photo, de dessins, de peintures sont présentées. De même, des textes sont lus et des vidéos sont projetées à la population à différents endroits dans la ville et sur Internet.

Le collectif Le Bocal dispose d'un local où la population est invitée à rencontrer les artistes, à échanger avec eux, et même à participer au processus de création. Un « Dévernissage » clôt l'activité, avec une fête de village, un encaissement silencieux des œuvres (affiches et coffrets DVD) et une projection sur grand écran d'un film réalisé pour l'occasion. Un spectacle est offert en fin de soirée.

Démarches initiales

Le projet s'inspire d'un événement similaire en France, le Labomylette, auquel un membre de l'organisme Le Bocal a participé. La première édition du Labohem a eu lieu dans la municipalité de Sutton. Comme les retombées de l'événement ont été très positives, plusieurs autres municipalités ont voulu vivre l'expérience. Au total, quatre Labohem ont été organisés dans la MRC de Brome-Missisquoi.

Moyens de mise en œuvre

- Recrutement d'artistes visuels, de photographes, de poètes et de vidéastes;
- Entente de partenariat avec un imprimeur local;
- Location d'une salle;
- Achat d'équipements;
- Affichage des œuvres dans les vitrines des commerces de la municipalité;
- Fête de clôture.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale et supralocale (MRC).
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Collectif de six à neuf artistes sous contrat par Labohem.
- **Autres retombées** : Le projet a favorisé la communication entre les citoyens et a contribué à accroître leur sentiment d'appartenance et la fierté locale.

Durée

En 2010, le premier Labohem s'est tenu à Sutton. Chaque Labohem dure environ un mois et a lieu au cours de la saison estivale.

Partenaires engagés

Municipalités de la MRC Brome-Missisquoi, CLD de Brome-Missisquoi (pacte rural), Chambre de commerce de Cowansville, Corporation de développement économique (CDÉ) de Sutton, entreprises (imprimeries, commerces), artistes.

Financement

Total : 148 212 \$

Pacte rural : 60 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Stéphane Lemardelé, artiste et initiateur du projet

slemardele@sympatico.ca

M^{me} Tania Szymanski, agente de développement rurale au CLD de Brome-Missisquoi
450 266-4928, poste 281, tszymanski@cldbmq.gc.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC Brome-Missisquoi.

Information complémentaire

<http://lelabohem.blogspot.ca/>

43- Hommage à Louis Cyr – 150^e anniversaire

Organisme porteur et statut légal

Comité organisateur des fêtes de Louis Cyr

Objectifs

- Rendre hommage à Louis Cyr;
- Enseigner des faits historiques;
- Créer un événement rassembleur et faire en sorte qu'il devienne une source de fierté pour les citoyens.

Description

Le projet consistait à organiser des activités au cours d'une fin de semaine (du 21 au 23 juin 2013) afin de célébrer le 150^e anniversaire de naissance de Louis Cyr. Ce projet a contribué régionalement à la connaissance et à la promotion de la richesse culturelle et patrimoniale qu'est l'histoire de cet homme fort.

Parmi les activités organisées dans la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, mentionnons la présentation d'un cirque d'époque, « Hommage à Louis Cyr », des visites guidées et des animations, l'exposition d'objets ayant appartenu à Louis Cyr, des kiosques d'artistes et d'artisans vendant leurs produits du terroir, des compétitions de force et un spectacle de feux d'artifice. Toutes ces activités ont su allumer la fierté des résidents dans un environnement qui rappelait l'époque du grand Louis Cyr.

L'initiative territoriale s'est étendue bien au-delà du lieu de naissance de l'homme fort. L'ensemble de la population de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et même au-delà a été ciblé par le projet. Les activités rattachées aux événements commémoratifs ont attiré près de 5 000 visiteurs. Finalement, le volet éducationnel, auprès des écoles primaires et secondaires de la région, de même que la présentation de mini-conférences, ont permis de sensibiliser et d'intéresser les jeunes à l'histoire et au patrimoine local.

Moyens de mise en œuvre

Les activités, concentrées en une fin de semaine, ont été consacrées à la commémoration et aux festivités dans un contexte historique.

Au cours de toute la saison estivale, le projet a permis d'offrir à la population de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent un musée ambulant présentant des objets ayant appartenu à Louis Cyr. Une conférence organisée par la Société d'Histoire des XI (SHXI) et des mini-conférences offertes dans les écoles ont permis de faire connaître ce personnage historique et sa vie dans la région.

Une plaque commémorative a été apposée sur le lieu de naissance de Louis Cyr (baptisé Cyprien-Noé Cyr), situé sur le chemin Louis-Cyr, à Saint-Cyprien-de-Napierville.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale et supralocale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.

– **Autres retombées** : La diffusion historique a touché l'ensemble de la MRC du Haut-Saint-Laurent et le territoire de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha. Régionalement, un musée ambulant a présenté des objets ayant appartenu à Louis Cyr dans chacune des MRC du Haut-Saint-Laurent

En collaboration avec la région de Lanaudière, la Maison Louis-Cyr a ouvert ses portes à l'automne 2014. Il s'agit de la dernière résidence de l'homme fort. Ce musée, situé dans la municipalité de Saint-Jean-de-Matha, expose pour une période minimale de cinq ans des objets ayant appartenu à Louis Cyr.

Autant au niveau local que national, le projet a permis de raconter l'histoire de Louis Cyr et de corriger certaines mauvaises perceptions à son égard. L'événement a contribué à la connaissance et à la promotion de cette histoire, qui constitue une richesse culturelle et patrimoniale.

Durée

Les événements commémoratifs ont eu lieu les 21, 22 et 23 juin 2013.

Partenaires engagés

La Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, l'organisme Les Compagnons de Louis Cyr, les écoles primaires et l'école secondaire Louis-Cyr, le comédien Antoine Bertrand à titre de président d'honneur, la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, la MRC du Haut-Saint-Laurent (pacte rural), le MCC, la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, le député provincial, le journal *Coup d'œil*, la compagnie Multi-Lettrage.

Financement

Total : 166 108\$

Pacte rural : 10 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. René Lapierre, responsable du projet et président de la SHXI

info@shxi.ca

M^{me} Ariane Fillion, agente de développement rural à la MRC Jardins-de-Napierville

agrural@mrclardinsdenapierville.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie et les MRC suivantes : Jardins-de-Napierville, Haut-Richelieu, Haut-Saint-Laurent, Roussillon, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges.

Information complémentaire

<http://www.coupdoeil.info/Actualites/2013-04-24/article-3226470/Une-grande-fete-cet-ete-pour-les-150-ans-de-Louis-Cyr/1>

44- Conception d'un cahier d'apprentissage sur l'histoire de Saint-Eugène

Organisme porteur et statut légal

Comité de développement local de Saint-Eugène, OBNL

Objectifs

- Faire connaître l'histoire du village à la nouvelle génération;
- Développer un sentiment d'appartenance et de fierté dans la communauté.

Description

Le projet consistait à concevoir un outil pédagogique original qui devait permettre aux élèves du troisième cycle du primaire de l'école de Saint-Eugène de connaître les origines et l'évolution de leur municipalité. Il s'agit d'une approche novatrice pour laquelle le comité n'a retracé aucun modèle similaire.

Après avoir convenu de la structure du document et des thèmes à développer, une recherche documentaire a été menée. Celle-ci a nécessité un laborieux travail de compilation parmi les nombreuses sources auxquelles le comité a puisé ses références historiques tant locales, régionales que provinciales. Un historien professionnel s'est chargé de superviser le contenu des recherches afin d'en assurer la conformité.

Ensuite, l'équipe de rédaction a classé le contenu de ce document selon sept thèmes, soit les premiers occupants, la religion, le système scolaire, l'organisation municipale, l'agriculture, les artisans, les commerces et les industries et, pour conclure, la vie sociale et communautaire.

Puisqu'il s'agissait d'un cahier d'apprentissage, en plus des textes et des nombreuses illustrations graphiques et photographiques, l'équipe de rédaction a inséré plusieurs exercices pour faciliter l'assimilation de l'information et mesurer le degré de connaissance des jeunes.

Démarches initiales

Le projet a été porté par le Comité de développement local (CDL) de Saint-Eugène, un organisme mis sur pied en 1998. Sa première démarche a été de valider auprès de la direction de l'école et du professeur d'histoire la pertinence de l'outil projeté ainsi que la possibilité d'intégrer entièrement ce projet dans le programme officiel d'apprentissage. La réponse fut unanime : cette initiative devait voir le jour! Les concepteurs ont alors reçu l'autorisation pour amorcer les travaux. C'est le professeur d'histoire qui a supervisé le contenu pédagogique afin qu'il soit adapté aux élèves du troisième cycle.

Moyens de mise en œuvre

Un historien professionnel s'est chargé de superviser le contenu des recherches pour en assurer la conformité. La conception graphique, la mise en page finale et l'impression ont été confiées à des entreprises spécialisées afin d'en faire un outil visuellement agréable et ludique qui devait plaire aux jeunes et leur donner le goût de le feuilleter.

En complément au cahier d'apprentissage, le comité a mandaté une professionnelle pour la conception d'une vidéo de présentation pour chacun des sept thèmes abordés.

Conçue à partir de photographies et de documents recueillis auprès de familles ou retracés dans les archives de la Société d'histoire de Drummond, cette vidéo a servi d'introduction pour chaque cours donné aux élèves. De plus, c'est ce document visuel qui est diffusé à la population locale ou toute personne intéressée par le projet puisqu'il a été intégré au site Web de la municipalité.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : La réalisation du projet a permis aux jeunes et à la population de Saint-Eugène de mieux comprendre l'histoire de leur communauté et de respecter davantage ceux et celles qui, depuis le milieu du 19^e siècle, ont contribué à la naissance et à l'évolution de leur village. Une invitation a aussi été lancée aux autres paroisses de la MRC de Drummond afin qu'elles évaluent la possibilité d'amorcer une telle démarche dans leur milieu. Le CDL a offert sa collaboration à celles qui décideraient d'aller de l'avant avec un tel document.

Durée

La recherche historique et la conception du cahier d'apprentissage se sont échelonnées sur deux ans. Le cahier a été diffusé au cours de l'automne 2013.

Partenaires engagés

MRC de Drummond (pacte rural), Société d'histoire de Drummond, Société de développement économique de Drummondville (SDED).

Financement

Total : 12 830 \$

Pacte rural : 6 400 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Maurice Landry, CDL de Saint-Eugène
819 396-3000

M^{me} Danielle Ménard, agente de développement rural, SDED (CLD Drummond)
819 477-5511, poste 207, d.menard@sded-drummond.qc.ca

Territoire visé

Région du Centre-du-Québec, MRC de Drummond, Municipalité de Saint-Eugène.

Information complémentaire

Les vidéos sur les sept thèmes abordés dans le cahier de l'élève sont accessibles sur le site de la municipalité : www.saint-eugene.ca, voir section « Histoire de la municipalité ».

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



1



2



3

CRÉDITS PHOTOS:

1 - © TOURISME QUÉBEC / Bergeron, Jean-François / Enviro Foto

2 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda

3 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude

45- Richesses naturelles en découverte

Organisme porteur et statut légal

FaunENord, OBNL

Objectifs

Le projet, mené par l'organisme FaunENord, avait pour objectif de faire découvrir à la population de la ville de Chibougamau et de ses environs les richesses naturelles présentes dans les forêts du Nord-du-Québec.

FaunENord y a notamment organisé un événement consacré à la découverte des produits forestiers non ligneux (PFNL), des ressources forestières et minières et des perspectives d'emplois qui y sont liées. La forêt boréale du Nord-du-Québec contient un nombre élevé de ressources qui peuvent représenter une voie d'avenir intéressante pour le développement social, économique et culturel de la municipalité.

Description

La première édition de l'événement intitulé *Richesses naturelles en découverte* a accueilli un peu plus de 400 personnes. L'activité a réussi à rallier autant les enfants que les adultes.

FaunENord a aussi organisé une activité intitulée « Potion magique », qui a permis aux enfants ainsi qu'à leurs parents de confectionner une infusion à base de thé du Labrador et de découvrir différentes ressources de la forêt. Cette activité a été l'occasion de connaître les mille et une propriétés des PFNL de la région.

Les participants ont aussi pu tester leurs connaissances sur le monde de la foresterie en participant au « Rallye forestier ». L'activité « Champion mon champignon » leur a donné l'occasion de s'initier au monde de la mycologie. Enfin, « Ruée vers l'or » a permis aux participants de devenir chercheurs d'or le temps de l'activité. Que ce soit lors du concours de recettes, du « Souper gastronomique » ou encore de la « Soirée gourmande », il y a eu plusieurs occasions de découvrir la cuisine intégrant les PFNL.

Démarches initiales

L'événement *Richesses naturelles en découverte* visait à mettre en valeur les richesses naturelles de la ville de Chibougamau et des environs. Cette volonté était d'ailleurs inscrite à sa planification 2013-2017, qui était issue de la consultations d'intervenants clé du milieu.

L'événement a permis de développer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur territoire en faisant découvrir les richesses naturelles de la forêt boréale que sont, entre autres, les PFNL, comme les champignons et les petits fruits. Il a été orchestré par Développement Chibougamau et FaunENord. Santé en Nord et Gang Active ont aussi participé à la réalisation de certaines activités.

Moyens de mise en œuvre

- Location d'une salle;
- Organisation de plusieurs activités (Rallye forestier, atelier d'initiation à la mycologie, atelier d'initiation à la recherche d'or, concours de recettes, etc.);
- Invitation des partenaires;
- Invitations de chefs cuisiniers;
- Invitation des médias.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale et régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Six personnes embauchées pour quatre jours afin d'assurer la surveillance des installations.
- **Autres retombées** : Ce projet a contribué à augmenter le sentiment d'appartenance et la fierté locale.

Durée

L'événement s'est déroulé les 24 et 25 août 2013, mais la mise en œuvre de cette initiative a débuté au printemps 2013. Une deuxième édition s'est déroulée en 2014.

Partenaires engagés

SADC Chibougamau-Chapais, Goldcorp, Équipements de bureau Ungava, Bleuetière Pouliot et fils, Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), Développement Chibougamau, Gang Active, Comité jamésien de promotion des saines habitudes de vie, FaunENord, L'Orfèverie, Planète 93,5, La Sentinelle, Multi-Ressources Boréal, Centre d'étude appliquée du quaternaire, Santé en Nord, Services des loisirs de la Ville de Chibougamau, Ferlac Rona, IGA, Maxi, Salle de quilles Bolorama, Uniprix pharmacie Duchesne et Morin, Subway, Coopérative de solidarité Le Café du brûlot, Nord médiéval, Ville de Chibougamau (pacte rural).

Financement

Total : 67 234 \$

Pacte rural : 48 488 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Mireille Gravel, directrice générale de FaunENord
418 748-4441

M^{me} Krystal Hotte, agente de développement rural à la Ville de Chibougamau
418 748-6060

Territoire visé

Région du Nord-du-Québec, Ville de Chibougamau, Ville de Chapais, Village cri Mistissini et Nation Crie Oujé-Bougoumou.

Information complémentaire

<https://www.facebook.com/richessesnaturellesendecouverte>

<https://www.youtube.com/watch?v=RTokO7e4HsU>

http://ici.radio-canada.ca/emissions/bien_dans_son_assiette/2013-2014/chronique.asp?idChronique=309562

46- Développement des marinas de la Baie-des-Chaleurs

Organismes porteurs et statut légal

Club nautique de New Richmond, OBNL
Marina de Bonaventure, OBNL
Marina de Paspébiac, OBNL

Objectifs

- Améliorer les infrastructures d'accueil et de services afin de développer les activités nautiques et touristiques dans la Baie-des-Chaleurs;
- Augmentation l'achalandage des marinas et clubs nautiques de la Baie-des-Chaleurs;
- Se conformer aux nouvelles normes dans le domaine;
- Bonifier l'offre de services;
- Mettre en valeur la Baie-des-Chaleurs et développer son potentiel économique, touristique et social.

Les objectifs particuliers sont:

- améliorer les infrastructures : enrochement, augmentation du nombre d'espaces locatifs flottants (pontons) afin de répondre à la demande grandissante;
- améliorer l'aire d'accueil et de services des sentiers maritimes;
- poursuivre le déploiement des sports nautiques : activités de l'Association des havres de plaisance de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, participation à l'organisation des « Courses Jacques Cartier » et organisation des « Régates Baie-des-Chaleurs » et des « Caps Noirs ». En 2012, une série de régates a été amorcée et est venue renforcer les activités des quatre clubs nautiques de la Baie-des-Chaleurs, soit ceux de New Richmond, de Bonaventure, de Paspébiac et de Carleton-sur-mer;
- mieux répondre aux excursionnistes qui recherchent un environnement et des services adaptés à leur clientèle;
- améliorer les services sportifs publics : salles de rencontre, toilettes et douches, espaces de rangement temporaire.

Description

Le projet visait le développement des marinas de la Baie-des-Chaleurs.

Démarches initiales

Il a été initié par les membres des trois organisations nautiques du territoire, soit le Club nautique de New Richmond, la marina de Bonaventure et la marina de Paspébiac.

Moyens de mise en œuvre

Les trois organisations nautiques du territoire disposent d'un comité dynamique de bénévoles qui travaillent pour le développement de leurs activités. Elles ont d'abord mené des campagnes de financement en collaboration avec les bénévoles, puis elles ont réalisé des améliorations aux marinas de la Baie-des-Chaleurs.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Supralocale (deux MRC) et régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois ont été consolidés.

– **Autres retombées** : Ce projet a permis de consolider le réseau des havres de plaisance du Corridor bleu de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et du Nouveau-Brunswick afin de rendre la pratique du nautisme dans la Baie-des-Chaleurs plus sécuritaire, d'offrir un produit de qualité, d'accroître le nombre de places à quai dans ces marinas et d'augmenter l'achalandage.

Durée

La première phase du projet a commencé en 2006. Le projet s'est terminé en 2015.

Partenaires engagés

CLD et MRC de Bonaventure (pacte rural), municipalités de Bonaventure, de New Richmond et de Paspébiac, commanditaires privés, Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec.

Financement

Total : 2 302 000 \$

Pacte rural : 437 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Ambroise Henry, commodore

Marina de Bonaventure

www.marinabonaventure.com

Marina de Paspébiac

www.marinapaspebiac.com

M. Denis Gagnon, commodore, Club nautique de New Richmond

www.marinanewrichmond.com

M. Thomas Romagné, agent de développement rural à la MRC de Bonaventure

418 752-6601, mrcbonavtromagne@globetrotter.net

Territoire visé

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, MRC de Bonaventure.

Information complémentaire

http://www.escalenautique.gc.ca/nouvelles_detail/baie-des-chaleurs-des-investissements-de-18-million/

47- « Va de l'avant Cayamant »

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Cayamant

Objectifs

Développer les infrastructures touristiques et de loisir de la municipalité de Cayamant.

Description

La Municipalité souhaitait mettre en œuvre différentes mesures pour mettre en valeur le Lac Cayamant. Le projet visait notamment à aménager la plage publique, installer des quais, des mises à l'eau, aménager un site pour effectuer le lavage des bateaux et installer des toilettes sèches. La Municipalité a aussi œuvré pour offrir le service de téléphonie cellulaire sur son territoire.

Démarches initiales

La Municipalité de Cayamant a mis en place un comité de développement avec le support de l'agente de développement rural. Puis, elle a tenu un exercice de consultation qui a permis de définir les axes de développement à prioriser.

Moyens de mise en œuvre

La Municipalité a embauché un chargé de projet et lui a confié le mandat d'obtenir des soumissions, des plans et devis ainsi que les autorisations nécessaires pour réaliser le projet. Le chargé de projet a géré le projet d'installation d'une tour cellulaire, réalisé avec la participation de Qualnet et de Bell. La Municipalité a acheté le terrain pour accueillir cette tour.

Un site destiné au lavage des bateaux a été aménagé. Il s'agissait d'un projet pilote où le lavage de bateaux a été effectué par des étudiants du secondaire ou du cégep de l'Outaouais, et résidant dans la municipalité. Des enseignes et des pancartes, produites de façon professionnelle, ont concouru à créer une nouvelle image de la municipalité et à améliorer l'accueil lors de l'arrivée dans la municipalité.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Le sentiment d'appartenance des citoyens, la lutte à la pauvreté, la cohésion sociale, l'augmentation de l'engagement bénévole dans le milieu, etc.

Durée

Le projet a débuté en 2010 et s'est terminé en 2013.

Partenaires engagés

MRC La Vallée-de-la-Gatineau (pacte rural), Qualnet, Bell, MAMOT (Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)).

Financement

Total : 216 787 \$

Pacte rural : 25 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Chantal Lamarche, mairesse de Cayamant

819 463-3587, maire@cayamant.ca

M^{me} Claire Lapointe, agente de développement rural au CLD La Vallée-de-la-Gatineau

819 449-7649, poste 23, clapointe@cldvg.qc.ca

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC La Vallée-de-la-Gatineau, Municipalité de Cayamant.

Information complémentaire

<http://www.lagatineau-archives.com/archive/2014/la-gatineau-2014-05-08/files/assets/common/downloads/page0002.pdf>

ÉDUCATION



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet
2 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude

48- Biblio mobile « On bouge! »

Organisme porteur et statut légal

L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet

Objectifs

- Prévenir, dès la jeune enfance, les difficultés scolaires et le décrochage;
- Améliorer les pratiques de littératie familiale;
- Donner accès aux livres aux familles et aux éducateurs;
- Développer un milieu favorable à la lecture et à l'écriture.

Description

L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet, un organisme qui œuvre en alphabétisation, est à l'origine du projet de bibliothèque mobile. Pour ce projet, un intervenant se déplace à domicile ou en milieu de garde (garderies, services de garde en milieu familial, haltes-garderies communautaires) et offre le service de prêts de livres de même que des activités d'animation à l'intention des enfants d'âge préscolaire.

Une visite, mensuelle dans le cas des services de garde ou bimensuelle à domicile, est effectuée par un intervenant de L'ABC des Hauts Plateaux pour prêter des livres et lire une histoire aux enfants. Au besoin, l'intervenant donne des conseils aux parents pour les aider à soutenir l'intérêt des enfants à la lecture et à l'écriture. Les municipalités du sud des MRC de Montmagny et de L'Islet sont desservies par ce service gratuit.

L'intervenant effectue :

- le prêt d'un maximum de quatre livres par enfant lorsque la visite a lieu à domicile, et d'un maximum de trente livres en services de garde. Il fait aussi le prêt des livres aux parents;
- le transfert d'outils aux parents et aux éducateurs en services de garde concernant l'éveil à la lecture et à l'écriture, la technique d'activités de lecture interactive (ALI) et le développement global de l'enfant;
- l'animation d'histoires avec des techniques qui permettent le transfert de connaissances à l'adulte (ALI, co-animation avec le parent ou l'éducateur, matériel d'animation simple et reproductible);
- le prêt de trousseaux, de jeux éducatifs et de coffrets de contes aux parents, aux éducateurs et à la fratrie;
- la réalisation d'activités d'animation (« Tentes à contes ») lors de certains événements.

Démarches initiales

L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet a amorcé le projet de la biblio mobile en 2009. À l'origine du projet, les intervenants du territoire – dont les membres de l'organisme et ceux présents à certaines tables de concertations, entre autres celle sur les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance – avaient observé que très peu d'enfants du secteur de Montmagny-Sud fréquentaient les bibliothèques municipales et que très peu de parents étaient au courant de l'importance de l'éveil à la lecture pour le développement et la réussite scolaire des enfants.

L'équipe de L'ABC des Hauts Plateaux a donc démarré un projet pilote dans quelques municipalités du secteur de Montmagny-Sud afin de faire découvrir aux familles le plaisir de lire tout en leur faisant connaître les bienfaits de cette activité. Puis, le projet a rejoint progressivement quinze municipalités réparties sur le territoire des MRC de Montmagny et de L'Islet. Pour le développement du projet, des partenariats ont été tissés avec le Centre communautaire Normandie et l'organisme Apprendre Autrement.

En novembre 2010, un sondage a été effectué auprès des familles de la région de Montmagny-L'Islet ayant des enfants âgés entre 0 et 5 ans pour connaître leurs besoins. Ce sondage révélait alors que la stimulation des tout-petits et la préparation à l'école constituaient certaines des préoccupations des parents.

Le projet de biblio mobile a été inscrit au plan d'action de l'organisme L'Aventure 0-5 ans, de la Table prévention promotion famille-enfance-jeunesse-école en santé de Montmagny-L'Islet, de L'ÉcoRéussite, du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés et des quatre tables de concertation intersectorielles visant la réussite des jeunes.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'un chargé de projet et d'intervenants;
- Demandes de financement;
- Formation des ressources;
- Participation active aux tables de concertation;
- Organisation du territoire et des visites dans les familles et les services de garde;
- Achat, entretien et réparation des livres;
- Évaluation du service;
- Communication et développement des liens avec les partenaires.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Montmagny et de L'Islet.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Le projet contribue à la réussite et à la persévérance scolaires. La biblio mobile « On bouge! » fournit des livres aux familles, valorise les compétences et initiatives parentales et soutient la transformation des pratiques des parents liées à la lecture. Le projet contribue à éveiller les enfants à la lecture ce qui favorise leur développement et leur réussite scolaire. Les parents, en faisant la lecture quotidiennement à leurs enfants, intègrent ainsi une saine habitude. Par l'éveil à la lecture, l'enfant arrive mieux préparé à l'école.

D'octobre 2013 à mai 2014, 248 enfants ont bénéficié du service de biblio mobile et 7 239 prêts de livres ont été effectués. La biblio mobile a également animé l'activité « Tente à contes » à près de 40 reprises au cours de cette période, ce qui lui a permis de rejoindre 550 enfants.

Durée

Depuis 2008 et toujours en cours.

Partenaires engagés

MRC de Montmagny (pacte rural), Apprendre Autrement, école de la Colline, école primaire de Sainte-Apolline, école Chanoine-Ferland, école primaire de Sainte-Lucie, école primaire de Saint-Just, école secondaire des Hauts-Sommets, école Saint-Marcel, école primaire de Sainte-Félicité, service Passe-Partout (commission scolaire de la Côte-du-Sud), Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Sud, Centre d'éducation des adultes de Saint-Paul et CSSS Montmagny-L'Islet, école secondaire Saint-Paul, L'Aventure 0-5 ans, Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA), Table prévention promotion famille-enfance-jeunesse-école en santé de Montmagny-L'Islet, Active-toi, Banque Nationale, Caisse Desjardins du Parc régional des Appalaches, plusieurs maisons d'édition.

Municipalités

Du sud de la MRC de Montmagny: Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Apolline-de-Patton, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Lac-Frontière et Saint-Just-de-Bretenières.

Du sud de la MRC de L'Islet: Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Saint-Omer, Sainte-Félicité, Sainte-Perpétue, Saint-Pamphile, Tourville. Bibliothèques municipales du territoire couvert, Maison de la famille de la MRC de L'Islet, Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, Centre communautaire Normandie.

Services de garde en milieu familial (privés ou subventionnés) : 20 services répartis dans quinze villages desservis.

Financement

En 2011 (pour la MRC de Montmagny uniquement)

Total : 68 135 \$

Pacte rural : 8 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Noémie Régnier, coordonnatrice Biblio mobile et L'ÉcoRéussite

418 245-3540 (septembre à juin) ou 418 223-3832 (juillet et août),

noemie.regnier@gmail.com

Territoire visé

Région de la Chaudière-Appalaches, MRC de Montmagny et MRC de L'Islet.

Information complémentaire

www.abcsud.com

<http://amiedesenfants.ca/index.php/deenez-mae/2011-10-17-16-30-53/list-all-categories/91-municipalites/actions-vedettes/ressources/reussite-educative/79>

https://www.youtube.com/watch?v=LnJWL_MJUss

http://www.leplacoteux.com/index.asp?s=detail_actuelite&id=142545#.U6mBYB_FPCM.gmail

49- Famille pro études

Organisme porteur et statut légal

École secondaire Paul-Germain-Ostiguy

Objectifs

- Augmenter le taux de diplomation par la mobilisation de l'ensemble de la communauté dans une démarche de persévérance scolaire;
- Doter la région d'une main-d'œuvre plus qualifiée et ayant des intérêts à y demeurer;
- Outiller les familles avec ou sans enfant afin qu'elles puissent s'informer, agir et encourager les jeunes dans leurs études à l'aide de trois guides pédagogiques;
- Promouvoir et faire signer à au moins 70 % des familles des 1 819 élèves concernés un « contrat social » entre l'école et les familles pour qu'elles adhèrent à des valeurs liées à la persévérance scolaire (même type de contrat que le projet Zone pro études, s'adressant aux entreprises pour favoriser la conciliation études-travail);
- Mettre en place un comité directeur permanent pour assurer la pérennité du financement du projet, le transfert d'expertise à d'autres milieux, et la collaboration avec les organisations publiques et communautaires de la région (exemples : maison des jeunes, club de l'âge d'or, organisateurs communautaires du CSSS, etc.);
- Permettre aux parents qui ont à cœur la réussite scolaire de leurs enfants de s'identifier facilement à l'aide d'une marque distinctive (affiche avec logo à mettre à une fenêtre). Aussi, donner à ces parents la possibilité de s'engager concrètement dans la réussite de leurs jeunes;
- Diffuser le message aux enfants qu'ils résident dans des communautés pour qui l'éducation et la persévérance scolaire sont des valeurs très importantes.

Description

Le déploiement de Famille pro études a consisté à sensibiliser les familles à l'importance de la persévérance scolaire et à les outiller en ce sens. De plus, cette démarche invitait les parents à mieux intervenir auprès de leurs jeunes et à les encourager davantage à persévérer dans leurs études. Un guide a ainsi été conçu à cet effet. Enfin, par le moyen du logo, les familles ont pu s'afficher en faveur de l'éducation (affiche et logo à l'effigie de « Famille pro études »). Les clientèles visées étaient les familles ayant des enfants fréquentant l'école primaire (de la prématernelle à la sixième année, incluant le programme Passe-Partout), les familles avec des enfants fréquentant l'école secondaire (incluant les programmes spéciaux) et les familles sans enfant ou sans enfant d'âge scolaire, particulièrement les grands-parents.

Démarches initiales

L'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy a amorcé une démarche de mobilisation régionale pour lutter contre le décrochage scolaire. L'école souhaitait que la communauté réalise les conséquences que peut engendrer le décrochage scolaire pour les jeunes, leur famille et les entreprises. Elle a donc convié la communauté de Saint-Césaire à un colloque. Puis, elle a incité les entreprises et les organisations à afficher un logo « Pro études » et à signer un contrat social signifiant qu'elles encourageaient la persévérance scolaire. Famille pro études a constitué la suite de Zone pro études.

Ce projet visait le même objectif, mais cette fois auprès des familles. Il s'est par la suite étendu à l'autre école secondaire du territoire de la MRC de Rouville, l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, située à Marieville.

Moyens de mise en œuvre

Une agente de liaison a été embauchée afin de coordonner le projet et de tisser des liens entre, d'une part, les différentes écoles primaires et secondaires et, d'autre part, entre les familles et les autres partenaires. Cette personne avait aussi pour tâche de documenter les apprentissages et l'expertise afin de faciliter le transfert des connaissances à d'autres milieux et de maximiser l'utilisation des technologies de l'information.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Dans la première phase du projet, une école secondaire rejoint cinq municipalités; dans la seconde phase, deux écoles secondaires rejoignent dix municipalités. En 2014, le projet a été implanté dans la MRC de Rouville et en Abitibi-Témiscamingue.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus**: Un emploi créé.

– **Autres retombées** : Famille pro études est un projet de mobilisation régionale qui renforce indirectement le sentiment d'appartenance des familles à leur communauté. Aussi, la marque distinctive « Famille pro études » favorise le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté qui encourage la persévérance scolaire. En juin 2013, 41 % des familles y ont adhéré et se sont affichées « Famille pro études ».

Durée

Trois années (2010-2012 pour la phase 1 et 2012-2013 pour la phase 2).

Partenaires engagés

Commission scolaire des Hautes-Rivières, écoles secondaires Paul-Germain-Ostiguy et Monseigneur-Euclide-Théberge, 13 écoles primaires, MRC de Rouville (pacte rural), CRÉ Montérégie Est, Forum Jeunesse Montérégie Est.

Financement

Total : 106 514 \$ (deux phases de déploiement)

Pacte rural : 34 100 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Anic Archambault, agente de liaison régionale

450 348-6134, poste 6356

M. Pierre-Olivier Labart, conseiller en développement rural du CLD Au cœur de la Montérégie

450 460-0202, poste 324

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC de Rouville (Municipalités de Saint-Césaire, de Sainte-Brigide-d'Iberville et de Marieville) et MRC du Haut-Richelieu (Mont-Saint-Grégoire).

Information complémentaire

<http://www.proetudes.com/>

50- « Prendre soin de l'autre, c'est... »

Organisme porteur et statut légal

École de l'Amitié

Objectifs

Produire un DVD pour contrer la violence et l'intimidation en utilisant une approche positive qui mise sur l'estime de soi des jeunes et l'empathie envers leurs pairs.

Description

À partir de la phrase « Prendre soin de l'autre, c'est... », les élèves ont créé, au cours d'une année scolaire, des phrases et de la poésie qui ont ensuite été mis en musique pour devenir une chanson, puis mis en images pour constituer un DVD.

Le tournage de la vidéo a été au cœur du projet. Lors du montage final, les élèves apparaissent tous en gros plan et ces séquences sont entrecoupées de scènes portant, non pas sur l'exclusion, mais plutôt sur des exemples d'entraide et d'inclusion.

Les élèves de l'école primaire ont participé à l'ensemble des étapes liées à la réalisation du DVD, et ce, à titre de comédiens, de chanteurs, d'auteurs, de techniciens, de régisseurs, de scripteurs ou autres. Également, des ateliers de sensibilisation et de petits spectacles de marionnettes ont été réalisés dans le cadre du projet.

Démarches initiales

Dès le départ, l'animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (ci-après l'animateur) et quelques membres du personnel de l'école secondaire de l'Amitié se sont réunis en comité pour réfléchir au projet.

Dès que le projet a été bien ficelé, tout le personnel de l'école s'est investi activement pour assurer sa réalisation, et ce, tout au long de l'année scolaire.

Afin que la vidéo soit scénarisée de manière professionnelle, l'animateur a fait appel à l'expertise de l'organisme L'Arrière Scène, un centre d'art dramatique pour l'enfance et la jeunesse situé à Belœil.

Moyens de mise en œuvre

La participation continue des jeunes a constitué la pierre angulaire de la réussite du projet. Par ailleurs, l'engagement de l'ensemble des membres du personnel de l'école et du conseil d'établissement a constitué un facteur de succès pour ce projet mobilisateur pour l'école.

Certaines personnes ont constitué des pivots pour la réalisation du projet; c'est le cas de l'animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire de même que de la conseillère de l'organisme L'Arrière Scène. Enfin, la mise en œuvre du volet technique du projet a nécessité l'embauche de personnes-ressources externes (caméra, montage).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Bien que le projet ait eu principalement des retombées locales, la démarche de réalisation du DVD pourrait être imitée dans d'autres milieux.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Le projet, par sa nature, n'a pas permis de créer des emplois durables. Cependant, il a permis à différentes entreprises locales d'obtenir des contrats (tournage, montage, trame sonore musicale, enregistrement dans un studio professionnel, etc.).
- **Autres retombées** : Pour les élèves de l'école primaire, le projet a été très positif puisqu'il les a amenés à se respecter davantage et à prendre soin les uns des autres. Le projet a ainsi permis de les sensibiliser à l'importance des relations positives entre eux et avec les adultes qui les entourent. L'accent était mis sur la non-violence et le respect des autres. Ce projet a rendu les jeunes fiers et il a pu contribuer à leur donner une meilleure estime d'eux-mêmes.

Durée

Le projet est terminé. Il s'est déroulé pendant l'année scolaire 2012-2013.

Partenaires engagés

L'Arrière Scène, MRC de La Vallée-du-Richelieu (pacte rural).

Financement

Total : 24 000 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Martine Beaulieu, agente de développement rural au CLD de La Vallée-du-Richelieu
450 464-4188

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC de La Vallée-du-Richelieu, Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

Information complémentaire

Le DVD est disponible sur demande.

<http://www.csp.qc.ca/www/gn-n.asp?GUID=420C2C55-4CA4-4F02-A38B-128455BD90ED>

51- Implantation d'un programme de Baccalauréat international à l'école primaire de Saint-Joachim-de-Shefford

Organisme porteur et statut légal

École Centrale de Saint-Joachim-de-Shefford

Objectifs

Assurer le maintien de l'école primaire à Saint-Joachim-de-Shefford en développant un créneau distinctif pour l'école, soit le programme primaire du Baccalauréat international.

Description

Le projet a consisté à implanter le programme primaire du Baccalauréat international® au sein de l'école Centrale de Saint-Joachim-de-Shefford. Plusieurs étapes ont dû être franchies pour réaliser ce projet. D'abord, la direction de l'école a dû obtenir l'appui du personnel de l'école, de la commission scolaire du Val-des-Cerfs ainsi que du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford avant d'aller de l'avant. Par la suite, la direction a suivi un processus d'implantation se déroulant sur quatre ans. Au cours de ces années, elle a formé les membres de son personnel, élaboré deux modules de recherche par cycle d'études et préparé du matériel à afficher dans les locaux. Par ailleurs, la direction de l'école a cherché à augmenter le nombre d'inscriptions et donc le nombre d'élèves.

Démarches initiales

En 2005, la commission scolaire du Val-des-Cerfs annonçait que la maternelle n'allait plus être offerte à l'école primaire de Saint-Joachim-de-Shefford, étant donné que le nombre d'inscriptions était insuffisant (seulement cinq inscriptions). Dans ce contexte, la directrice de l'école et certains citoyens, soutenus par le maire, ont amorcé des démarches de manière à attirer plus d'élèves. Supportés par l'agent de développement rural, ils ont découvert l'existence d'un programme primaire du Baccalauréat international et ont visité une école offrant ce programme à Saint-Hyacinthe. Avant d'aller plus loin, ils se sont assurés d'obtenir l'appui du personnel de l'école, de la commission scolaire ainsi que du conseil municipal.

Ce projet était novateur puisqu'il s'agissait de la première fois où un programme international allait être introduit en milieu rural au Québec. De plus, ce projet allait possiblement permettre de favoriser l'inscription de plus d'élèves et même d'attirer plus de résidents dans la municipalité. Après s'être assurés de l'appui des membres de la communauté, le groupe de citoyens et la directrice ont amorcé les démarches auprès de la Société des écoles du monde du Baccalauréat international du Québec et de la francophonie (SÉBIQ), celle-ci confirmant la nécessité de trouver un montant de près de 100 000 \$ pour combler les frais d'implantation. La direction de l'école a donc effectué des choix budgétaires ciblés et a demandé à la Municipalité de lui offrir un soutien financier annuel récurrent. Elle a aussi demandé à la MRC de La Haute-Yamaska de lui offrir un appui financier par le pacte rural. Pour compléter le financement nécessaire, le conseil d'établissement de l'école s'est engagé à tenir annuellement une campagne de financement.

Moyens de mise en œuvre

Sans le dynamisme et la persévérance de la directrice de l'école, appuyée par son personnel et les membres du conseil municipal, le projet n'aurait pas pu voir le jour. Elle s'est assurée de rencontrer chacune des exigences de la SÉBIQ et pour y arriver, elle a fait de nombreuses démarches. Ses efforts ont porté fruits puisque le projet a ainsi été accepté par le conseil des commissaires de la commission scolaire du Val-des-Cerfs. Enfin, pour permettre l'inscription de plus d'élèves, elle a dû superviser l'aménagement de nouvelles classes et procéder à l'embauche de nouveaux enseignants.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale et supralocale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Le projet a permis la création de plusieurs emplois à temps plein et à temps partiel. Ainsi, de nouveaux professeurs titulaires ont été embauchés à l'école (quatre professeurs pour les classes supplémentaires et un professeur d'espagnol). Également, plusieurs employés ont vu leurs tâches augmenter.
- **Autres retombées** : Le nombre d'élèves est passé d'un peu moins de 90 en 2007 à 175 en 2010. Le programme a engendré des retombées positives pour les élèves et a contribué à les responsabiliser, notamment pour la protection de l'environnement. L'ensemble du personnel de l'école est fier d'avoir réussi à implanter le nouveau programme. Les résidents de la municipalité ont développé, notamment avec ce projet, un fort sentiment d'appartenance à leur communauté. Le projet a attiré l'attention médiatique et celle de différents partenaires, et ce, partout en province. Le maire de la municipalité a été sollicité à quelques reprises pour en faire une présentation auprès d'autres élus. Ce projet a aussi été présenté à l'émission *La Semaine verte*. Enfin, la municipalité a pu attirer de nouveaux résidents qui se sont portés acquéreurs des 20 terrains disponibles. Elle a même dû procéder au changement de zonage et au développement de plus de 60 terrains supplémentaires au centre du village.

Durée

Le programme primaire du Baccalauréat international est offert depuis septembre 2007.

Partenaires engagés

Commission scolaire du Val-des-Cerfs, Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford, CLD Haute-Yamaska, MRC de La Haute-Yamaska (pacte rural).

Financement

Pacte rural : 82 000 \$ (environ 42 % des coûts d'implantation sur quatre ans)

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Caroline Beaulac, directrice de l'école Centrale de Saint-Joachim-de-Shefford
450 539-1816

M. Samuel Gosselin, agent de développement rural au CLD Haute-Yamaska
450 777-1641, poste 2504, s.gosselin@cld.haute-yamaska.com

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC de La Haute-Yamaska, Saint-Joachim-de-Shefford.

Information complémentaire

<http://www.lapresse.ca/la-voix-de-lest/actualites/201008/21/01-4308550-lecole-centrale-victime-de-son-succes.php>

ENVIRONNEMENT



CRÉDITS PHOTOS:

1 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude
2 - © TOURISME QUÉBEC / Desrosiers, Serge ; Parent, Claude

52- Installation d'un réseau de bornes électriques à L'Île d'Orléans

Organisme porteur et statut légal

La MRC de L'Île-d'Orléans et ses six municipalités (Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Pétronille)

Objectifs

- Contribuer au développement durable;
- Mettre en place un service de proximité (électrification des véhicules) pour les utilisateurs de voitures électriques;
- Attirer les utilisateurs de véhicules électriques sur l'Île d'Orléans, ce qui peut avoir une incidence sur le tourisme et la vitalité économique des villages;
- Inciter la population à se doter d'une voiture électrique.

Description

La MRC s'est dotée de seize bornes électriques tout autour de l'Île d'Orléans, ce qui en fait la première destination rurale pourvue d'un réseau intégré de bornes électriques. Ce projet a été réalisé en collaboration avec Éco Route Québec, filiale de Sun Country Highway, leader dans l'électrification des transports au pays. Les clientèles visées sont les utilisateurs de véhicules électriques, les utilisateurs potentiels de véhicules électriques, la population locale, les touristes et les excursionnistes.

Démarches initiales

Ce projet émane d'une rencontre entre certains élus de l'Île d'Orléans et des gestionnaires d'Éco Route Québec lors d'un salon. Depuis, la population voit d'un bon œil l'installation de ces bornes, même s'il y a encore peu d'utilisateurs de voitures électriques à l'Île d'Orléans. Le CLD, en collaboration avec chacune des municipalités de la MRC, a préparé et coordonné le projet.

Moyens de mise en œuvre

Trois éléments sont déterminants :

- l'achat des bornes électriques et leur livraison à l'Île d'Orléans;
- l'installation des seize bornes électriques et leur raccordement au système électrique;
- le lancement officiel de ce nouveau réseau de bornes électriques et sa promotion.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC et région de la Capitale-Nationale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé, toutefois il a permis de donner à des contrats des électriciens et des excavateurs.
- **Autres retombées** : Retombées environnementales, sociales, économiques et touristiques.

Durée

2013-2014 pour la mise en place des 16 bornes, qui sont toujours fonctionnelles.

Partenaires engagés

MRC et CLD de l'Île d'Orléans (pacte rural).

Financement

Total : 49 500 \$

Pacte rural : 46 200 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Jean-Pierre Turcotte, responsable du projet

418 829-1011, jpturcotte@munstefamille.org

M^{me} Chantale Cormier, directrice générale du CLD de l'Île d'Orléans.

418 829-0297, chantale.cormier@cldio.qc.ca

Territoire visé

Région de la Capitale-Nationale, MRC de L'Île-d'Orléans.

Information complémentaire

<http://www.autourdelile.com/2014/12/tour-de-lile-electrique/>

53- Démarrage de la Ressourcerie des Frontières

Organisme porteur et statut légal

Ressourcerie des Frontières, OBNL

Objectifs

Récupérer des objets autrement destinés à l'enfouissement pour les revaloriser et offrir de l'emploi et des articles à bas prix aux citoyens des municipalités desservies par la Ressourcerie des Frontières.

Description

Le projet a consisté à mettre sur pied l'organisme Ressourcerie des Frontières pour revaloriser les objets encombrants qui étaient autrefois enfouis dans les dépotoirs municipaux. Mis sur pied en 2003 par le Service d'aide domestique de la région de Coaticook et la Table d'action communautaire de Coaticook, il s'agit d'un modèle unique au Québec. Ainsi, 16 des 20 municipalités membres de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook, réparties dans les MRC de Coaticook et de Memphrémagog, ont choisi de confier la gestion des gros rebuts à la Ressourcerie des Frontières. Comme toutes les villes, ces 16 municipalités sont assujetties à un cadre législatif découlant de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, qui vise à réduire la quantité de matières résiduelles enfouies.

Démarches initiales

Depuis 2006, plusieurs personnes et organisations de l'Estrie ont travaillé en collaboration avec les initiateurs du projet. Puis, en 2008, un comité provisoire a été créé afin d'assurer le suivi du projet et l'entreprise a été enregistrée en juin auprès du Registraire des entreprises du Québec. Les membres du comité provisoire et leurs partenaires ont d'abord établi un plan d'affaires. Ils ont ensuite recherché du financement et trouvé un immeuble convenable pour accueillir la Ressourcerie. L'assemblée générale de fondation et l'élection du premier conseil d'administration ont été tenues le 17 juin 2011. En janvier 2012, la Ressourcerie des Frontières aménageait dans ses nouveaux locaux.

Moyens de mise en œuvre

Après avoir réalisé un plan d'affaires, les bénévoles du comité, qui avaient l'appui du milieu, ont cherché un bâtiment pour accueillir la Ressourcerie. Les activités de la Ressourcerie se sont amorcées en avril 2012 avec la mise en place d'un service de collecte à domicile et sur appel. Dès ce moment, la majorité des municipalités participantes n'ont plus eu besoin de faire la collecte d'objets encombrants. Sur les 20 municipalités des MRC de Coaticook et de Memphrémagog sollicitées pour utiliser les services de la Ressourcerie, 16 ont accepté de signer l'entente.

La Ressourcerie collabore avec le CJE de la MRC de Coaticook pour offrir des ateliers d'insertion socioprofessionnelle, de même qu'avec l'école secondaire La Frontalière de Coaticook où une vingtaine d'élèves en difficultés d'apprentissage travaillent à la restauration de meubles. D'autres organismes locaux (le Centre d'action bénévole, le CSSS, L'Éveil) collaborent aussi avec la Ressourcerie afin d'offrir un service de dépannage de meubles.

Par ailleurs, la Ressourcerie offre un espace à faible coût dans ses locaux à l'organisme Bassinette et layette, qui vient en aide aux familles en offrant des articles pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. Elle anime gratuitement une émission hebdomadaire d'information sur les ondes de la radio coopérative de Coaticook, CIGN 96.7 FM. L'émission « Récup-Action » est présentée en collaboration avec la MRC de Coaticook. De plus, une place de stage ou de plateau de travail est également offerte par la Ressourcerie aux étudiants de l'Université de Sherbrooke et du Centre de formation professionnelle de Coaticook.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Coaticook et sept municipalités du secteur est de la MRC de Memphrémagog.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : 19 emplois créés. De plus, une quinzaine de bénévoles s'impliquent à la Ressourcerie sur une base régulière.
- **Autres retombées** : Au démarrage des activités, d'avril à décembre 2012, 415 tonnes de matières ont été traitées, par rapport aux 350 tonnes prévues dans le plan d'affaires initial. En 2013, 558 tonnes de matières ont été récupérées par la Ressourcerie et de cette quantité, seulement 6 % ont été acheminées au site d'enfouissement, 30 % au réemploi, et 64 % ont été recyclées.

Durée

Début en 2012, projet toujours en cours.

Partenaires engagés

RECYC-QUÉBEC, Fondation Tillotson, CRÉ de l'Estrie, Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, MRC de Memphrémagog, MRC de Coaticook (pacte rural), Rues Principales Coaticook, Fondation VEOLIA Environnement, Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook, SADC de la région de Coaticook.

Financement

Financement total : 755 300 \$

Pacte rural de la MRC de Memphrémagog : 30 000 \$

Pacte rural de la MRC de Coaticook : 22 400 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Karine Cantin, directrice générale et responsable du projet
819 804-1018

M. Jean-Charles Bellemare, agent de développement rural à la MRC de Memphrémagog, 819 843-9292, poste 23

M^{me} Sarah Favreau-Perreault, agente de développement rural à la MRC de Coaticook
819 849-9166, poste 30

Territoire visé

Région de l'Estrie, MRC de Coaticook et MRC de Memphrémagog.

Information complémentaire

www.ressourceriedesfrontieres.com

<http://www.lapresse.ca/la-tribune/economie-et-innovation/201308/17/01-4680802-bilan-exceptionnel-pour-la-ressourcerie-des-frontieres.php>

54- Coordination MRC-Éco 2009-2014

Organisme porteur et statut légal

CLD des Collines-de-l'Outaouais, OBNL

Objectifs

- Tendre vers une agriculture biologique et une foresterie certifiée;
- Gérer les écosystèmes de façon biologique;
- Augmenter le revenu par unité de production;
- Augmenter le nombre de nouvelles entreprises agroalimentaires et forestières;
- Mettre en valeur l'agriculture durable et biologique et l'agriculture traditionnelle de la MRC;
- Adopter un modèle de développement durable;
- Augmenter la connaissance du milieu;
- Développer une proximité avec le consommateur et favoriser l'achat local.

Description

Le projet a consisté à mettre sur pied la stratégie MRC-Éco, anciennement MRC-BIO. Cette stratégie, qui a débuté en 2002, a été mise en œuvre par la MRC des Collines-de-l'Outaouais. La stratégie MRC-Éco se veut un modèle de gestion durable d'un territoire. Celui-ci s'articule autour d'une vision commune (« Tendre vers une agriculture biologique et une foresterie certifiée ») et de trois objectifs : produire, transformer et commercialiser. Six projets structurants ont été élaborés : banque de semences, banque de terres, filières bovines et horticoles, foresterie certifiée, village agricole modèle de Notre-Dame-de-la-Salette et désignation d'espaces patrimoniaux.

Démarches initiales

Au début des années 2000, une étude de préféabilité et de faisabilité a été réalisée. Aussi, une consultation publique a été organisée afin d'évaluer la viabilité du projet et l'intérêt des partenaires. En 2006, certaines lacunes avaient été soulevées. Un comité de révision, composé de partenaires du milieu, a été mis en place. En collaboration avec les partenaires, ce comité a proposé une vision commune, des objectifs et des projets structurants, ce qui a constitué les prémisses de la stratégie MRC-Éco.

Moyens de mise en œuvre

L'embauche d'un coordonnateur a constitué un élément déterminant pour assurer la réussite de la stratégie MRC-Éco. Un fonds (Fonds MRC-Éco) a été mis sur pied afin d'aider à atteindre les objectifs prévus à la stratégie, dont ceux qui visaient l'élaboration de projets. Certains projets ont été menés par le CLD, d'autres par des partenaires. Finalement, un comité consultatif a été formé afin d'assurer la gestion du Fonds MRC-Éco.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : municipale et MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé, directement lié au projet (coordonnateur de la stratégie).
- **Autres retombées** : Que ce soit directement ou indirectement, 53 projets ont été réalisés de 2007 à 2014, liés aux objectifs de la stratégie MRC-Éco.

Durée

Le projet a été amorcé au début des années 2000 et a vu le jour en 2007. Depuis, il est toujours actif.

Partenaires engagés

Le comité de révision était formé du CLD des Collines-de-l'Outaouais, de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, de la direction régionale du MAPAQ et de l'UPA. De même, douze promoteurs différents ont mené des projets cadrant avec les objectifs de la stratégie MRC-Éco.

Financement

Total : 180 925 \$

Pacte rural : 150 000 \$ (répartis sur les années 2009 à 2014)

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Emmanuel Roy, agent de développement rural au CLD des Collines-de-l'Outaouais
819 457-2121, poste 231

eroy@cldcollines.org

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Information complémentaire

<http://www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca/20-foresterie>

55- Lac Bleu en santé

Organisme porteur et statut légal

Association pour la protection de l'environnement du Lac Bleu, OBNL

Objectifs

Élaborer un plan d'action pour contrer les principaux problèmes de détérioration de la qualité de l'eau du lac Bleu et de son bassin.

Description

Malgré l'adoption de mesures environnementales par la Municipalité de Saint-Hippolyte, les riverains continuaient d'observer plusieurs situations problématiques qui semblaient affecter la qualité de l'eau du lac et de son environnement, tels le déchargement du barrage de castors, les déversements de fossés, l'érosion de la berge, etc. Aussi, plusieurs épisodes de prolifération d'algues bleu-vert ont semé l'inquiétude chez certains riverains. Le projet a été divisé en deux phases :

Phase 1 : la première phase a consisté à recueillir l'information provenant de diverses études réalisées dans la région afin de permettre l'identification des caractéristiques environnementales physiques, économiques et sociales du lac Bleu. Un consultant a été embauché pour faire une étude plus approfondie sur les causes et les effets liés aux modalités d'aménagement du territoire environnant. L'objectif était d'acquérir une compréhension suffisante de chacun des problèmes afin de déterminer les solutions durables à inscrire au plan directeur du lac.

Phase 2 : la deuxième phase du projet a consisté à sensibiliser les résidents à l'égard du rôle qu'ils ont à jouer pour ralentir le processus d'eutrophisation du lac et à leur communiquer les mesures à prendre en ce sens. Plus particulièrement, les membres de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Bleu, promoteurs du projet, souhaitent réaliser un aménagement qui allait inclure un volet de végétalisation d'un terrain offert par la Municipalité. Cet endroit est devenu également le lieu privilégié par l'Association pour réunir les riverains lors des activités de sensibilisation.

Démarches initiales

Le projet a émané principalement d'un regroupement de citoyens inquiets par l'apparition de problèmes environnementaux à l'intérieur du lac Bleu. Ils ont mis en place un comité spécial afin de se pencher sur la santé du lac. Les membres du comité ont surveillé pendant deux ans les changements observables en effectuant des prélèvements réguliers d'échantillons d'eau.

Le projet a été préparé et réalisé principalement par des bénévoles. Or, la première phase du projet a nécessité l'apport d'un expert; un consultant a donc été embauché durant quelques semaines à ce moment.

Moyens de mise en œuvre

Phase 1 : la première phase a nécessité l'établissement d'un plan de travail (ébauche réalisée par l'expert). Il a aussi fallu recueillir les données existantes et identifier les sources de pollution du lac.

Ensuite, les promoteurs ont dû définir des pistes de solution et élaborer le plan d'action. Un événement a aussi été organisé pour promouvoir des solutions et encourager la mobilisation des résidents.

Phase 2 : la deuxième phase du projet a consisté à sensibiliser les résidents. Elle a nécessité diverses démarches dont la production d'un avis environnemental de l'état du terrain, l'organisation de rencontres avec le directeur des travaux publics de la municipalité, avec les propriétaires des terrains adjacents au terrain à aménager, puis avec les experts de l'aménagement du terrain, la réalisation de croquis, la tenue de travaux de production et d'installation de deux panneaux de communication. Le site a été ouvert officiellement le 21 juin 2014.

Retombées

- **Échelle de rayonnement :** Davantage à l'échelle locale de la municipalité, mais aussi à l'échelle de la MRC où d'autres municipalités se sont inspirées de ce projet.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus :** Il n'y a pas eu d'emploi créé. Les travaux ont été menés majoritairement par des bénévoles. Des experts en environnement ont été embauchés pour répondre à des besoins précis lors des deux phases du projet.
- **Autres retombées :** Plusieurs retombées positives : prévention de problèmes de terrains, rapprochement entre les riverains, mise en commun de l'expertise acquise grâce au projet avec d'autres associations. L'ajout d'un ruisseau sec (avec des pierres) sur le terrain choisi pour la démonstration a été fait pour éviter que les crues du printemps lessivent la terre.

Durée

2010-2014 pour le projet.

Partenaires engagés

MRC de La Rivière-du-Nord (pacte rural), Municipalité de Saint-Hippolyte, résidents pour les dons de plants et les travaux divers, plusieurs bénévoles (prélèvement d'échantillons, participation à de nombreuses rencontres, achat d'équipements, transport et installation de plants, construction du banc, construction de panneaux de communication, etc.).

Financement

Total : 23 061 \$

Pacte rural : 16 450 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Hélène Vincent, présidente de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Bleu, 450 563-5337, mistigri@bell.net

M. Yanie Villeneuve, agent de développement rural au CLD Rivière du Nord
450 431-0707, poste 229, y.villeneuve@cld-rdn.qc.ca

Territoire visé

Région des Laurentides, MRC de La Rivière-du-Nord, Municipalité de Saint-Hippolyte.

Information complémentaire

<http://www.apelbleu.org/>

FAMILLE



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Huard, Jean-Pierre
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Bergeron, Jean-François / Enviro Foto

56- Service de garde de Péribonka

Organisme porteur et statut légal

Centre de la petite enfance (CPE) Les Renardeaux, OBNL

Objectifs

- Soutenir une petite installation afin d'offrir des services de garde à 13 enfants de la municipalité de Péribonka;
- Utiliser un espace vacant dans un édifice de l'Office municipal d'habitation pour accueillir le CPE.

Description

Le projet visait à répondre à la demande de parents d'implanter un service de garde dans la municipalité de Péribonka.

Démarches initiales

Dans le HLM de Péribonka où résident plusieurs personnes âgées, deux logements n'étaient pas loués en 2008. Les administrateurs du HLM ont alors collaboré pleinement avec la directrice du CPE Les Renardeaux pour mettre sur pied le projet de service de garde.

Moyens de mise en œuvre

Des démarches ont été effectuées auprès du ministère de la Famille pour obtenir une aide financière. D'autres ont aussi été menées auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin de pouvoir utiliser les deux logements vacants du HLM pour aménager le service de garde.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Six emplois créés.
- **Autres retombées** : Les enfants du service de garde amènent de la joie dans une résidence pour personnes âgées. Le projet a permis d'utiliser un espace vacant. Le service de garde génère des revenus supplémentaires pour le HLM.

Durée

2008-2010 pour la construction. Le service de garde est toujours ouvert.

Partenaires engagés

MRC de Maria-Chapdelaine (pacte rural), Ministère de la Famille, SHQ.

Financement

Total : 114 067 \$

Pacte rural : 5 067 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Jeannine Proulx, administratrice du HLM
418 374-9929

M^{me} Carole Richer, agente de développement rural au CLD Maria-Chapdelaine
418 276-0022, poste 4505

Territoire visé

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MRC de Maria-Chapdelaine, Municipalité de Péribonka.

Information complémentaire

<http://www.lepoint.ca/2010/10/20/le-cpe-les-renardeaux-inaugure-sa-garderie-a-peribonka>

57- Bâtir l'avenir ensemble

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité Les Petits Bâtisseurs

Objectifs

Offrir des services de garde adaptés aux besoins des familles de la Municipalité de Maskinongé en favorisant le développement des enfants et la conciliation travail-famille.

Description

Le projet a consisté à mettre sur pied la coopérative de solidarité Les Petits Bâtisseurs afin d'offrir 21 places en services de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans et 20 places en services de garde pour les enfants d'âge scolaire. Le projet a répondu aux besoins des jeunes familles de Maskinongé et de ses environs tout en étant cohérent avec la Politique familiale de la municipalité. Il a amélioré la qualité de vie des familles et a contribué à en attirer de nouvelles dans la communauté. La coopérative est accessible 51 semaines par année et offre des heures d'ouverture flexibles, selon les besoins des parents.

Le projet a constitué une première au Québec puisque, jusqu'alors, il n'existait aucune coopérative québécoise offrant des services de garde pour des enfants de 0 à 12 ans.

Démarches initiales

Depuis quelques années, certains parents de la Municipalité de Maskinongé se plaignaient de la difficulté d'accéder à une garderie de qualité, et ce, à proximité de leur domicile. Plusieurs mères ou pères devaient prendre la difficile décision financière de rester à la maison dans le cas où ils n'avaient pas trouvé de service de garde. Un plus grand choix de places en service de garde pour les familles de Maskinongé et des alentours s'imposait. Quatre parents et une éducatrice de Maskinongé se sont donc alliés afin de mettre sur pied un projet de coopérative offrant des services de garde.

Moyens de mise en œuvre

- Constitution de la coopérative de solidarité (décembre 2012);
- Location d'un bâtiment (janvier 2013);
- Obtention de l'autorisation du ministère de la Famille (avril 2013);
- Achat de matériel, de jeux et d'immobilisations (juillet 2013).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale, MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Six emplois dans la municipalité de Maskinongé.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de réintégrer plusieurs mères au marché du travail, ce qui contribue à développer l'économie locale. Il a aussi augmenté le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville. Le projet contribue aussi à attirer de nouvelles familles dans Maskinongé. Ce projet a inspiré d'autres municipalités rurales devant répondre aux mêmes besoins. En collaboration avec la Coopérative de développement régional (CDR) Centre-du-Québec/Mauricie, la Coopérative de solidarité Les Petits Bâtisseurs leur a offert une formation et les a accompagné.

Durée

En 2013, création de la coopérative et de ses nouveaux services. Le service de garde est toujours ouvert.

Partenaires engagés

MRC de Maskinongé (pacte rural), Service des Loisirs de Maskinongé, Municipalité de Maskinongé, Club Optimiste de Maskinongé, commission scolaire du Chemin-du-Roy, CPE Les Services de garde Gribouillis, Caisse Desjardins de Maskinongé, pharmacie Familiprix Chantal Gaboury, les parents et l'agente de développement rural du CLD de la MRC de Maskinongé.

Financement

Total : 109 000 \$

Pacte rural : 50 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Pierre-Philippe Foucher, président de la coopérative

819 244-6496

lespetitsbâtisseurs@gmail.com

M^{me} Nancy Godin, agente de développement rural au CLD de la MRC de Maskinongé

819 228-2744, poste 3909

ngodin@cld-maskinonge.qc.ca

Territoire visé

Région de la Mauricie, MRC de Maskinongé, Municipalité de Maskinongé.

Information complémentaire

<https://fr-fr.facebook.com/pages/Coop%C3%A9rative-Les-Petits-B%C3%A2tisseurs/398559393571646>

<http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/tete-daffiche/201405/05/01-4763691-tout-faire-pour-ses-enfants.php>

58- Les Jardins du Méandre

Organisme porteur et statut légal

Les Jardins du Méandre, OBNL

Objectifs

Mettre sur pied une ferme récréative et éducative pour les personnes ayant un trouble du spectre autistique, un trouble envahissant du développement ou une déficience intellectuelle. Dans un cadre agricole enchanteur, créer, soutenir et promouvoir un milieu de vie adapté ainsi que des activités éducatives et récréatives pour ces personnes.

Description

Le projet vise à offrir des activités agricoles et horticoles sur la ferme (cueillette de plantes, découverte des animaux, des abeilles, etc.) pour des enfants et des adolescents en difficulté. Il offre diverses activités destinées aux jeunes et aux groupes scolaires et communautaires.

Démarches initiales

Les ressources destinées aux adolescents et adultes sont limitées à la fin du programme scolaire, qui se termine à 21 ans. Par conséquent, les promoteurs du projet, qui sont aussi les parents d'un enfant autiste de 14 ans, cherchaient une activité stimulante et valorisante qui pouvait amener leur fils à contribuer à la société.

Les promoteurs avaient bien conscience des limites et des forces des jeunes autistes et connaissaient le potentiel thérapeutique de la nature et l'intérêt des jeunes à être en contact avec les animaux et la terre. Ils ont alors eu l'idée de mettre sur pied un site agricole orienté vers l'offre d'activités et de formation pour les personnes ayant un trouble du spectre autistique, un trouble envahissant du développement ou une déficience intellectuelle. Après avoir fait l'acquisition d'une ferme en territoire agricole à L'Assomption en 2009, ils ont peaufiné leur projet.

Au printemps 2011, des professeurs de l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur de Repentigny ont visité le site de L'Assomption et ont vu tout son potentiel. Un partenariat a pris forme entre ces professeurs et les parents afin de mettre sur pied des stages et des plateaux de travail. Puis, un travail a été effectué avec l'équipe de l'école pour concevoir des activités formatrices pour les jeunes.

L'équipe des Jardins du Méandre a alors développé une offre de services pour les classes en adaptation scolaire des commissions scolaires de la région et des services de répit pour les familles de Lanaudière. Sur la ferme des Jardins du Méandre, les jeunes peuvent vivre une expérience de loisir et de travail adapté, enrichissante et épanouissante.

Moyens de mise en œuvre

Les promoteurs ont acquis une ferme en territoire agricole à L'Assomption en 2009 et ont développé un partenariat avec les commissions scolaires de la région.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Le projet a un rayonnement local et régional.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Le projet offre à ses membres la possibilité de participer pleinement à la collectivité et de trouver leur rôle au sein de celle-ci par diverses expériences de travail en milieu agricole et artisanal. Il met à contribution certains aînés possédant un important bagage de connaissances en les incitant à venir transmettre ce savoir aux participants.

Durée

Début du projet en 2009. Les Jardins du Méandre poursuit ses activités.

Partenaires engagés

Club Richelieu Repentigny, Fondation d'adolescents en difficulté du Québec, Fondation Autisme Montréal, MRC de L'Assomption (pacte rural), CLD de la MRC de L'Assomption, député de L'Assomption. Commanditaires : Salon international de l'alimentation (SIAL), IGA, Ferme Cormier, Comité de Valorisation de la Rivière L'Assomption, Association forestière de Lanaudière.

Financement

Total : 110 000 \$

Pacte rural : 50 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Nancy Aubut, responsable du projet
514 816-5803, info@jardinsdumeandre.org

M^{me} Chantal Allard, agente de développement rural au CLD de la MRC de L'Assomption
450 654-6488, callard@cldmrclassomption.qc.ca

Territoire visé

Région de Lanaudière, MRC de L'Assomption (Saint-Gérard-Majella et L'Épiphanie).

Information complémentaire

www.jardinsdumeandre.org

<http://jbm.csaffluents.qc.ca/nouvelles-et-communiqués/666-clienteles-tsa-ted-et-di-offre-dactivites-agricoles-avec-lorganisme-les-jardins-du-meandre>

59- Construction d'un bâtiment municipal pour loger le CPE La Girouette

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

Objectif

Permettre aux résidents de Notre-Dame-de-Lourdes et des municipalités avoisinantes d'avoir accès à un service de garde pour leurs enfants.

Description

Le projet a consisté à construire un bâtiment pour accueillir une nouvelle installation du CPE La Girouette. Mis sur pied en 1995, ce CPE est devenu au fil des années un acteur important dans le domaine des services de garde pour la région de l'Érable. Il possède aussi une autre installation à Lyster.

Démarches initiales

Le projet a été amorcé par le CPE La Girouette, qui a sondé les besoins des résidents et des travailleurs de la municipalité. Le sondage a permis d'établir que 17 familles (pour un total de 22 enfants) souhaitent obtenir une place en garderie.

Moyens de mise en œuvre

La Municipalité a fait construire un bâtiment de 10 668 m² afin d'y loger une nouvelle installation du CPE La Girouette. Le bâtiment est loué au CPE par un bail de dix ans, renouvelable.

Retombées

- ***Échelle de rayonnement*** : Municipale et MRC.
- ***Nombre d'emplois créés ou maintenus*** : 15 emplois ont été créés.
- ***Autres retombées*** : Le CPE La Girouette a pu accueillir 21 nouveaux enfants, dont 5 places pour des poupons. Cette offre de service essentiel contribue fortement à maintenir les résidents dans le milieu.

Durée

Amorcé en 2009, la nouvelle installation du CPE La Girouette a ouvert ses portes en avril 2011.

Partenaires engagés

Ministère de la Famille, MRC de L'Érable (pacte rural), entreprise Fruit d'Or et Caisse Desjardins de L'Érable.

Financement

Total : 612 951 \$

Pacte rural : 143 456 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Jocelyn Bédard, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
819 385-4315

M^{me} Isabelle Fillion, chargée de projet du pacte rural, CLD de L'Érable
819 362-2333, poste 221

Territoire visé

Région du Centre-du-Québec, MRC de L'Érable.

Information complémentaire

<http://www.cpelagirouette.com/>

HABITATION



CRÉDITS PHOTOS:

1 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude
2 - © TOURISME QUÉBEC / Bélanger, Christian

60- Résidence pour personnes âgées – secteur Saint-Jean-des-Piles

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité en habitation de Saint-Jean-des-Piles

Objectifs

Offrir un milieu de vie sécuritaire, tranquille et près des services aux personnes âgées dans le secteur Saint-Jean-des-Piles, situé dans le village de Grandes-Piles en Mauricie.

Description

Le projet consistait à construire un bâtiment de 15 logements adaptés aux besoins des personnes âgées. Les promoteurs souhaitaient offrir la possibilité aux personnes âgées de demeurer dans leur localité. Le terrain choisi, celui de l'ancien presbytère, allait rendre facilement accessibles les services de la municipalité (petite épicerie, etc.).

Démarches initiales

Pour élaborer le projet, un comité composé de 13 résidents du milieu a été mis sur pied. Ce comité a formé une coopérative de solidarité avec l'aide de la CDR Centre-du-Québec/Mauricie et de la Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Moyens de mise en œuvre

Le projet a nécessité des investissements importants pour la construction du bâtiment. Plusieurs facteurs ont contribué à la viabilité financière du projet et au maintien d'un fonds de roulement adéquat.

D'abord, la Fabrique de la paroisse de Saint-Jean-des-Piles a accepté que le paiement soit étalé sur 15 ans, dont 10 ans sans intérêts. Ensuite, la Ville de Shawinigan a accordé un congé de taxe de 35 ans en plus de payer 10 % du supplément au loyer. Des parts régulières et privilégiées « remboursables » ont aussi été mises en circulation. Enfin, la SHQ, par l'intermédiaire du programme AccèsLogis, a garanti le prêt de l'institution financière en plus de payer la totalité du remboursement mensuel exigé.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : En plus de retombées économiques au moment de la construction de l'immeuble, le projet a permis de créer trois emplois à temps plein et un à deux emplois temporaires.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de mettre sur pied une résidence pour personnes âgées. Il a eu pour conséquence indirecte de libérer certaines maisons qui ont pu être vendues par la suite à de jeunes familles. Ce projet a donc contribué à l'accroissement démographique de la municipalité.

Durée

Le projet a débuté en 2010 et s'est terminé en 2014.

Partenaires engagés

Fabrique de la paroisse de Saint-Jean-des-Piles, SHQ, Ville de Shawinigan, Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec, CDR Centre-du-Québec/Mauricie, CLD de Shawinigan, MRC de Mékinac (pacte rural), Centre financier aux entreprises (CFE) Mékinac des Chenaux.

Financement

Total : 2 043 135 \$

Pacte rural : 60 000 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Gilles Lafrenière, agent de développement rural au CLD de Shawinigan
819 537-7249, poste 29

Territoire visé

Région de la Mauricie, MRC de Mékinac, Village de Grandes-Piles.

Information complémentaire

<http://www.coopstjeandespiles.com/>

61- L'Habit'âges

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité Avignon

Objectifs

- Favoriser le maintien à domicile des aînés et combler un manque de logements dans la région;
- Améliorer la qualité de vie des aînés en leur offrant une place au cœur de la famille et de la communauté;
- Favoriser les apprentissages, les échanges, la transmission du savoir entre les générations et l'entraide entre les gens de tous les âges;
- Soutenir les proches aidants;
- Permettre aux personnes âgées de s'impliquer dans leur communauté et d'être les premiers agents responsables de leur développement.

Description

L'Habit'âges est une habitation intergénérationnelle de 12 logements (dont 10 pour les aînés et 2 pour les familles) située en plein cœur de la municipalité de Nouvelle, en Gaspésie. Ce projet à caractère social, économique et écologique est novateur dans le domaine de l'hébergement aux aînés. Il vise à offrir un milieu de vie adapté et abordable aux aînés comme aux familles dans une ambiance familiale et communautaire.

L'ensemble des aires communes, que l'on appelle « Le Carrefour des Générations », comprend une salle à manger avec services, une aire de jeux pour les enfants, une aire de repos, un poste informatique, une bibliothèque, des jeux, un système audio-vidéo, un jardin sur le toit, une serre et une cuisine thérapeutique. Ces aires de socialisation constituent des lieux d'échanges où des activités sont organisées avec les membres de la communauté de tous les âges, dont les élèves de l'école primaire des Quatre-Temps de la municipalité de Nouvelle.

Démarches initiales

Fondée en 2005, la Coopérative de solidarité Avignon a pour mission d'offrir de l'hébergement, des soins et des services pour les aînés. Or, la coordonnatrice de cette coopérative souhaitait mettre sur pied une habitation intergénérationnelle au cœur de la municipalité de Nouvelle.

Depuis 2008, des femmes engagées provenant de divers horizons (travail social, soins aux personnes âgées, logement collectif, arts, etc.) s'engageaient au sein du conseil d'administration de la coopérative afin de concrétiser cette idée. Elles ont organisé plusieurs rencontres avec les organisations et amorcé divers partenariats. Aussi, elles ont organisé plusieurs activités de financement qui ont permis d'amasser plus de 20 000 \$.

Moyens de mise en œuvre

- Organisation de campagnes de financement (à partir de 2008);
- Début de la construction de l'Habit'âges (2012);
- Ouverture et accueil des premiers résidents en mars 2013.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Rayonnement à l'échelle de toute la MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre emplois créés.
- **Autres retombées** : Habit'âges se distingue par son approche communautaire et familiale et son esprit d'accueil, de solidarité et de partage. Il s'agit d'un projet unique et rassembleur qui vient contrer le phénomène de l'âgisme et qui répond au besoin des aînés de vivre dans un milieu de vie intéressant et ouvert à la communauté en plus de celui, fondamental, de se loger adéquatement dans une région où le manque de logements est criant. Plusieurs activités sont organisées entre les enfants et les aînés pour favoriser les échanges intergénérationnels : jardinage, compostage, activités sociales, bricolage, ateliers de cuisine, etc.

Durée

L'Habit'âges a ouvert ses portes en mars 2013, après plusieurs années d'effort consacrés à la préparation du projet.

Partenaires engagés

Plusieurs partenaires financiers ont contribué au projet : CLD, Caisse Desjardins, MRC d'Avignon (pacte rural), Municipalité de Nouvelle, SHQ et Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La CDR Gaspésie–Les-Îles a soutenu la création de la coopérative. Le Groupe ressource en logements collectifs offre un soutien technique. Une dessinatrice a conçu le logo de l'Habit'âges et une auteure-compositrice-interprète a composé une chanson thème. Un partenariat a aussi été tissé avec l'école primaire des Quatre-Temps de Nouvelle, voisine de l'Habit'âges.

La collaboration de la Municipalité de Nouvelle a grandement facilité l'ancrage du projet dans le milieu puisqu'elle parraine la campagne de financement et que le maire siège au conseil d'administration de la coopérative. Cela permet de garder un lien fort entre la municipalité et le projet.

Financement

Coût du projet : 2 053 339 \$
Pacte rural Avignon : 30 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Valérie Thériault, coordonnatrice à la Coopérative de solidarité Avignon
solidariteavignon@hotmail.com

M^{me} Sophie LeBlanc, agente de développement rural à la MRC d'Avignon
418 794-2221, sophie.leblanc@mrcavignon.com

Territoire visé

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, MRC d'Avignon, Municipalité de Nouvelle.

Information complémentaire

<http://www.graffici.ca/dossiers/une-habitation-intergenerationnelle-printemps-nouvelle-486/>

JEUNES



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda
- 2 - © Polyvalente Louis-Saint-Laurent
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Turgeon, Linda

62- La Cité-école au cœur de sa communauté

Organisme porteur et statut légal

Polyvalente Louis-Saint-Laurent

Objectifs

- Renforcer le sentiment d'appartenance, le tissu social et la solidarité;
- Promouvoir l'engagement social et la participation citoyenne;
- Assurer une relève de « leaders » (élus et citoyens engagés).

Description

Le projet a consisté à sensibiliser les jeunes de l'école secondaire à leur pouvoir d'action et d'influence au sein de leur communauté, et ce, afin qu'ils puissent devenir des acteurs de changements sociaux.

Démarches initiales

Au début du projet, les résultats scolaires de la polyvalente d'East Angus étaient les plus bas de la région. En plus des jeunes qui décrochaient, plusieurs autres souhaitaient quitter leur municipalité et leur MRC. Certains enseignants étaient préoccupés par cette situation et ils souhaitaient que l'école devienne un lieu d'épanouissement social dans lequel les jeunes allaient pouvoir découvrir des valeurs communautaires (respect, écoute, solidarité, créativité, etc.). Selon eux, l'école devait permettre aux jeunes de devenir des citoyens responsables.

Les enseignants ont eu l'idée de reproduire la vie municipale et civique à l'intérieur des murs de l'école. Ils ont proposé que le secrétariat devienne un bureau municipal, que les couloirs deviennent des rues et les élèves, des citoyens. C'est ainsi qu'est née la Cité-école.

Les élèves ont décoré les couloirs et les salles de classe afin qu'ils représentent des éléments physiques, géographiques et historiques du territoire. Les couloirs portent le nom des municipalités de la MRC et les salles sont décorées de manière à illustrer un moment de l'histoire ou un lieu représentatif du territoire. La structure démocratique s'est ensuite mise en place avec la constitution d'un parlement étudiant, dont le mandat était de voter des règles communautaires et à nommer des ministres. Les décisions sur la vie communautaire ont, dès lors, été prises selon les principes de la démocratie représentative ou participative selon le cas. Enfin, les citoyens se sont mobilisés pour leur milieu de vie en tant que bénévoles pour l'exécution de différentes tâches (journalisme, loisirs, planification locale, etc.).

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'un organisateur communautaire;
- Établissement d'une collaboration entre l'école et les acteurs du milieu, notamment le centre d'action bénévole, les écoles primaires, les municipalités et les journaux locaux;
- Réalisation d'activités d'information, de mobilisation et de reconnaissance destinées aux jeunes (remise de bulletins dans chaque communauté, dictée du directeur, etc.);
- Production et diffusion d'outils à l'intention des élèves et du personnel.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé directement lié au projet.
- **Autres retombées** : L'implication de chercheurs, dès le début du projet, grâce à la mesure Laboratoires ruraux, a permis de démontrer les bénéfices de ce projet, notamment sur la perception des jeunes à l'égard de leur milieu de vie et sur le taux de décrochage scolaire. Une des élèves est devenue la plus jeune conseillère municipale du Québec en 2013, au moment des élections.

Durée

Début en 2007; le projet est toujours en cours.

Partenaires engagés

Les municipalités du Haut-Saint-François, la MRC du Haut-Saint-François (pacte rural), le CLD du Haut-Saint-François, le CJE du Haut-Saint-François, la SADC du Haut-Saint-François, le Centre d'action bénévole et les Caisses Desjardins du Haut-Saint-François.

Financement

Total : 900 000 \$ (sur six ans environ)
Mesure Laboratoires ruraux : 450 000 \$
Pacte rural : 24 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Renée-Claude Leroux, organisatrice communautaire à la Commission Scolaire des Hauts-Cantons
819 832-2471, poste 7736
renee-claude.leroux@cshc.qc.ca

M. Jerry Espada, agent de développement rural agent de développement rural
au CLD du Haut-St-François
819 560-8513

Territoire visé

Région de l'Estrie, MRC du Haut-Saint-François.

Information complémentaire

<http://louisstlaurent.cshc.qc.ca/>

63- Agent jeunesse région Richmond

Organisme porteur et statut légal

Corporation des loisirs de Richmond, OBNL

Objectifs

- Favoriser une participation active des jeunes de la région;
- Aider les jeunes à réaliser des projets afin de leur permettre de mieux s'insérer dans la communauté de la grande région de Richmond;
- Diminuer les actes de vandalisme commis par les jeunes.

Description

Les municipalités de Richmond et d'Ulverton et les cantons de Cleveland et de Melbourne ont embauché un agent jeunesse ayant pour mandat de stimuler des initiatives qui rapprochent les jeunes provenant des communautés anglophone et francophone de la région.

Le but du projet était de favoriser la participation active des jeunes qui n'avaient pu être rejoints par l'intermédiaire des maisons de jeunes. L'agent jeunesse allait pouvoir initier des projets réalisés pour et par les jeunes afin de leur permettre de mieux s'insérer dans la communauté de la grande région de Richmond.

Démarches initiales

L'accroissement des actes de vandalisme commis par les jeunes de la région de Richmond a motivé l'émergence du projet. La Corporation des loisirs de Richmond a donc décidé d'embaucher une personne-ressource pour veiller à la diminution de ce phénomène.

Moyens de mise en œuvre

- Discussions visant à convaincre les trois municipalités en périphérie de Richmond de travailler ensemble;
- Élaboration d'un projet qui répond aux besoins des municipalités participantes;
- Recherche de financement;
- Réalisation de la programmation d'activités de loisirs;
- Embauche d'un agent jeunesse (financé par les municipalités de Richmond, d'Ulverton, des cantons de Cleveland et de Melbourne).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale (Richmond, Ulverton, Cleveland, Melbourne).
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé directement lié au projet (agent jeunesse).
- **Autres retombées** : Le projet a augmenté et amélioré l'offre de loisirs pour les jeunes des niveaux primaire et secondaire. Il facilite également le rapprochement entre les communautés anglophone et francophone. Une diminution du vagabondage et du vandalisme a été observée.

Durée

Le projet a débuté en 2008. L'agent jeunesse qui a été embauché est toujours en poste en 2014.

Partenaires engagés

MRC du Val-Saint-François (pacte rural), Ville de Richmond, Maison des jeunes de Richmond.

Financement

Total : 92 020 \$

Pacte rural : 30 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Donald Dubuc, agent jeunesse

819 239-9091, projeunes@ville.richmond.qc.ca

M. Philippe Veilleux, agent de développement rural au CLD Val-Saint-François

819 845-3769, poste 212, pveilleux@val-saint-francois.com

Territoire visé

Région de l'Estrie, MRC du Val-Saint-François.

Information complémentaire

<http://projeunes.wordpress.com/>

64- Création d'une animation jeunesse durable

Organisme porteur et statut légal

Association des côtiers de la Basse-Côte-Nord inc. (Coasters Association), OBNL

Objectifs

Développer et maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les jeunes des municipalités de la Basse-Côte-Nord en organisant annuellement un camp d'été.

Description

Le programme annuel des camps d'été vise à offrir, pour une période d'environ huit semaines, une animation auprès de jeunes âgés de 4 à 12 ans, issus de plusieurs communautés de la Basse-Côte-Nord. Ces jeunes participent ainsi à diverses activités qui aident au développement global de l'enfant (activités physiques, artistiques, publiques et communautaires).

Le projet permet également d'offrir des emplois aux étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire qui souhaitent poursuivre leurs études et acquérir de l'expérience de travail dans le domaine de l'animation, du leadership ou de l'organisation. Offert depuis 2006, le programme annuel des camps d'été est possible grâce à l'engagement soutenu des comités de parents de chacune des communautés.

Démarches initiales

En raison de l'isolement des municipalités, les jeunes se voyaient privés de programmes, de services et d'activités en période estivale.

Moyens de mise en œuvre

En 2006, l'Association des côtiers a amorcé un projet pilote d'une durée de six semaines qui consistait en un camp d'été destiné aux jeunes des municipalités de Bonne-Espérance et de Saint-Augustin. Le projet a été un succès immédiat. Les communautés de Blanc-Sablon et de La Tabatière se sont ajoutées l'année suivante.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : 92 emplois temporaires ont été créés depuis le début du programme en 2006. Une coordinatrice a été engagée et est demeurée au sein de l'équipe de l'Association des côtiers.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de créer cinq comités de parents qui contribuent aux opérations des camps d'été. Il a aussi mis sur pied des activités physiques, culturelles et artistiques destinées aux jeunes et a favorisé le développement des compétences et de saines habitudes de vie. Enfin, il a contribué à développer le sentiment d'appartenance à la communauté chez les jeunes.

Durée

Le projet annuel est d'une durée d'environ 10 semaines. Il permet l'emploi de 11 à 14 étudiants par année.

Partenaires engagés

CSSS de la Basse-Côte-Nord, commission scolaire du Littoral, l'église anglicane, Jeunesse Canada au travail, municipalités de Bonne-Espérance, de Blanc-Sablon, de Saint-Augustin, de Gros-Mécatina et de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, Caisse Desjardins de Blanc-Sablon, Service Canada, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (pacte rural), ConCreate USL, Bob Bryan (Québec-Labrador Foundation), SADC, Forum jeunesse Côte-Nord, Patrimoine canadien.

Contributions en biens et services : comité consultatif, comités de parents, épiceries et magasins locaux.

Financement

Total : 535 265 \$

Pacte rural : 83 940 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Tony Roberts, président de l'Association des côtiers de la Basse-Côte-Nord et responsable du projet
418 379-2006

M^{me} Joanne Jones, agente de développement rural au CLD de la Basse-Côte-Nord
418 461-2652, poste 4

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

Information complémentaire

<http://www.cldbnc.gc.ca/images/Communique%20avril%202010-pnr.pdf>

65- Programme Le Maillon

Organisme porteur et statut légal

Carrefour jeunesse-emploi de La Haute-Côte-Nord, OBNL

Objectifs

- Permettre aux jeunes en difficulté, qui fréquentent une école secondaire, un centre d'éducation des adultes ou qui suivent une formation professionnelle ou collégiale, d'accéder plus facilement aux services disponibles dans le milieu avec l'aide d'une personne accompagnatrice;
- Aider les jeunes à relever les défis de la vie quotidienne en leur offrant l'accès à un service de soutien;
- Prévenir le suicide chez les jeunes.

Description

Le programme Le Maillon s'inspire d'un projet mené depuis 1999 au Nouveau-Brunswick. Il permet aux personnes en difficulté d'accéder plus facilement aux services offerts dans le milieu en bénéficiant d'un accompagnateur.

En février 2012, le CJE de La Haute-Côte-Nord a lancé ce programme auprès des jeunes du territoire, et ce, en collaboration avec le groupe de musique hip-hop Taktika. Ce duo de rappeurs se distingue par son implication sociale et par sa lutte active contre le décrochage scolaire et le suicide.

Le projet a consisté à mettre en relation les jeunes en difficulté avec les intervenants et ressources de leur milieu, qui sont répertoriés et qui s'identifient à l'aide d'un autocollant portant la mention « Le Maillon – comme un maillon de la chaîne d'intervention ». Le symbole de cet identifiant visuel signifie qu'il existe une interrelation entre les personnes d'un même milieu. Dans le cadre du programme, les jeunes ont reçu un feuillet intitulé « L'arbre décisionnel », qui leur permet de déterminer leur problème ainsi que le cheminement à suivre pour accéder aux différentes ressources disponibles. De plus, chaque élève a reçu la « carte ressource Le Maillon », qui sert d'outil de communication entre l'élève et l'accompagnateur.

Démarches initiales

Dans le plan de travail du pacte rural 2007-2014, la MRC de La Haute-Côte-Nord avait ciblé le soutien aux jeunes comme un axe prioritaire d'intervention. La Table de concertation jeunesse de La Haute-Côte-Nord, coordonnée par le CJE et réunissant plusieurs partenaires et intervenants des secteurs de la santé et de l'éducation, avait également relevé l'importance de promouvoir les services à la jeunesse et d'en améliorer l'accessibilité.

Moyens de mise en œuvre

Une personne-ressource a été embauchée afin d'assurer la mise en œuvre du projet.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé.

– **Autres retombées** : En 2013, le CJE de La Haute-Côte-Nord a entamé la deuxième phase du projet auprès de la communauté haute-nordcôtière. Il s'est assuré notamment de former et d'outiller des accompagnateurs afin de faciliter l'accès aux organismes et aux ressources d'aide de la région. Au printemps 2014, on dénombrait un total de 92 accompagnateurs recrutés en Haute-Côte-Nord.

Durée

2010-2014

Partenaires engagés

MRC de La Haute-Côte-Nord (pacte rural). Le projet a bénéficié de l'engagement de plusieurs partenaires siégeant à la Table de concertation jeunesse, au Forum jeunesse, à la CRÉ de la Côte-Nord et au CJE de La Haute-Côte-Nord.

Financement

Total : 64 921 \$

Pacte rural : 27 500 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Anne Scallon, directrice générale du CJE de La Haute-Côte-Nord
418 233-3230, poste 223

M^{me} Lucie Roy, agente de développement rural, CLD de La Haute-Côte-Nord
418 233-3230, poste 225

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de La Haute-Côte-Nord.

Information complémentaire

<http://www.programmelemaillon.com/fr/index.php?cat=Bienvenue>

66- Animation jeunesse Haute-Gaspésie

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis

Objectifs

- Contribuer au renforcement des compétences personnelles et sociales des jeunes et aider à leur réussite scolaire;
- Réduire l'isolement ressenti par plusieurs jeunes en leur rendant accessibles des activités de sport et de loisir;
- Favoriser le développement d'un environnement social stimulant;
- Soutenir le milieu dans ses actions en matière de sports et de loisirs.

Description

Depuis 2009, l'animateur du projet Animation jeunesse Haute-Gaspésie œuvre auprès des jeunes de 5 à 17 ans et de leur famille du territoire situé entre La Martre et Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. Il y a environ 258 élèves du primaire et du secondaire sur ce territoire. Plusieurs d'entre eux connaissent de nombreux problèmes socioéconomiques et d'isolement. AJHG intervient auprès de la clientèle scolaire, mais également auprès des enfants d'âge préscolaire et des jeunes qui ont quitté l'école.

Les activités offertes par AJHG développent les capacités physiques, intellectuelles et sociales des participants. De plus, certaines activités permettent de créer des liens significatifs avec des pairs et des adultes. Un des objectifs d'Animation jeunesse Haute-Gaspésie consiste à décentraliser les activités de sports et de loisirs vers les milieux ruraux de l'est du territoire et ainsi à briser l'isolement que peuvent vivre les jeunes. Auparavant, les familles qui souhaitaient pratiquer ces activités devaient se déplacer sur de grandes distances.

Démarches initiales

Au printemps 2007, d'abord mobilisé autour de la problématique de sous-scolarisation et de décrochage scolaire dans l'est du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie, un regroupement de partenaires, incluant des représentants de la MRC, a retenu l'objectif de mettre en place une ressource d'animation en loisir pour les jeunes résidant sur le territoire situé entre La Martre et Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

Moyens de mise en œuvre

Pour garantir la mise en œuvre du projet, un comité a été formé pour assurer le suivi et le financement de celui-ci. Un animateur en loisir a également été embauché sur une base annuelle.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale (six municipalités de l'est de la MRC).
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé.
- **Autres retombées** : Depuis le lancement du projet, les jeunes vivent moins de problèmes et leur environnement social est plus stimulant.

L'intervention concertée des partenaires a contribué à renforcer les compétences personnelles et sociales des jeunes, à réduire leur isolement et à supporter les municipalités rurales dans leurs efforts de revitalisation. La présence soutenue d'activités et le support des bénévoles ont favorisé le développement d'un environnement sain et dynamique.

En plus du support donné aux bénévoles et aux municipalités, un comité jeunesse a été formé afin d'accroître d'une façon durable l'implication et la prise en charge du milieu. AJHG s'assure d'offrir une programmation d'activités variées et de qualité en loisir et en sport. AJHG tente également d'assurer une plus grande autonomie des territoires à l'égard de leurs infrastructures et de leurs offres de services en loisir et en sport.

Durée

Le projet a débuté en 2009 et se poursuit.

Partenaires engagés

Caisse Desjardins de La Haute-Gaspésie, Caisse Desjardins Mer et Montagnes, MELS, commission scolaire des Chic-Chocs, Agence de la santé et des services sociaux Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, CSSS de La Haute-Gaspésie, Unité régionale de loisir et de sport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Table consultative jeunesse, MRC de La Haute-Gaspésie (pacte rural), municipalités et contributions du milieu.

Financement

Total : 75 800 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Serge Chrétien, maire de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis
418 797-2310

M. Patrick Rioux, animateur du projet AJHG
418 967-0157

M^{me} Marie-Chantale Fournier, agente de développement rurale, CLD de La Haute-Gaspésie
418 763-2530, poste 257

Territoire visé

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, MRC de La Haute-Gaspésie.

Information complémentaire

<https://fr-fr.facebook.com/AnimationJeunesseHauteGaspesie>

67- Madelibus

Organisme porteur et statut légal

Commission scolaire des Îles

Objectif

L'objectif du projet était de faciliter la participation des élèves de la polyvalente des Îles aux activités scolaires ou parascolaires se déroulant après les heures normales de cours en leur offrant un moyen simple et gratuit de rentrer à la maison après ces activités.

Description

Le projet a consisté à mettre sur pied un service de transport par autobus, hors des heures de cours, adapté aux besoins des élèves afin de les encourager à participer aux diverses activités scolaires et parascolaires.

Démarches initiales

La polyvalente des Îles offre à ses élèves différentes activités après les cours, telles que des périodes de récupération dans les matières de base ainsi que l'accès à la bibliothèque et à un local informatique. Avant 2007, pour de nombreuses raisons, plusieurs élèves ne bénéficiant pas d'un transport en fin de journée ne pouvaient y participer. La mise sur pied d'un service de transport s'est donc avérée nécessaire.

Moyens de mise en œuvre

Un projet pilote a d'abord été réalisé à la fin de l'année scolaire 2006-2007. Cela a permis de confirmer qu'il y avait bel et bien un besoin. Par la suite, avec l'aide des différents partenaires, le projet Madelibus a été mis en place.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Agglomération des Îles-de-la-Madeleine.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Pour la première année, un emploi a été créé.
- **Autres retombées** : Le projet favorise la persévérance scolaire et il permet aux jeunes de développer leur talent et leur potentiel en plus de renforcer leur sentiment d'appartenance à l'école par la pratique d'activités parascolaires.

Durée

Le service a été mis en place officiellement pour l'année scolaire 2007-2008 et est toujours offert aux élèves.

Partenaires engagés

Agglomération des Îles-de-la-Madeleine (pacte rural), la Fondation Madeli-Aide et le Groupe persévérance scolaire (GPS).

Financement

Total : 42 415 \$

Pacte rural : 39 259 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Line Turbide, agente d'administration au transport, commission scolaire des Îles
418 986-5511, poste 1303

M^{me} Laura Hébert, agente de développement rural à l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

418 986-2225, poste 260, lhebert@muniles.ca

Territoire visé

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, agglomération des Îles-de-la-Madeleine.

Information complémentaire

<http://www.csdesiles.qc.ca/index.php?id=26>

LOISIRS ET SPORTS



1



3



2

CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Jouselin, Fabrice
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Wittenborn, Heiko
- 3 - © TOURISME QUÉBEC / Archambault, Marc

68- Amélioration des infrastructures du Parc du Mont-Saint-Mathieu

Organisme porteur et statut légal

Corporation de gestion du Parc du Mont-Saint-Mathieu, OBNL

Objectifs

Améliorer les infrastructures du centre de ski du Parc du Mont-Saint-Mathieu, notamment le remonte-pente. Le projet consistait aussi à remplacer l'édifice désuet qui se trouvait au pied des pentes par un nouveau chalet multifonctionnel. Enfin, il visait à offrir de l'hébergement tout près de la montagne.

Description

- Construction d'un édifice multifonctionnel de plus grande dimension. Le bâtiment projeté devait pouvoir accueillir un total de 600 personnes réparties dans chacune des deux salles du complexe;
- Les travaux devaient prévoir l'alimentation en eau potable, l'installation d'un système de traitement des eaux usées, d'un système de drainage de surface, de réseaux d'électricité et de communication ainsi que la construction d'aires de stationnement;
- Le réseau de sentiers bordant la montagne allait être amélioré pour la pratique des sports d'hiver et de la randonnée durant les autres saisons;
- Le projet nécessitait également l'achat d'équipements de niveau professionnel pour le restaurant et le bar, de mobilier et d'équipement de bureau pour les chambres, d'équipement électronique et informatique de projection et de sonorisation, d'un système de gestion informatisée, d'une surfaceuse, de canons à neige supplémentaires, de motoneiges et de véhicules tout-terrain, d'équipement de sécurité, d'équipement de location et de matériel de sauvetage;
- Des modifications ont été apportées à quatre pistes de ski (élargissement et nivellement) et quatre nouvelles pentes ont été aménagées sur le versant est de la montagne.

Démarches initiales

La population de la MRC des Basques avait besoin d'avoir accès à une infrastructure communautaire pour l'organisation de réceptions et de rencontres d'affaires. Il y a donc eu une présentation publique suivie d'une période de questions autour de ce projet qui visait plus particulièrement à :

- réorienter et renouveler la vocation du Parc Mont-Saint-Mathieu pour permettre la tenue d'activités tout au long de l'année, plutôt qu'en fonction de la seule saison hivernale, et ce, afin de bonifier l'économie locale et régionale, et de favoriser la consolidation et la création d'emplois;
- valoriser le potentiel récréotouristique du Parc du Mont-Saint-Mathieu par la promotion des attraits des quatre saisons existants et le développement d'une offre de produits et de services complémentaires à celle déjà promue par l'industrie touristique du Bas-Saint-Laurent.

Moyens de mise en œuvre

En 2012, la Corporation de gestion du Parc du Mont-Saint-Mathieu a décidé de prolonger le contrat du directeur général de manière à ce qu'il travaille pour le centre toute l'année. Cette décision allait permettre de faciliter la recherche de financement pour les projets d'amélioration des infrastructures du centre de ski. Plusieurs rencontres publiques ont été organisées afin que la population soit informée de l'état d'avancement du projet. Les maires des municipalités avoisinantes ont aussi été informés lors du conseil de la MRC et les résolutions ont été prises en conséquence.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Le Parc du Mont-Saint-Mathieu accueille des personnes de toute la région, qui regroupe les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, de Témiscouata et des Basques. De plus, le Parc accueille des touristes québécois qui ont l'habitude de revenir chaque année.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : 18 emplois créés, dont 7 pour le resto-bar.

– **Autres retombées** : Plus de 50 bénévoles s'investissent dans l'une ou l'autre des différentes activités qui sont réalisées au Parc. Les résidents de la MRC des Basques, ainsi que ceux d'autres territoires du Bas-Saint-Laurent, sont très fiers des nouvelles installations du Parc, qui fait la renommée de la MRC. Les tarifs du Parc sont également très compétitifs par rapport à ceux d'endroits similaires.

Durée

Le projet a débuté en 2007 et comportait plusieurs phases. Au mois de janvier 2015, les phases 1 et 2 sont terminées (phase 1 : nouveau remonte-pente et phase 2 : nouveaux chalets d'accueil). La phase 3, qui consiste en la construction d'une copropriété hôtelière au pied des pentes, est en cours. L'enveloppe du pacte rural ne soutient pas cette phase.

Partenaires engagés

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, Fonds Chantier Canada-Québec, Développement économique Canada pour les régions du Québec, Tourisme Bas-Saint-Laurent, MRC des Basques (pacte rural), CRÉ du Bas-Saint-Laurent, CLD des Basques, campagne de souscription populaire, Municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux.

Financement

Total : 7 206 002 \$

Pacte rural de la MRC des Basques : 210 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. François April, directeur général du Parc Mont-Saint-Mathieu
418 738-2298, poste 200

M. Michel Moreau, agent de développement rural à la MRC des Basques
418 851-3602, poste 135

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC des Basques.

Information complémentaire

www.montstmathieu.com

69- Diversification de l'offre de loisirs en milieu rural, MRC de Charlevoix

Organisme porteur et statut légal

MRC de Charlevoix

Objectifs

- Diversifier les loisirs dans chacune des municipalités de la MRC;
- Optimiser et améliorer les efforts en matière de loisir en milieu rural;
- Assurer une meilleure qualité de vie, une solidarité sociale et économique ainsi que la santé physique et sociale des résidents et renforcer les liens entre eux;
- Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur municipalité;
- Développer la coopération et la concertation entre les municipalités;
- Élaborer une promotion conjointe des services et des équipements de la MRC;
- Développer une tarification uniforme de manière à offrir un meilleur accès aux loisirs à l'ensemble des résidents de la MRC.

Description

Ce projet a consisté à :

- assurer le partage de renseignements, la complémentarité de l'offre en loisir et le développement de projets communs;
- embaucher un agent de développement en loisir afin d'accompagner et de soutenir les municipalités locales dans leurs démarches visant à augmenter l'offre en loisir destinée à l'ensemble des résidents de la MRC de Charlevoix;
- promouvoir les activités de loisir offertes à l'échelle de la MRC durant les quatre saisons pour tous les citoyens, mais surtout pour les jeunes et les familles;
- élaborer un plan d'action triennal pour déterminer les actions prioritaires à poser en matière de loisir et en assurer la mise en place ainsi que le suivi.

Démarches initiales

La MRC de Charlevoix a d'abord fait réaliser une étude par le Laboratoire en loisir et vie communautaire du Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'UQTR. Puis, un sondage a été mené auprès de personnes d'âges variés et des jeunes des écoles de l'ensemble du territoire de la MRC sur leurs perceptions des loisirs et leurs attentes en cette matière. Sur la base de ce sondage, un portrait a été dressé duquel ont été tirés un diagnostic et des recommandations pour développer l'offre en loisir et le réseautage entre les municipalités, tant pour les équipements, les infrastructures que pour les activités. Pour mettre en œuvre les recommandations de l'étude, un comité de suivi a été formé par la MRC de Charlevoix. Ce comité était constitué d'élus, de représentants municipaux, de la directrice et de l'agente de développement culturel de la MRC ainsi que de l'agente de développement rural du CLD de la MRC.

Moyens de mise en œuvre

L'embauche d'une agente de développement en loisir pour soutenir les municipalités locales dans l'élaboration d'une meilleure offre en loisir a été déterminante dans le projet. De plus, la formation d'un comité de représentants de chacune des municipalités a permis une meilleure coopération et une plus grande diversification de l'offre en loisir dans la MRC de Charlevoix.

Enfin, plusieurs éléments ont aussi aidé à diversifier l'offre de loisirs en milieu rural :

- la participation des municipalités de la MRC de Charlevoix à la Caravane de l'Unité de loisir et de sport (ULS) de la Capitale-Nationale depuis 2012;
- l'adoption de résolutions municipales favorables à l'établissement d'un tarif unique pour les non-résidents de Baie-Saint-Paul;
- le soutien à plusieurs municipalités pour l'intégration des jeunes handicapés dans les camps de jour,
- la mise sur pied d'un comité de suivi en 2011 qui a permis de réunir les fonds nécessaires à l'embauche de moniteurs spécialisés;
- le maintien des camps de jour municipaux grâce à la formation DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) dispensée par l'agente de développement en loisir auprès de 90 moniteurs depuis 2011;
- l'acquisition du logiciel Parc-o-mètre par la MRC en avril 2013 et une formation afin d'établir un inventaire des installations et équipements de loisir et d'assurer leur maintenance à long terme.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Six municipalités de la MRC de Charlevoix.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi lié directement au projet a été créé. Ce projet a aussi permis de consolider plusieurs emplois de moniteurs et de formateurs en loisir.
- **Autres retombées** : Participation des six municipalités au Défi Santé 0-5-30 depuis 2013 : à titre d'exemple, 442 participants de la MRC étaient inscrits au Défi Santé en 2014 comparativement à 245 en 2013. Activités gratuites offertes aux familles dans les municipalités de la MRC durant la semaine de relâche. Partage d'équipements neufs ou usagés pour la pratique de différents loisirs au sein des municipalités.

Durée

À partir de 2007. Processus de diversification des loisirs toujours en cours.

Partenaires engagés

MRC de Charlevoix (pacte rural) et six municipalités de la MRC, Énergie Charlevoix (Fondation Chagnon), CLD.

Financement

Total : 63 395 \$/annuellement

Pacte rural : 30 395 \$ versés annuellement depuis 2010

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Karine Horvath, directrice générale, MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002, khorvath@mrccharlevoix.ca

M^{me} Sylvie Germain, agente de développement rural, CLD de la MRC de Charlevoix
418 435-3673, poste 6907, sgermain@cld-charlevoix.org

Territoire visé

Région de la Capitale-Nationale, MRC de Charlevoix.

Information complémentaire

<http://www.mrccharlevoix.ca/mrc/loisirs/>

70- Installations sportives – municipalité de Sainte-Thècle

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Sainte-Thècle

Objectifs

- Offrir des installations sportives de proximité de manière à éviter des déplacements aux résidents qui souhaitent jouer au hockey sur terrain synthétique (deck hockey);
- Mobiliser non seulement les résidents, mais aussi quelques entreprises privées comme partenaires du projet;
- Animer les jeunes et les adultes avec une activité populaire;
- Permettre la pratique d'activités sportives;
- Accroître l'offre de loisirs municipaux;
- Compléter les aménagements municipaux dans un parc.

Description

Aménager une surface multisport permettant la pratique du hockey sur terrain synthétique, du basketball et du soccer. Cette surface est transformable en patinoire durant l'hiver.

Démarches initiales

Le projet a émergé d'une concertation locale. Ainsi, certains résidents de Sainte-Thècle se déplaçaient sur une distance de plus de 40 km pour pratiquer des activités sportives nécessitant une surface multisport (situées à Shawinigan) et payaient des frais d'inscription plus élevés que ceux demandés aux résidents de Shawinigan. Ils décidèrent alors de se mobiliser afin que ces activités aient lieu dans leur municipalité.

Pour permettre la réalisation du projet, les citoyens mobilisés ont mené des démarches auprès de leur municipalité, de la MRC de Mékinac, d'entreprises privées et d'associations sportives locales. Puis, ils ont recherché du financement.

Les entreprises de Sainte-Thècle, la Municipalité, la Caisse Desjardins de Sainte-Thècle et Saint-Adelphe et la MRC de Mékinac ont toutes participé financièrement au projet. Les promoteurs du projet ont aussi mené une campagne de financement auprès des résidents de la municipalité qui a permis de recueillir près de 10 % du montant nécessaire à sa réalisation.

Moyens de mise en œuvre

La demande pour une surface multisport dans Sainte-Thècle a émané du milieu. La Municipalité a ensuite appuyé les promoteurs du projet dans leurs démarches.

La Municipalité de Sainte-Thècle a réservé un montant provenant du FSTD afin d'embaucher une directrice de projets spéciaux. Celle-ci s'est assurée de la construction des installations et la surface de hockey sur terrain synthétique a été inaugurée le 25 juin 2013. En juin 2014, la Municipalité dénombrait approximativement 290 joueurs de hockey sur terrain synthétique (sur une population de 2 500 résidents). Tout ce qui entoure la ligue, les tournois et la formation des équipes a été réalisé en parallèle à la construction des installations (hiver 2012-2013).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Locale, supralocale et régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé.
- **Autres retombées** : Ce projet est inscrit à la politique familiale de la municipalité. Il répond aux préoccupations de la population locale et régionale. À l'instar de ce que fait la municipalité de Saint-Adelphe, un tournoi estival et des ligues intermunicipales pourront être organisés. Un partenariat pourrait aussi voir le jour avec le hockey mineur de Saint-Tite, notamment pour l'organisation d'activités de perfectionnement estivales. Le projet permet de maintenir la vitalité dans la municipalité. Il contribue au développement sociocommunautaire et comporte une valeur ajoutée pour les jeunes.

Durée

De l'automne 2012 à l'été 2013.

Partenaires engagés

MRC de Mékinac (pacte rural), Caisse Desjardins de Sainte-Thècle et Saint-Adelphe, association des marchands, partenaires privés, commanditaires locaux et régionaux qui s'affichent sur les bandes et qui commanditent des équipes.

Financement

Total : 107 000 \$

Pacte rural : 50 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, Municipalité de Sainte-Thècle
418 289-2070, julie.veillette@regionmekinac.com

M. Martin Miron, agent de développement rural à la MRC de Mékinac
418 365-5151, poste 122, martin.miron@mrcmekinac.com

Territoire visé

Région de la Mauricie, MRC de Mékinac, Municipalité de Sainte-Thècle.

Information complémentaire

<http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/vie-regionale/des-chenaux/201306/25/01-4664593-sainte-thecle-inaugure-son-dek-hockey.php>

71- Maison Optimiste

Organisme porteur et statut légal

Club Optimiste de Saint-Jean-des-Piles, OBNL

Objectifs

- Mettre sur pied une maison des jeunes;
- Attirer les jeunes familles.

Description

À la suite de la décision de la Caisse Desjardins de la Vallée-du-Saint-Maurice de déménager son centre de services dans un immeuble communautaire de Saint-Jean-des-Piles, le Club Optimiste de Saint-Jean-des-Piles a eu l'idée de mettre sur pied une Maison Optimiste dans l'immeuble laissé vacant par Desjardins. En plus de permettre la pratique des activités régulières du Club Optimiste, ce nouvel immeuble allait permettre d'offrir de nouvelles activités aux jeunes dans un local mieux adapté à leurs besoins. Également, le local offrait aussi l'espace requis pour la billetterie du Festival de pêche de Saint-Jean-des-Piles.

Par l'aménagement de la nouvelle maison, le Club Optimiste souhaitait ainsi améliorer la qualité de vie à Saint-Jean-des-Piles. Cette mesure allait ainsi contribuer à encourager la rétention des jeunes familles sur le territoire tout en favorisant l'établissement de nouvelles.

Démarches initiales

Fondé le 24 septembre 1984, le Club Optimiste de Saint-Jean-des-Piles a pour mission de soutenir la communauté et de favoriser le développement harmonieux des jeunes de la municipalité.

Peu après le déménagement du centre de services de la Caisse Desjardins de la Vallée-du-Saint-Maurice, le Club Optimiste a signé une entente avec Desjardins pour l'achat du bâtiment. Cette entente spécifiait que Desjardins allait octroyer une subvention au Club pour un montant égal à la vente de l'immeuble. Desjardins faisait ainsi, en quelque sorte, don du bâtiment.

Moyens de mise en œuvre

Après l'achat, il s'est avéré nécessaire d'aménager les lieux en fonction de la nouvelle vocation de l'immeuble et des besoins du Club.

Pour y arriver, le premier étage a été transformé afin de permettre la tenue des activités courantes de l'organisme et l'aménagement d'une grande salle destinée aux jeunes.

Quant au deuxième étage, il a été transformé en logement pour dégager un revenu évalué à 450 \$ par mois, et ainsi couvrir une partie des coûts d'entretien. Le reste de ces coûts a été défrayé par le Festival de pêche de Saint-Jean-des-Piles, un événement annuel organisé et parrainé par le Club Optimiste.

Pour la réalisation des travaux, le Club Optimiste a fait appel aux services d'un électricien et d'un entrepreneur en construction. Plusieurs bénévoles ont aussi contribué à l'aménagement des lieux.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois ont été consolidés au moment des travaux de transformation (électricien et entrepreneur en construction).
- **Autres retombées** : Ce projet est important pour les jeunes familles.

Durée

2011 – pour la transformation du bâtiment.

Partenaires engagés

Caisse Desjardins de la Vallée-du-Saint-Maurice, Construction Rémi Gélinas et des bénévoles, MRC de Mékinac (pacte rural).

Financement

Total : 142 165 \$

Pacte rural : 47 595 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Gilles Lafrenière, agent de développement rural
819 537-7249, poste 29

Territoire visé

Région de la Mauricie, MRC de Mékinac, Village de Grandes-Piles.

Information complémentaire

<http://www.stjeandespiles.com/club-optimiste-de-st-jean-des-piles/>

72- Parc intergénérationnel de Cléricky

Organisme porteur et statut légal

Comité des loisirs de Cléricky, OBNL

Objectifs

Répondre aux besoins grandissants de la population en matière d'installations contribuant au maintien d'une bonne forme physique ainsi qu'à une meilleure qualité de vie des citoyens du quartier Cléricky de la ville de Rouyn-Noranda.

Description

Dans le parc de Cléricky se trouvaient plusieurs modules abîmés ainsi que des arbres en piètre état, dont plusieurs étaient tombés à la suite d'une tempête. Des améliorations s'imposaient.

Le Comité des loisirs de Cléricky a donc décidé d'installer des modules intergénérationnels et une clôture autour du parc ainsi que de reboiser le parc avec de jeunes arbres en santé.

Depuis que les travaux ont été effectués, les enfants, les adultes, de même que les personnes âgées peuvent pratiquer des activités récréatives dans le parc.

Le projet profite à tous les citoyens du quartier ainsi qu'aux nombreux touristes fréquentant le parc national d'Aiguebelle, situé à proximité. Aussi, la piste cyclable (parc linéaire) traversant le cœur du quartier passe à côté du parc Cléricky.

Démarches initiales

Plusieurs citoyens avaient formulé des commentaires sur les installations abîmées du parc, sur les arbres malades qui jonchaient le sol et aussi sur le fait qu'il n'y avait pas de clôture autour du parc malgré la présence d'une route passant tout près.

Le Comité des loisirs de Cléricky a commencé par couper les arbres malades et enlever les anciens modules pour enfants qui étaient non conformes aux normes actuelles. Ensuite, il a installé une clôture et de nouveaux modules intergénérationnels.

Moyens de mise en œuvre

Au printemps 2011, plus d'une vingtaine de bénévoles se sont regroupés au cours d'une fin de semaine afin de couper les arbres malades et d'en faire du bois de chauffage. Ensuite, l'argent de la vente du bois a été réinvesti dans le financement du projet.

La Ville de Rouyn-Noranda a retiré les anciens modules, a refait le terrassement et a installé les nouveaux modules intergénérationnels. Le service forestier de la Ville est venu, quant à lui, planter les nouveaux arbres et arbustes. Finalement, le travail d'installation de clôtures et de barrières autour du parc a été confié à une compagnie locale.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Le projet a essentiellement été réalisé par des bénévoles, citoyens du quartier, ce qui a créé chez eux un réel sentiment d'appartenance au projet et au quartier. Dans sa nouvelle forme, le parc permet maintenant de briser l'isolement des personnes âgées.

Durée

De 2011 à 2013.

Partenaires engagés

Comité Enfant d'ici de Cléricky, Hydro-Québec, conseil de quartier de Cléricky, Ville de Rouyn-Noranda (pacte rural).

Financement

Total : 62 990 \$

Pacte rural : 15 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Chantal Leclerc, Comité des loisirs de Cléricky
819 637-2131

M. Luc Nadon, agent de développement rural à la Ville de Rouyn-Noranda
819 797-7110, poste 5601, luc.nadon@rouyn-noranda.ca

Territoire visé

Région de l'Abitibi-Témiscamingue, Ville de Rouyn-Noranda, quartier Cléricky.

Information complémentaire

<http://www.lafrontiere.ca/2011/05/09/dix-nouveaux-projets-finances-par-le-pacte-rural>

73- Patinoire multifonctionnelle, quartier Rollet

Organisme porteur et statut légal

Ville de Rouyn-Noranda

Objectifs

Construire une patinoire multifonctionnelle dans le quartier Rollet de la ville de Rouyn-Noranda.

Description

Entre 2012 et 2013, une patinoire a été construite dans le quartier Rollet de la ville de Rouyn-Noranda pour remplacer celle qui était devenue désuète. Cette patinoire peut dorénavant être utilisée l'été, pour la planche à roulettes, et l'hiver, pour le hockey.

Démarches initiales

À la suite de réclamations répétées de certains résidents du quartier, le Comité des loisirs de Rollet a déposé une demande officielle au conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda afin que soit remplacée la patinoire devenue désuète. Pour ce faire, la Ville de Rouyn-Noranda a travaillé en collaboration avec ce comité.

Moyens de mise en œuvre

- Démolition de l'ancienne patinoire (par des bénévoles);
- Test de sol;
- Construction de la nouvelle patinoire et bétonnage;
- Installation électrique pour l'éclairage et les prises électriques;
- Peinture du béton et des bandes de la patinoire (par des bénévoles);
- Déplacement et rénovation de l'abri des patineurs (par des bénévoles).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Quartier Rollet de la ville de Rouyn-Noranda et les environs.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : En plus d'utiliser la patinoire, les résidents ont aussi recommencé à fréquenter le parc situé à proximité. La nouvelle patinoire a donc permis de redynamiser le cœur du quartier.

Durée

2012 à 2013.

Partenaires engagés

Ville de Rouyn-Noranda (pacte rural).

Financement

Total : 20 625 \$

Pacte rural : 15 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Yanick Rocheleau, responsable des loisirs à la Ville de Rouyn-Noranda
819 797-7110, poste 2985

M^{me} Élyse Ouellet, agente de développement rural à la Ville de Rouyn-Noranda
819 797-7110, poste 2987

Territoire visé

Région de l'Abitibi-Témiscamingue, Ville de Rouyn-Noranda, quartier Rollet.

74- Acquisition de matériel pour des activités de plein air dans la Péninsule Manicouagan

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Pointe-aux-Outardes

Objectifs

- Augmenter le choix d'activités dans les écoles et les municipalités;
- Initier les jeunes à différents sports;
- Faire bouger les jeunes et leurs parents;
- Développer un mode de vie physiquement actif.

Description

Le projet visait l'acquisition de skis de fond et de raquettes pour la pratique et l'initiation à ces sports d'hiver dans chacune des municipalités de la Péninsule Manicouagan. Les équipements, partagés entre les municipalités de Pointe-Lebel, de Pointe-aux-Outardes, de Chute-aux-Outardes et de Ragueneau, sont aussi utilisés par les quatre écoles de la Péninsule, qui en font l'entretien et l'entreposage. Les citoyens peuvent également avoir accès à ces équipements lors d'activités organisées par les municipalités.

Démarches initiales

Ce projet a été mené par la coordonnatrice en loisirs de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, qui est aussi membre du regroupement AlimentAction de Québec en forme. Lorsque celle-ci a constaté que, malgré le fait que la municipalité soit située en partie dans des boisés et qu'elle possède une belle piste de ski de fond, la grande majorité des jeunes de la municipalité n'avaient jamais pratiqué cette activité. Elle a donc décidé d'entamer des démarches en collaboration avec l'agente de développement rural. Ensemble, elles ont développé le projet concerté avec les organismes, les écoles et les municipalités de ce secteur et ont proposé de partager les équipements afin d'optimiser leur utilisation par les citoyens.

Moyens de mise en œuvre

Une entente intermunicipale a alors été conclue avec les écoles pour l'entretien, la réparation, l'entreposage et le prêt des équipements. Quatre écoles se sont engagées à initier les jeunes à ces sports (ski de fond, raquette). De plus, les écoles de Pointe-Lebel et de Pointe-aux-Outardes offrent également aux jeunes une formation sur le fartage des skis et leur entretien. L'organisme Les Skieurs de la Savane s'est investi dans le projet en laissant les jeunes bénéficier de leur sentier de ski de fond, d'une longueur de 6 km, ainsi que du chalet situé à mi-chemin. Les membres accompagnent bénévolement les professeurs lors des sorties avec les jeunes.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Ce projet territorial concerne quatre des huit municipalités de la MRC de Manicouagan.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Il permet aux familles à faible revenu de s'initier et de s'adonner à des activités physiques hivernales.

Durée

Le projet a débuté en mars 2014 et s'est terminé en novembre 2014.

Partenaires engagés

Le regroupement AlimentAction de Québec en forme, les municipalités et écoles de Pointe-Lebel, de Pointe-aux-Outardes, de Chute-aux-Outardes et de Ragueneau ainsi que la MRC de Manicouagan (pacte rural).

Financement

Total : 36 529 \$

Pacte rural : 26 529 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Kathleen Brisbois, coordonnatrice de Québec en forme Manicouagan
418 296-2686, poste 2

M^{me} Annie Cloutier, agente de développement rural, Innovation et développement
Manicouagan (CLD)
418 295-2593, poste 229

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de Manicouagan.

75- Séances d'entraînement de natation

Organisme porteur et statut légal

Le Boréal de Fermont, OBNL

Objectifs

- Assurer la poursuite des activités de natation;
- Dynamiser le milieu de vie de Fermont;
- Renforcer le sentiment d'appartenance et le tissu social dans la région.

Description

Améliorer la qualité de l'enseignement de la natation et des entraînements grâce à l'informatique, qui permet de personnaliser les types d'entraînement, les styles ainsi que d'utiliser les statistiques afin d'améliorer les performances des athlètes.

Démarches initiales

À la suite de la réfection de la piscine municipale et devant le manque criant d'équipements essentiels, le club de natation devait procéder à l'acquisition de certains de ceux-ci afin d'assurer la poursuite de ses activités, visant notamment le développement des athlètes et l'amélioration de leurs performances. Un comité restreint de bénévoles rattaché au club de natation a alors amorcé le projet avec la collaboration des entraîneurs.

Moyens de mise en œuvre

Le Boréal de Fermont (club de natation) a procédé à l'acquisition de tablettes tactiles et des applications nécessaires en plus de s'inscrire à Natation Canada (*Swimming Canada*). Le club a également accueilli une compétition de plus de 80 jeunes nageurs provenant de la ville de Fermont et des villes voisines du Labrador, dont Happy Valley-Goose Bay et Labrador City.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Les villes de Fermont, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et de Port-Cartier ainsi que les villes de Labrador City et de Goose Bay de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux entraîneurs et deux sauveteurs ont été embauchés.

– **Autres retombées** : Plusieurs parents bénévoles ont pris part à l'organisation et à la réalisation des activités. De plus, la compétition a permis de favoriser l'économie locale par la venue de compétiteurs et de visiteurs de l'extérieur. Le projet a contribué à l'activité physique des jeunes et au développement de saines habitudes de vie. Il a aussi amélioré la qualité de vie et renforcé la fierté et le sentiment d'appartenance des résidents au territoire.

Durée

L'acquisition des équipements s'est faite au début de 2013 alors que la compétition de natation s'est tenue plus tard en cours d'année 2013.

Partenaires engagés

MRC de Caniapiscau (pacte rural), plusieurs bénévoles.

Financement

Total : 2 670 \$

Pacte rural : 1 945 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Dominic Gingras, présidente, Le Boréal de Fermont
418 287-3701

M^{me} Marie-Philippe Côté, agente de développement rural, MRC de Caniapiscau
418 287-5339

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de Caniapiscau.

Information complémentaire

<https://fr-fr.facebook.com/c.n.LeBorealdeFermont>

76- Réalisation d'un tronçon de 11 km de sentiers de vélo de montagne sur le mont Béchervaise

Organisme porteur et statut légal

Club Vélocipeg de Gaspé, OBNL

Objectifs

- Développer un réseau de sentiers de vélo de montagne, basé sur des pratiques durables de construction, permettant une utilisation optimale des infrastructures du site du Mont-Béchervaise par une offre de services durant la haute saison touristique estivale et les plus basses de l'automne et du printemps. Le Mont-Béchervaise allait ainsi être utilisé toute l'année pour le vélo afin de retenir les touristes dans le secteur;
- Promouvoir la pratique du vélo de montagne dans des sentiers spécialisés;
- Offrir une nouvelle activité encadrée à la jeunesse locale et régionale, particulièrement les adolescents à la recherche d'émotions fortes;
- Développer une expertise d'aménagement de sentiers;
- Bénéficier d'infrastructures de qualité supérieure permettant la tenue d'événements d'envergure (compétitions et autres) à saveur régionale, voire nationale;
- Contribuer à la rétention touristique dans la MRC de La Côte-de-Gaspé par l'offre d'un nouveau produit populaire et recherché.

Description

Le Club Vélocipeg de Gaspé, en partenariat avec le Centre de ski Mont-Béchervaise, la Ville de Gaspé et les Entreprises agricoles et forestières de la Péninsule, a aménagé 11 km de sentiers de vélo de montagne à faible incidence écologique sur le territoire de la station de ski ainsi qu'une nouvelle piste d'initiation au pied de la montagne du Mont-Béchervaise. Cette phase 2 du projet permet au Club de disposer de sentiers totalisant une quinzaine de kilomètres pour les amateurs de vélo de montagne. À terme, le Club Vélocipeg de Gaspé prévoit concevoir, dans le respect du développement durable, un parcours de 25 km de pistes étroites (*single tracks*) et aménager une piste à rouleaux (*pump track*).

Démarches initiales

Plusieurs facteurs ont contribué à la mise en place de ce projet de sentiers de vélo de montagne. En effet, le Club Vélocipeg a connu, depuis sa création, une augmentation croissante de son nombre d'adeptes lors de ses événements annuels. Il a reçu plusieurs demandes pour du vélo de montagne et il s'est avéré qu'il n'y avait pas de pistes officielles de cette envergure dans l'est du Québec. C'est pourquoi le Club s'est tourné vers le Centre de ski Mont-Béchervaise, qui disposait d'espaces sous-utilisés en flanc de montagne, et vers la Ville de Gaspé; ceux-ci se sont montrés très ouverts à ce partenariat. Le Club Vélocipeg a alors pris en main le dossier et a fait toutes les démarches de recherche de financement.

Moyens de mise en œuvre

Pour assurer la réalisation de cette première phase, les promoteurs ont eu recours, dans un premier temps, aux services de l'entreprise Sentiers Boréals pour effectuer un exercice de planification du réseau, de formation, de supervision et de suivi d'une équipe locale.

Cette équipe comprenait notamment un contremaître spécialisé aux opérations, qui a collaboré étroitement avec les Entreprises agricoles et forestières de la Péninsule tout au long de la réalisation du projet. Une bonne partie du travail a été effectuée bénévolement par des membres du Club et des adeptes, sans qui ces pistes n'auraient pu voir le jour. Ils ont ainsi donné encore plus de poids au projet.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Elle est d'abord locale. Étant donné le peu d'infrastructures de ce genre dans la région, le projet a eu un rayonnement régional et même national. Le Club Vélocipeg reçoit plusieurs demandes d'information de touristes de la ville (Québec et Montréal).
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé. Des bénévoles travaillent à ce projet. Aussi, la coopérative des Entreprises agricoles et forestières de la Péninsule a obtenu des contrats pour ses employés dans le cadre de ce projet.
- **Autres retombées** : Emploi et insertion socioprofessionnelle de jeunes et de personnel non qualifié; promotion de saines habitudes de vie auprès de la population locale et particulièrement des jeunes; amélioration de la qualité de vie des résidents.

Durée

Début du projet en juin 2012 avec la planification du réseau. L'entièreté du projet (les 25 km de sentiers) pour l'été 2015.

Partenaires engagés

Pour les phases 1 et 2 : Ville de Gaspé, Club Vélocipeg, Centre de ski Mont-Béchervaise, CLD de La Côte-de-Gaspé, CRÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, MAMOT, les entreprises agricoles et forestières de la Péninsule, Les chalets du bout du monde, MRC de La Côte-de-Gaspé (pacte rural).

Financement

Total : 148 305 \$

Pacte rural : 40 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Jean-François Tapp, coordonnateur du Réseau des partenaires en développement des collectivités

581 887-1150, jftapp@hotmail.com

M^{me} Agnès Kourio, agente de développement rural, MRC de La Côte-de-Gaspé
418 368-7000, poste 223

Territoire visé

Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, MRC de La Côte-de-Gaspé.

Information complémentaire

<http://www.velocipeg.com/projets.html>

77- Gymnase communautaire de Gascons

Organisme porteur et statut légal

Centre communautaire du vieux couvent, OBNL

Objectifs

Mettre en place un gymnase communautaire dans le but de maintenir chez la population une bonne forme physique et de promouvoir l'activité physique comme moyen de prévention des maladies cardiovasculaires. L'action communautaire était privilégiée afin d'insuffler de l'optimisme dans la communauté.

Description

Le projet consistait à acquérir les équipements du Gym Cardio-santé de l'Anse et à effectuer des travaux de rénovation et d'améliorations locatives dans le vieux couvent, un bâtiment appartenant à la Municipalité de Port-Daniel-Gascons, cela afin de permettre l'ouverture d'un gymnase communautaire à Gascons.

Démarches initiales

À la suite de la fermeture du Gym Cardio-santé de l'Anse, situé à Port-Daniel-Gascons, un groupe composé de cinq anciens utilisateurs a décidé de racheter les équipements sportifs afin de procéder à la réouverture du gymnase. Comme l'établissement n'était pas rentable, ils ont décidé qu'il allait fonctionner essentiellement sur la base du bénévolat. L'OBNL Le communautaire du vieux couvent, qui est actif sous le nom du Gym du Vieux Couvent, a ainsi été créé en mai 2009.

Moyens de mise en œuvre

Les promoteurs ont d'abord mené des démarches auprès du conseil municipal afin d'utiliser un local situé dans le vieux couvent. Auparavant, ce bâtiment abritait le centre d'éducation aux adultes ainsi que la Maison de la Famille, mais il avait été fermé en 2007 pour cause d'insalubrité. La Municipalité a accepté de louer le local à l'organisme conditionnellement à ce qu'une inspection soit effectuée et que le rapport confirme la sécurité et la salubrité du bâtiment. Les promoteurs ont donc fait une corvée de nettoyage ainsi que de légers travaux afin de régler la problématique d'infiltration d'eau. Par la suite, l'organisme a fait appel à deux entreprises pour effectuer des analyses et ainsi s'assurer que le bâtiment était conforme au Code de construction du Québec.

Dès que le financement a été confirmé par les partenaires financiers, les administrateurs de l'organisme ont cautionné un prêt de 25 000 \$ pour acquérir les équipements sportifs et les travaux de rénovation ont été réalisés. En septembre 2009, le gymnase communautaire a été inauguré.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Le rayonnement du projet est local puisqu'il s'adresse à la population de Port-Daniel-Gascons et des environs.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé. De plus, le projet s'appuie sur l'engagement de plusieurs bénévoles.

– **Autres retombées** : Le projet a permis de maintenir un service existant dans la communauté. Il a aussi permis de récupérer le vieux couvent de Gascons (un bâtiment désaffecté) et de le mettre au service de la collectivité. Le vieux couvent est devenu un bâtiment multifonctionnel puisqu'un local est utilisé par le Cercle de fermières et des activités de cuisine collective s'y tiennent. Ce projet a finalement contribué à augmenter l'engagement bénévole dans le milieu.

Durée

Les démarches ont débuté en mai 2009 et le gymnase communautaire a ouvert ses portes en septembre 2009. Il est actuellement ouvert et compte environ 60 membres.

Partenaires engagés

Municipalité de Port-Daniel–Gascons, Caisse Desjardins du Centre-sud gaspésien, député du comté de Bonaventure, CSSS du Rocher-Percé, MRC du Rocher-Percé (pacte rural).

Financement

Total : 53 822 \$

Pacte rural : 15 175 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Paul Henri Huard, responsable du projet

418 396-2073

M^{me} Christine Hautcœur, agente de développement rurale au CLD du Rocher-Percé

418 689-1213

Territoire visé

Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, MRC du Rocher-Percé, Municipalité de Port-Daniel–Gascons.

78- Aréna Manawan

Organisme porteur et statut légal

Centre sportif et culturel de Manawan, OBNL

Objectifs

- Contrer le décrochage scolaire et favoriser la réussite scolaire de la population (nation atikamekw) de la réserve amérindienne de Manawan (située dans la MRC de Matawinie);
- Offrir des activités sportives et de mise en forme afin de contribuer à améliorer la santé de la population;
- Attirer des touristes afin notamment qu'ils contribuent au développement économique de la communauté de Manawan.

Description

La communauté de Manawan cherchait depuis plusieurs années à se doter d'un aréna. Sa construction allait permettre d'offrir des activités sportives à tous les membres de la communauté et de contribuer à l'amélioration de la santé de la population, à la lutte contre le décrochage scolaire et au développement économique du territoire.

Contribuer à améliorer la santé de la population : la construction d'un aréna allait pouvoir profiter aux jeunes des écoles, mais aussi à toute la communauté. Les plans de l'aréna prévoyaient également l'aménagement d'une salle de conditionnement physique.

Contrer le décrochage scolaire : la construction d'un aréna allait permettre d'intégrer le hockey dans la grille-horaire des programmes Sports-études ou des programmes de Concentration sport des écoles de Manawan. La communauté de Manawan pensait ainsi que l'intégration du sport préféré des jeunes dans leur parcours scolaire contribuerait à ce qu'ils manifestent davantage d'enthousiasme pour l'école et ultimement pour leur réussite scolaire.

Favoriser le développement économique : la construction de l'aréna allait permettre l'accueil de tournois de hockey intercommunautaires, la tenue de spectacles ou de rassemblements. Ces activités contribueraient au développement économique du territoire.

Démarches initiales

La persévérance scolaire constitue un enjeu important à Manawan puisque seulement 21 % des élèves qui commencent leur secondaire le terminent avec un diplôme. Les promoteurs souhaitaient augmenter l'intérêt chez les jeunes pour l'école et, pour ce faire, ils ont proposé d'ajouter le hockey à leur grille-horaire.

Or, il n'y avait qu'une patinoire extérieure accessible, et ce, seulement quelques mois par année. La construction d'un aréna apparaissait donc comme un projet important pour la communauté.

Moyens de mise en œuvre

Construction d'un aréna et établissement d'une programmation offrant des activités répondant aux besoins de la communauté.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale, MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois créés.
- **Autres retombées** : Parallèlement à ce projet, le Conseil de la nation atikamekw, conformément à son Plan stratégique de développement touristique, travaille à la construction d'un hébergement de douze unités pour accueillir notamment les jeunes lors des tournois de hockey entre les communautés autochtones. La tenue de cinq tournois sportifs peut générer des retombées de plus de 100 000 \$ dans la communauté.

Durée

Le projet a débuté en 2012. La construction s'est terminée en 2014.

Partenaires engagés

MELS, MRC de Matawinie (pacte rural), Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), Banque Royale, Société de crédit commercial autochtone.

Financement

Total : 3 802 454 \$
Pacte rural : 382 454 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Gaétan Flamand, directeur général du Conseil des Atikamekw de Manawan
flamandg@hotmail.com

M^{me} Jacinthe Mailhot, agente de développement rurale au CLD de Matawinie
450 834-5222, poste 7084, jmailhot@matawinie.org

Territoire visé

Région de Lanaudière, MRC de Matawinie.

Information complémentaire

<http://www.hebdosregionaux.ca/lanaudiere/2012/12/20/la-manawan-aura-son-arena>

79- Club photo d'Oka

Organisme porteur et statut légal

Club photo d'Oka, incorporé depuis 2011

Objectifs

L'objectif du projet était de rassembler des personnes intéressées par la photographie de tous genres (paysage, nature, faune, flore, artistique, etc.) et des photographes amateurs, afin qu'ils puissent contribuer ensemble au rayonnement de cette activité.

Description

Le projet visait la constitution d'un club de photographie à Oka (au parc national d'Oka) afin de faciliter les rencontres entre les passionnés de la photo de cette région. Ce club allait permettre aux membres d'échanger de l'information, de participer à des ateliers de formation et d'organiser des expositions portant sur différents thèmes.

Démarches initiales

Le projet a été amorcé par M. Gabriel Trahan. Répondant à un besoin du milieu, il a su rassembler plus de cinquante photographes.

Moyens de mise en œuvre

L'incorporation de l'organisme, la réalisation d'un site Web et l'acquisition de l'équipement requis ont constitué les premières étapes du projet. Ensuite, des démarches ont été menées pour promouvoir le Club photo et susciter l'adhésion de membres. Des partenaires comme la Municipalité d'Oka et le parc national d'Oka ont facilité l'exercice de promotion. L'aide accordée par le pacte rural a permis de mettre sur pied cet organisme qui a dû être parrainé, au moment de déposer sa demande, par l'organisme Récré-Oka.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale, MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Les membres du Club disposent d'une impressionnante banque de photos qui sert notamment à la promotion touristique. Avec ses activités, les formations offertes, les expositions et galas, cette initiative a animé autant les résidents que les visiteurs de la MRC de Deux-Montagnes. Ainsi, lors des expositions, ces images mettent en valeur les différents attraits de la région, notamment les paysages. Un gala annuel permet de valoriser les passionnés de cet art.

Durée

Le Club photo a vu le jour en 2011. Il est toujours actif.

Partenaires engagés

Municipalité d'Oka, parc national d'Oka, Récré-Oka, MRC de Deux-Montagnes (pacte rural).

Financement

Total : 5 400 \$

Pacte rural : 4 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Michel Derome, président du Club photo d'Oka

michel.derome@tourbec.com

M. Gabriel Trahan, vice-président du Club photo d'Oka et responsable du site Web et de la page Facebook

gabrieltrahan@videotron.ca

M. Normand Lemay, agent de développement rural au CLD de la MRC de Deux-Montagnes

450 472-1502, poste 222

Territoire visé

Région des Laurentides, MRC de Deux-Montagnes.

Information complémentaire

www.club-photo-oka.ca

<https://www.facebook.com/pages/Club-photo-dOka/406949565998032>

80- Prenons l'bord de la Yamaska

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Yamaska

Objectifs

- Augmenter le potentiel récréotouristique qu'offre la rivière Yamaska, et ce, comme demandé depuis plusieurs années par les citoyens lors de rencontres de mobilisation citoyenne, entre autres à l'occasion de la « fantaisie guidée » en 2006 et de la consultation dans le cadre de l'écocollectivité en 2010;
- Doter les citoyens d'un lieu de rassemblement au bord de la rivière;
- Mettre sur pied de nouvelles activités touristiques régionales autant dans le cadre du Festivété que pour le futur lien cyclable entre Sainte-Anne-de-Sorel, Yamaska, Saint-Gérard-Majella, Saint-David, etc.

Description

Le projet prévoyait l'aménagement d'un parc (Jean-Baptiste-Saint-Germain) en vue de développer le potentiel récréotouristique de la rivière Yamaska et de mettre en valeur ses attraits tout en protégeant son milieu naturel et la beauté des lieux en n'y effectuant que des aménagements légers et écologiques.

L'aménagement de cette partie du parc, qui est en bordure de la rivière et en plein centre de la municipalité de Yamaska, prévoyait l'ajout d'un quai flottant en plastique garanti à vie, écologique et sans entretien ni dégradation. Ce quai devait être conçu de manière à permettre l'accostage du ponton qui fait la liaison entre Sainte-Anne-de-Sorel et les deux rives de la Yamaska pour le futur lien cyclable.

Le quai flottant allait aussi être le point de départ de deux nouvelles activités touristiques régionales, soit la course de canots provinciale et une compétition de planches à pagaie (*stand-up paddle*) dans le cadre du Festivété de Yamaska. Il était aussi prévu que l'aménagement du quai flottant comprenne une halte-vélo et des installations sanitaires et électriques.

Démarches initiales

En 2011, les municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel et de Yamaska se sont associées pour travailler à la mise sur pied d'une corporation qui allait être responsable de faire fonctionner une navette pour cyclistes par voie navigable.

Cette navette allait permettre de proposer aux cyclistes de la région et d'ailleurs de nouveaux circuits tout en leur donnant l'occasion de découvrir la beauté de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Pour favoriser l'accueil des cyclistes sur chacune des rives, des aménagements étaient nécessaires.

C'est ainsi qu'est née l'idée de revitaliser le parc Jean-Baptiste-Saint-Germain et d'aménager une portion des rives de la rivière Yamaska dans la municipalité.

Par ailleurs, la Municipalité de Yamaska entrevoyait déjà la possibilité de procéder à de nouveaux aménagements dans ce parc pour en faire bénéficier ses citoyens et pour maximiser le potentiel récréotouristique naturel de ce lieu situé tout près de la rivière Yamaska. Le projet a reçu l'appui de plusieurs groupes dans la communauté, dont l'Afeas, le Club de l'Âge d'Or, le comité des loisirs et le comité des fêtes.

Moyens de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet comprenait les étapes suivantes :

- conception d'un plan par un spécialiste en aménagement paysager;
- construction d'installations sanitaires fixes;
- mise en place d'un quai écologique;
- installation d'entrées électriques;
- diffusion de publicités.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale, MRC. Le projet a eu des retombées sur le plan local dans la municipalité de Yamaska, tant pour les citoyens qui fréquentent le parc que pour les groupes communautaires qui l'utilisent comme lieu de rassemblement. Il a eu également des retombées à l'échelle de la MRC de Pierre-De Saurel, puisqu'avec l'avènement de la navette pour cyclistes, plusieurs touristes ont convergé vers la région afin d'utiliser ce nouveau service et pour profiter des nouvelles installations dans le parc.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus**: Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Le projet a permis d'augmenter le potentiel récréotouristique de la rivière Yamaska.

Durée

Le projet a été mis en œuvre en juillet 2011 et s'est terminé en octobre 2011.

Partenaires engagés

La MRC de Pierre-De Saurel (pacte rural).

Financement

Total : 61 238 \$

Pacte rural : 46 238 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Diane De Tonnancourt, responsable du projet et conseillère à la Municipalité de Yamaska

450 789-2897, dianedetonnancourt2@hotmail.com

M^{me} Josée Bélanger, agente de développement rurale au CLD Pierre-De Saurel

450 742-5933, poste 234, jbelanger@cldpierredesaurel.com

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC de Pierre-De Saurel, Municipalité de Yamaska.

Information complémentaire

<http://www.les2riveslavoix.ca/2011/08/23/yamaska-et-ses-atouts>

81- Sentiers pédestres quatre saisons à Sainte-Monique

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Sainte-Monique

Objectifs

Aménager un réseau de sentiers pédestres quatre saisons, qui sera appelé « Le Moniquois », afin de permettre aux citoyens d'avoir accès à la rivière Nicolet, de profiter de la splendeur de la nature, tout en encourageant le tourisme. Les sentiers donnent accès à un boisé et à une érablière. Le projet visait aussi à garder la population de Sainte-Monique physiquement active en lui offrant une nouvelle activité de loisir qui allait répondre à ses besoins.

Description

L'aménagement de sentiers en bordure de la rivière Nicolet et en forêt devait permettre d'accueillir les citoyens, les passants et les cyclistes. L'hiver, ils seraient accessibles pour la marche et la raquette.

Démarches initiales

À la suite d'un sondage et d'une consultation publique, la mise en valeur de la rivière est devenue une priorité pour le comité de développement économique (CDÉ) de Sainte-Monique. Un sentier de marche serait aménagé pour l'usage des citoyens et il allait pouvoir attirer des adeptes de la marche en provenance des alentours.

C'est le CDÉ de Sainte-Monique qui a mis en œuvre le projet avec l'appui de la Municipalité.

Moyens de mise en œuvre

- Recherche de sites;
- Embauche d'une personne-ressource externe;
- Entente avec les propriétaires des terrains;
- Tracé des sentiers;
- Réalisation de la phase 1 des sentiers (participation de la Corvée Desjardins);
- Signalisation du sentier;
- Réalisation d'un dépliant promotionnel;
- Activité hivernale : « Raquette et porto au clair de lune »;
- Réalisation de la phase 2 d'aménagement des sentiers;
- Activité automnale : « La Grande bouffée d'air », première course familiale en forêt.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale et MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Renforcement du sentiment d'appartenance des résidents à leur milieu, augmentation de l'engagement bénévole pour l'entretien des sentiers, accroissement de l'achalandage d'un commerce (départ d'un sentier dans la cour d'un commerce), consolidation du lien de confiance entre les propriétaires des terrains et la Municipalité, réalisation de nouvelles activités.

Durée

Le projet a débuté en avril 2012. La deuxième phase d'aménagement des sentiers a été complétée au cours de l'été 2014.

Partenaires engagés

CDÉ de Sainte-Monique, MRC de de Nicolet-Yamaska (pacte rural), deux propriétaires de terrains.

Financement

Total : 40 000 \$

Pacte rural : 24 500 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Marc Descoteaux, maire, Municipalité de Sainte-Monique
819 289-2051

M^{me} Josiane Fontaine, agente de développement rural, CLD de Nicolet-Yamaska
819 293-2997, poste 236, j.fontaine@cldnicolet-yamaska.qc.ca

Territoire visé

Région du Centre-du-Québec, MRC de Nicolet-Yamaska, Municipalité de Sainte-Monique.

Information complémentaire

<http://municipalitesaintemonique.com>

82- Chalet communautaire de Saint-Bonaventure

Organisme porteur et statut légal

Comité local de développement (COLOC) de Saint-Bonaventure, OBNL

Objectifs

Offrir par le moyen d'un nouveau chalet communautaire une plus grande gamme de services et d'activités de qualité, tout en stimulant la participation et l'engagement des citoyens. L'objectif était également d'attirer et de maintenir les jeunes et les nouvelles familles dans la communauté, de même que les aînés.

Description

Dans la foulée des initiatives de développement au sein de la communauté de Saint-Bonaventure, le COLOC et la Municipalité ont joint leurs forces et leurs compétences afin d'offrir aux citoyens un chalet communautaire construit au cœur du parc Patrick Lalime.

Des activités rassembleuses ont ainsi pu être tenues. Elles ont contribué à accroître la fierté et le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté. Ce nouveau chalet sert notamment :

- de local communautaire pour des activités sociales, culturelles et sportives;
- d'abri pour les patineurs, hockeyeurs, joueurs de hockey sur terrain synthétique (*deck hockey*), de soccer, de volleyball, etc.;
- de local pour les activités des enfants du camp de jour, des aînés, des jeunes, des familles et des entreprises locales;
- de lieu de rassemblement lors de diverses festivités;
- de local pour des besoins en équipements multimédias et pour le rangement du matériel des associations ou des comités locaux.

Démarches initiales

Ce projet est né de demandes de citoyens, qui souhaitaient avoir dans leur ville un chalet communautaire pour les patineurs. Finalement, l'idée de construire un chalet multifonctionnel est apparue comme un projet plus rassembleur. Plusieurs activités avaient déjà cours dans la communauté, mais les lieux pour les réaliser étaient inadéquats ou insuffisants. Le COLOC a donc entrepris des démarches auprès de la Municipalité afin de mettre en place un projet de chalet communautaire multifonctionnel. Ce projet a nécessité la mobilisation de la communauté pour se concrétiser.

Moyens de mise en œuvre

Des démarches ont été entreprises afin d'évaluer les coûts du projet et de trouver le financement nécessaire à sa réalisation. Le COLOC a donc procédé à la recherche de programmes et de mesures d'aides financières, à une collecte de fonds dans la communauté d'affaires de la municipalité et auprès des organismes du milieu. Les résultats de cette recherche de financement ont été positifs, permettant au projet de prendre de l'ampleur et de devenir encore plus important et significatif.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé.

– **Autres retombées** : La construction d'un chalet communautaire a permis d'améliorer l'offre d'activités socioculturelles et sportives de façon durable, tout en favorisant la solidarité et l'engagement des citoyens. Ce projet a également été l'occasion pour les jeunes, les familles et les aînés de partager des activités et d'établir des relations communautaires durables.

Durée

La première consultation officielle de la population a eu lieu à l'automne 2012, puis le projet de recherche de financement a réellement débuté vers la fin de l'année 2012. Le chalet communautaire a été inauguré en janvier 2014.

Partenaires engagés

Plusieurs partenaires ont été engagés dans ce projet : Développement économique Canada, la Caisse Desjardins de Drummondville, la Municipalité de Saint-Bonaventure, la MRC de Drummond (pacte rural) et plusieurs entreprises du milieu. De même, de nombreux dons ont été reçus. Il faut mentionner aussi l'apport bénévole de plusieurs citoyens.

Financement

Total : 433 037 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Gisèle Denoncourt, présidente, COLOC de Saint-Bonaventure

giseledenon@hotmail.com

M^{me} Danielle Ménard, agente de développement rural, SDED (CLD Drummond)

819 477-5511, poste 207, d.menard@sded-drummond.qc.ca

Territoire visé

Région du Centre-du-Québec, MRC de Drummond, Municipalité de Saint-Bonaventure.

Information complémentaire

https://www.facebook.com/LoisirsStBonaventure/info?tab=page_info

<http://www.journalexpress.ca/Actualites/Societe/2014-03-12/article-3645632/Patrick-Lalime-na-pas-oublie-Saint-Bonaventure/1>

83- Promotion, évaluation et bonification des loisirs dans la MRC de Nicolet-Yamaska

Organisme porteur et statut légal

MRC de Nicolet-Yamaska

Objectifs

Informar les citoyens des services de loisir offerts sur le territoire et augmenter le taux de participation aux activités et aux événements organisés dans Nicolet-Yamaska.

Description

Afin d'aider les organismes à promouvoir leurs services de loisir, un site Web a été mis en place, permettant de répertorier l'ensemble des activités et des événements présents sur le territoire. Pour mettre en ligne leur programmation, les organismes doivent se rendre sur le site et remplir une fiche destinée à cet effet. Pour assurer la qualité et la légalité des renseignements publiés, chaque municipalité a préalablement déterminé un administrateur responsable de valider l'information avant sa mise en ligne.

Démarches initiales

La nécessité de ce projet a été constatée par la MRC de Nicolet-Yamaska, Option Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska et des responsables des services de loisir du territoire. Aussi, plusieurs citoyens ont affirmé éprouver de la difficulté à trouver de l'information concernant l'offre de loisir de leur milieu. Ce projet a été mis en place par la MRC de Nicolet-Yamaska, en collaboration avec Loisir Sport Centre-du-Québec.

Moyens de mise en œuvre

Pour réaliser ce projet, une stagiaire en loisir, culture et tourisme de l'UQTR a été engagée par la MRC de Nicolet-Yamaska. Au début de son stage, elle a rencontré les responsables des services de loisir afin d'obtenir leur opinion sur l'utilité d'un tel projet. Elle a rapidement constaté que ces organismes étaient très ouverts à l'idée d'avoir un moyen de communication rapide et efficace. Vers la fin du projet, une seconde rencontre a eu lieu afin d'aider les organismes à ajouter leurs activités et leurs événements sur le site pour le lancement officiel.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Les citoyens peuvent consulter l'ensemble de l'offre de loisir à un même endroit et effectuer des recherches avancées permettant de trouver des activités ou des événements en fonction du lieu, de l'intérêt ou encore de l'âge. Une page d'accueil Centre-du-Québec est également accessible afin d'y ajouter des événements à caractère régional. Le contrôle du contenu diffusé sur cette page est effectué par Loisir Sport Centre-du-Québec, qui s'est impliqué dans le projet dès le début.

Durée

Ce projet a débuté en janvier 2014. Le lancement officiel de l'Agenda Loisir Centre-du-Québec s'est tenu en octobre 2014.

Partenaires engagés

Loisir Sport Centre-du-Québec, CRÉ du Centre-du-Québec et Option Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska, MRC de Nicolet-Yamaska (pacte rural).

Financement

Total : 32 131 \$

Pacte rural : 27 131 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Josiane Fontaine, agente de développement rural, CLD Nicolet-Yamaska
819 293-2997, poste 236, j.fontaine@cldnicolet-yamaska.qc.ca

Territoire visé

Région du Centre-du-Québec, MRC de Nicolet-Yamaska.

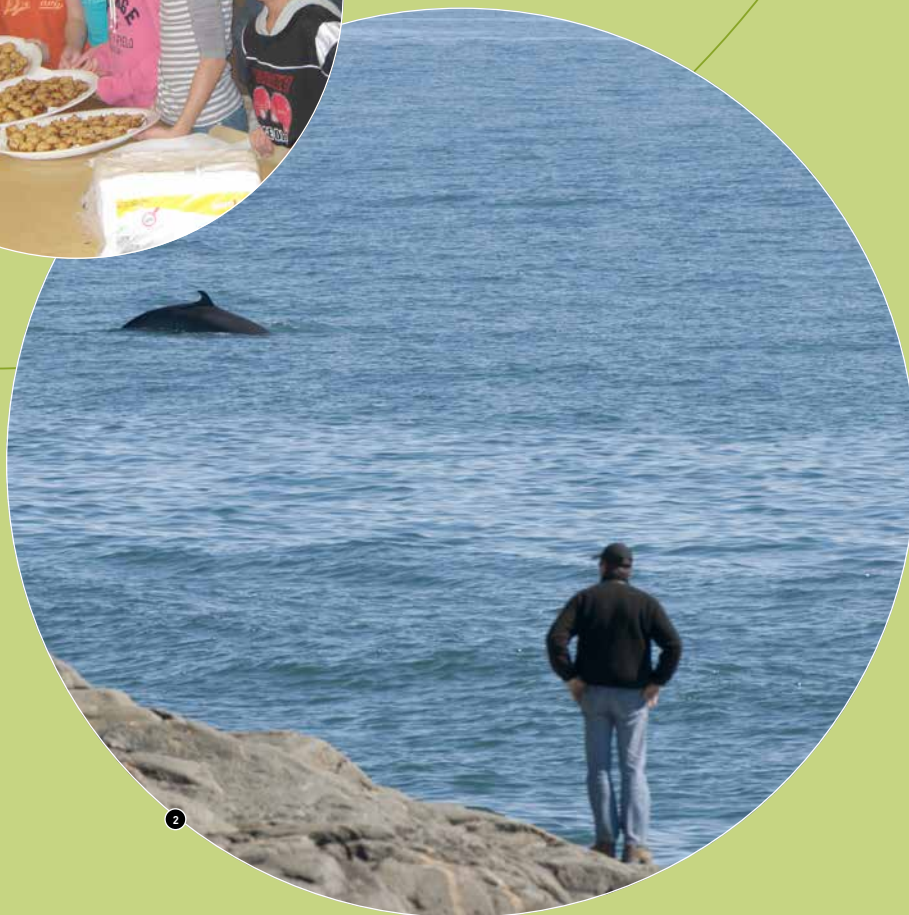
Information complémentaire

www.agendaloisir.ca

SANTÉ



1



2

CRÉDITS PHOTOS:

1 - © Jeunes en santé

2 - © TOURISME QUÉBEC / Cecile, Benoit

84- Coop de solidarité Santé Saint-Hubert

Organisme porteur et statut légal

Corporation de développement touristique et économique de Saint-Hubert, OBNL

Objectifs

Constitution d'une coopérative de solidarité en santé pour les résidents de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et des environs qui allait permettre :

- d'offrir des services de santé sur une base communautaire;
- de remplacer un médecin devant prendre sa retraite prochainement;
- d'axer les services sur la prévention et la promotion de saines habitudes de vie tout en assurant des soins curatifs;
- de travailler en complémentarité avec les autres services de la région;
- de maintenir les familles et les aînés dans la région et d'en attirer de nouvelles.

Description

Création d'une coopérative de santé offrant plusieurs services : chiropratique, physiothérapie, médecines douces, services infirmiers, ateliers de prévention, services médicaux de première ligne.

Démarches initiales

L'élément déclencheur du projet a été l'annonce du départ à la retraite d'un médecin de famille prévu pour la fin de l'année 2010. Dès lors, plusieurs rencontres avec les résidents ont eu lieu pour trouver une solution à cette problématique.

Au départ, la Corporation de développement touristique et économique de Saint-Hubert a agi à titre de porteur du projet. À la suite de son assemblée constitutive, l'organisme Coop de solidarité Santé Saint-Hubert a repris les rênes du projet.

Moyens de mise en œuvre

- Formation d'un comité provisoire;
- Recherche de nouveaux médecins;
- Recrutement de membres et mise en place de stratégies pour augmenter graduellement le nombre d'adhérents à la coopérative;
- Recherche d'un lieu pour accueillir la coopérative;
- Établissement d'ententes avec les entreprises du milieu;
- Embauche d'une coordonnatrice.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et les municipalités environnantes (Saint-Cyprien, Saint-Honoré, Saint-Pierre-de-Lamy, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Épiphanie, Saint-Antonin, Saint-Arsène, Rivière-du-Loup).

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi à temps plein, quatre emplois à temps partiel et deux emplois contractuels ont été créés.

– **Autres retombées** : Le projet a permis de conserver un service de proximité dans le milieu.

La coopérative est lauréate de plusieurs prix, notamment du Concours québécois en entrepreneuriat local et régional 2012 et de la certification Entreprises de valeurs Bas-Saint-Laurent.

Durée

Novembre 2010 à juin 2011 pour la mise sur pied du projet. La coopérative de solidarité est toujours en activité.

Partenaires engagés

CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, CLD de la région de Rivière-du-Loup, CSSS de Rivière-du-Loup et plusieurs entreprises du milieu, MRC de Rivière-du-Loup (pacte rural).

Financement

Total : 86 000 \$

Pacte rural : 10 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Pierre Soucy, président de la Coop de solidarité Santé Saint-Hubert
418 497-1346

M^{me} Josée Ouellet, directrice générale de la Coop de solidarité Santé Saint-Hubert
418 497-3903

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de Rivière-du-Loup, Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Information complémentaire

<http://www.coopsantesainthubert.com/>

http://www.municipalite.saint-hubert-de-riviere-du-loup.qc.ca/communiques/?id=reconnaissance_coop_sante&a=2012

<http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2011/04/11/004-coop-sante-rdl.shtml#!>

<http://www.infodimanche.com/actualites/sante-et-alimentation/79342/pres-de-700-membres-a-la-cooperative-de-solidarite-sante-a-saint-hubert>

85- Coopérative de solidarité santé de Saint-Boniface

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité santé de Saint-Boniface (située dans la MRC de Maskinongé)

Objectifs

Exploiter une coopérative ayant pour but de fournir à ses membres des services sociaux et de santé.

Description

Le projet a consisté à démarrer une coopérative de santé à Saint-Boniface. Dans ce cadre, il fallait faire l'acquisition de l'ameublement et de l'équipement nécessaires et conclure une entente avec la Municipalité pour la location d'un bâtiment municipal.

Par ce projet, le Groupe de médecine familiale de Saint-Étienne-des-Grès, dont la coopérative fait partie, allait pouvoir augmenter le nombre de ses membres et permettre à de nouveaux médecins et professionnels de la santé de pratiquer sur le territoire.

Depuis son ouverture, plus de 2 250 personnes sont devenues membres de la Coopérative de solidarité santé de Saint-Boniface.

Démarches initiales

La communauté de Saint-Boniface souhaitait accéder à des soins médicaux de proximité. Bien que la municipalité disposait déjà de plusieurs services de proximité (caisse Desjardins, bureau de poste, pharmacie, épicerie, aréna, bibliothèque, etc.), elle n'avait pas de clinique médicale.

Moyens de mise en œuvre

- Construction du bâtiment, février 2011;
- Soumission pour la logistique et l'ameublement, avril 2011;
- Aménagement, juin 2011.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Le projet a permis d'attirer de nouvelles familles dans la MRC de Maskinongé. Il a permis aussi de renforcer le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté.

Durée

Hiver et printemps 2011 pour la mise sur pied. La Coopérative est toujours en activité.

Partenaires engagés

Municipalité de Saint-Boniface, Caisse Desjardins de Saint-Boniface, pharmacies, marchands, commerces et résidents de la municipalité, MRC de Maskinongé (pacte rural).

Financement

Total : 70 014 \$

Pacte rural : 50 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Christian Gélinas, responsable du projet

819 655-0474, christian.gelinas@cgocable.ca

M^{me} Nancy Godin, conseillère en développement rural, CLD de la MRC de Maskinongé

819 228-2744, poste 3909, ngodin@cld-maskinonge.qc.ca

Territoire visé

Région de la Mauricie, MRC de Maskinongé, Municipalité de Saint-Boniface.

Information complémentaire

<http://coopsantesaint-boniface.com/>

86- Congrès médical en Haute-Côte-Nord

Organisme porteur et statut légal

Centre de santé et des services sociaux de La Haute-Côte-Nord

Objectifs

Afin d'attirer des médecins en région, le congrès les sensibilise aux possibilités de pratiquer la médecine en milieu rural en donnant simultanément des formations axées sur la pratique de la médecine d'urgence en région.

Description

Le Congrès médical sur la médecine d'urgence en région, qui en était à son dixième anniversaire en 2014, a constitué une occasion pour les différents intervenants de la santé et du domaine hospitalier de se rencontrer pour partager leur expérience ainsi que de s'initier à la médecine d'urgence en région et de découvrir les particularités de la pratique médicale en milieu rural.

En plus du congrès, toute une série d'activités étaient également offertes aux congressistes et à leur famille pendant leur séjour, dont la visite de sites touristiques et l'initiation aux activités de plein air de ce secteur, telles que l'observation des mammifères marins, l'équitation et le kayak de mer.

Démarches initiales

L'accessibilité aux services de santé a été identifiée comme étant une problématique sur le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord lors des consultations tenues dans le cadre des pactes ruraux 2002-2007 et 2007-2014.

Vivant une pénurie de médecins au cours des années 1990, plusieurs intervenants de la MRC de La Haute-Côte-Nord se sont associés, en collaboration avec le CSSS, afin de réaliser des activités de recrutement de médecins. L'une d'entre elles est le Congrès médical sur la médecine d'urgence en région, tenu annuellement. Les cofondateurs de ce congrès sont deux médecins exerçant leur profession en Haute-Côte-Nord, soit le Dr Guillaume Lord et le Dr Rémi Mercier.

Moyens de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet et sa réussite ont pu être possibles grâce à l'embauche d'une personne-ressource. De même, l'engagement des cofondateurs a été déterminant pour la réussite du projet. D'autres éléments sont aussi liés à cette réussite : l'organisation d'un événement, la construction d'un bâtiment, l'immobilisation, l'achat d'équipements et la mise en place et l'utilisation de biens et services aux fins du projet, etc.

Retombées

- ***Échelle de rayonnement*** : MRC, région de la Côte-Nord.
- ***Nombre d'emplois créés ou maintenus*** : Un emploi créé.

– **Autres retombées** : Le Congrès connaît du succès et les retombées positives des neuf dernières éditions sont bien réelles. L'événement a accueilli, en 2013, plus de 160 congressistes, dont des médecins généralistes et spécialistes ainsi que des médecins en résidence, et près d'une trentaine de conférenciers ont assuré l'animation des ateliers, des tables de discussions et des conférences, dont certaines étaient ouvertes à la population locale.

Durée

2005 à 2014.

Partenaires engagés

CSSS de La Haute-Côte-Nord, Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, MRC et CLD de La Haute-Côte-Nord (pacte rural), CJE, Banque Nationale, Association des médecins omnipraticiens de la Côte-Nord et plusieurs commanditaires locaux.

Financement

Total : 148 000 \$

Pacte rural : de 10 000 \$ à 20 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Marjolaine Tremblay, coordonnatrice, et Dr Rémi Mercier, médecin au CSSS de La Haute-Côte-Nord
418 233-2931

M^{me} Lucie Roy, agente de développement rural, CLD de La Haute-Côte-Nord,
418 233-3230, poste 225

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de La Haute-Côte-Nord.

Information complémentaire

<http://www.cssshcn.gouv.qc.ca/CongresMedical/info.html>

87- Implantation d'une ressource intermédiaire d'hébergement de douze places pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre déficit cognitif

Organisme porteur et statut légal

Entre-Tiens de La Haute-Gaspésie, OBNL

Objectif

L'objectif de ce projet consistait à offrir des services d'hébergement aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre déficit cognitif, ainsi qu'aux personnes ayant une limitation physique.

Description

Le projet a consisté à implanter deux ressources intermédiaires d'hébergement : l'une offrant 12 places à l'intention de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre déficit cognitif, et l'autre, de 15 places, à l'intention de personnes ayant une limitation physique.

Une ressource intermédiaire est une ressource d'hébergement non institutionnelle destinée aux personnes en perte d'autonomie ne pouvant plus bénéficier du programme de maintien à domicile, mais encore suffisamment autonomes pour vivre à l'extérieur des ressources de type centre d'hébergement et de soins de longue durée. La ressource intermédiaire permet donc d'offrir une réponse mieux adaptée aux besoins particuliers de ces personnes.

Le projet a été mené par l'OBNL Entre-Tiens de La Haute-Gaspésie, qui souhaitait diversifier ses activités.

Démarches initiales

C'est à la suite d'un appel d'offres, lancé par le CSSS de La Haute-Gaspésie au cours de l'été 2009, que l'organisme Entre-Tiens de La Haute-Gaspésie s'est vu attribuer le contrat de service pour l'implantation d'une ressource intermédiaire d'hébergement de 12 places pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre déficit cognitif.

Moyens de mise en œuvre

Afin de concrétiser ce projet, l'organisme a acheté un motel situé à Sainte-Anne-des-Monts. Ensuite, il a fait construire une annexe afin de séparer les deux clientèles, soit les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et les personnes ayant un déficit physique.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : 29 emplois créés.
- **Autres retombées** : Sur le plan économique, les retombées s'évaluent par la création d'emplois durables, par la contribution de l'organisme à l'économie locale et par le développement de l'offre de services.

Sur le plan social, ce projet a eu des effets bénéfiques directs et indirects sur la communauté et a amélioré la qualité de vie des résidents.

Durée

Le projet a débuté en 2010 et se poursuit.

Partenaires engagés

CLD de La Haute-Gaspésie, MRC de La Haute-Gaspésie (pacte rural) et Caisse Desjardins de La Haute-Gaspésie.

Financement

Total : 1 276 000 \$

Pacte rural : 35 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Hélène St-Laurent, directrice générale, Entre-Tiens de La Haute-Gaspésie
418 763-7302

M^{me} Marie-Chantale Fournier, agente de développement rurale au CLD de La Haute-Gaspésie
418 763-2530, poste 257

Territoire visé

Région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, MRC de La Haute-Gaspésie.

Information complémentaire

<http://www.lappui.org/gaspesie-iles-de-la-madeleine/repertoire-des-services/corporation-daide-a-domicile-entre-tiens-de-la-haute-gaspesie>

88- Centre de pédiatrie sociale Matawinie-Ouest

Organisme porteur et statut légal

Centre de pédiatrie sociale Matawinie-Ouest, OBNL

Objectifs

Offrir les services de pédiatrie sociale dans la Matawinie Ouest : démarrage du Centre à Chertsey et des points satellites pour les sept autres municipalités.

Description

Mettre en place le Centre de pédiatrie sociale Matawinie-Ouest afin d'offrir des services de santé interdisciplinaires aux enfants et aux familles défavorisés. Le Centre a démarré à l'école primaire de Chertsey (zone la plus défavorisée de la Matawinie), qui dessert les municipalités d'Entrelacs et de Notre-Dame-de-la-Merci. Par la suite, il a pu déployer ses services dans des points satellites situés à Saint-Alphonse (Sainte-Marcelline et Saint-Côme), à Rawdon et à Saint-Donat. La pédiatrie sociale consiste à responsabiliser toute la communauté au mieux-être des enfants.

Démarches initiales

L'idée du projet a émergé en avril 2009 à la suite d'une présentation de l'approche de la pédiatrie sociale par des représentants de la Fondation du Dr Julien. En septembre 2009, quelques personnes réunies en comité voulaient implanter cette approche dans le milieu. Les membres de ce comité souhaitaient alors mettre en place une équipe itinérante et mettre sur pied des points de services dans la Matawinie Ouest.

Moyens de mise en œuvre

L'équipe du Centre de pédiatrie sociale Matawinie-Ouest est composée d'un médecin, d'un adjoint clinique (travailleur social), d'un psychoéducateur et d'un agent de développement. À cette équipe s'ajoute différents professionnels afin de réaliser les objectifs du plan d'intervention.

Travaux du comité :

- Obtention des lettres patentes en février 2010;
- Rédaction de documents promotionnels;
- Demande de prêt de services au Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL) afin d'obtenir le service d'une adjointe clinique, et recherche de partenaires (conseillère municipale, directrice d'école, CPE, CLSC);
- Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins de la Ouareau;
- Rencontre avec les membres de différentes tables de concertation de la Matawinie (ex. : Table de concertation petite enfance Matawinie, Table intersectorielle pour la réussite scolaire);
- Conférence du Dr Julien en février 2011 à Chertsey afin de mobiliser les partenaires autour du projet;
- Embauche d'une personne-ressource en 2012 pour la réalisation d'une étude de faisabilité;
- Ouverture officielle du centre au début de l'année 2013.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : À l'échelle des sept municipalités couvertes par le projet et de la MRC de Matawinie.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un médecin, un adjoint clinique (travailleur social), un psychoéducateur et un agent de développement ont été embauchés.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de consolider des partenariats et d'en créer de nouveaux afin de développer une offre de services adaptée, complémentaire et diversifiée. Il a aussi permis d'établir de nouvelles stratégies de dépistage de la clientèle qui ont permis de diriger vers des spécialistes 200 enfants et leur famille annuellement. Ces derniers ont pu recevoir des services adaptés, selon leurs besoins et l'approche en pédiatrie sociale. De plus, 50 nouveaux enfants ont été vus et suivis annuellement dans chacun des points satellites ouverts, et 50 personnes significatives auprès des enfants (parents, tuteurs, etc.) bénéficient annuellement du support des équipes de pédiatrie sociale.

L'ouverture du centre a enfin permis de mobiliser les familles et de créer des liens entre la communauté et les intervenants œuvrant dans divers secteurs d'activité (milieu scolaire, CPE et services de garde en milieu familial, Maison de la famille, maison des jeunes, réseau de la santé et des services sociaux, autres professionnels de la santé dont des pharmaciens, des optométristes, des dentistes, organismes communautaires et associations de différents secteurs, police communautaire et professionnels du milieu juridique, gens d'affaires).

Durée

Début en 2009, inauguration en 2013.

Partenaires engagés

Commission scolaire des Samares, Fondation jeunesse action de Chertsey, Caisse Desjardins de la Ouareau, CLSC Chertsey-organisation communautaire, CLD de la Matawinie, MRC de la Matawinie (pacte rural), Villa de la paix, Municipalité de Chertsey, Régie de l'assurance maladie du Québec (RAQM), Fondation du Dr Julien, CSSSNL.

Financement

Total : 19 937 \$

Pacte rural : 15 950 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Valentina Acosta, CLD de la Matawinie
450 834-5222, poste 7073, vacosta@matawinie.org

Territoire visé

Région de Lanaudière, MRC de la Matawinie.

Information complémentaire

<https://fr-ca.facebook.com/pages/Centre-de-p%C3%A9diatrie-sociale-Matawinie/274509952601779>

<http://www.laction.com/Actualites/2014-03-24/article-3661148/Un-Centre-de-pediatrie-sociale-en-Matawinie-Ouest/1>

89- Jeunes en santé

Organisme porteur et statut légal

Jeunes en santé, OBNL (2005)

Objectifs

Volet 1 : étendre l'offre de services de Québec en forme aux écoles non ciblées par cette organisation, soit les écoles de Saint-Nazaire-d'Acton, de Saint-Théodore-d'Acton et d'Upton et ainsi permettre à tous les élèves de la MRC d'Acton d'en bénéficier. Toute la communauté de la MRC d'Acton s'est mobilisée pour maintenir ses jeunes en forme et en santé.

Volet 2 : sensibiliser les adolescents ainsi que les parents des enfants des écoles primaires et le personnel des services de garde à l'importance d'une saine alimentation, notamment en ce qui concerne le contenu de la boîte à lunch et des choix combinant les quatre groupes alimentaires.

Description

Pour ce qui est de l'activité physique (volet 1), le projet a permis d'embaucher une personne-ressource afin d'accroître l'offre de services des trois écoles concernées. Dans ce cadre, des activités psychomotrices et physiques ont été ajoutées au programme. De plus, des ateliers ont été offerts, qui ont porté sur les principes d'une saine alimentation, sur la gestion du stress, la relaxation et l'hygiène corporelle.

En ce qui concerne le volet 2, l'information a été transmise aux parents par les CPE et par la commission scolaire de Saint-Hyacinthe à l'occasion de la remise des bulletins. De plus, un feuillet a été distribué à chaque enfant des écoles primaires visées, et ce, en début d'année scolaire. Les élèves du secondaire ont, quant à eux, assisté à des ateliers offerts à l'intérieur de leur grille-horaire habituelle.

Démarches initiales

En 2007, le gouvernement avait implanté dans les écoles la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Cette politique était déjà à la base d'initiatives dans les écoles, telle l'interdiction d'aliments sucrés et salés dans les boîtes à lunch. Puis, avec le programme Québec en forme, la promotion des saines habitudes de vie allait un peu plus loin. Les bénéfices de ce programme ont stimulé le milieu à s'assurer de sa desserte dans l'ensemble des écoles primaires du territoire. L'OBNL Jeunes en santé, créé en 2005, a donc sensibilisé les parents et les enfants aux saines habitudes de vie.

Jeunes en santé a préparé le projet en étroite collaboration avec la commission scolaire et les CPE.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'une personne-ressource;
- Achat d'aliments pour les ateliers culinaires.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC d'Acton.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi de coordonnateur de projet a été créé.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de créer un environnement favorable aux saines habitudes de vie pour les jeunes, mais aussi pour toute la population. Cela a contribué à attirer de nouvelles familles dans la MRC et à favoriser le mieux-être des résidents du territoire. Le projet a concouru à ce que les enfants soient en meilleure condition physique (diminution de certains retards de croissance, de certaines carences alimentaires et des difficultés d'apprentissage).

Le projet a renforcé le sentiment d'appartenance des jeunes à l'école au moyen d'activités éducatives ludiques. Il a contribué à la réussite scolaire par l'apport de collations santé qui augmentent la capacité de concentration. Aussi, il permet d'inculquer de saines habitudes de vie. De plus, le projet a permis d'embaucher une personne-ressource spécialisée en psychomotricité (4 et 5 ans) dans les trois écoles ciblées. À moyen et long terme, c'est une amélioration générale du contenu des boîtes à lunch qui a pu être observée.

Durée

Septembre 2008 à décembre 2014.

Partenaires engagés

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, CPE, directions des institutions ciblées, Table de concertation 0-5 ans, Table de concertation À Toute Jeunesse, CRÉ Montérégie Est (Fonds pour le développement des saines habitudes de vie), Forum Jeunesse de la Montérégie Est (Fonds régional d'investissement jeunesse), Saputo, Québec en forme, MRC d'Acton (pacte rural).

Financement

Total (volets 1 et 2) : 449 472 \$

Pacte rural : 64 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Véronique Laramée, responsable du projet à la commission scolaire de Saint-Hyacinthe

450 778-8451, poste 1, veronique.laramee@cssh.qc.ca

M^{me} Marie-Andrée Charron, agente de développement rural au CLD de la région d'Acton

450 546-3203, poste 322, m.charron@cldacton.qc.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC d'Acton.

Information complémentaire

<http://www.jeunesensante.org/>

<https://www.facebook.com/pages/Jeunes-en-Sant%C3%A9/122035197863031>

SERVICES DE PROXIMITÉ



1



3



2

CRÉDITS PHOTOS:

1 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude

2 - © TOURISME QUÉBEC / Renaud, Marc

3 - © TOURISME QUÉBEC / Hurteau, Paul ; Parent, Claude

90- Coopérative de solidarité de Saint-Adelme

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité de Saint-Adelme, OBNL

Objectif

Mettre en place une coopérative de solidarité dispensant des services de proximité (dépanneur, poste d'essence).

Description

En mai 2011, le dépanneur de Saint-Adelme a fermé ses portes, obligeant les résidents de la municipalité à parcourir 12 km supplémentaires pour se rendre au dépanneur le plus près, situé à Sainte-Félicité, à l'est de Matane.

En 2012, les résidents se sont mobilisés pour permettre la réouverture du dépanneur. Ils ont ainsi mis sur pied une coopérative de solidarité qui réunit un poste d'essence, un dépanneur et les services de Postes Canada. Le bâtiment compte aussi cinq logements qui assurent un revenu supplémentaire à la coopérative.

Le commerce multiservice fonctionne grâce à l'apport financier de plus de 210 membres, à vrai dire presque tout le village, qui compte 228 ménages. Les membres ont versé chacun 200 \$ dans ce projet, qui nécessitait des investissements de 428 000 \$.

La coopérative devait trouver des sources de financement stables. Les revenus de location des logements représentent une source sûre de financement (de 25 000 \$ à 30 000 \$ par année). Située à côté du relais de la Trans-Québec 5 et sur la route en direction de la réserve faunique de Matane, la coopérative bénéficie des nombreux motoneigistes et chasseurs de passage. En fait, elle compte beaucoup sur l'achalandage touristique, été comme hiver, pour assurer sa pérennité.

Démarches initiales

Plusieurs résidents de Saint-Adelme ont été consultés, dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement local 2011-2014. Cela a permis d'établir la nécessité d'offrir de nouveau des services de proximité dans la municipalité. Il s'agissait pour les résidents d'une action prioritaire à mener pour revitaliser leur milieu. Le comité de développement de Saint-Adelme a été l'initiateur et le porteur du projet.

Moyens de mise en œuvre

- Constitution de la coopérative;
- Achat d'un immeuble de six logements par les promoteurs dans lequel un logement a été transformé en dépanneur avec station-service;
- Sollicitation porte à porte pour recueillir la participation financière des résidents.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Le projet dessert en priorité les résidents de Saint-Adelme, mais aussi ceux de Saint-Jean-de-Cherbourg, la municipalité voisine. La station d'essence permet de répondre aux besoins des motoneigistes et chasseurs de passage au relais de la Trans-Québec 5.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Cinq emplois ont été créés.

– **Autres retombées** : Le projet de la Coopérative de solidarité de Saint-Adelme est issu de la mobilisation et de l'engagement de nombreux résidents qui souhaitent maintenir des services de proximité dans leur communauté. Ce commerce multiservice, qui est aussi une entreprise d'économie sociale, a eu une incidence positive sur l'économie locale en s'inscrivant dans une démarche de développement et de revitalisation.

La participation financière de la majorité des familles du village, à titre de membres, témoigne du sentiment d'appartenance des résidents à leur milieu. L'ouverture de la Coopérative a constitué une grande source de fierté pour les résidents de Saint-Adelme.

Durée

Le projet a débuté en 2011, à la suite de l'élaboration du plan de développement local. La Coopérative a ouvert ses portes en décembre 2012 et est toujours en activité à ce jour.

Partenaires engagés

De Saint-Adelme : le comité de développement, la Municipalité, les résidents, les entreprises locales. CLD de La Matanie (FSTD), la MRC de La Matanie (pacte rural), la direction régionale du MAMOT (Programme d'infrastructures en entrepreneuriat collectif), le député provincial, la Caisse Desjardins de La Matanie à Saint-Adelme et Investissement Québec.

Financement

Total : 428 000 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Denis Paquette, président, Coopérative de solidarité de Saint-Adelme
418 733-4000

M^{me} Nadine Turcotte, conseillère en développement rural à la MRC de La Matanie
418 562-6734, poste 228, nadine.turcotte@lamatanie.ca

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de La Matanie.

Information complémentaire

www.lamatanie.ca

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/les-regions/201212/18/01-4605135-les-habitants-de-saint-adelme-rouvrent-leur-depanneur-grace-a-une-cooperative.php>

<http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2013/04/30/004-bsl-coop-st-adleme.shtml>

91- Magasin général Saint-Fidèle, coopérative de solidarité

Organisme porteur et statut légal

Magasin général Saint-Fidèle, coopérative de solidarité

Objectif

Redonner à la population du secteur de Saint-Fidèle de la ville de La Malbaie des services de proximité afin de redynamiser la communauté. Les 900 résidents de ce secteur ne bénéficiaient plus, depuis plusieurs années, des services d'un dépanneur, d'un poste d'essence ou d'un restaurant.

Description

Le projet avait pour objectif d'offrir, sous un même toit, plusieurs services à la population du secteur de Saint-Fidèle : dépanneur, poste d'essence, guichet automatique de la Caisse Desjardins et restaurant.

Le projet allait permettre de répondre aux besoins de la population locale tout en bénéficiant des retombées économiques des touristes et des résidents d'autres territoires de passage dans le secteur.

Démarches initiales

Avant d'amorcer les démarches, les promoteurs du projet se sont assurés d'obtenir l'appui de la population de Saint-Fidèle. Lors d'une rencontre publique, les résidents ont manifesté leur intérêt pour le projet, d'autant plus que celui-ci allait permettre de répondre à leurs besoins. L'acceptabilité sociale constitue la clé du succès de ce projet.

En plus de la rencontre, un sondage a été mené auprès des résidents, qui ont de nouveau confirmé leur appui au projet.

Un comité *ad hoc* de résidents bénévoles du secteur de Saint-Fidèle a travaillé à préparer le projet avec le soutien technique du CLD de la MRC de Charlevoix-Est.

Moyens de mise en œuvre

- Formation d'un comité constitué de résidents bénévoles sérieux, compétents et motivés;
- Obtention de conseils de la part de représentants du CLD de la MRC de Charlevoix-Est et de représentants de la CDR Québec-Appalaches;
- Organisation d'une démarche de consultation publique comprenant une cueillette de renseignements au moyen d'un sondage afin de valider l'intérêt de la population locale pour le projet;
- Préparation d'une étude de marché et d'un plan d'affaires;
- Recrutement de membres de la coopérative afin de confirmer l'appui du milieu;
- Recherche et obtention du financement du projet;
- Recrutement du personnel requis effectué selon une démarche transparente;

- Formation d'un comité de suivi constitué d'un représentant du CLD, d'un représentant de la SADC et d'un représentant du centre financier aux entreprises (CFE) de Charlevoix. Ce comité a œuvré en collaboration avec le conseil d'administration durant la réalisation des travaux de construction et les démarches qui ont mené au démarrage de la coopérative;
- Obtention continue de conseils opérationnels de la part des membres de ce comité de suivi.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Charlevoix-Est.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Sept emplois à temps plein et un à temps partiel ont été créés.
- **Autres retombées** : 70 % de la population locale est membre de la coopérative. Les promoteurs du projet misent sur le sentiment d'appartenance à la coopérative pour fidéliser la population locale. En misant sur l'accueil des employés, le magasin se veut aussi un lieu de rencontre de la population de Saint-Fidèle.

Les membres du conseil d'administration ont investi beaucoup de temps bénévolement dans le projet afin d'assurer son succès. Ce projet constitue un modèle de développement pour les municipalités dévitalisées ou ne bénéficiant plus de services essentiels (petite épicerie, poste d'essence, etc.).

Durée

2011-2014 (élaboration du projet et construction du bâtiment).

Partenaires engagés

CLD de la MRC de Charlevoix-Est, MRC de Charlevoix-Est (pacte rural et laboratoire rural L'Agence des temps), Fonds Alliance Coopération de la SADC de Charlevoix, CFE Desjardins de Charlevoix, Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Sonic, Provigo, Ville de La Malbaie, Caisse Desjardins de La Malbaie, Secrétariat à la Capitale-Nationale, commanditaires, membres de la coopérative du Magasin général Saint-Fidèle.

Financement

Total : 1 300 000 \$
Pacte rural : 40 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Robert Martin, vice-président du conseil d'administration du Magasin général Saint-Fidèle
418 434-1123, bobjostfidele@hotmail.fr

M^{me} Catherine Gagnon, directrice générale adjointe au CLD Charlevoix-Est
418 439-4614, catherine.gagnon@cldcharlevoixest.ca

Territoire visé

Région de la Capitale-Nationale, MRC de Charlevoix-Est.

Information complémentaire

<https://fr-ca.facebook.com/CoopStFideleMagasinGeneral>

92- Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz Les choix de Marguerite

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz

Objectifs

- Ramener les services de proximité dans la communauté pour les produits et services d'usage courant (petite épicerie, poste d'essence) alors que ceux-ci n'étaient plus disponibles depuis 2002;
- Améliorer la qualité de vie de la collectivité en renforçant son pouvoir d'attraction et son sentiment de fierté;
- Redonner confiance à la communauté dans sa capacité à assurer son développement;
- Mobiliser les résidents de la communauté afin d'assurer l'avenir de la coopérative et de la collectivité.

Description

Le projet a consisté à mettre sur pied une coopérative de solidarité au sein de la municipalité de Baie-Johan-Beetz afin d'offrir certains services de proximité (petite épicerie, poste d'essence, etc.). Alors que les résidents de cette localité devaient se déplacer sur une distance de plus de 60 km pour obtenir ces services, ils bénéficient dorénavant d'un commerce de proximité. La Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz offre les services d'une épicerie, d'une station-service, d'un bureau de poste et d'un café Internet. Elle est située dans l'édifice municipal Les Choix de Marguerite, du nom de l'une des fondatrices du village.

Cette infrastructure a bénéficié d'une aide financière du MAMOT dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), avec la particularité d'inclure des espaces supplémentaires à même l'édifice municipal. Cet ajout d'espaces a permis d'accueillir la Coopérative et d'offrir ainsi les services à la population locale et aux touristes de passage.

Moyens de mise en œuvre

En avril 2007, un comité provisoire formé de huit personnes a été mis sur pied afin de travailler sur un projet de coopérative. Des rencontres publiques avec la CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord et le CLD Minganie ont permis d'orienter le projet vers le concept de coopérative multiservice. Par la suite, une étude de marché a été réalisée et elle est venue confirmer l'intérêt et la viabilité du projet.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre emplois créés.
- **Autres retombées** : Le projet de la Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz Les Choix de Marguerite fut le grand lauréat 2012 du prix Ruralia-Desjardins de Solidarité rurale du Québec. La Coopérative est également lauréate régionale 2014 dans la catégorie « Coup de cœur des membres : jeune entreprise de l'année » dans le cadre des Grands Prix du Tourisme québécois dans Duplessis.

Durée

2008 à 2011 – élaboration du projet.

2 juin 2011 – ouverture de l'épicerie, qui est toujours en activité.

Partenaires engagés

Municipalité de Baie-Johan-Beetz, CLD de Minganie, Caisse Desjardins de Havre-Saint-Pierre, CRÉ de la Côte-Nord, MEIE et MAMOT, MRC de Minganie (pacte rural).

Financement

Total : 90 000 \$ (phase de démarrage de la Coopérative)

Pacte rural : 10 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Frédérick Gagnon, directeur général de la coopérative de solidarité

418 539-0238, coop@baiejohanbeetz.qc.ca

M^{me} Julie Loiselle, agente de développement rural, CLD Minganie

418 949-2389, rural.ouest@cld.minganie.org

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de Minganie.

Information complémentaire

<https://www.facebook.com/pages/Les-choix-de-Marguerite/336222669778084>

<http://www.ruralite.qc.ca/fr/prouesses-rurales/La-cooperative-de-solidarite-de-Baie-Johan-Beetz>

93- Poste d'essence à Laurierville

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité de Laurierville

Objectifs

- Offrir de nouveau un poste d'essence dans la Municipalité de Laurierville;
- Consolider les activités de l'épicerie locale.

Description

Le projet a consisté à mettre en place par la Coopérative de solidarité de Laurierville un poste d'essence géré par la Coop des Appalaches, déjà propriétaire de l'épicerie locale et de la quincaillerie. Le projet visait la population locale, mais également les automobilistes de passage.

Démarches initiales

En avril 2012, à la suite d'une rencontre publique avec la population, les résidents de Laurierville avaient décidé de former un comité pour trouver des pistes de solutions afin de redonner à la municipalité un poste d'essence.

Accompagné du CLD de L'Érable et de la CDR Centre-du-Québec/Mauricie, un comité de citoyens a d'abord constitué une coopérative de solidarité (la Coopérative de solidarité de Laurierville). Ses membres ont rencontré ceux de la Coop des Appalaches afin de leur proposer un partenariat.

La Coop des Appalaches a accepté d'aller de l'avant à condition que les résidents adhèrent à titre de membres à la nouvelle coopérative de solidarité. Au cours de l'automne 2013, en quelques semaines seulement, plus de 400 résidents avaient adhéré à la coopérative. Cette réponse claire a permis d'amorcer le processus de partenariat avec la Coop des Appalaches.

Moyens de mise en œuvre

Le projet n'aurait pu voir le jour sans les démarches de la Coopérative de solidarité de Laurierville, qui ont permis d'obtenir l'adhésion de plus de 400 membres et d'amasser plus de 70 000 \$. Ces démarches ont ensuite permis d'amorcer le processus de partenariat avec la Coop des Appalaches et auprès des autres partenaires financiers.

Parmi les partenaires financiers les plus importants du projet, notons le MEIE avec sa contribution de 87 000 \$, la MRC de L'Érable, qui a octroyé 65 000 \$ dans le cadre du pacte rural, le MAMOT, qui a octroyé 50 000 \$ dans le cadre du FSTD, le CLD de L'Érable avec l'octroi d'un montant de 45 000 \$, la Caisse Desjardins de L'Érable avec un montant de 10 000 \$, Promutuel Appalaches – Saint-François avec un montant de 5 000 \$ et la Coop des Appalaches avec une aide évaluée à plus de 100 000 \$.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale et MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux nouveaux emplois pour le poste d'essence et douze emplois consolidés à l'épicerie.

– **Autres retombées** : Ce projet a contribué fortement à maintenir les résidents dans leur milieu. De plus, il a permis d'augmenter leur sentiment d'appartenance à leur territoire.

Durée

La préparation du projet a débuté dès 2012. Le poste d'essence a été inauguré en octobre 2014.

Partenaires engagés

MEIE, MAMOT (FSTD), MRC de L'Érable (pacte rural), CLD de L'Érable, Municipalité de Laurierville, CDR Centre-du-Québec/Mauricie, Caisse Desjardins de L'Érable, Coop des Appalaches, Promutuel Appalaches – Saint-François et les résidents et entreprises de Laurierville.

Financement

Total : 299 555 \$

Pacte rural : 65 318 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Renée Jacques, présidente, Coopérative de solidarité de Laurierville
819 365-4646

M^{me} Isabelle Fillion, chargée de projet du pacte rural, CLD de L'Érable
819 362-2333, poste 221

Territoire visé

Région du Centre-du-Québec, MRC de L'Érable.

Information complémentaire

<http://www.lanouvelle.net/Actualites/2014-10-16/article-3905543/Une-manifestation-de-solidarite-a-Laurierville/1>

SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES



CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Boutin, Jocelyn
2 - © TOURISME QUÉBEC / Wittenborn, Heiko

94- Aménagement de la salle du Club de l'Âge d'or L'Amitié de Cloutier

Organisme porteur et statut légal

Club de l'Âge d'or L'Amitié de Cloutier, OBNL

Objectif

Améliorer la salle du Club de l'Âge d'or afin d'optimiser son utilisation et de permettre la tenue de nouvelles activités.

Description

Le projet a consisté à améliorer la salle du Club de l'Âge d'or. La clientèle visée est composée des membres du Club et de la population du quartier Cloutier de la ville de Rouyn-Noranda.

Démarches initiales

La salle du Club de l'Âge d'or ne permettait plus d'accueillir toutes les activités que voulait tenir l'organisme. Ce dernier a donc entrepris des démarches auprès de la Fabrique de Cloutier afin d'adapter l'église pour qu'elle devienne, à la fois, un lieu de culte et une salle communautaire.

Comme la Fabrique a accédé à la demande du Club, l'église a donc été aménagée pour répondre aux besoins des membres du Club de l'Âge d'or et de la communauté. Les célébrations du dimanche et les funérailles peuvent toujours s'y tenir.

Moyens de mise en œuvre

Les membres du Club de l'Âge d'or L'Amitié de Cloutier ont investi beaucoup de temps bénévolement, et ce, tout au long de la réalisation du projet. Les bancs fixes ont été retirés afin de créer un espace propice à diverses activités et une division amovible a été installée de manière à protéger la sacristie lors des soirées festives.

Une partie de l'église a été divisée pour permettre l'aménagement d'une cuisine. Les membres du Club de l'Âge d'or ont aussi procédé à l'acquisition des équipements requis pour la cuisine (armoires, etc.). Enfin, des travaux de rénovation ont été effectués pour améliorer l'accès aux sorties de l'église et pour moderniser les toilettes.

Retombées

- ***Échelle de rayonnement*** : Quartier Cloutier de la ville de Rouyn-Noranda et les environs.
- ***Nombre d'emplois créés ou maintenus*** : Il n'y a pas eu d'emploi créé, le projet a été réalisé par des bénévoles.
- ***Autres retombées*** : Augmentation de l'engagement bénévole au sein du Club de l'Âge d'or, renforcement du sentiment d'appartenance, dynamisme communautaire. Ajout de nouvelles activités (rallye, brunch mensuel, etc.).

Durée

Le projet d'aménagement a débuté en 2010. Il est maintenant terminé. Les activités du Club de l'Âge d'or se poursuivent.

Partenaires engagés

Fabrique de Cloutier, Ville de Rouyn-Noranda (pacte rural).

Financement

Total : 15 482 \$

Pacte rural : 4 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Jean Guillemette, président, Club de l'Âge d'or L'Amitié de Cloutier
819 797-5083

M^{me} Karine Frelas, agente de développement rural à la Ville de Rouyn-Noranda
819 797-7110, poste 8304

Territoire visé

Région de l'Abitibi-Témiscamingue, Ville de Rouyn-Noranda, quartier Cloutier.

95- Soutien au relais rural

Organisme porteur et statut légal

Corporation de développement communautaire (CDC) des Maskoutains, OBNL

Objectifs

- Faire connaître les services des organismes communautaires aux résidents des milieux ruraux de la MRC des Maskoutains;
- Faciliter le lien entre les intervenants communautaires et les bénéficiaires de services.

Description

Le projet a consisté à recruter 16 personnes engagées et reconnues dans leur municipalité qui allaient pouvoir fournir, au besoin, de l'information concernant les services communautaires offerts sur le territoire. Ces personnes ont été désignées des « relais ruraux » par la CDC des Maskoutains.

Démarches initiales

Les organismes communautaires savaient qu'ils étaient parfois méconnus des résidents. Par conséquent, les promoteurs ont souhaité élaborer une stratégie de communication pour mettre en lien les organismes et les résidents.

Moyens de mise en œuvre

La personne nommée « relais rural » est au service d'une seule municipalité afin de développer des solutions personnalisées et adaptées à ses réalités. Elle encourage la responsabilisation et enrichit les réseaux d'entraide déjà présents. La CDC participe au regroupement et à la mise en commun des forces. Pour soutenir les communautés, elle rend accessible l'information concernant les services et les ressources des organismes communautaires présents dans chaque municipalité. Pour ce faire, des rencontres sont organisées par les relais ruraux lors desquelles les organismes communautaires sont présentés. Le relais rural peut, par la suite, transmettre l'information aux résidents dans le besoin. Les organismes communautaires, majoritairement établis dans la ville centre, sont ainsi mieux connus par les municipalités rurales et, de fait, par les résidents.

Retombées

- ***Échelle de rayonnement*** : MRC.
- ***Nombre d'emplois créés ou maintenus*** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- ***Autres retombées*** : Les retombées sociales de ce projet sur les résidents se concrétisent par plus de services offerts par les organismes communautaires et la possibilité pour les intervenants et les bénévoles de se rapprocher des communautés rurales de la MRC. Le projet contribue à briser l'isolement des personnes, tout en leur permettant d'être mieux informées et soutenues dans différentes situations de leur vie. Le projet apporte un soutien financier aux organismes communautaires et aux municipalités pour les aider à défrayer les coûts de déplacement et d'organisation d'ateliers dans les municipalités rurales. Enfin, chaque municipalité obtient ainsi une meilleure connaissance des organismes et des activités offertes et peut cibler ce qui répond à ses besoins.

Durée

Le projet a débuté au printemps 2011. Il est toujours en cours en 2014.

Partenaires engagés

Municipalité d'Ange-Gardien, Gardiennage Accompagnement, Centre de femmes l'Autonomie en soiE, Centre d'intervention jeunesse des Maskoutains, Contact Richelieu-Yamaska, Le Phare, Ville de Saint-Hyacinthe et environs, Maison des jeunes des Quatre-Vents, Mouvement action chômage de Saint-Hyacinthe, Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton, Trait d'Union Montérégien, MRC des Maskoutains (pacte rural).

Financement

Total : 88 118 \$

Pacte rural : 26 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Chantal Goulet, responsable du projet, CDC des Maskoutains
450 261-1113

M. Steve Carrière, agent de développement rural, CLD des Maskoutains
450 773-4232, poste 257, carrieres@cld-cite.qc.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC des Maskoutains.

Information complémentaire

<http://rqvvs.qc.ca/fr/membres-et-projets/projet/relais-rural>

96- Campagne de promotion et de reconnaissance des ressources bénévoles sur le territoire du Haut-Saint-Laurent

Organisme porteur et statut légal

MRC du Haut-Saint-Laurent

Objectifs

- Établir le portrait de l'offre et des besoins en bénévolat sur le territoire par thématique et par groupe d'âge;
- Développer une stratégie en partenariat pour promouvoir et reconnaître les ressources bénévoles sur le territoire;
- Organiser et tenir une foire du bénévolat, un gala de reconnaissance ou toute autre activité liée à la stratégie développée;
- Permettre l'établissement d'un guichet unique pour le bénévolat sur le territoire;
- Concevoir des outils de communication et de promotion pour accueillir les mises en candidature des bénévoles ainsi que pour reconnaître et promouvoir le bénévolat.

Description

Établir le portrait de l'offre et des besoins en bénévolat sur le territoire et également concevoir des outils et une stratégie pour promouvoir et reconnaître les ressources bénévoles sur le territoire du Haut-Saint-Laurent en collaboration avec les 30 organismes communautaires du territoire, le CSSS du Haut-Saint-Laurent et la CDC du Haut-Saint-Laurent.

Les ressources bénévoles sont importantes pour tous les secteurs d'activité, entre autres dans la sphère communautaire et les domaines du sport, des loisirs, de la culture, de l'accompagnement en transport médical, de la sécurité alimentaire, etc. Toutes les personnes peuvent bénéficier de l'apport des bénévoles, que ce soit les familles, les jeunes, les adultes ou les aînés.

Démarches initiales

Beaucoup d'organismes communautaires ou de promoteurs d'événements peinaient à trouver des bénévoles ou à renouveler leurs ressources bénévoles que ce soit pour pourvoir des postes dans leurs conseils d'administration, l'organisation et la tenue d'activités de campagnes de financement ou le déploiement de leurs offres de services.

Aussi, les personnes qui souhaitaient devenir bénévoles ne bénéficiaient pas d'un accès unique qui leur aurait permis de consulter l'ensemble des offres de bénévolat. Le portrait des besoins en bénévolat était d'ailleurs inconnu.

Moyens de mise en œuvre

- Embauche d'un agent de développement afin qu'il travaille avec la CDC et les partenaires du milieu;
- Organisation de la journée « Promotion et reconnaissance du bénévolat » en 2011 (700 certificats de reconnaissance et 652 affiches de remerciement des bénévoles ont été remis aux organismes);
- Élaboration et diffusion à l'ensemble des résidents de la MRC du Haut-Saint-Laurent d'un répertoire de l'offre en bénévolat par organisme.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé.
- **Autres retombées** : Le projet a servi de levier pour d'autres initiatives, dont la phase 2 (2012-2013 –« Bénévole au cœur de nos communautés ») et la phase 3 (à partir de 2013 – « L'accès au bénévolat : au cœur des actions du Haut-Saint-Laurent »). Les campagnes de promotion qui ont été menées ont particulièrement aidé les organismes offrant des services aux personnes handicapées qui étaient défavorisés en matière de financement et bénévoles.

Durée

Le pacte rural a soutenu la première phase en 2010-2011.

Partenaires engagés

Les 30 organismes communautaires du territoire, le CSSS du Haut-Saint-Laurent et la CDC du Haut-Saint-Laurent, MRC du Haut-Saint-Laurent (pacte rural).

Financement

Total : 40 000 \$

Pacte rural : 30 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Anyze Goyette, organisatrice communautaire et responsable du projet, CSSS du Haut-Saint-Laurent

450 829-2321, poste 1325, anyze.goyette.cssshsl16@ssss.gouv.qc.ca

M^{me} Anna Potapova, agente de développement rural, CLD du Haut-Saint-Laurent

450 264-5252, a.potapova@cldhsl.ca

Territoire visé

Région de la Montérégie, MRC du Haut-Saint-Laurent.

Information supplémentaire

<http://www.infosuroit.com/pactes-ruraux-2012-prix-coup-de-coeur-au-haut-st-laurent/>

TOURISME



1



2



3

CRÉDITS PHOTOS:

1 - © MRC de Portneuf

2 - © Corporation de développement de Saint-Edmond-les-Plaines

3 - © MRC de Coaticook

97- Centre d'activités médiévales

Organisme porteur et statut légal

Association pour le Développement de Saint-Marcellin, OBNL

Objectifs

- Faire de Saint-Marcellin une destination incontournable pour les amateurs de l'époque médiévale, pour les touristes et les familles recherchant de nouvelles activités durant la période estivale;
- Renouveler et accroître l'offre annuellement en plus d'innover;
- Créer des emplois;
- Favoriser l'engagement bénévole;
- Accroître la fierté et le sentiment d'appartenance des résidents;
- Mettre à profit les ressources de la collectivité.

Description

L'Association pour le Développement de Saint-Marcellin a mis sur pied en 2002 un projet de développement récréotouristique qui allait permettre de mobiliser la Municipalité de Saint-Marcellin tout en contribuant à accroître la fierté et le sentiment d'appartenance des résidents pour leur communauté.

L'Association a créé le Centre d'activités médiévales qui offre, à l'intérieur d'un immense site, des activités ayant pour thème l'époque médiévale. L'événement la Feste médiévale demeure le principal attrait. Le Centre offre également un camp de jour pour les jeunes tout au long de la saison estivale.

Démarches initiales

L'Association pour le Développement de Saint-Marcellin a été constituée en février 1997 par des résidents souhaitant revitaliser leur communauté. En 2002, l'idée a émergé de mettre sur pied un festival médiéval afin d'amasser des fonds pour aménager des infrastructures destinées aux jeunes de la communauté.

En 2002, quelques personnes œuvrant pour l'Association ont décidé de créer un événement annuel portant sur l'époque médiévale. C'est ainsi que l'Association a fondé le Centre d'activités médiévales, qui organise la Feste médiévale tout en offrant un programme original de camp de jour pour les jeunes.

La Feste médiévale a permis de dynamiser la communauté tout en étant un moteur de développement local. D'édition en édition, cette fête annuelle a pris de l'ampleur.

Moyens de mise en œuvre

Cette initiative n'aurait pu voir le jour sans l'engagement bénévole de plusieurs résidents de Saint-Marcellin, au total 207 bénévoles ont réalisé l'ensemble des activités du Centre d'activités médiévales.

Le projet ayant pris de l'ampleur, il a été nécessaire à un certain moment d'embaucher une personne-ressource pour s'occuper de la coordination de l'événement. En période estivale, quelques personnes sont embauchées pour assurer le suivi des opérations sur le terrain.

Le Centre d'activités médiévales dispose d'un site de 60 acres, soit l'équivalent de 14 terrains de football, sur lequel se trouvent une vingtaine de constructions et de bâtiments représentant des civilisations médiévales (anglo-saxonnes, écossaises, vikings et mongoles).

L'action collective, le partage des équipements ainsi que le savoir-faire des maîtres d'œuvre ont permis de réaliser ces constructions. Les matériaux ligneux sont issus du site et les autres matériaux proviennent de marchands locaux et régionaux.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : Municipale, supralocale, régionale, nationale et même internationale.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi permanent à temps plein, trois emplois saisonniers à temps plein et trois emplois étudiants ont été créés.

– **Autres retombées** : En 2014, le site a accueilli plus de 10 000 visiteurs dont plusieurs de l'est du Canada, des États-Unis et de l'Europe. Cette même année, la Feste médiévale a été honorée aux Grands Prix du tourisme québécois.

Le projet a permis de générer des activités socioéconomiques périphériques :

- La Chambre des Dames, confection et location de costumes;
- L'Atelier du Créateur, fabrication de produits souvenirs;
- Les Étales des Marchands, kiosques en location pour les artisans de la région;
- Fabrication par une microbrasserie d'une bière spécialement conçue pour la Feste;
- Le Banquet du Roi, pour les collectes de fonds;
- La Loge des Bâisseurs, équipe responsable des infrastructures et constructions.

Durée

Début en 2002. Il se poursuit toujours.

Partenaires engagés (techniques et financiers)

Municipalité de Saint-Marcellin, MRC de Rimouski-Neigette, CLD Rimouski-Neigette, MRC de Rimouski-Neigette (pacte rural), CRÉ du Bas-Saint-Laurent, SADC de la Neigette, Patrimoine canadien, étudiants, Jeunes au travail, député provincial, Caisse Desjardins de la Rivière Neigette et autres partenaires locaux (commerces et entreprises).

Financement

Pacte rural : 20 600 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Roland Lavoie, président, Association pour le Développement de Saint-Marcellin
418 798-8127

festemedievalearcellin@hotmail.com

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de Rimouski-Neigette.

Information complémentaire

www.festemedievale.com

<http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/08/14/011-saint-marcellin-feste-medievale-tourisme.shtml>

98- Parc côtier Kiskotuk – étude de faisabilité technico-commerciale pour la création d'un parc côtier

Organisme porteur et statut légal

Société du parc côtier Kiskotuk, OBNL

Objectifs

- Offrir aux résidents de la MRC de Rivière-du-Loup une meilleure qualité de vie en répondant aux besoins particuliers du milieu en matière d'espaces récréatifs protégés;
- Générer des retombées économiques dans les municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte ainsi que dans l'ensemble du territoire de la MRC en amenant une affluence touristique plus importante par le développement d'un produit touristique d'appel qui propose divers services d'accueil, d'interprétation, d'hébergement et de récréotourisme. Le produit d'appel est le principal déclencheur d'une expérience touristique;
- Favoriser la mise en valeur, sur une base permanente, d'espaces naturels dotés d'un potentiel récréatif reconnu en région tout en assurant une utilisation harmonieuse des ressources qu'ils supportent, qu'elles soient forestières, aquatiques, fauniques, agricoles, minérales ou autres;
- Harmoniser et renforcer les règles d'utilisation du territoire et de conservation afin de maintenir à la fois la diversité des écosystèmes naturels, la qualité des paysages et la quiétude des lieux.

Description

Ce projet comportait trois phases de développement :

Phase 1 : élaboration du dossier d'étude préparatoire (recueil de l'information, rencontre avec les intervenants, évaluation des coûts d'un bâtiment sanitaire avec l'architecte);

Phase 2 : rédaction de l'étude de faisabilité technico-commerciale (présentation aux promoteurs et partenaires, présentation du projet global, réalisation d'une étude de marché, rédaction de la synthèse du projet, présentation des opérations, calcul des prévisions budgétaires);

Phase 3 : validation de l'étude par la Société du parc côtier Kiskotuk.

Démarches initiales

Le parc côtier Kiskotuk est né d'une initiative de la MRC de Rivière-du-Loup visant à mettre en valeur et à préserver le corridor côtier des municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte. Une présentation du projet a été effectuée auprès des conseils municipaux, des propriétaires terriens et des corporations de développement de L'Isle-Verte et de Cacouna.

En 2011, un comité de travail, réunissant divers intervenants concernés, dont la MRC de Rivière-du-Loup, les municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte, la Première Nation Malécite de Viger et la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent, a été formé. Un an plus tard, en novembre 2012, s'est tenue l'assemblée de fondation de la Société du parc côtier Kiskotuk, OBNL mandaté pour la gestion et la mise en valeur du parc côtier.

Moyens de mise en œuvre

En 2010, un premier mandat a été confié à la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent afin de suggérer des orientations de mise en valeur des terres publiques intramunicipales (TPI) du secteur de la Rivière-des-Vases.

Après la réalisation d'un diagnostic, l'orientation privilégiée pour la mise en valeur du secteur a été la création d'un parc naturel intégré aux autres sites et aux infrastructures récréotouristiques déjà présents sur le territoire.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : MRC.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.

– **Autres retombées** : Le parc côtier Kiskotuk est un endroit de prédilection pour les amateurs de randonnée pédestre et d'observation de la faune en milieu naturel. Le projet a notamment permis de mettre en valeur et de protéger les espaces naturels du secteur. Il a aussi permis de générer des retombées économiques dans les municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte.

Durée

De l'automne 2012 au printemps 2013 pour la mise en place du projet.

Partenaires engagés

Municipalité de L'Isle-Verte, Municipalité de Cacouna, Première Nation Malécite de Viger, MRC de Rivière-du-Loup (pacte rural), Corporation PARC Bas-Saint-Laurent, Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

Financement

Total : 24 277 \$

Pacte rural : 7 200 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Esther Blier, agente de projets à la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent
418 867-8882, poste 205
eblier@romm.ca

Territoire visé

Région du Bas-Saint-Laurent, MRC de Rivière-du-Loup.

Information complémentaire

<http://www.parcbasstlaurent.com/kiskotuk/accueil/>

99- Auberge à Saint-Edmond-les-Plaines

Organisme porteur et statut légal

Corporation de développement de Saint-Edmond-les-Plaines, OBNL

Objectifs

- Offrir des services de proximité aux résidents de la municipalité (restaurant et dépanneur);
- Participer au développement touristique de la municipalité (hébergement de cinq chambres, services);
- Redonner un bâtiment patrimonial à la communauté.

Description

La Corporation a fait l'acquisition de l'ancien presbytère de Saint-Edmond-les-Plaines et l'a converti en bâtiment multiservice : auberge de cinq chambres, restaurant de 40 places et terrasse de 20 places, dépanneur et service d'accueil touristique.

L'histoire peu banale du bâtiment situé au cœur du village représente un atout important pour le développement du tourisme rural dans la municipalité. Ainsi, ce presbytère avait déménagé de Val-Jalbert à la suite de la fermeture du village et appartenait à des promoteurs privés qui en avaient fait leur résidence principale depuis plus de 20 ans.

Démarches initiales

Le projet fait suite aux consultations publiques liées à la réalisation du Plan directeur de développement touristique de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Le village de Saint-Edmond-les-Plaines avait un potentiel de développement en matière de tourisme rural avec son camping, son moulin à scie, le parc du Vieil Art, la foresterie et l'agriculture d'antan, etc. Le territoire de la MRC était peu pourvu en lieux d'hébergement (gîtes, etc.). Le presbytère, qui appartenait à un promoteur privé, a été mis en vente peu de temps après la consultation. La Corporation de développement de Saint-Edmond-les-Plaines, qui avait quelques économies, a décidé d'acquérir l'ancien presbytère et de redonner des services à la communauté.

Moyens de mise en œuvre

Comme la Corporation de développement local de Saint-Edmond-les-Plaines avait pris la décision d'acquérir le presbytère, il fallait ensuite réunir la somme nécessaire pour cette acquisition. Il a fallu près d'une année pour compléter le montage financier et réaliser les travaux.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Douze emplois créés, dont deux à temps plein.
- **Autres retombées** : Le projet a permis de valoriser un bâtiment patrimonial. Il a aussi permis de créer de l'emploi et d'offrir un lieu multiservices à la population et aux visiteurs. Ainsi, l'auberge offre 6 chambres, un restaurant de 40 places, un bar, un café-terrasse, un dépanneur, une boutique d'artisanat et un bureau d'accueil touristique.

Durée

L'Auberge des Plaines fonctionne sur une base annuelle depuis son ouverture en mars 2013.

Partenaires engagés

Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines (endossement d'un prêt), CLD Maria-Chapdelaine (soutien technique de l'agent de développement rural et services-conseils), MRC Maria-Chapdelaine (pacte rural).

Financement

Total : 379 500 \$

Pacte rural : 27 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Dorice Villeneuve, membre de la Corporation de développement local de Saint-Edmond-les-Plaines
418 274-7477, poste 2502

M^{me} Carole Richer, agente de développement rural, CLD Maria-Chapdelaine
418 276-0022, poste 4505

Territoire visé

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MRC de Maria-Chapdelaine, Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines.

Information complémentaire

<http://aubergedesplaines.ca/>

100- Les Haltes du Saint-Laurent

Organisme porteur et statut légal

Ville de Neuville (au nom des municipalités du littoral portneuvois : Neuville, Donnacona, Cap-Santé, Portneuf et Deschambault-Grondines)

Objectifs

- Faire redécouvrir le fleuve Saint-Laurent aux touristes et aux résidents;
- Mettre en valeur le Saint-Laurent et ses accès;
- Mettre en œuvre un projet régional concerté;
- Favoriser et améliorer les points de contact avec le fleuve.

Description

Le projet consistait à créer un réseau de « haltes » du Saint-Laurent pour mettre en valeur et promouvoir certains sites naturels offrant un accès public et gratuit au fleuve. Dans le cadre du projet, les haltes devaient pouvoir offrir plusieurs activités, comme des sports nautiques, des activités d'interprétation et d'observation de la faune et de la flore et la baignade. Un site a été choisi pour chacune des municipalités du littoral portneuvois.

Pour permettre de reconnaître facilement le réseau de haltes, une signature visuelle a été conçue, symbolisant la migration des oiseaux. Cette œuvre est intégrée au paysage de chaque site et juchée sur un mât.

Par ailleurs, une plaque, installée sur chacun des mâts, permet aux visiteurs de connaître la prochaine escale et, grâce au code QR, d'accéder à un site Web offrant de l'information sur la halte. Un feuillet promotionnel a aussi été distribué dans certains lieux publics pour encourager les passants à visiter les Haltes du Saint-Laurent.

Démarches initiales

En 2011, la communauté neuvilloise avait comme projet de mettre en valeur les sites de son territoire donnant accès au fleuve. Suivant une démarche de concertation, la Ville de Neuville a alors communiqué avec les autres municipalités riveraines pour les informer de son projet. Les autres municipalités se sont toutes ralliées à cette idée qui est devenue par la suite un projet régional pour l'ensemble du littoral portneuvois.

Moyens de mise en œuvre

Le projet n'aurait pu voir le jour sans la formation d'un comité consacré au projet, soit le Comité des Haltes du Saint-Laurent. Le comité est ainsi allé chercher l'adhésion des autres municipalités. L'engagement des municipalités a aussi constitué un élément déterminant pour la réalisation du projet. Les municipalités ont gracieusement prêté du matériel et de l'équipement et offert des services pour la réalisation des haltes.

Il faut aussi souligner l'apport important des bénévoles et l'accompagnement d'agents de développement de la MRC et du CLD de Portneuf. Un artiste, résident du territoire portneuvois, a aussi contribué significativement au projet par la création de l'œuvre symbolisant la migration des oiseaux.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Supralocale (MRC).
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Meilleure synergie entre les municipalités de la MRC de Portneuf, amélioration de certains sites donnant accès au fleuve Saint-Laurent, réappropriation des zones publiques du littoral, intégration harmonieuse des Haltes au paysage, bonification de l'offre touristique et arrimage avec deux axes touristiques d'importance : la Route verte et le Chemin du Roy.

Le Comité des Haltes du Saint-Laurent a travaillé en 2014 à une deuxième phase du projet afin de réaliser une étude de faisabilité quant à un projet d'interprétation de la navigation à vapeur. Selon les conclusions de l'étude déposée en 2014, un projet touristique et culturel portant sur ce thème pourrait éventuellement être réalisé.

Durée

2011-2012

Partenaires engagés

Municipalités du littoral portneuvois, CRÉ de la Capitale-Nationale et CLD de Portneuf, MRC de Portneuf (pacte rural).

Financement

Total (pour la phase 1) : 28 500 \$

Pacte rural : 10 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Stéphanie Poiré, directrice générale adjointe du CLD de Portneuf
418 285-4616, poste 230, stephanie.poire@cldportneuf.com

M^{me} Éliane Trottier, agente de développement culturel, MRC de Portneuf
418 285-3744, poste 128

Territoire visé

Région de la Capitale-Nationale, MRC de Portneuf, plus précisément les municipalités du littoral, soit Neuville, Donnacona, Cap-Santé, Portneuf et Deschambault-Grondines.

Information complémentaire

<http://www.ville.neuville.qc.ca/attrait/halte-du-saint-laurent/>

101- Haltes équestres

Organisme porteur et statut légal

Pégase Sentiers équestres, OBNL

Objectifs

- Créer un réseau de sentiers accessible et multiusager;
- Développer un caractère équestre unique pour la région;
- Faire rayonner le produit « Destination équestre »;
- Favoriser le développement durable de la MRC de Mékinac.

Description

Le projet a consisté à implanter des haltes équestres sur le territoire de la MRC de Mékinac.

Démarches initiales

La concertation autour du projet de haltes équestres s'est déroulée au cours de l'automne 2011 à la suite d'un forum équestre (journée de réflexion avec les intervenants intéressés).

Moyens de mise en œuvre

- Concertation de la table équestre du CLD Mékinac autour du projet;
- Appui des partenaires du développement, dont plusieurs partenaires locaux;
- Élaboration des plans des haltes par un ingénieur;
- Démarches pour déterminer les coûts associés au projet et pour obtenir les autorisations de passage des sentiers et d'implantation des haltes;
- Recherche de renseignements techniques auprès des ressources de la MRC (implantation des cabinets d'aisance, carte du territoire pour les propriétaires, etc.);
- Inscription dans une démarche globale de structuration du secteur équestre (table équestre, Forum équestre de Hérouxville (24 mars 2012), plan d'action pour le développement du secteur).

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle de la MRC et de la région administrative.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Le projet a généré des retombées économiques puisque les haltes sont situées près de commerces d'alimentation, de restaurants et de lieux d'hébergement.

Durée

Été 2012 (construction des haltes).

Partenaires engagés

Le CLD et la MRC de Mékinac (pacte rural), en plus de bénévoles locaux (souvent propriétaires de chevaux).

Financement

Total : 80 000 \$

Pacte rural : 50 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Marie-André Trudel, agente touristique et de communication au CLD de Mékinac
418 365-6365, marie-andree.trudel@cldmekinac.com

M. Martin Miron, agent de développement rural à la MRC de Mékinac
418 365-5151, poste 122, martin.miron@mrcmekinac.com

Territoire visé

Région de la Mauricie, MRC de Mékinac.

Information complémentaire

http://www.myvirtualpaper.com/doc/hebdo_l-echo-de-shawinigan/20130206_shawi_opt/2013020501/10.html#10

102- Route des sommets, des découvertes à la hauteur !

Organisme porteur et statut légal

CLD de la MRC du Granit, OBNL

Objectifs

- Renforcer un nouveau produit d'appel touristique qui harmonise nature et tourisme tout en prenant appui sur l'offre existante et en mettant sur pied un premier événement automnal;
- Favoriser la préservation et la valorisation du patrimoine paysager et des lieux et sites naturels de la région de Mégantic;
- Poursuivre la mobilisation régionale autour d'un projet porteur de développement;
- Dynamiser le secteur touristique;
- Augmenter la fréquentation du territoire et les nuitées;
- Atténuer les effets de la saisonnalité notamment l'automne;
- Augmenter l'achalandage touristique.

Description

Le projet a consisté à mettre sur pied un nouveau produit touristique : La Route des Sommets. En 2008, au moment du lancement, plusieurs éléments ont été installés pour assurer la réalisation du projet : panneaux de signalisation, panneaux d'étapes sur le site des attraits associés à la Route. Aussi, des haltes routières ont été aménagées ou ont fait l'objet d'améliorations dans plusieurs municipalités (Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, etc.).

Démarches initiales

En 2009, à la suite du lancement de la Route des Sommets, des aménagements ont dû être effectués sur le terrain (panneaux, belvédères, aménagement paysager, etc.). Une première activité d'animation automnale a aussi été mise en place. Ainsi, en plus du tracé routier et des aménagements récréotouristiques associés à la Route des Sommets, une programmation d'événements festifs et de découvertes visait aussi à rehausser l'intérêt pour cette route.

Moyens de mise en œuvre

- Mise en place d'un comité de gestion de la Route;
- Amélioration des installations, de la signalisation et de l'aménagement paysager des haltes et attraits (Lac-Mégantic et mont Gosford) (juin-juillet 2009);
- Installation de la signalisation pour annoncer les bornes d'information et les attraits selon la politique de signalisation touristique (juin-juillet 2009);
- Installation de panneaux « Rencontre aux Sommets » sur les cinq sommets accessibles (juin-juillet 2009);
- Mise en place d'un comité événement en 2009 pour l'organisation de la Journée des Sommets (en septembre) : animation dans les municipalités à partir des sommets.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale, MRC, régionale, nationale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi a été créé.

– **Autres retombées** : De manière générale, ce projet a permis d'accroître le rayonnement de la région. Il a également permis d'augmenter l'offre de services touristiques et d'accroître l'achalandage dans les entreprises touristiques, les commerces et les noyaux villageois. Ce projet a aussi contribué à sensibiliser les résidents de la MRC et les visiteurs à la préservation et à la valeur du patrimoine paysager et naturel. Il a aussi fait rayonner le territoire par le moyen de sa géographie, de sa géomorphologie, de son patrimoine, de son histoire, de ses artistes et artisans. La Route des Sommets mise sur la qualité de l'expérience des visiteurs et bonifie la qualité de vie des résidents. En milieu rural, ce projet donne un nouveau souffle aux municipalités en s'inscrivant dans une démarche qui met en valeur leurs principaux atouts et qui respecte leur capacité d'accueil touristique.

La Route des Sommets, projet mobilisateur, a suscité un grand intérêt de la part de nombreux partenaires (industrie touristique, monde municipal). Son caractère structurant s'est manifesté avec l'aménagement et l'amélioration des haltes. Plusieurs partenaires ont souhaité adapter et améliorer leurs installations et leurs animations en fonction du thème retenu. Progressivement, la qualité de vie des résidents s'est enrichie par la mise en valeur des richesses patrimoniales et paysagères et le développement d'équipements, contribuant ainsi à accroître leur sentiment d'appartenance et leur fierté. Cette route permet de vitaliser les communautés en augmentant l'achalandage des lieux existants et en favorisant les retombées dans les commerces. Le lancement de la Route a suscité beaucoup d'intérêt (articles publiés dans *La Presse*, *Le Devoir* et *The Gazette*).

Durée

Le projet a débuté en 2009, et est toujours en cours. La Route est prolongée dans la MRC des Sources.

Partenaires engagés

La MRC du Granit (pacte rural), Caisse Desjardins de la Région de Mégantic, le parc national du Mont-Mégantic, le parc national de Frontenac, Gestion Mont Gosford, le Complexe Baie-des-Sables, Les Pétroles Turmel, EDF et EDG, le Club cycliste les Montagnards, le Club de moto Southern Cruisers Mégantic, Répare Atout, la Maison du Granit la Sûreté du Québec, la députée provinciale, Tourisme Cantons-de-l'Est. Quinze municipalités sont partenaires du projet.

Financement

Total : 145 000 \$

Pacte rural : 25 515 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Nil Longpré, conseiller en développement, secteur tourisme, CLD du Granit
819 583-4411, poste 225

M^{me} Annie Charron, 819-583-0181, poste 127, ou M^{me} Marlène Bachand, poste 118,
agentes de développement rural, MRC du Granit

Territoire visé

Région de l'Estrie, MRC du Granit, MRC du Haut-Saint-François et MRC des Sources.

Information complémentaire

<http://www.routedessommets.com/>

103- Kiosques d'exposition : une propriété commune pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté

Organisme porteur et statut légal

MRC de Coaticook

Objectif

Soutenir les organismes du milieu dans l'organisation de leurs activités et événements.

Description

Le projet a consisté en la construction de kiosques favorisant l'exposition des produits agricoles et des produits des artisans locaux.

Démarches initiales

Les intervenants en tourisme, en ruralité et en culture de la MRC de Coaticook ont réuni en 2009 les différents organismes et comités organisant déjà ou souhaitant organiser des événements liés à la thématique de Noël. C'est ainsi que cinq organisateurs d'événements distincts se sont réunis sous le nom des « Marchés de Noël de la Vallée de la Coaticook » et ont décidé de mettre leurs ressources en commun pour faire ensemble la promotion de leurs activités.

Au fil des rencontres de ce nouveau comité (le Comité des Marchés de Noël), un autre besoin a été identifié, soit celui de disposer de kiosques favorisant l'exposition des produits mis en vente par les producteurs locaux. Les promoteurs souhaitaient alors que ces kiosques puissent être faciles à assembler, à démonter et à transporter d'un événement à l'autre, ou d'une municipalité à l'autre. Tous ont convenu également que ces kiosques allaient pouvoir être utilisés à d'autres occasions comme lors d'événements touristiques, sportifs, communautaires ou de loisir. Voyant l'intérêt suscité par cette idée au sein des intervenants participant au Comité des Marchés de Noël, la MRC de Coaticook a décidé de porter le projet pour la construction des kiosques d'exposition avec l'aide de l'agente de développement rural en allant chercher un soutien financier par l'entremise du pacte rural.

Les résidents mobilisés au sein du comité ont participé à l'élaboration du modèle de kiosque en fonction des critères qui avaient été établis. Il avait été convenu à ce moment que des démarches allaient devoir être entreprises pour trouver un organisme capable d'en assurer la gestion et l'entretien.

Moyens de mise en œuvre

Alors que les plans avaient été gracieusement offerts par une entreprise du milieu, le prototype a été construit par les étudiants du Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA). Puis, un bénévole a construit un deuxième modèle de kiosque encore plus facile à assembler, à démonter et à transporter. Par la suite, les promoteurs ont construit et peinturé trois autres kiosques en se basant sur le second modèle. Ces quatre constructions ont été remises ensuite au Parc de la Gorge de Coaticook, pour qu'il en assure la gestion, l'entreposage, la location et l'entretien. De plus, un guide d'instruction pour le montage et un contrat de location type ont été élaborés.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Les quatre kiosques, sous forme de maisonnettes, sont disponibles à l'année pour l'ensemble des municipalités et organismes du territoire à des coûts de location abordables. Il s'agit d'infrastructures supplémentaires servant à la tenue d'événements et d'activités. Depuis 2012, environ 20 à 25 kiosques sont loués annuellement par les organismes locaux. Il est prévu que ces kiosques fassent l'objet de promotion auprès de l'ensemble des organismes du milieu pour que ces infrastructures soient encore plus utilisées.

La disponibilité de ces kiosques d'exposition permet aux événements organisés sur le territoire de la MRC de Coaticook d'être plus attrayants et de démontrer une meilleure organisation. Le projet suscite également la fierté des partenaires qui ont contribué à son élaboration.

Durée

L'idée a germé en 2009; le projet a été financé par le pacte rural en juin 2009. Il s'est déroulé tout au long de 2010 et 2011, et c'est en février 2012 que les kiosques ont été transférés officiellement au Parc de la Gorge de Coaticook, qui en assure la gestion.

Partenaires engagés

Les Dessins RJC, Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA), membres du Comité des marchés de Noël (Féerie de Noël d'East Hereford, Les Comptonales, Pavillon des arts et de la Culture de Coaticook, Comité touristique de Waterville, Expo-Art de Barnston-Ouest, Rues principales Coaticook, Tourisme Coaticook, MRC de Coaticook).

Financement

Total : 12 730 \$

Pacte rural : 8 526 \$

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M^{me} Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural, MRC de Coaticook
819 849-9166, poste 30, rural@mrcdecoaticook.qc.ca

Territoire visé

Région de l'Estrie, MRC de Coaticook.

Information complémentaire

http://tourismecoaticook.qc.ca/fr/quoi-faire_noel.php

104- Réseau de sentiers de la MRC de Pontiac

Organisme porteur et statut légal

MRC de Pontiac

Objectifs

- Renforcer la position de Pontiac en tant que destination plein air;
- Augmenter la notoriété de la destination « Pontiac en Outaouais »;
- Susciter la prise en charge du développement par le milieu;
- Contribuer à la fierté et au sentiment d'appartenance de la communauté.
- Préserver les sentiers de la MRC de Pontiac.

Description

Le réseau de sentiers de la MRC de Pontiac comprend cinq sentiers : la piste cyclable PPJ (aménagée sur l'ancienne voie ferrée Pontiac Pacific Junction), le sentier du Rocher-à-l'Oiseau, le sentier du Castor géant, les sentiers de l'île de Rapides-des-Joachims et la route canotable Kichi Sibi. Les activités du réseau répondent aux différents besoins des touristes et de la communauté et permettent de positionner Pontiac comme destination plein air de premier ordre. Le projet s'appuie sur le développement et l'entretien des sentiers. Le développement passe par la mise en place de services le long des sentiers (abris, bancs, tables de pique-nique, panneaux d'interprétation, etc.).

Démarches initiales

L'idée du projet a émergé à la suite de la consultation publique issue du plan stratégique Vision Pontiac 2020, pierre angulaire du développement dans la MRC de Pontiac. Plusieurs consultations ont ensuite eu lieu de 2009 à 2012.

En ciblant cinq secteurs d'activité, dont le tourisme, il s'agissait de positionner la MRC de Pontiac comme destination de plein air en partenariat avec l'Association Tourisme Pontiac, les entreprises de l'industrie ainsi que les partenaires socioéconomiques du milieu. De manière à bénéficier de la forte croissance de la demande en sentiers récréatifs, la MRC de Pontiac a révisé sa stratégie de marketing en créant l'image de marque « Réseau de sentiers de la MRC de Pontiac ». À titre de gestionnaire, la MRC a alors dirigé le développement d'infrastructures publiques sur le territoire.

Aussi, afin de maximiser l'utilisation des sentiers, un agent de développement rural a siégé à titre d'observateur au conseil d'administration de l'Association Tourisme Pontiac. Il a aussi siégé au comité des saines habitudes de vie de Pontiac, sous l'autorité de Pontiac en Forme.

Moyens de mise en œuvre

L'équipe, composée d'un représentant de la MRC de Pontiac, du CLD Pontiac et de la Corporation de développement économique (CDÉ) du Pontiac, travaille depuis 2011-2012 à favoriser la prise en charge des actions par le milieu.

La MRC investit dans des infrastructures et lègue ensuite la gestion de leur entretien à des partenaires qui ont contribué au développement des sentiers.

En 2013, l'entretien de la piste cyclable PPJ et le développement du sentier du Castor géant ont été légués à l'organisme d'insertion sociale Sortir du Bois, qui accueille de jeunes décrocheurs faisant face à diverses difficultés. Pour les autres sentiers, la MRC travaille avec la municipalité de Rapides-des-Joachims et avec la Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Saint-Patrice, qui est responsable du centre d'accueil du sentier du Rocher-à-l'Oiseau.

Retombées

– **Échelle de rayonnement** : À l'échelle de la MRC.

– **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Onze emplois ont été créés ou maintenus.

– **Autres retombées** : Avec ce projet, les personnes et les organisations du milieu ont fait l'acquisition de nouvelles qualifications. Le projet a favorisé l'engagement bénévole dans le milieu par l'entremise d'une communication ciblée, notamment auprès des adeptes de plein air, des maisons des jeunes, des coopératives jeunesse de services, des municipalités, de certains OBNL ou encore des entreprises. La vidéo promotionnelle du sentier du Castor géant a été réalisée par des bénévoles. Par ailleurs, l'embauche de jeunes a permis de contribuer à les retenir dans la MRC au lieu qu'ils s'exilent en ville. Le projet a aussi favorisé le développement économique, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté. Enfin, il a contribué à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. La MRC de Pontiac a été lauréate en 2013 dans la catégorie « Camping et sites de plein air, de sport et de loisir » aux Grands Prix du Tourisme de l'Outaouais.

Durée

Début du projet en 2010; toujours en cours.

Partenaires engagés

CDÉ du Pontiac, Association Tourisme Pontiac, SADC Pontiac, CLD Pontiac, ZEC Saint-Patrice, Sortir du Bois, CJE du Pontiac, Fondation Rues principales, Parc Leslie, Maison des Jeunes du Pontiac, Club Quad Pontiac, Entreprise Ranch RS et les municipalités de la MRC de Pontiac et la MRC de Pontiac (pacte rural).

Financement

Total : 291 237 \$

Pacte rural : 21 590 \$

Financement relié au projet d'amélioration de la piste cyclable PPJ de 2011

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Benjamin Hiard, agent de développement rural à la CDÉ du Pontiac

819 648-5689, poste 124, bhiard.cde@mrcpontiac.qc.ca

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC de Pontiac.

Information complémentaire

www.tourisme-pontiac.com

105- Coopérative de solidarité en tourisme équitable

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité en tourisme équitable

Objectifs

- Augmenter l'achalandage touristique;
- Structurer et développer l'offre touristique régionale;
- Développer le tourisme hivernal;
- Diversifier l'économie des municipalités mono-industrielles ou à revitaliser;
- Faire prendre en charge l'industrie touristique par le milieu;
- Contribuer au retour des jeunes en région;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des résidents à la région;
- Augmenter les ventes de forfaits touristiques auprès des clientèles nationales et internationales;
- Augmenter le nombre de membres de la CoSte;
- Compléter et bonifier les activités et les outils de marketing et promotionnels;
- Assurer la distribution et la diffusion des produits et des forfaits touristiques de la région.

Description

La Coopérative de solidarité en tourisme équitable (CoSte) gère une agence de voyages qui soutient à la fois la structuration et le développement des attraits et services touristiques du territoire compris entre Rivière-au-Tonnerre en Minganie et Blanc-Sablon sur la Basse-Côte-Nord. Elle vise, dans une seconde phase de développement, à étendre ses activités et services sur tout le territoire nord-côtier.

La CoSte est largement supportée par le milieu. Elle regroupe les intervenants et les acteurs touristiques, économiques et municipaux des territoires de Minganie et de la Basse-Côte-Nord, où l'on retrouve quatre communautés autochtones, ainsi que cinq municipalités reconnues parmi les plus dévitalisées au Québec. La CoSte compte 143 membres producteurs, utilisateurs, travailleurs et de soutien, dans les domaines d'activité de l'hébergement, de l'artisanat, des excursions, de la location, des transports et de la restauration.

Démarches initiales

En juillet 2007, à la suite d'un forum régional sur le développement touristique, la Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan fut chargée de mener une étude en vue de mettre sur pied une agence coopérative de forfaitisation de l'offre touristique.

Moyens de mise en œuvre

Les résultats de l'étude de faisabilité étant positifs, le plan d'affaires fut élaboré et la formule « coopérative de solidarité » fut alors retenue. Celle-ci allait permettre le regroupement des producteurs de produits et services touristiques, des travailleurs et de toute personne ou corporation souhaitant soutenir ce projet coopératif. L'entreprise d'économie sociale fut ainsi fondée en avril 2009. C'est seulement en 2011 que Voyages CoSte a réellement amorcé ses activités sur l'ensemble du territoire visé.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Régionale et nationale, voire internationale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Quatre emplois permanents créés.
- **Autres retombées** : La CoSte constitue une réponse adéquate aux besoins et réalités des communautés qu'elle dessert à l'égard de leur développement et de leur diversification économique, en plus de pallier le nombre restreint d'agences intéressées et aptes à commercialiser les régions éloignées. Cette initiative constitue une expérience d'économie sociale des plus innovantes pour le territoire de la Côte-Nord.

Les incidences sociales, environnementales, économiques, touristiques et culturelles, sur les plans individuels et collectifs, sont nombreuses. Le projet a notamment entraîné :

- un plus grand respect des travailleurs locaux par la qualité des emplois générés;
- un transfert de connaissances et le développement des compétences et de l'entrepreneuriat;
- le développement d'un partenariat innu-québécois;
- le réseautage et la solidarité entre les membres ;
- le partage des revenus de ventes des forfaits avec les membres utilisateurs;
- la préservation et l'interprétation des patrimoines bâti et vivant;
- le soutien au développement des artisans et des artistes.

Durée

La CoSte a été constituée en 2009 et elle poursuit ses activités.

Partenaires engagés

Ministère du Tourisme, MAMOT, SAA, CRÉ de la Côte-Nord, MRC de Minganie, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, autres partenaires du milieu.

Financement

Total : 804 000 \$

Pacte rural et FSTD : 85 000 \$ (Minganie) et 85 000 \$ (Golfe-du-Saint-Laurent)

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Alberte Marcoux, directrice générale de CoSte
418 465-2002

M^{me} Julie Loiselle, agente de développement rural, CLD Minganie
418 949-2389, jloiselle@cld.minganie.org

Territoire visé

Région de la Côte-Nord, MRC de Minganie et MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

Information complémentaire

www.voyagescoste.ca

106- La route des plages

Organisme porteur et statut légal

Corporation de développement touristique et récréatif de la Péninsule, OBNL

Objectifs

- Faire découvrir les plages de la Péninsule Manicouagan;
- Inciter les touristes à visiter les villages de la Péninsule;
- Développer une image et une identité touristiques;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté.

Description

« La route des plages » invite les touristes à découvrir le territoire rural de la Péninsule Manicouagan. Des panneaux d'affichage, réalisés par l'entreprise locale d'ébénisterie Au passé recomposé, ont été installés à différents endroits le long de la route principale et à l'entrée des villages de la Péninsule. D'autres affiches, qui présentent différents pictogrammes, identifient les principaux attraits touristiques et les activités à faire les villages.

Démarches initiales

Le projet est issu de la Corporation de développement touristique et récréatif de la Péninsule, qui a le mandat de promouvoir les quatre municipalités de la Péninsule. Compte tenu du fait que deux municipalités en bordure de mer exigent un petit détour pour s'y rendre, la Corporation souhaitait, par ce réseau d'affichage, inciter les touristes à entrer dans les municipalités et à s'y arrêter, prolongeant du même coup leur séjour dans la Péninsule Manicouagan.

Moyens de mise en œuvre

Conférence de presse pour le dévoilement de La route des plages, 5 à 7 de lancement, visibilité à toutes les semaines dans un journal régional et concours « Trouver la route des plages ». D'autres concours ou activités (grain de sable, bibliothèque des plages, etc.) ont été organisés à partir de ce concept.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Manicouagan, secteur de la Péninsule Manicouagan, composé des municipalités de Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Ragueneau.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : Le projet a permis d'élaborer une signature commune des municipalités afin d'obtenir une meilleure visibilité. Il a renforcé la fierté et le sentiment d'appartenance des résidents à leur territoire. Il a contribué à augmenter le nombre de touristes enregistrés au bureau d'accueil touristique de Ragueneau.

Durée

De juin 2012 à septembre 2013.

Partenaires engagés

Les municipalités de Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Ragueneau et l'entreprise d'ébénisterie Au Passé recomposé, MRC de Manicouagan (pacte rural).

Financement

Total : 30 780 \$

Pacte rural : 24 663 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Martine Salomon, coordonnatrice à la Corporation de développement touristique et récréatif de la Péninsule
418 589-5730

M^{me} Annie Cloutier, agente de développement rural, Innovation et développement Manicouagan (CLD)
418 295-2593, poste 229

Territoire visé par le projet

Région de la Côte-Nord, MRC de Manicouagan.

Information complémentaire

<http://www.peninsulemanicouagan.qc.ca/ici-la-route-des-plages.html>

107- Route des Navigateurs

Organisme porteur et statut légal

Tourisme Centre-du-Québec, OBNL

Objectifs

- Encourager les touristes à emprunter la route 132 ou la voie passant le plus près du fleuve Saint-Laurent afin qu'ils profitent du paysage maritime et des attraits de la région;
- Soutenir l'industrie touristique en créant la plus longue route touristique au Québec.

Description

La Route des Navigateurs invite les touristes à utiliser les routes qui longent le fleuve Saint-Laurent, premier chemin à permettre le développement des principaux villages et villes peuplant la rive sud. Mettre la route en évidence allait permettre de bonifier l'offre touristique et allait servir de lien entre les différents attraits.

Démarches initiales

Le projet de la Route des Navigateurs est une initiative de la région du Bas-Saint-Laurent et a débuté en 1999. En 2006, le CLD de la MRC de Bécancour a amorcé le développement de cette route au Centre-du-Québec et a mis sur pied un comité regroupant les associations touristiques régionales du Bas-Saint-Laurent, du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et de la Montérégie.

À la suite de leur adhésion au circuit en 2010, l'Office de tourisme de Bécancour et sa région, l'Office de tourisme de Nicolet-Yamaska et Tourisme Centre-du-Québec ont travaillé conjointement à faire connaître et à développer ce produit distinctif du Centre-du-Québec. Le projet a été préparé par Tourisme Centre-du-Québec en collaboration avec le CLD de la MRC de Bécancour et le CLD Nicolet-Yamaska.

Moyens de mise en œuvre

Le volet 1 du projet visait la signalisation le long des routes. Le volet 2 visait, quant à lui, la mise en valeur du circuit avec des voiles et des bornes d'information. Les voiles signalent les entreprises participant au circuit et les bornes d'information donnent des renseignements touristiques, entre autres sur l'hébergement, la restauration, les activités et l'historique de la municipalité où est située la borne.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Régionale et nationale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Il n'y a pas eu d'emploi créé.
- **Autres retombées** : L'initiative du Bas-Saint-Laurent a inspiré les régions de la rive sud à poursuivre ce projet pour en faire la plus longue route touristique au Québec. Le projet a permis d'augmenter l'achalandage touristique dans ce secteur et de renforcer le sentiment d'appartenance des entreprises touristiques et des résidents à leur communauté.

Durée

Le volet 1 a débuté en 2010 et le volet 2 en 2012. Le projet de mise en valeur (voies et bornes d'information) est terminé, mais la promotion de la Route des Navigateurs se poursuit.

Partenaires engagés

Pour le volet 1 : MRC de Bécancour (pacte rural), Ville de Bécancour, Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets, Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Pour le volet 2 : MRC de Bécancour, CLD de la MRC de Bécancour, MRC de Nicolet-Yamaska, CLD Nicolet-Yamaska, CRÉ du Centre-du-Québec, Tourisme Centre-du-Québec, Ville de Bécancour, Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets, Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Financement**Volet 1**

Total : 23 696 \$

Pacte rural : 21 146 \$

Volet 2

Total : 180 822 \$

Pacte rural : 25 944 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Caroline Baril, chargée de projet, Tourisme Centre-du-Québec
1 888 816-4007, cbaril@tourismecentreduquebec.com

M. Hugues Désilets, agent de développement rural, MRC de Bécancour
819 298-2070, h.desilets@cldbécancour.qc.ca

Territoire visé

Régions du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, MRC de Bécancour, MRC de Nicolet-Yamaska, MRC de Lotbinière, MRC de Bellechasse, MRC de Montmagny, MRC de L'Islet, MRC de Kamouraska, MRC de Rivière-du-Loup, MRC des Basques, MRC de Rimouski-Neigette, MRC de La Mitis.

Information complémentaire

www.routedesnavigateurs.ca

TRANSPORT



1



2



3

CRÉDITS PHOTOS:

- 1 - © TOURISME QUÉBEC / Chalifour, Benoît
- 2 - © TOURISME QUÉBEC / Renaud, Marc
- 3 - © Service de transport adapté et collectif de Lotbinière

108- TransporAction Pontiac

Organisme porteur et statut légal

TransporAction Pontiac, OBNL

Objectif

Assurer des services de transport collectif et adapté sur le territoire de la MRC de Pontiac, incluant aussi la municipalité de Pontiac.

Description

Le projet consiste à offrir des services de transport collectif et adapté aux personnes souhaitant se déplacer, notamment vers des établissements de santé et de services sociaux. Le projet, porté par l'organisme TransporAction Pontiac, comporte deux volets : transport collectif et transport adapté.

Transport collectif : ce service dessert l'ensemble de la population et répond aux besoins individualisés. Au total, 42 chauffeurs bénévoles ont été recrutés par TransporAction Pontiac. Ces personnes sillonnent la MRC (et la région à l'occasion) sans être rémunérées. Elles reçoivent cependant une compensation pour l'utilisation de leur véhicule. Cette compensation a un prix plancher, mais fluctue hebdomadairement en fonction du coût de l'essence.

Transport adapté : pour ce volet, il faut noter qu'avant la mise sur pied du projet, il n'existait qu'un seul véhicule adapté pour les personnes handicapées dans toute la MRC, ce qui était bien insuffisant par rapport aux besoins de la population. TransporAction n'étant pas habilitée à posséder de véhicules, l'organisme Transport communautaire Pontiac a été créé. Spécialement voué au volet du transport adapté, Transport communautaire Pontiac a fait l'acquisition d'une fourgonnette modifiée qu'il a pu obtenir par une aide financière gouvernementale. De plus, TransporAction Pontiac a signé une entente avec le CSSS du Pontiac pour l'utilisation de son véhicule, et des permis de taxi spécialisé pour deux véhicules ont également été obtenus auprès de la Commission des transports du Québec.

Afin de prévoir le renouvellement des équipements, TransporAction Pontiac s'est entendu avec le CSSS pour le versement d'une somme à la Fondation du CSSS chaque fois qu'il utilise son véhicule. La même entente prévaut également entre TransporAction et Transport communautaire. Un fonds de réserve a ainsi été créé pour permettre de payer les réparations ou d'assurer le renouvellement du parc de véhicules à terme. En osant repenser les façons de faire traditionnelles, en prévoyant sur le long terme, en travaillant dans le respect, TransporAction a mis en place un service dynamique malgré les multiples difficultés rencontrées.

Démarches initiales

Les élus de Pontiac et les promoteurs du projet ont répondu aux besoins des résidents en matière de transport en mettant sur pied un organisme responsable de la planification et du déploiement des services de transport collectif et adapté. Ce projet a été inscrit parmi les priorités du pacte rural 2002-2007 de la MRC de Pontiac. Fondé en 2004, l'organisme TransporAction Pontiac a su créer des alliances afin de planifier, de coordonner et de développer des services de transport collectif et adapté.

Les services offerts par cet organisme sont en constante progression. En 2008, avec l'appui financier du pacte rural 2007-2014, de la MRC et du ministère des Transports du Québec (MTQ), TransporAction Pontiac planifiait l'expansion des services offerts aux 19 municipalités du territoire de la MRC. Cet organisme est également un chef de file au sein du regroupement des transports collectifs en Outaouais. Il est aussi mandaté par la CRÉ de l'Outaouais pour mettre en place un réseau régional de transport collectif bien intégré. TransporAction Pontiac dessert 1 200 personnes inscrites qui effectuent collectivement 9 000 déplacements annuellement. Le tout est supervisé par la MRC de Pontiac, qui a pris la responsabilité du transport adapté, sans légalement en avoir l'obligation, en plus du transport collectif.

Moyens de mise en œuvre

Desservir les résidents du territoire de Pontiac, qui équivaut à 27 fois le territoire de l'île de Montréal, constituait un défi important pour les promoteurs.

Plusieurs éléments ont été déterminants pour la réussite du projet : la stratégie de l'organisme, son équipe, les partenariats qui ont été conclus, l'appui inconditionnel de la MRC de Pontiac, des municipalités du territoire ainsi que celui du CSSS et l'implication de 44 bénévoles à temps partiel.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : MRC de Pontiac.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Six emplois créés.
- **Autres retombées** : Des liens se sont développés avec l'organisme Bouffe Pontiac pour la livraison d'aliments auprès des plus démunis. D'autres ont été créés avec les intervenants du milieu touristique. TransporAction Pontiac a été lauréat des Grands Prix de la ruralité en 2011.

Durée

Début du projet en 2004. Le projet est toujours en cours.

Partenaires engagés

MRC de Pontiac (pacte rural), Transporteurs scolaires, représentants des services de taxi, CSSS du Pontiac, municipalités de la MRC de Pontiac et Municipalité de Pontiac, hôpital de Shawville et les organismes du territoire.

Financement

Total : 7 312 678 \$
Pacte rural : 630 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Sylvie Bertrand, directrice générale de TransporAction Pontiac
819 648-2223, transporaction@personainternet.com

M^{me} Mélanie Pieschke (poste 129) ou M. Benjamin Hiard (poste 124), agents de développement rural à la MRC de Pontiac
819 648-5689, mpieschke.cde@mrcpontiac.qc.ca, bhiard.cde@mrcpontiac.qc.ca

Territoire visé

Région de l'Outaouais, MRC de Pontiac, Municipalité de Pontiac.

Information complémentaire

http://www.mrcpontiac.qc.ca/fr/community/community_fr.htm

109- Implantation d'un projet pilote de transport collectif

Organisme porteur et statut légal

Ville de Chapais

Objectifs

- Offrir un service de transport collectif à la population;
- Permettre aux résidents âgés de demeurer le plus longtemps possible dans la ville de Chapais;
- Faciliter le déplacement des personnes à l'intérieur de la ville de Chapais et entre les villes de Chapais et de Chibougamau;
- Ajouter un nouveau service à l'intention des résidents qui contribue à l'amélioration de leur qualité de vie, particulièrement celle des aînés.

Description

Mettre en place un service de transport collectif répondant à la diversité des besoins des familles et des aînés.

Démarches initiales

Au moment de la mise sur pied du projet, la mobilité des résidents du territoire de Chapais et de ses environs constituait une véritable problématique qui pouvait avoir des conséquences négatives sur leur qualité de vie. D'une part, il était difficile pour les résidents ne possédant pas de voiture de se déplacer, que ce soit à l'intérieur de la ville de Chapais ou entre les villes de Chapais et de Chibougamau. D'autre part, les frais relatifs aux déplacements des résidents devant se rendre tous les jours de la semaine à Chibougamau pour le travail ou les études (par taxi) étaient considérablement élevés.

L'absence d'une offre de transport collectif accessible aux résidents de Chapais affectait alors particulièrement les aînés. Dans certains cas, ceux-ci avaient tendance à restreindre leurs sorties. Dans d'autres, ils faisaient appel aux services de taxis, trop dispendieux pour leurs moyens financiers. En février 2011, la Ville de Chapais a tenu une consultation publique, qui a permis de connaître les besoins de la population en matière de transport collectif. Afin de faciliter les déplacements de la population et ainsi de lui permettre d'accéder plus facilement aux divers services et activités, la Ville de Chapais souhaitait mettre sur pied un service de transport collectif adapté aux besoins des Chapaisiens.

Moyens de mise en œuvre

Au cours de l'été 2014, une étude de faisabilité d'un projet de transport collectif multimodal a été réalisée. Cette étude avait notamment pour objectif de faire ressortir les bons coups d'autres organismes régionaux de transport collectif tout comme les difficultés qu'ils ont rencontrées. Par la suite, une réflexion basée sur la diversité des besoins de la population chapaisienne a été menée et des démarches ont été effectuées par la Ville de Chapais pour déterminer de futurs partenaires et les rencontrer. Enfin, la Ville de Chapais a élaboré un projet pilote de transport collectif multimodal basé sur l'utilisation des ressources locales et articulé selon un partenariat.

Le système de transport collectif a été mis en fonction et coordonné par un OBNL, qui a réalisé des ententes avec différents partenaires locaux (Taxi Chapais, Transport adapté Chapais-Chibougamau-Baie-James (TACC), transport scolaire) qui se sont ensuite partagé les déplacements. Les trajets assumés par chacun des partenaires ont été établis en fonction de leurs disponibilités et de la capacité de leur véhicule. Différents types de transport collectif ont été organisés afin de répondre aux besoins particuliers des clientèles.

Pour compléter le système de transport collectif multimodal, un service de covoiturage a été ajouté. Ce service, géré par l'employé de l'OBNL par l'intermédiaire d'un site Web, a permis de mettre en relation des automobilistes et des passagers voulant partager les frais de route, que ce soit pour des déplacements entre Chapais et Chibougamau ou pour des transports vers l'extérieur.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Échelle municipale, territoire Chapais-Chibougamau et échelle régionale.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Un emploi créé.
- **Autres retombées** : Les résidents bénéficient d'un nouveau service de transport collectif. Le projet a également permis d'accroître le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté, de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et d'augmenter la cohésion sociale. De plus, la mise sur pied du service est une solution écologique qui contribue à réduire la pollution de l'air et l'émission de gaz à effets de serre.

Durée

Le projet est toujours en cours.

Partenaires engagés

MTQ, Allo Transport, Transport adapté Chapais-Chibougamau-Baie-James, Taxi Chapais, transport scolaire, Ville de Chapais (pacte rural), Ville de Chibougamau, Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, L'Administration régionale Baie-James.

Financement

Total : 108 435 \$

Pacte rural : 12 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Laurent Levasseur, ex-directeur général de la Ville de Chapais
418 770-6313, llevasseur@villedechapis.com

M. Mohamed Diarra, agent de développement rural à la Ville de Chapais
418 745 2511, poste 239, mdiarra@villedechapis.com

Territoire visé

Région du Nord-du-Québec, Ville de Chapais.

Information complémentaire

<http://www.villedechapis.com/chapais-ligne-verte>

110- Express Lotbinière

Organisme porteur et statut légal

Service de transport adapté et collectif de Lotbinière, OBNL (en activité sous le nom d'Express Lotbinière)

Objectifs

- Offrir un service de transport collectif dans Lotbinière;
- Favoriser l'accueil et l'établissement durable de populations nouvelles;
- Maintenir un équilibre entre la qualité de vie et les activités économiques;
- Contribuer à l'arrivée de nouveaux travailleurs dans la MRC;
- Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- Assurer la pérennité des communautés rurales.

Description

Certaines entreprises de Lotbinière sont aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre. Avec les départs à la retraite prévus au cours des prochaines années, cette pénurie ne devrait pas s'estomper. Devant ce constat, certaines entreprises de la MRC de Lotbinière ont exprimé la volonté de collaborer à la mise en place d'un service de transport collectif qui allait permettre aux résidents des centres urbains (Québec et Lévis) de venir travailler sur le territoire.

Par ailleurs, les étudiants qui fréquentaient les établissements postsecondaires de Québec et de Lévis ne disposaient alors pas de transport pour s'y rendre. Il fallait trouver un moyen afin qu'ils puissent continuer à demeurer dans leur milieu tout en poursuivant leurs études. Le projet devait pouvoir combler les demandes pour un service de transport collectif des travailleurs, des étudiants et de tous les résidents de la MRC de Lotbinière souhaitant se rendre à Québec ou à Lévis (pour un rendez-vous de santé ou autre).

Ce service allait pouvoir contribuer à contrer l'exode rural des jeunes du territoire. Les promoteurs souhaitaient faciliter l'obtention d'un emploi pour les étudiants dans la MRC de Lotbinière. Cette solution allait pouvoir faire augmenter l'offre de main-d'œuvre, maintenir le sentiment d'appartenance des résidents au territoire et accroître considérablement les chances que ces jeunes choisissent de revenir travailler dans la MRC après leurs études.

De plus, ce service allait pouvoir contribuer à pourvoir certains postes vacants dans les entreprises de Lotbinière en offrant aux travailleurs de Québec et de Lévis la possibilité de se rendre dans la MRC. Les promoteurs du projet avaient aussi pour objectif de favoriser l'accueil et l'établissement durable de populations nouvelles. Les nouveaux travailleurs allaient donc être dirigés vers le comité Migration Lotbinière ou vers d'autres organismes offrant des services d'accueil et d'intégration dans le milieu.

Démarches initiales

Éco-voiturage Lotbinière, qui œuvre sur le territoire depuis le début des années 2000, souhaitait poursuivre et améliorer son offre de services en matière de transport collectif dans la MRC de Lotbinière. En 2009, Éco-voiturage Lotbinière a développé un service de transport collectif pour la MRC de Lotbinière et offrait un parcours qui se rendait au Parc-O-Bus de Lévis. Près d'un an plus tard, Éco-voiturage Lotbinière a entamé une réflexion en collaboration avec certains partenaires œuvrant dans le secteur du transport. Sa réflexion s'est notamment basée sur des sondages effectués auprès des différentes clientèles desservies. Cette réflexion a amené l'organisme à bonifier son offre de services afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. En 2011, Éco-voiturage Lotbinière change de nom pour Express Lotbinière. Il ajoute également à son offre un nouveau parcours.

Moyens de mise en œuvre

- Location de deux autobus en partenariat avec l'entreprise Autobus Auger;
- Achat et installation du matériel requis de manière à offrir l'accès sans fil à Internet dans les autobus;
- Installation de deux abribus;
- Ajout de lettrage sur les autobus et intégration des couleurs de la MRC.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Les 18 municipalités de la MRC.
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Deux emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Express Lotbinière constitue un projet structurant pour la région. En plus de s'arrêter à Lévis, il dessert dorénavant le territoire de la ville de Québec en s'arrêtant à Sainte-Foy pour répondre aux besoins des clientèles des institutions scolaires et des établissements de santé. Il propose aussi différentes heures de passage pour faciliter le retour vers Lotbinière.

Durée

Le projet a débuté en 2009 et a été bonifié en 2011. L'organisme poursuit ses activités.

Partenaires engagés

Commission scolaire des Navigateurs, CSSS Alphonse-Desjardins, CDC Lotbinière, CJE Lotbinière, MRC de Lotbinière (pacte rural).

Financement

Total : 213 000 \$

Pacte rural : 55 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M. Michel Lemay, directeur Service de transport adapté et collectif de Lotbinière
418 881-3884

M. Philippe Mailloux, directeur général et commissaire industriel, CLD de Lotbinière
418 728-2205, poste 103

Territoire visé

Région de la Chaudière-Appalaches, MRC de Lotbinière.

Information complémentaire

<http://www.express-lotbiniere.com>

111- Transport communautaire

Organisme porteur et statut légal

Club de l'Âge d'or d'Entrelacs, OBNL

Objectifs

- Offrir un service de transport collectif afin notamment que les résidents âgés puissent demeurer le plus longtemps possible à Entrelacs;
- Créer un réseau d'entraide pour le transport collectif;
- Favoriser l'animation des activités de loisir et encourager les commerçants locaux.

Description

Le projet consistait à offrir un service de transport collectif pour la population de la Municipalité d'Entrelacs. Ce service allait être offert à toute la population et plus particulièrement aux personnes âgées, aux personnes en difficulté et aux jeunes familles.

Démarches initiales

Les résidents de la Municipalité d'Entrelacs ne disposaient pas de services de transport collectif ni même de taxi. Un sondage avait ainsi été réalisé auprès de 105 personnes de la municipalité et le besoin de transport avait été clairement identifié. Après analyse, un comité s'est formé pour formuler et présenter le projet.

Moyens de mise en œuvre

- Achat d'une fourgonnette;
- Définition d'une structure opérationnelle.
- Implication de bénévoles du club de l'âge d'or qui gèrent le projet, les horaires et assurent sa rentabilité afin de permettre le renouvellement de la fourgonnette lorsque le temps sera venu.

Retombées

- **Échelle de rayonnement** : Municipale (seuls les résidents de la municipalité d'Entrelacs peuvent avoir accès au service de transport à faible coût).
- **Nombre d'emplois créés ou maintenus** : Trois emplois ont été créés.
- **Autres retombées** : Avec l'achat d'un véhicule sept passagers, les résidents ont désormais accès à un service de transport leur permettant d'accéder plus facilement aux établissements de santé ou de faire des sorties utilitaires ou récréatives. Lors de ces sorties, le chauffeur sert également d'accompagnateur.

Durée

Le projet a débuté en 2008 et fonctionne toujours depuis ce temps.

Partenaires engagés

CLD et MRC de la Matawinie (pacte rural) et plusieurs bénévoles.

Financement

Total : 27 600 \$

Pacte rural : 22 000 \$

Personnes-ressources à contacter pour renseignements

M^{me} Claudette Dionne, membre du Club de l'Âge d'or d'Entrelacs
450 228-3885

M^{me} Jacinthe Mailhot, agente de développement rural au CLD de la Matawinie
450 834-5222, poste 7084, jmailhot@matawinie.org

Territoire visé

Région de Lanaudière, MRC de Matawinie, Municipalité d'Entrelacs.

Information complémentaire

<http://www.entrelacs.com/>